UNIVERSITY OF CALIFORNIA SANTA BARBARA
3 1761 01878798 6

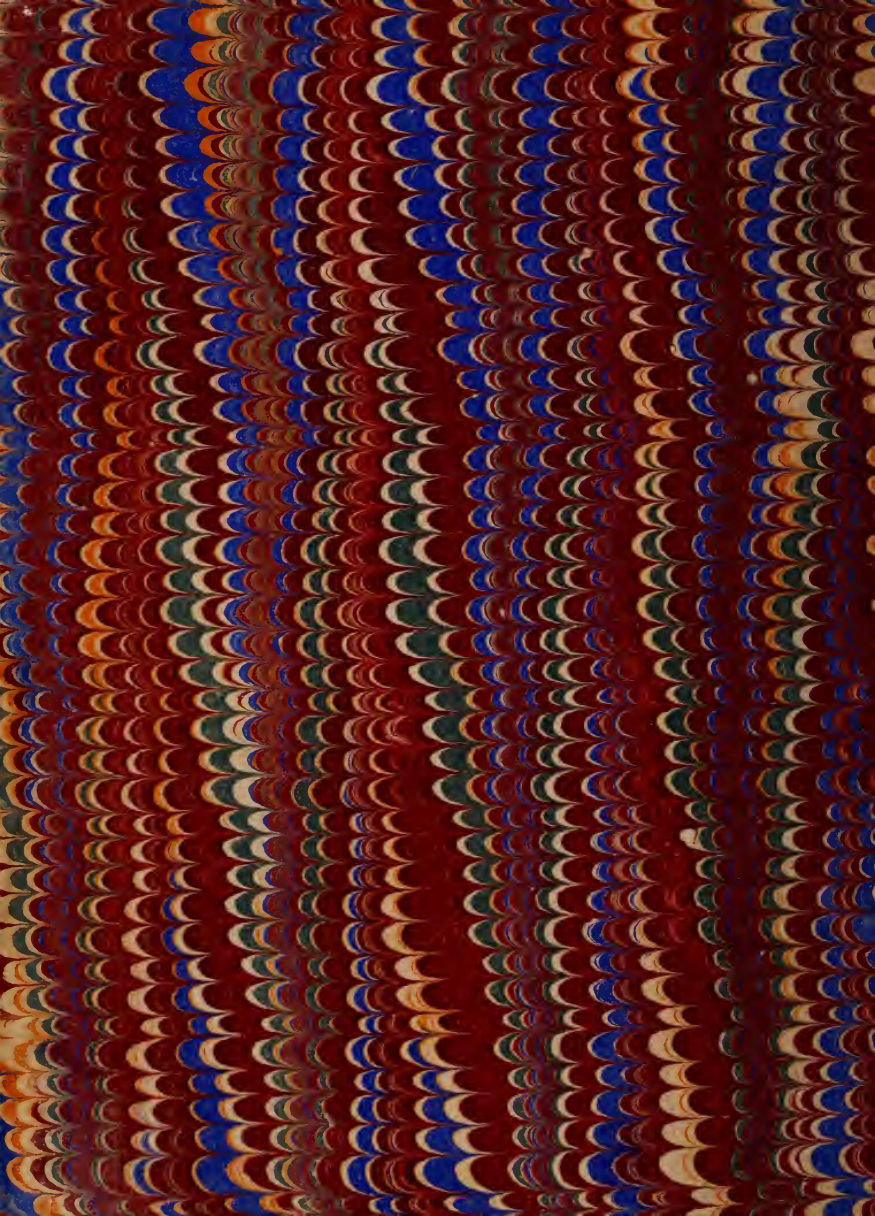

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY
ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY
TRANSFERRED

LE

Sacerdoce Éternel

Cette traduction est la propriété des Éditeurs.

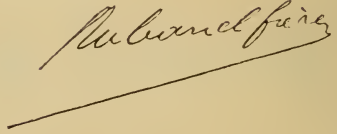

S. E. LE CARDINAL MANNING

ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER

LE SACERDOCE ÉTERNEL

Traduit de l'Anglais

AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

L'ABBÉ C. MAILLET

A. J. Simard
7.1.03

AVIGNON

AUBANEL FRÈRES, ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AVIGNON

DEC 18 1953

DÉDICACE DE L'AUTEUR

Je dédie ce livre aux prêtres du diocèse de Westsminster, en mémoire de nombreuses et heureuses années d'un labeur commun au service de notre divin Maître, et comme témoignage d'un amour plus durable que cette vie.

ORATIO S. GREGORII MAGNI

ANGLORUM APOSTOLI

DEUS, qui nos pastores in populo vocare voluisti, præsta, quæsumus, ut hoc quod humano ore dicimur, in tuis oculis esse valeamus, per Dominum nostrum Jesum Christum, qui vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

(OPP. tom. I, p. 1400.)

ARCHBISHOP'S
HOUSE
WESTMINSTER
S. W.

14 Février 1890.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

Je vous donne bien volontiers la permission de traduire et de publier le petit ouvrage sur LE SACERDOCE ÉTERNEL.

Bien affectueusement à vous en Jésus-Christ.

✝ HENRI-EDWARD
Cardinal-Archevêque.

LETTRE

De Monseigneur l'Archevêque d'Avignon

AUX ÉDITEURS

ARCHEVÊCHÉ
D'AVIGNON

Avignon, le 12 Janvier 1891.

CHER MONSIEUR AUBANEL,

Je viens de parcourir les bonnes pages de la traduction du livre de l'illustre Cardinal Manning, LE SACERDOCE ÉTERNEL, dont l'impression vous a été confiée.

L'ouvrage lui-même n'a pas besoin d'être loué ; il se recommande du nom de son Auteur et il est d'ailleurs déjà connu. Je tiens cependant à donner un mot d'éloge au traducteur qui a rempli sa difficile mission avec talent et avec exactitude.

Je tiens surtout, cher Monsieur Aubanel, à vous féliciter du travail typographique qui est vraiment remarquable à tous les points de vue, et fait le plus grand honneur à vos presses.

Veuillez agréer, cher Monsieur Aubanel, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en N.-S.

† ANGE
Archevêque d'Avignon.

LETTRE

De Monseigneur l'Evêque de Belley

AU TRADUCTEUR

ÉVÊCHÉ
de
BELLEY

Belley, le 8 Septembre 1890.

MONSIEUR L'ABBÉ,

L'exactitude de votre traduction du livre de Monseigneur le Cardinal Manning sur LE SACERDOCE ÉTERNEL m'étant attestée par des juges dignes de toute confiance, je vous accorde avec empressement l'*Imprimatur* que vous m'avez demandé. Je vous félicite d'avoir eu l'heureuse pensée de mettre à la portée des lecteurs français un ouvrage qui se recommande aux esprits sérieux par le seul nom de son éminent auteur.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon religieux dévouement.

† LOUIS-JOSEPH
Evêque de Belley.

2

TABLE

	Préface du traducteur	XIII
CHAPITRE I.	— Nature du Sacerdoce	1
CHAPITRE II.	— Pouvoirs du Sacerdoce	13
CHAPITRE III.	— Les trois relations du Sacerdoce	30
CHAPITRE IV.	— Obligation pour le Prêtre de tendre à la Sainteté	40
CHAPITRE V.	— Vrais moyens de Perfection	57
CHAPITRE VI.	— Fin du Prêtre	71
CHAPITRE VII.	— Dangers du Prêtre	85
CHAPITRE VIII.	— Secours du Prêtre	100
CHAPITRE IX.	— La charge pastorale, source de confiance	122
CHAPITRE X.	— Prix du temps pour un Prêtre	137
CHAPITRE XI.	— Chagrins du Prêtre	152

Chapitre XII. — Le Prêtre exposé aux fausses accusations.. 169
Chapitre XIII. — L'Ami du Prêtre..... 182
Chapitre XIV. — Le Prêtre Prédicateur..... 199
Chapitre XV. — Liberté du Prêtre..... 218
Chapitre XVI. — Obéissance du Prêtre..... 238
Chapitre XVII. — Récompenses du Prêtre..... 255
Chapitre XVIII. — Le Presbytère..... 275
Chapitre XIX. — Vie du Prêtre..... 294
Chapitre XX. — Mort du Prêtre..... 311

Préface du Traducteur

Le titre de l'ouvrage dont nous offrons une traduction au public est à lui seul la meilleure recommandation. Le nom de l'auteur en est une autre non moins puissante. Tout le monde connaît aujourd'hui la haute réputation du Cardinal MANNING, *Archevêque de Westminster.* Le SACERDOCE ÉTERNEL, *depuis sa publication à Londres, en 1883, est entre les mains de tous les prêtres catholiques*

d'Angleterre ; il est même peu de ministres Anglicans qui n'aient voulu lire cet ouvrage vraiment remarquable. Aussi le trouvons-nous déjà traduit en neuf langues : Flamand, Hollandais, Allemand, Italien, Espagnol, Portugais, Polonais, Hongrois et Français. Soit par l'original, soit par ces diverses traductions, on peut dire que Le SACERDOCE ÉTERNEL *est connu dans l'univers entier.*

Faire passer dans la langue française la force de la pensée, l'énergie de cette concision toute Saxonne qui se rencontre à chaque ligne, n'est pas chose facile. Ceux de nos lecteurs qui liront l'ouvrage en Anglais en conviendront avec nous.

La publication des Gloires du Sacré-Cœur, *autre ouvrage de Son Eminence le Cardinal Manning, avait eu lieu depuis quelques semaines, quand nous fut demandée la traduction du* SACERDOCE ÉTERNEL. *Ce n'est qu'après de longues hésitations et des instances réitérées que nous nous sommes décidé à entreprendre ce travail : les chefs-d'œuvre passionnent, mais ils effraient aussi. Il a fallu les précieux encouragements que Son Eminence a bien voulu nous donner, le 30 Août 1889, pour vaincre nos hésitations et nos craintes. Le traducteur n'a pas*

à faire acte de modestie aux yeux de ses lecteurs : il est évident que si Le SACERDOCE ÉTERNEL *fait quelque bien, et il peut en faire beaucoup, le mérite tout entier en revient à l'éminent auteur.*

C. M.

Collège de Belley, 24 Mai 1890, fête de N.-D. Auxiliatrice.

CHAPITRE I

Nature du Sacerdoce

Il n'y a pas d'acte plus grand que la consécration du Corps du Christ, comme il n'y a pas d'ordre plus excellent que la Prêtrise (1). » C'est l'enseignement d'Albert-le-Grand et de S. Thomas (2). « L'Evêque et le Prêtre sont égaux en ce qui concerne la consécration de la Sainte Eucharistie. » Selon S. Jean Chrysostome,

(1) Albertus M. in lib. iv. Sent. dist. xxiv. art. 30.
(2) S. Thom. summa Theol. lib. iii. in suppl. q. 40, a. 4, 5.

le fondement de la sainteté du sacerdoce, qui est le même dans l'Evêque et dans le Prêtre, repose sur sa double juridiction sur le corps naturel et sur le corps mystique du Christ — c'est-à-dire sur le pouvoir de consacrer et sur le pouvoir d'absoudre (1).

Il est de foi divine que Notre-Seigneur éleva ses Apôtres à la dignité du sacerdoce, quand il leur dit: « *Hoc facite in meam commemorationem.* » Par ces paroles il leur conféra le pouvoir du sacrifice (2). Il est aussi de foi divine qu'au moment où, trois jours après, il souffla sur eux en disant : « Recevez le Saint-Esprit, » il leur conféra le pouvoir de l'absolution (3). Ces deux pouvoirs constituaient le sacerdoce tout entier. Les Apôtres n'avaient pas encore reçu l'autorité pastorale et la mission de convertir l'univers. Ils étaient investis de la double juridiction sur le corps naturel et sur le corps mystique du Sauveur ; et, en même temps, du pouvoir de la transmettre à d'autres par l'ordination, car leur sacerdoce était « *Sacerdotium Christi ad Ecclesiam regendam a Spiritu Sancto positum.* »

En conférant dans la suite cette double juridiction, les Apôtres transmirent les prérogatives sacerdotales, aux uns, dans toute leur plénitude — c'est-à-dire avec le pouvoir de les transmettre à leur tour — et

(1) De sacerdotio, lib. iii. § 4, 5.
(2) Conc. Trid. sess. xx. c. ix. canon 3.
(3) Conc. Trid. sess. xx. c. ix. canon 2.

à d'autres, avec la restriction que le prêtre ordonné ne pourrait pas transmettre la juridiction qu'il avait reçue. Ce point seul excepté, le sacerdoce dans l'évêque et le sacerdoce dans le prêtre sont une seule et même chose. Cependant l'Episcopat, en vertu du pouvoir divin de l'ordination, est plus grand que la Prêtrise. Cette différence est de droit divin; elle est incommunicable. S. Jérôme dit : *Quid enim facit, exceptà ordinatione, Episcopus quod presbyter non faciat* (1) ?

Il est de foi que l'Episcopat est l'état, institué par Jésus-Christ, qui demande la plus haute perfection. Il est certain aussi que cet état comprend en lui la prêtrise. Tout ce qui est vrai du sacerdoce en soi est vrai et de l'Evêque et du Prêtre. C'est ce qui nous explique pourquoi, dans le principe, ces noms furent, pendant quelque temps, employés indistinctement l'un pour l'autre. Les préceptes de perfection chrétienne, que S. Paul donnait à Timothée et à Tite, s'adressent à l'Evêque et au Prêtre ou au Prêtre tout comme à l'Evêque (2). Et tout le livre, *De Sacerdotio,* de S. Jean Chrysostome, s'applique rigoureusement et de la même façon à l'un et à l'autre.

S. Thomas dit que les Prêtres participent au sacerdoce de Notre-Seigneur, et qu'ils sont rendus conformes ou semblables à lui. Cherchons donc à

(1) S. Hieron. Epist. c. 1. ad Evangelum. tom. iv. p. 803.
(2) Theodoret, in Epist. ad Phil. 1. 1.

bien comprendre le sens de ces mots : Sacerdoce, participation et ressemblance, (configuration), tel que nous l'entendons dans ce traité.

I. Qu'est-ce que le sacerdoce du Fils Incarné (1) ? C'est la charge qu'il a acceptée de racheter le monde par l'oblation de lui-même revêtu de notre humanité. Il est Autel, Victime et Prêtre, par une offrande éternelle de sa Personne. Nous avons ici le sacerdoce éternel selon l'ordre de Melchisédech, qui n'a eu « ni commencement de jours ni fin de vie (2), » — vrai type de l'éternel sacerdoce du Fils de Dieu, l'unique Roi de la Paix.

II. Par le mot de *participation*, S. Thomas entend que le sacerdoce de Jésus-Christ étant le seul et unique sacerdoce perpétuel et universel, tous les prêtres ordonnés sous la Loi Nouvelle deviennent un avec lui et ont part à son propre sacerdoce (3). Il n'y a pas deux sacerdoces, de même qu'il n'y a pas deux sacrifices pour le péché. Mais un sacrifice unique a pour jamais racheté le monde, et il est continuellement offert au ciel et sur la terre : au ciel,

(1) « Proprie officium sacerdotis est esse mediatorem inter Deum et populum, inquantum scilicet divina populo tradit. » — Summa S. Thomæ. p. III. q. XXII. a. 1. — « Et ideo ipse Christus, inquantum homo, non solum fuit sacerdos, sed etiam hostia perfecta, simul existens hostia pro peccato, et hostia pacifica, et holocaustum. » — Ibid. a. 2.

(2) Heb. VII. 3.

(3) S. Th. Sum. Theol. q. LXIII. 6 et q. XXII. 5, 6.

par le Prêtre unique, devant l'Autel Eternel ; sur la terre, par la multitude des prêtres qui se succèdent et qui ne font qu'un avec lui, parce qu'ils participent à son sacerdoce. Et ils n'y participent pas seulement en figure, mais en réalité : de même que le sacrifice qu'ils offrent n'est pas simplement une figure, mais l'oblation faite par leurs mains du Corps et du Sang véritables, réels et substantiels de Jésus-Christ.

C'est l'argument de l'Epître aux Hébreux. Le sacerdoce de l'Ancienne Loi était une ombre ; le sacerdoce de la Loi Nouvelle est la réalité. Il a sa plénitude dans le Prêtre unique et dans l'unique Sacrifice qui se perpétuent par le sacerdoce uni sur la terre avec lui.

Mais ce mot participation a encore un autre sens plus personnel. L'oblation de Notre-Seigneur pour nous, nous fait une obligation rigoureuse de nous offrir nous-mêmes entièrement à lui : *Christus.... victima sacerdotii sui, et sacerdos suæ victimæ fuit.... Ipsi sunt hostiæ sacerdotes* (1). S. Ambroise dit, en parlant du sacrifice d'Abel : *Hoc est sacrificium primitivum, quandò unusquisque se offert hostiam, et a se incipit ut postea munus suum possit offerre* (2). Les prêtres offrent l'Agneau véritable et « le Sang qui parle plus efficacement que celui d'Abel (3). » Tout

(1) S. Paulinus, Ep. xi. § 8, ad Severum.
(2) De Abel. lib. ii. c. i. tom. vi. p. 215.
(3) Heb. xii. 24.

prêtre, chaque matin, offre au Père l'oblation éternelle de Jésus-Christ ; mais dans ce sacrifice il doit aussi s'offrir lui-même. Quand il dit : « *Hoc est corpus meum,* » il doit offrir son propre corps. Quand il dit : « *Hic est calix sanguinis mei,* » il doit offrir son propre sang. C'est-à-dire qu'il doit s'offrir lui-même comme victime au divin Maître, en corps, en âme et en esprit, avec toutes ses facultés, toutes ses puissances et toutes ses affections, à la vie et à la mort. S. Paul écrit aux Philippiens : « Si je suis immolé sur le sacrifice et l'oblation de votre foi, je m'en réjouis et je m'en félicite avec vous tous (1). »

Il est possible que l'Apôtre ait écrit ces paroles en pensant au martyre qu'il entrevoyait devant lui ; mais elles lui étaient inspirées aussi par le sentiment qu'il avait de s'être, depuis longtemps et chaque jour, offert à son divin Maître, comme ayant part à ses souffrances pour l'amour de ses élus (2). S. Jean, qui eut un désir constant du martyre, bien qu'il soit mort de mort naturelle, aurait pu écrire ces mêmes paroles. Tout prêtre, dans chaque messe qu'il célèbre, les répète implicitement quand il s'offre lui-même au saint Sacrifice de l'Autel. La participation du prêtre au sacerdoce du Christ, demande aussi qu'il ait sa part à la loi de l'oblation volontaire et personnelle, dont le prophète dit : « *Oblatus est quia*

(1) *Phil.* II. 17.
(2) II. Tim. IV. 6. 7. 8.

ipse voluit, » loi que S. Paul rappelle quand il dit de Notre-Seigneur que « par l'Esprit Saint il s'est offert lui-même à Dieu, comme une victime sans tache (1). » De même S. Jean expose cette loi dans ces mots : « Nous avons connu la charité de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères (2). » L'oblation du Corps et du Sang du Christ demande du prêtre, et sans réserve, l'esprit de sacrifice personnel et d'oblation volontaire. Les préceptes de la charité, qui font un devoir rigoureux à tous les chrétiens de donner, si c'était nécessaire, leur vie pour leurs frères, et aux pasteurs de donner leur vie pour leurs brebis, font une obligation bien plus stricte à tout prêtre de s'offrir lui-même à la sainte Messe, qui est le sacrifice de Jésus-Christ.

III. Enfin le mot ressemblance (configuration) exprime la conformité du prêtre avec le Grand Prêtre. S. Paul dit que le Fils est « *figura substantiæ ejus,* » — c'est-à-dire la figure ou l'image fidèle de la substance du Père. Le texte grec porte : « χαρακτὴρ τῆς ὑποστάσεως αὐτοῦ, » le caractère de sa substance (3). Le prêtre est donc *figura Christi*, l'image fidèle du Christ, « χαρακτὴρ, » le caractère du Christ, parce qu'il porte, empreinte en sa personne, l'image du

(1) Heb. ix. 14.
(2) I. S. J. iii. 16.
(3) Heb. i. 3.

sacerdoce de Jésus-Christ, et qu'il lui a été donné d'y participer. Il est, selon l'expression de S. Paul, *configuratus morti ejus* (1), — rendu conforme à sa mort. A chaque messe nous annonçons « la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (2). » Nous nous offrons nous-mêmes de la même manière qu'il s'offre à son Père. Albert-le-Grand et S. Thomas ont donc dit avec vérité que jamais ne fut accordé à l'homme un plus grand pouvoir ou un plus haut honneur, que le pouvoir et l'honneur de consacrer le Corps du Christ ; et qu'on ne saurait concevoir une sainteté plus grande ou une perfection plus élevée, que la sainteté et la perfection nécessaire au prêtre pour accomplir une action aussi divine.

S. Thomas nous dit que l'ordination imprime un caractère, que ce caractère est un signe ou sceau spirituel et ineffaçable, qui rend l'âme apte à exercer les actes du culte divin, et à les enseigner aux autres (3).

(1) *Phil.* III. 10.

(2) I *Cor.* XI. 26.

(3) « Per omnia sacramenta fit homo particeps sacerdotii Christi, utpote percipiens aliquem effectum ejus; non tamen per omnia sacramenta aliquis deputatur ad agendum aliquid, vel recipiendum quod pertineat ad cultum sacerdotii Christi; quod quidem exigitur ad hoc quod sacramentum characterem imprimat. » — SUMMA S. THOMÆ, p. III. q. LXIII. a. 6. — « Character proprie est signaculum quoddam quo aliquid insignitur, ut ordinatum in aliquem finem. » — Ibid. a. 3. — « Character ordinatur ad ea quæ sunt divini cultus. » Ibid. a. 4.

Le sacerdoce du Christ est la source de tout culte divin (1). Le Baptême et la Confirmation impriment à tous les fidèles un caractère de ressemblance avec le Christ : l'Ordination imprime également ce caractère aux prêtres (2). Dans le Christ lui-même il n'y a pas de caractère, parce qu'il est le modèle et le type de tous les caractères. Le Christ, en effet, est la Figure du Père ; en lui est toute la perfection divine, et le caractère, imprimé en nous, ne nous communique qu'une conformité partielle avec cette perfection (3). Le caractère que nous recevons est imprimé, non pas dans l'essence, mais dans les facultés de notre âme — c'est-à-dire dans ses facultés intellectuelles ou affectives — et il est passif ou

(1) « Totus autem ritus Christianæ religionis derivatur a sacerdotio Christi. » — Ibid. a 3.

(2) « Pertinet autem aliquod Sacramentum ad divinum cultum tripliciter : uno modo per modum ipsius actionis ; alio modo per modum agentis ; tertio modo per modum recipientis... Sed ad agens in Sacramentis pertinet Sacramentum ordinis... Sed ad recipientes Sacramentum baptismi... Ad idem etiam ordinatur quodammodo confirmatio... Et ideo per hæc tria Sacramenta character imprimitur, scilicet per baptismum, confirmationem, et ordinem. » — Ibid. a. 6.

(3) « Et propter hoc etiam Christo non competit habere characterem ; sed potestas sacerdotii ejus comparatur ad characterem sicut id quod est plenum, et perfetum ad aliquam sui participationem. » — Ibid, a. 5.

actif (1). Le caractère du Baptême est en nous la faculté passive de recevoir tous les autres sacrements et de devenir, comme enfants de Dieu, semblables au Fils de Dieu. Le caractère de la Confirmation est en nous un principe actif qui nous donne la force de rendre publiquement témoignage de notre foi, et de mener la vie d'action et de patience des bons soldats du Christ. Le caractère de l'Ordination est aussi un principe actif qui nous donne le pouvoir d'exercer le culte divin (2). Le caractère sacerdotal, par conséquent, est une participation au sacerdoce du Christ et la plus étroite conformité avec lui dans son rôle de Médiateur. Enfin, ce caractère est la cause et la source de cette grâce sacramentelle propre à chacun des trois sacrements qui impriment un caractère, et cette grâce est proportionnée à la fin et aux obligations de ces sacrements.

(1) « Character est quoddam signaculum quo anima insignitur ad suscipiendum, vel aliis tradendum ea quæ sunt divini cultus. Divinus autem cultus in quibusdam actibus consistit. Ad actus autem proprie ordinantur potentiæ animæ, sicut essentia ordinatur ad esse. Ed ideo character non est sicut in subjecto in essentia animæ, sed in ejus potentia. » — Ibid. a. 4.

(2) « Divinus autem cultus consistit vel in recipiendo aliqua divina vel in tradendo aliis. Ad utrumque autem horum requiritur quædam potentia : nam ad tradendum aliquid aliis requiritur quædam potentia activa ; ad accipiendum autem requiritur potentia passiva. Et ideo character importat quamdam potentiam spiritualem ordinatam ad ea quæ sunt divini cultus. » — Ibid. a. 3 et q. LXXII. a. 5.

Le mot *caractère* signifie l'esquisse exacte d'une gravure, telle qu'elle serait reproduite sur un cachet. L'impression de ce caractère veut dire que les traits ou la reproduction de cette même esquisse sont, comme par un sceau, imprimés sur l'âme. C'est là évidemment une métaphore, comme celle du sceau dont seront marqués les cent quarante-quatre mille élus avant que les vents ne soufflent sur la terre (1). S.Thomas, disant que le caractère est imprimé, non pas dans l'essence, mais sur les facultés de l'âme, entend que l'intelligence le reçoit par voie d'illumination, et les puissances affectives par voie d'amour.

Le caractère est donc, sur l'âme, l'œuvre du Saint-Esprit, Illuminateur et Sanctificateur. Mais ce terme n'exprime pas seulement une action générale et uniforme du Saint-Esprit, telle que celle qu'il opère dans le Baptême et la Confirmation; il désigne une action spéciale, toute particulière, opérée dans l'âme de ceux-là seuls, qui, par l'Ordination, participent au sacerdoce de Jésus-Chrit. Les trois sacrements qui impriment un caractère créent et constituent chacun un rapport différent, spécial, de l'âme avec Dieu : le baptême nous fait enfants de Dieu ; la confirmation, soldats de Jésus-Christ; les ordres nous font prêtres du Seigneur. Et ces trois rapports spirituels, une fois constitués, sont éternels, et dès lors indestructibles. Dans la lumière de la gloire ou

(1) V. Apocal. ch. VII. v. 1.

dans les ténèbres extérieures, nous serons enfants, soldats et prêtres, éternellement élus ou éternellement rejetés. A ces trois rapports correspond une grâce spéciale et proportionnée du Saint-Esprit. C'est pour cela que S. Thomas enseigne que le caractère est la cause formelle ou la source de la grâce sacramentelle (1). Le caractère de fils emporte avec lui toute grâce nécessaire à la vie d'un enfant de Dieu; le caractère de la confirmation emporte avec lui toute grâce nécessaire dans les combats des soldats de Jésus-Christ, même jusqu'à leur faire confesser la foi et accepter le martyre; le caractère du sacerdoce emporte avec lui toutes les grâces de lumière, de force et de sainteté dont le prêtre peut avoir besoin dans ses nombreux devoirs, dans ses épreuves diverses, et dans tous ses dangers. C'est le souvenir que S. Paul rappelait à S. Thimothée quand il lui disait : « Ne néglige pas la grâce qui est en toi, qui t'a été donnée en vertu d'une prophétie, avec l'imposition des mains des prêtres (2). »

Tel est le sacerdoce du Fils de Dieu, telle est la consécration et l'oblation de lui-même. Telle est la participation à sa charge qu'il communique à ses prêtres par la conformité avec lui, et par l'empreinte du caractère sacerdotal sur les puissances de leur âme.

(1) P. III. LXIX. 10.
(2) I. S. TIM. IV. 14.

CHAPITRE II

Pouvoirs du Sacerdoce

Saint Jean Chrysostome résume les pouvoirs du prêtre dans les deux que voici : la consécration du Sacrement de l'Autel, et l'absolution du péché, ou, selon l'expression usitée en théologie, dans la juridiction sur le corps naturel et sur le corps mystique du Christ. Le mot juridiction a ici un sens tout particulier. Il désigne ordinairement l'autorité par laquelle le prêtre gouverne le troupeau qui lui est confié, avec le pouvoir judiciaire de lier

et de délier le lien du péché. Comment alors, le prêtre peut-il avoir juridiction sur le Saint Sacrement? Juridiction veut dire toute l'autorité sacerdotale conférée dans l'ordination ; mais l'exercice de cette autorité reste suspendu, jusqu'à ce que le prêtre ait reçu l'autorisation d'user des pouvoirs de son sacerdoce. Cette juridiction lui vient de son évêque. A l'évêque, elle vient du Vicaire de Jésus-Christ, en qui seul réside la plénitude de la juridiction sur l'Eglise universelle. Le plus élevé et le premier acte de cette juridiction est de consacrer et d'offrir le saint Sacrifice de l'Autel : ce qui a donné lieu à l'expression de juridiction *in corpus verum,* termes qui ne laissent pas d'avoir aussi plusieurs significations diverses et profondes.

I. Ils nous montrent d'abord l'humilité de notre divin Maître. L'Incarnation est un abaissement qui eut plusieurs degrés. Le Fils de Dieu s'est humilié en voilant sa gloire ; il a pris la forme d'un esclave ; il s'est fait homme ; il s'est humilié lui-même ; humilié jusqu'à la mort, et jusqu'à mourir dans l'ignominie. Ce sont là six degrés d'humiliation. Et comme si ce n'était pas assez, il perpétue son abaissement dans le Saint Sacrement ; il se met lui-même entre les mains de ses créatures dont, chaque matin, la parole lui commande (1) d'être

(1) « Obediente Domino voci hominis. » (Josué. x. 14.)

présent sur l'autel. Par ses créatures il se laisse élever, porter à droite et à gauche, et enfin, offrir aux dignes et aux indignes. De cette manière divine il se soumet maintenant à la juridiction de ses prêtres, comme aux jours de sa vie sur la terre, il voulut se soumettre à la loi et aux représentants de l'autorité, même à Caïphe et à Pilate. L'humilité est la base de toute obéissance ; et la patience est l'obéissance devenue parfaite. L'oblation de lui-même est une obéissance perpétuée à jamais qui doit servir de loi et de modèle à ses prêtres.

II. Le pouvoir de juridiction implique, en second lieu, la charge divine de dispensateurs qui est confiée aux prêtres. L'Eglise applique à S. Joseph, le père adoptif du divin Enfant, les paroles de l'Esprit Saint : « Celui qui garde le figuier mangera de son fruit, et celui qui garde son maître sera élevé en gloire (1). » C'est le prêtre qui a la garde du Saint Sacrement. La clef du tabernacle est confiée à ses soins. On peut dire de lui comme de son Maître : « Il ouvre et personne ne ferme, il ferme et personne n'ouvre (2). » Le prêtre est, dans le sens le plus vrai du mot, le gardien de son Seigneur. Il ne peut se voir conférer une plus grande gloire ; on ne saurait concevoir un rapport plus intime, plus étroit et plus continu.

(1) Prov. xxvii. 18.
(2) Apoc. iii. 7.

A cette charge divine appartient aussi le pouvoir de dispenser et de distribuer le pain de vie. Les disciples le distribuèrent à cinq mille personnes dans le désert. « Ils étaient les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu (1). » En cela ils n'étaient que l'ombre des divines réalités de la sainte Communion dont nous sommes les dispensateurs.

III. Troisièmement, cette dernière juridiction montre le pouvoir divin inhérent au sacerdoce. Les paroles que nous prononçons ne sont pas les nôtres, mais celles de Jésus-Christ ; elles ne sont pas humaines, mais divines. « Ceci est mon Corps » n'a pas d'équivalent, si ce n'est : « Que la lumière soit. » Ces derniers mots ont créé la lumière. Les autres ne créent pas ; mais ils constituent ou amènent sur l'autel la présence du Verbe Incarné. Ils élèvent le pain et le vin de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. C'est un pouvoir, non de création, mais de toute puissance. Le pain et le vin ne sont plus sujets, quant à leur substance, aux conditions et aux lois de la nature, mais seulement quant à leurs accidents. Un changement divin s'opère en eux : ce n'est pas un changement naturel, car ils cessent d'exister, quant à leur substance, et cependant subsistent quant à leurs effets sensibles. Il n'y a pas de changement semblable dans l'ordre de la nature : ici, en effet, la

(1) I. Cor. iv, 1.

substance naturelle tout entière et les accidents subsistent ou cessent simultanément. Là, les phénomènes, les apparences sensibles et les effets subsistent comme s'ils étaient dans l'ordre naturel. La substance cesse dans l'ordre surnaturel de la nouvelle création. Les paroles : « Que la lumière soit, » eurent leur effet dans la première création de la nature. Ces mots : « Ceci est mon Corps, » ont leur effet sur la première création et dans la seconde ; à la fois dans l'ancienne et dans la nouvelle création. Il y a une étroite analogie entre ces paroles et celle-ci : « Le Saint-Esprit descendra en vous, et la puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu (1). » C'est pour cette raison que l'acte de la consécration et l'acte de l'Incarnation ont une liaison entre eux. Après l'Incarnation, il n'est pas d'acte aussi excellent, aussi purement divin, que la consécration et le Saint Sacrifice. Celui-ci est la continuation de l'Incarnation et de l'Oblation du Fils Incarné. La voix qui exprime les paroles est humaine ; les paroles et les effets sont de la toute puissance de Dieu.

IV. En quatrième lieu, cette juridiction exprime la liaison intime des rapports qui existent entre le prêtre et le Fils de Dieu. Après la participation du

(1) S. L. 1. 35.

prêtre au sacerdoce divin, l'empreinte du caractère sacramentel, et la conformité du prêtre avec son divin Maître, il semblerait qu'on ne peut concevoir aucune autre relation entre eux. Cependant il y en a deux encore dont il faut parler. La première est la société continuelle, journalière, du disciple avec son Maître, et du serviteur avec son Seigneur. Le disciple est serviteur, ami et compagnon. Comme Pierre, Jacques et Jean étaient de tous les disciples les plus proches du Sauveur sur la terre, ainsi sont ses prêtres maintenant parmi les fidèles. La journée entière ils sont près de lui; toute leur vie se rapporte à lui. D'auprès de lui ils s'en vont le matin, et vers lui ils reviennent le soir.

La seconde relation est un contact vrai, substantiel et vivant du prêtre avec Jésus-Christ, à la sainte Messe; contact aussi réel que celui de S. Jean quand, pendant la Cène, il reposait sur le cœur du Sauveur; ou que celui de S. Pierre quand son Maître lui lavait les pieds. Lorsque nous tenons le Saint-Sacrement dans nos mains, nous sommes en contact avec Dieu, avec Dieu Incarné, avec Dieu Créateur, Rédempteur et Sanctificateur. Plus réelle que la terre sous nos pieds, qui passera, est la présence du Verbe Incarné, qui ne passera point. Nous sommes en contact avec sa substance. « Celui qui est uni au Seigneur est avec lui un seul esprit. » Mais nous sommes aussi unis à la substance de son Corps; et nous sommes

les membres de ce Corps par une participation réelle et substantielle. S. Paul dit que nous sommes « les membres de son Corps, de sa chair et de ses os (1); » et nous ordonne « de porter Dieu dans notre corps (2). » Ce contact et cette union sont la vie éternelle. Si, quand nous tenons le Saint-Sacrement dans nos mains, nos yeux étaient ouverts comme ceux de Cléophas à Emmaüs, nous verrions qu'après ce contact sacramentel et substantiel, il n'y a rien de plus intime, si ce n'est l'union avec Dieu dans la lumière de la gloire.

Telles sont sans doute les raisons qui ont inspiré les docteurs de l'Eglise et leur ont fait comprendre que l'on ne saurait concevoir une plus haute dignité et un pouvoir plus grand, que la dignité et le pouvoir d'un prêtre. Dans l'ordre des actions divines, le sacerdoce place le prêtre, par rapport au pouvoir de la consécration, immédiatement après la Bienheureuse Vierge, le tabernacle vivant du Verbe Incarné ; et, par rapport à la garde du Saint-Sacrement, immédiatement après S. Joseph, le père adoptif et le gardien du Fils de Dieu. Que pourrait-il être accordé de plus au prêtre ? Quelle nécessité de tendre à une perfection plus grande que celle que lui imposent un tel pouvoir, une telle charge et un

(1) Ephes. v, 30.
(2) I *Cor.* vi, 20.

tel contact vivant avec le Verbe fait chair? S. Jean Chrysostome dit que la main qui consacre doit être plus pure que la lumière du soleil. S'il en est ainsi de la main du prêtre, que ne devraient pas être ses yeux qui contemplent la divine Présence, voilée mais à peine cachée, et les lèvres qui disent : « Ceci est mon Corps, » et les oreilles qui entendent si souvent notre propre voix répéter ces paroles de la nouvelle création de Dieu? Si telle doit être la sainteté du corps du prêtre, quelle ne doit pas être la pureté de son âme, de son intelligence avec toutes ses puissances et ses facultés, la mémoire et l'imagination; son cœur avec toutes ses affections et tous ses désirs; de sa conscience avec toute sa délicatesse et ses ordres inflexibles ; de sa volonté avec son empire constant sur toute sa vie extérieure et intérieure?

Il est donc parfaitement certain que le sacerdoce, par sa propre nature, par ses exigences et ses obligations, est un état de perfection divinement institué par Notre-Seigneur lui-même, et qui exige la plus parfaite régularité et la plus grande sainteté.

Ce n'est pas tout. Le prêtre a aussi juridiction sur le Corps mystique du Christ — c'est-à-dire sur les âmes de ceux qui ont reçu la seconde naissance de l'eau et du Saint-Esprit. S. Paul dit : « Nous sommes pour Dieu une bonne odeur du Christ à l'égard de ceux qui se sauvent et à l'égard de ceux qui périssent : aux uns, odeur de mort pour la mort, et aux autres,

odeur de vie pour la vie. Or qui est capable d'un tel ministère ? (1) » C'est-à-dire, qui sera sans crainte ? Que peut-il y avoir de plus redoutable que de se voir ainsi placé entre les vivants et les morts, obligé, par la charge sacerdotale, de rendre compte des âmes confiées à nos soins ? Les Pères nous disent que c'est là une charge redoutable aux anges eux-mêmes. Régner sur un peuple, être chef d'une armée où la vie des hommes ici-bas est en danger, est une charge effrayante. Combien ne l'est pas plus encore une autorité dont les effets sont éternels ? Quelle sainteté, quelle charité, quelle humilité, quelle patience, quelle sagesse, quelle fermeté, quelle équité « seront suffisantes pour un tel ministère ? » Si les rapports, qui existent entre le prêtre et son divin Maître à la sainte Messe, exigent de lui la perfection spirituelle, il est incontestable que ses titres de docteur, de guide et de juge des hommes la demandent également. Le prêtre a pour mission d'*exercere perfectionem* — c'est-à-dire de manifester la perfection en lui-même, et de former les âmes de ses frères selon cette même loi de la perfection et à sa ressemblance. Il faut donc qu'il soit d'abord parfait lui-même.

Cette seconde relation dont nous parlons est encore mieux manifestée par divers titres qui en montrent les nombreuses obligations. Même sous l'Ancienne

(1) II *Cor.* II. 15, 16.

Loi, les prêtres typiques étaient représentés comme pêcheurs (1), comme chasseurs (2) et comme bergers (3). Sous la Loi Nouvelle, ils sont appelés pêcheurs d'hommes (4), et pasteurs (5) du troupeau. Mais ils sont plus que cela encore.

Ils sont les intendants de la maison, chargés de donner à chacun sa nourriture au moment voulu — c'est-à-dire chargés de la surveillance et de la direction de la maison de Dieu.

Ce sont des ambassadeurs (6), envoyés de Dieu, ayant, par conséquent, pleins pouvoirs pour traiter et décider en son nom. Ils ont les lettres de créance d'une ambassade divine, contenant les conditions expresses d'après lesquelles ils devront insister auprès des hommes pour les réconcilier avec Dieu ; le pouvoir de juger et de décider ceux qui sont ou ne sont pas disposés à se soumettre aux termes et aux conditions de leur mandat.

Les prêtres sont les coopérateurs (7) de Dieu dans le champ du monde et dans la vigne de l'Eglise. Ils sont

(1) Jerem. xvi. 16.
(2) Ibid.
(3) Ezech. xxxvi. 23.
(4) S. Marc. i. 17.
(5) I. S. Pierre. v. 2. 4.
(6) II. *Cor.* v. 20.
(7) I. *Cor.* iii. 9.

laboureurs (1), semeurs (2), et moissonneurs (3). Le sacerdoce a la mission de défricher le terrain en jachère des nations, et de détruire les racines de l'incrédulité (4). « Je vous rendrai comme un de ces chariots tout neufs qui foulent les blés, et qui ont des dents comme une scie. Vous foulerez, vous briserez les montagnes et vous mettrez les collines en poudre. Vous les vannerez et le vent les emportera (5). » Les prêtres sont des semeurs qui jettent la semence de la Parole sur toutes les terres et par delà tous les océans (6). Ils sont des moissonneurs qui s'en vont pleurant à travers un monde stérile et mourant, et qui viendront un jour apportant leurs gerbes avec eux (7). Mais ces titres, quelque expressifs qu'ils soient, ne sont pourtant que des images et des figures. Il y en a d'autres plus communs et plus étroitement liés à notre vie et à nos besoins.

Les prêtres sont aussi les coopérateurs de Dieu dans l'établissement de son Eglise et dans l'édification du temple de l'Esprit-Saint sur le seul et unique fondement qu'en a posé son Architecte, le Christ. Ils

(1) Ibid. IX. 10.
(2) S. MARC. IV. 14.
(3) S. JEAN. IV. 38.
(4) HÉBR. XII. 15.
(5) ISAIE. XLI. 15, 16.
(6) Ibid. XXXII. 20.
(7) Ps. CXXV. 5, 7.

sont les pères de tous ceux qui sont nés de nouveau de l'eau et du Saint-Esprit : mais, dans un sens spécial, et avec des rapports plus intimes et éternels, ils sont les pères de ceux qu'ils ont baptisés. S. Paul dit aux Corinthiens : « Eussiez-vous dix mille maîtres dans le Christ, vous n'avez pas plusieurs pères, puisque c'est moi qui vous ai engendrés dans le Christ Jésus par l'Evangile (1). » Ce titre est le plus simple et le plus intelligible pour tous, vieux et jeunes, savants et ignorants. Le lien entre père et fils est universel dans l'ordre de la nature, et il devient une sorte de nature spirituelle dans l'ordre de la grâce. Le titre de père est, de tous ceux du prêtre, le premier, le plus important, le plus sublime, le plus puissant, le plus persuasif et le plus honorable. Le prêtre peut recevoir du monde divers noms honorifiques; des Universités, divers grades; de la loi ecclésiastique, diverses dignités : mais aucun titre n'a un sens aussi profond et aussi sublime que celui de père, et aucun de ces honneurs ne le suivra dans l'éternité que sa paternité spirituelle. Le monde a obscurci le titre de père par la profusion de ses flatteries, et les prêtres ont consenti à leur déchéance en acceptant les hommages du monde. Avec le titre, s'est d'abord obscurci le sentiment des relations paternelles et filiales ; puis, il a été oublié, et enfin perdu. La conséquence a été

(1) I. *Cor.* IV. 15.

qu'on a vu diminuer la confiance et la charité entre le prêtre et les fidèles, et surgir à leur place la défiance et l'éloignement.

Les prêtres sont aussi juges des hommes. Chez les Juifs, il était interdit à tout homme qui n'était pas père de devenir juge ; car la justice doit être tempérée par la compassion. Mais au juge spirituel il faut plus que la compassion naturelle. Il a besoin de la charité de Dieu, de qui vient toute paternité au ciel et sur la terre. Un juge doit absolument être juste, et la justice comprend la miséricorde. S. Grégoire-le-Grand, dans l'explication qu'il nous donne de la hiérarchie céleste, dit que « les trônes » sont les justes, en qui Dieu habite et règne, comme sur le siège de sa souveraineté. Notre divin Maître disait : « Vous qui m'avez suivi, quand le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël (1). » Il s'adressait en ces termes aux Apôtres et aux Evêques qui tiennent leur place, et sont leurs successeurs comme juges spirituels du monde. Chaque Evêque, sur son trône, entouré de ses prêtres, liant ou déliant les âmes par le pouvoir des clefs, est un juge dont la décision peut prévenir la sentence du jugement dernier.

(1) S. Mat. xix. 28.

Enfin, les prêtres sont médecins. On apprenait aux prêtres de l'Ancienne Loi à discerner entre lèpre et lèpre: de même on enseigne aux prêtres de la Loi Nouvelle à distinguer entre péché et péché. Pour cette nouvelle charge deux choses surtout sont nécessaires: la science et la charité; la science de Dieu, la science des saints, la connaissance de soi-même; la charité qui, toute disposée à ne pas rompre le roseau brisé et à ne pas éteindre la mèche encore fumante, ne gardera cependant jamais le silence en face d'une maladie mortelle, ou d'un péché véniel qui peut devenir mortel, et d'une maladie qui peut donner la mort à une âme.

S. Paul pouvait donc bien demander: « Qui est capable d'un tel ministère? » Avoir des rapports si étroits avec le Verbe fait chair; avoir la responsabilité des âmes pour lesquelles il a versé son Sang Précieux; être chargé de leur salut au point que si nous sommes infidèles, leur sang sera réclamé de nos mains: tout cela exige incontestablement du prêtre une sainteté personnelle proportionnée au mandat de conduire les âmes du péché à la pénitence, et de la pénitence à la perfection. Comment les conduiront-ils dans cette voie ceux qui ne l'ont jamais suivie eux-mêmes? Quelques théologiens enseignent qu'un homme peut exercer la perfection — c'est-à-dire, sans être parfait lui-même apprendre aux autres à le devenir. Les imperfections même des parfaits sont

nombreuses : le meilleur des prêtres le sait mieux que personne. Néanmoins, conduire les autres à la perfection exige du prêtre qu'il soit dans l'état de perfection, ne serait-il qu'à l'entrée de cet état. Mais aucun prêtre ne peut se contenter d'un cœur si dépourvu de générosité. S. Paul n'était pas dans ces dispositions quand il disait : « Je ne crois pas avoir atteint le but ; mais, seulement, oubliant ce qui est derrière moi et m'avançant vers ce qui est devant, je marche sans cesse vers le terme, vers le prix de la vocation céleste de Dieu dans le Christ Jésus (1). »

(1) *Phil.* III. 13, 14.

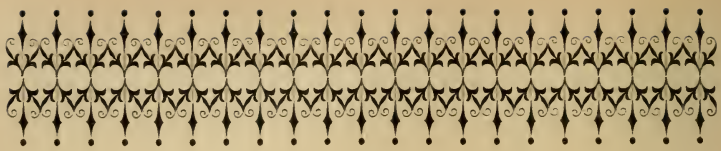

CHAPITRE III

Les trois relations du Sacerdoce

Le prêtre est assujetti à trois relations dont chacune exige de lui la perfection intérieure.

I. La première de ces relations l'unit au Grand-Prêtre dont il partage le Sacerdoce. C'est lui qui est la source de notre sainteté ; mais il est aussi la règle de nos devoirs. A ceux qui l'approchaient dans le Sacerdoce de l'Ancienne Loi, Dieu disait : « *Sancti*

estote quia ego sanctus sum (1). » La sainteté incréée de Dieu requiert la sainteté de tous ceux qui l'approchent. Du buisson ardent de l'Horeb Dieu ordonna à Moïse de quitter la chaussure de ses pieds ; car la terre sur laquelle il marchait était sainte (2). Un homme qui n'est pas saint, et qui recherche le sacerdoce, va à la mort éternelle ; car « qui peut habiter avec les feux éternels (3) ? » La sainteté, la pureté, la jalousie, la justice de Dieu, sont comme les flammes d'une fournaise, qui purifient de plus en plus ceux qui sont purs, mais qui consument ceux qui ne le sont pas. Car « *Dieu est un feu consumant* (4). » Il n'y a que ceux qui sont conformes au Grand-Prêtre, le Consommateur de leur salut, et qui désirent d'une ferme volonté être parfaits de corps, d'âme et d'esprit, qui peuvent se tenir en sa présence. Sa sainteté a sur eux une puissance d'assimilation qui perfectionne l'œuvre commencée au moment de son premier appel. Isaïe, quand il vit le Seigneur des armées dans sa gloire, n'avait conscience que de son impureté devant lui. Mais l'un des séraphins vola de l'autel et, avec un charbon ardent, lui toucha les lèvres, et son péché fut purifié (5). Les âmes pures se

(1) Levit. xi. 44, 46.
(2) Exod. iii. 5.
(3) Is. xxxiii. 14.
(4) Hebr. xii. 29.
(5) Is. vi. 6, 7.

purifient de plus en plus, à mesure qu'elles approchent davantage de Dieu. Nous ne dirons rien des accroissements de la sainteté dans l'âme de notre Mère Immaculée, pendant le cours de sa vie ici-bas, par suite de son union avec son divin Fils, soit avant, soit après son Ascension: elle fut honorée d'un privilège spécial en toutes choses, étant sans péché et d'une pureté supérieure à celle des séraphins. Mais nous pouvons méditer sur la sainteté de S. Jean et de S. Pierre, après leur vocation à la suite de notre divin Rédempteur. La conscience de son indignité arracha ce cri à S. Pierre: « Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur (1). » Le miracle des poissons lui dévoilait la puissance de Jésus; mais c'est sa sainteté qui lui inspirait la crainte d'être en sa présence. Les trois années que les Apôtres passèrent à la suite de Notre-Seigneur furent leur préparation au sacerdoce. Ils avaient de nombreuses imperfections : avec le temps, elles furent pour ainsi dire consumées par les ardeurs de la sainteté, en présence de leur Maître. Ils respiraient une atmosphère de pureté et de perfection. Cœurs lents à croire, tardifs à comprendre, irréfléchis dans leurs paroles, terrestres dans leurs pensées, cherchant les premières places, et se disputant pour savoir lequel d'entre eux serait le plus grand : malgré tout, la majesté du Seigneur les

(1) S. Luc. v. 8.

subjuguait, et son amour régnait sur eux. De jour en jour le vieil esprit mourait en eux, et l'esprit de Jésus-Christ s'y développait, jusqu'à ce qu'il les gouvernât complètement. L'œuvre de leur purification avançait constamment; car la Présence divine était le feu purificateur qui éprouvait les fils de Lévi, les rendait sans tache comme l'or et l'argent, afin qu'ils offrissent les sacrifices au Seigneur en toute justice (1). Mais l'un d'entre eux était un démon — non depuis son enfance, c'est probable, mais depuis le jour où son âme souillée entra en contact quotidien avec la divine pureté. Chaque jour il faisait des progrès, et peu à peu, insensiblement peut-être, dans l'iniquité, par suite de l'opposition de sa conscience avec la sainteté de Jésus. Judas fut ordonné en état de péché mortel et, après sa première Communion, Satan entra en lui. Pendant trois ans il avait respiré une atmosphère de sainteté sans en être sanctifié. Ce qui aurait dû être la cause de son salut devint une occasion de chute; et le principe de la vie du monde fut, par lui, changé en principe de mort.

L'union du prêtre avec son divin Maître est en tout, la présence sensible exceptée, la même que celle des Apôtres. Elle est personnelle, réelle et permanente. Nous avons un Maître dans le ciel (2). Notre fidélité

(1) Malach. III. 3
(2) Ephés. VI. 9.

envers lui repose sur le sentiment de notre conscience, et non sur la vue personnelle; comme, dans ce monde, nous faisons acte de soumission à un souverain que peut-être nous n'avons jamais vu. S. Pierre dit à ce propos : « Vous aimez Jésus-Christ quoique vous ne l'ayez pas vu, et vous croyez en lui sans le voir maintenant encore; mais en croyant vous tressaillerez d'une joie ineffable et glorieuse (1), » c'est-à-dire d'une joie telle qu'elle sera le gage et l'avant-goût du bonheur éternel. Ce n'est pas une simple imagination de notre part, au milieu de nos travaux, matin et soir, de croire que Notre-Seigneur est près de nous, dans la barque ou sur le rivage; ni de croire, quand nous sommes à l'hôpital ou dans la chaumière du pauvre, près du lit d'un mourant, à travers champs, au milieu de la foule dans la rue, ou sur les montagnes à la recherche de ses brebis égarées, ce n'est pas une simple imagination de croire qu'il est près de nous, à chacun de nos pas, et à tout instant. Ce n'est point une illusion de croire qu'il nous adresse encore les paroles qu'il prononça autrefois, et qu'il entend chacun des mots que nous disons, comme si nous les lui adressions à lui-même. Quand il était sur la terre et que ses disciples l'entouraient, ceux-ci n'avaient pas les yeux constamment fixés sur lui, et moins encore l'avaient-ils

(1) S. P. I. 8.

comme l'objet constant de leurs discours et de leurs pensées. Ils voyaient tout ce qui se passait autour d'eux, dans les rues, à travers la campagne ou sur la mer ; leur pensée s'arrêtait à une foule de choses diverses, vagabondait, pouvons-nous dire, et ils parlaient entre eux avec la liberté qui résulte d'une vie journalière en commun. Mais toujours ils avaient conscience que le Maître était au milieu d'eux, que non-seulement il entendait leurs conversations, mais devinait leurs pensées et y répondait avant qu'ils ne les eussent exprimées. Si nous exceptons la présence sensible, en quoi nos rapports avec lui diffèrent-ils des leurs? Nazareth et Bethléem, Jérusalem, Capharnaüm et Béthanie ne sont-ils pas aussi réels pour nous que si nous les avions vus ? Pour ceux qui ont la foi et la connaissance du Verbe de Dieu, toutes ces choses sont aussi réelles que le monde matériel qui les environne. Le sentiment de cette union est dans la vie du prêtre fidèle, un motif de vigilance et une école perpétuelle.

II. Le second rapport nous lie encore à notre divin Maître, mais dans des conditions spéciales. Jésus sera toujours présent au milieu de ses pasteurs jusqu'à la consommation des siècles ; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait réuni ses élus et parfait le nombre éternellement prévu des prédestinés, et qu'il ait mis un terme au temps de la grâce et de l'épreuve pour les hommes.

Comme Chef de l'Eglise, il est dans chaque membre vivant de son Corps mystique. Mais aussi, comme Chef de l'Eglise, il est dans la gloire du Père, et il ne quittera la droite du Père que le jour où il viendra de nouveau pour juger les vivants et les morts. Nos rapports avec lui dans le ciel sont néanmoins des rapports d'une divine et réelle dépendance. Mais cette union est commune à tous les fidèles. Le sacerdoce, comme nous l'avons vu, a un autre rapport avec lui dans la garde de sa Présence sacramentelle. *Mundamini qui fertis vasa Domini.* Si la pureté était exigée de ceux qui portaient les vases du Seigneur, quels ne sont pas les devoirs du prêtre qui porte le Seigneur lui-même? Un dépôt est une marque de confiance; tenir un dépôt de la part de Dieu, qui connaît notre cœur, est le gage d'une confiance toute spéciale; avoir le dépôt de la présence du Verbe Incarné, est la plus haute preuve de la confiance la plus absolue. Quelle vocation que d'être appelé à la prêtrise! Quelle intégrité, quelle sincérité du cœur elle exige! Quel bonheur pour nous, si nous pouvions penser que notre Maître a vu en nous ce qu'il découvrit dans Nathaniel — un cœur où il n'y a point de ruse! Quand il était sur la terre, il ne se confiait pas aux hommes, parce qu'il savait ce qu'il y avait dans les hommes (1). Est-il possible qu'il sût

(1) S. J. II. 24, 25.

ce qui était en nous quand il nous confia sa Présence sacramentelle ? Une marque de confiance, même pour les choses de la terre, gagnera complètement à son maître le cœur d'un serviteur. Quelle doit être la fidélité, la loyauté, la joie, le dévouement de notre cœur, quand il s'agit de la garde de sa Présence, de sa Personne, et de sa dignité devant les hommes ? Le Saint Sacrement consacre le tabernacle, l'autel, le sanctuaire, la maison du prêtre. Sur le mont Horeb, le buisson était en flammes ; aussi le prêtre, comme tout ce qui l'environne, est entouré des rayons et ressent l'influence du Saint Sacrement confié à sa charge. Comment peut-il perdre, même pour un instant, le sentiment de cette union ? Il peut n'y pas prêter constamment une attention actuelle. Même les disciples, quand ils cueillaient les épis de blé, ou admiraient les pierres du temple, ou s'étonnaient de voir le figuier desséché, avaient des pensées étrangères ; mais ils avaient encore conscience d'une pensée principale, dominante, qui gouvernait tout, et qui constamment leur rappelait la Présence du Maître. Ainsi peut-il en être — ainsi doit-il en être de nous. Un prêtre ne doit pas se trouver dans un endroit où son Maître ne voudrait pas aller, ni s'occuper d'une chose que son Maître ne voudrait pas faire. Le matin, le prêtre a prononcé des paroles de toute-puissance, et il est resté pendant quelque temps en contact avec le Verbe Incarné. La conscience

de cet honneur, — car il ne faut pas regarder cela comme le souvenir d'une chose qui est passée, mais bien comme le sentiment continu d'une chose qui ne peut pas passer — doit être chaque jour la règle de sa vie. La pensée que, le soir il reviendra, avant d'aller prendre son repos, en la Présence de son Maître pour lui rendre compte des heures et des actions de la journée, doit être une règle et un frein pour ses sens, pour son cœur et pour ses lèvres. L'amour d'un ami du monde, même pendant son absence, sera pour nous une loi et un guide ; à combien plus forte raison la Présence d'un Ami divin doit-elle inspirer et élever notre vie ! « O merveilleuse condescendance de la bonté divine ! dit S. Grégoire, nous ne sommes pas dignes d'être des serviteurs, et il nous donne le nom d'amis. Quelle dignité pour les hommes d'être les amis de Dieu (1) ! »

III. Il est un troisième rapport d'ordre divin, et qui, une fois constitué, subsistera jusque dans l'éternité : je veux dire le rapport entre le prêtre et les âmes confiées à ses soins. Cette relation peut s'établir de deux manières : par la nomination qui constitue un prêtre pasteur de tel troupeau, ou par le choix volontaire des âmes qui se soumettent elles-mêmes à la direction d'un confesseur. Dans les deux cas, naît instantanément une véritable relation d'une

(1) In. S. Joan. xv. 14, 15, tom. 1, p. 1445.

conséquence éternelle. Le second de ces rapports sera suffisamment compris dans ce que nous dirons du rapport pastoral, et il n'est pas nécessaire d'en parler plus longuement. Qu'un homme soit chargé du salut d'un autre, c'est un rapport d'un ordre divin. Par la loi de la nature, les pères ont une charge de ce genre à l'égard de leurs enfants, tant qu'ils sont en bas âge et incapables de se suffire à eux-mêmes. Après quelques années, l'autorité du père s'est suffisamment exercée et prend fin. Elle est aussi limitée en tout temps, car les parents n'ont aucune autorité sur la conscience des enfants. Mais dans l'ordre surnaturel, Dieu veut que la haine de Caïn pour son frère soit remplacée par l'amour fraternel des pasteurs. « Suis-je le gardien de mon frère (1) ? » C'est le cri du monde. « Je suis le bon Pasteur (2), » c'est la voix de notre Maître traçant une règle de vie à ses pasteurs. Sous l'Ancienne Loi, Dieu voulait qu'en temps de guerre, une sentinelle veillât sur le peuple. Si la sentinelle, voyant venir l'épée, donnait l'alarme au son de la trompette, et qu'un homme périt, faute d'avoir pris ses mesures, son sang retombait sur sa tête, et la sentinelle était libre. Mais si celle-ci voyait venir le glaive et ne donnait point l'alarme, alors la sentence divine était celle-ci :

(1) Genes. iv, 9.
(2) S. J. x. 14.

« Je réclamerai son sang des mains de la sentinelle (1). » Aucun homme ne saurait être rendu responsable de la vie d'un autre si ce n'est par le Maître et l'Auteur de la vie. Une mission est imposée à la sentinelle, et il y a nécessité pour elle de s'en acquitter, ou de répondre de ses négligences sur sa propre vie. Elle n'est pas responsable des résultats de ses avertissements ; elle ne l'est que de sa propre fidélité. Telle est aussi la charge du pasteur. Le Seigneur du troupeau l'a confié à ses soins ; il faut qu'il en réponde sur sa vie. S. Grégoire dit qu'un pasteur possède autant d'âmes qu'il a de brebis dans son troupeau. Qui pourrait lui imposer une telle charge, sinon Dieu qui, seul, a droit de dire : « Toutes les âmes sont à moi (2). » C'est donc là un rapport réciproque d'autorité et de soumission, et qui est d'institution divine. Quel homme a, d'après la loi de la nature, autorité sur son semblable, à moins que cette autorité ne lui ait été directement conférée par la loi surnaturelle de la grâce ? Où il n'y a pas d'autorité, il ne saurait y avoir pour personne devoir de se soumettre. « Chacun portera son fardeau (3) ; » mais le fardeau de plusieurs pèse, par ordre divin, sur le pasteur des âmes. Lui non plus n'est pas responsable des effets de sa solli-

(1) Ezéch. xxxiii. 2, 6.
(2) Ezéch. xviii. 4.
(3) Gal. vi. 5.

citude, mais seulement de la fidélité qu'il apportera à s'acquitter de son mandat. Quand il a donné son cœur et ses forces, son temps et sa vie, offert jusqu'à sa mort pour le service et le salut de son troupeau, il peut se reposer en toute espérance. Le sang de ceux qui périront ne lui sera pas réclamé. Mais quel zèle et quelle abnégation de soi-même, quelle générosité et quelle patience, quelle humilité et quelle charité sont nécessaires pour supporter la perversité des pécheurs et les inconstances des bons! Le pasteur doit en toutes choses marcher devant le troupeau, autrement ses brebis ne peuvent pas le suivre. Il lui faut d'abord acquérir ce qu'il doit leur enseigner, et il les instruira moins par ses paroles que par ses exemples. C'est la parole vivante qui convertit, qui soutient et sanctifie le cœur des hommes. *Summa dicere et ima facere* est se moquer de Dieu et des hommes. La parabole de la poutre et de la paille devrait être inscrite sur les murs de tous les séminaires et dans la conscience de tous les prêtres. Elles sont terribles les paroles de S. Paul contre celui qui est prêtre par l'ordination et qui ne l'est pas par la sainteté : « Tu te glorifies en Dieu, et tu connais la volonté de Dieu, et tu distingues ce qui est plus utile par ses fruits, au moyen de la loi; tu as la confiance d'être toi-même le guide des aveugles et la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des ignorants, le maître des

enfants, ayant dans la loi la règle de la science et de la vérité. Toi donc qui instruis, tu ne t'instruis pas toi-même, toi qui prêches qu'il ne faut pas voler, tu voles; toi qui dis qu'il ne faut pas commettre l'adultère, tu commets l'adultère (1). » Médecin, guéris-toi toi-même. Comment, selon l'expression de S. Grégoire, un prêtre peut-il guérir les autres, « s'il a un ulcère sur sa propre face (2)? » Un prêtre sera *aut forma gregis aut fabula:* où le modèle où la fable du troupeau. *Ira est non gratia cum quis ponitur supra ventum nullas habens radices in soliditate virtutum* (3). Quel degré de perfection spiritualle, quel degré de sainteté est suffisant pour de telles fonctions, pour une telle charge, pour une pareille responsabilité? C'est pourquoi la sainteté du prêtre ne doit pas être une sainteté commune, mais d'un degré tout particulier : une sainteté qui ne recherche que les choses du Christ; une sainteté qui a sa conversation dans le ciel; une sainteté qui s'offre à Dieu comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur; une sainteté qui fait du prêtre une source de lumière, de bénédictions, de mérites et de vie éternelle pour les âmes; une sainteté qui est pour les fidèles un exemple de paroles, de conversation, de charité, de foi et de chasteté (4). »

(1) Rom. II. 17, 22.
(2) Reg. Past. P. I. c. IX.
(3) Petri Bles. Canon episcopalis, App. p. 450, 2.
(4) Parvum speculum Sacerdotis, cap. VII. p. 250.

BASIL'S SEMINARY LIBRARY

Ces trois rapports du prêtre sont pour lui des motifs d'aspirer à la plus haute conformité avec notre divin Maître, et à l'union la plus étroite avec lui. Et ces motifs ne sont pas seulement suggérés par la générosité, la reconnaissance et l'amour — c'est-à-dire par la loi de liberté — mais ils contiennent en eux-mêmes, et ils imposent au prêtre des devoirs d'une rigoureuse obligation dont nous allons parler.

CHAPITRE IV

Obligation pour le Prêtre de tendre a la Sainteté

Nous avons jusqu'ici considéré le sacerdoce comme le plus grand pouvoir que Dieu ait jamais conféré aux hommes. Ce point de vue seul suffirait pour montrer que cette dignité exige du prêtre — non pas une consécration

proportionnée de toutes les puissances de son être, car c'est impossible — mais une oblation complète de lui-même. Il montre aussi que, avec le sacerdoce, est accordée au prêtre une grâce proportionnée, suffisante pour l'accomplissement de tous ses devoirs. Ce seul point de vue démontre que l'état du sacerdoce est le plus élevé par les pouvoirs, les obligations et la grâce qui l'accompagnent ; et que c'est l'état de perfection institué par notre divin Sauveur pour être la lumière du monde et le sel de la terre.

Nous avons vu aussi que le sacerdoce est un ; que chaque prêtre y a part, parce qu'il participe au sacerdoce du Fils Incarné ; qu'il est par là-même rendu conforme à son divin Maître, et que cette conformité ou ressemblance est imprimée dans son âme par un caractère indélébile.

Quels motifs plus rigoureux de tendre à la perfection que ceux qui découlent de ces divines participations ?

Nous avons vu de plus qu'un prêtre est lié par trois rapports, dont chacun exige la perfection de la pureté, de la charité et de l'humilité. De nombreux devoirs le mettent en relation, d'abord, avec son divin Maître ; secondement, avec sa Présence sacramentelle ; et enfin, avec les membres de son Corps mystique sur lesquels il exerce une juridiction de vie ou de mort.

Peut-on concevoir une sainteté proportionnée à des relations si intimes, si pleines de confiance et de responsabilité, entre le prêtre et son divin Maître ?

I. Théologiquement il est incontestable que la perfection intérieure est une condition nécessaire pour la réception des Ordres sacrés. S. Alphonse déclare que tel est le sentiment unanime de tous les Pères et de tous les Docteurs (1).

(1) Nous pouvons prendre comme exemple S. Grégoire de Nazianze. Il décrit dans les termes suivants la perfection spirituelle requise avant l'ordination au sacerdoce : « Pour moi, connaissant bien ces choses et sachant que nul n'est digne du grand Dieu, du sacrifice et du Grand-Prêtre, s'il ne s'est pas d'abord offert lui-même à Dieu comme une vivante et sainte victime, s'il n'a pas rendu à Dieu un service selon l'équité et la raison, s'il ne lui a pas offert le sacrifice de louanges, et un cœur contrit, le seul sacrifice exigé de nous par Celui de qui nous tenons toutes choses — comment oserais-je (sans aucun de ces titres) offrir au Seigneur ma personne qui est l'antithèse de ces grands mystères ? Ou comment accepter le nom et l'habit de prêtre avant que de saintes actions n'aient consacré mes mains, avant que mes yeux ne se soient accoutumés à contempler sans danger la créature et à ne servir que le Créateur ; avant que mes pieds n'aient pris le roc pour base inébranlable, avec la pureté parfaite du cerf, et que toutes mes voies n'aient été dirigées selon les vues de Dieu, sans jamais me permettre le moindre écart ni le moindre éloignement de lui ; avant que chacun de mes membres ne soit devenu une arme de justice, que toutes les œuvres de mort n'aient été rejetées, entièrement effacées de ma vie et n'aient fait place à l'Esprit-Saint ? » — Orat. II, c. XCV. tom. I. pp. 56, 57.

S. Grégoire exige donc du candidat au sacerdoce, et avant son ordination, l'oblation de lui-même, l'hommage de sa raison

Deux espèces d'hommes sont appelés par Notre-Seigneur à participer à son sacerdoce. Les premiers sont ceux qui ont conservé leur innocence et qui, comme S. Jean, S. Philippe et S. Charles, ont grandi, depuis l'âge de raison, dans la grâce sanctifiante et dans la perfection intérieure. Les seconds sont les pénitents, comme S. Paul, qui avait persécuté le nom de Jésus; S. Augustin, qui s'était écarté de bonne heure de la loi divine; S. Thomas de Cantorbéry, qui avait été plongé dans le monde sans s'éloigner entièrement de Dieu, mais y avait contracté de nombreuses imperfections. Les antécédents de ces deux sortes d'hommes appelés à la prêtrise sont loin d'être semblables; mais leur fin est unique et absolument la même. Ils arrivent à l'autel par des sentiers différents, mais ils s'y rencontrent dans un seul et même cœur, dans un seul et même esprit, tous conformes à la perfection du

et de sa volonté, l'esprit de prière et de pénitence, la sainteté de la vie, le renoncement aux créatures, l'adoration du Créateur, la stabilité dans la grâce, la sanctification de tous ses membres, la mortification de ses passions et le règne de l'Esprit-Saint dans son âme.

Il dit encore: « Je sais également que, sous la Loi, il était interdit au prêtre qui avait des souillures dans son corps, ou pendant qu'il était éloigné des sacrifices, d'offrir des oblations parfaites, mais que le pouvait faire seul le prêtre parfait τελείος — marque évidente, à mon avis, de la perfection de l'âme requise des prêtres de Jésus-Christ. — Orat. II. c. XCIV. t. I. p. 56.

Grand-Prêtre. Cette perfection spirituelle ne consiste pas dans l'absence de toute faute — car qui est sans péché? — mais d'abord, dans un tel affranchissement de la tyrannie du péché que le prêtre serait prêt à mourir plutôt que de commettre un seul péché mortel. Elle consiste, en second lieu, dans une crainte et une aversion de tout péché telles que le prêtre subirait volontiers quelle épreuve ou quel malheur que ce soit, plutôt que d'offenser Dieu volontairement par un seul péché véniel. Une troisième qualité de cette perfection est d'embrasser, en esprit, avec joie et avec résolution, une vie de pauvreté, d'humilité, de travail ; puis, la Croix — c'est-à-dire le genre de vie du divin Maître. Et cela, à ce point que si le prêtre pouvait se livrer aux jouissances du monde et néamoins faire son salut, il préfèrerait se conformer aux douleurs de l'âme de son Sauveur, et s'attacher à lui en suivant les détours du chemin de sa Croix. Ces dispositions, jointes au règne de l'amour de Dieu et des âmes, lors même que le cœur resterait encore sujet aux attaques violentes de la faiblesse humaine, aux mouvements soudains et aux fautes involontaires de la nature, constituent la perfection spirituelle que les Pères et les Docteurs requièrent de ceux qui se présentent à l'ordination de la prêtrise.

S. Alphonse dit que tous les auteurs enseignent que la grâce sanctifiante ne suffit pas pour l'ordination. Cependant tous ceux qui sont en état de grâce sont

unis avec Dieu. L'union avec Dieu — je veux dire l'exemption de tout péché mortel — est suffisante il est vrai, pour être admis à la Communion. Une Communion faite dans cet état n'est pas mauvaise; mais il ne s'en suit pas qu'une telle Communion soit pieuse : il se peut bien qu'elle ne soit pas loin d'être dangereuse. Si telles peuvent être, sans qu'il y ait péché pour eux, les dispositions des fidèles, elles ne sauraient suffire pour le prêtre qui consacre et consomme le Corps et le Sang de Jésus-Christ, et qui distribue le Pain de vie aux autres. Les personnes du monde sont tombées si bas que, selon l'avis d'un certain nombre, une justice un peu au-dessus de l'ordinaire est suffisante au prêtre : on prétend que celui qui est revêtu du sacerdoce et du caractère du Fils de Dieu, qui est enchaîné par tous ces rapports surnaturels dont nous avons parlé, doit, il est vrai, avoir une justice plus que vulgaire; mais peut bien aussi n'être pas au-dessus des autres hommes auxquels n'incombe aucun de ces divins et sublimes devoirs. Cette justice professionnelle et purement extérieure est à peine la marque d'un disciple du Maître qui a été crucifié.

L'Episcopat se définit : « l'ordre qui a le pouvoir spirituel de gouverner et de propager l'Eglise de Dieu par la perpétuité de l'ordination sainte (1). » Le

(1) Ferrante. Elementa Juris Can. p. 39.

devoir le plus important de l'Evêque est donc de choisir, d'éprouver, de former, et par là-même de rendre parfaits les jeunes gens qui doivent être admis au sacerdoce. Dès l'âge de douze ans, selon les prescriptions du Concile de Trente, ils devraient être élevés dans le séminaire, et déjà désignés par la tonsure pour l'état sacerdotal. De douze à vingt quatre ans, ils sont sous le regard et sous la main de l'Evêque ; car, bien que d'autres travaillent en son nom, il est tellement le chef et la source de leur éducation qu'un Concile de Tolède appelle le séminaire *Episcopalis præsentia*. Autant que la faiblesse humaine en est capable, ces jeunes gens croissent en grâce et travaillent à leur perfection spirituelle. Les autres, qui ne viennent qu'à la neuvième ou à la onzième heure, doivent aussi gravir les sept degrés qui conduisent à l'autel. Si le temps de leur formation n'est pas si long, on ne leur demande pas moins qu'aux premiers — on leur demande même davantage. Et jusqu'à ce qu'ils aient atteint la même perfection spirituelle, ils ne s'avancent que lentement vers le Saint Sacrifice. La sincérité de leur conversion et les réparations de leur pénitence les font arriver plus vite au point qu'atteignent plus lentement peut-être ceux qui n'ont pas eu à pleurer sur leurs péchés. La ferveur de S. Paul et de S. Augustin venait de leur *sævitia in seipsum* – de cette lutte acharnée contre eux-mêmes

qui est la perfection de la pénitence; S. Grégoire dit qu'un soldat qui a lâché pied au commencement de la bataille, reviendra souvent sur ses pas et combattra plus héroïquement que ceux qui n'ont jamais hésité. Mais les innocents et les pénitents doivent arriver à la perfection intérieure avant de s'agenouiller pour l'imposition des mains qui leur imprime le caractère du Sacerdoce Eternel.

De plus, il faut constamment avoir présente à l'esprit cette pensée, qu'un prêtre est ordonné *ad exercendam perfectionem;* c'est-à-dire que non seulement il doit être parfait lui-même ; mais, par sa propre vie, par les actes et l'influence de sa vie, dans ses paroles et dans ses actions à l'égard des autres, il doit leur montrer et leur inspirer la perfection de notre divin Sauveur. Le sacerdoce a été institué pour perpétuer trois choses : le témoignage des vérités de la foi, l'administration des sacrements de la grâce, et l'esprit de Jésus-Christ. Ce n'est pas en paroles seulement qu'il faut manifester l'esprit de Jésus-Christ mais par les puissances vivantes d'une âme conforme à la sienne. « Vous êtes la lumière du monde, » veut dire que, comme la lumière se manifeste par son propre rayonnement, ainsi le prêtre doit briller par la lumière d'une sainte vie révélant une âme sainte. « Vous êtes le sel de la terre, » signifie la possession personnelle de la sainteté qui résiste à la corruption, et la communication aux autres de ce même pouvoir

de résistance par le contact et l'influence. Exercer la perfection, c'est donc agir selon la loi et l'esprit de perfection : agir, parler, juger, penser comme ferait un homme parfait. Exercer la perfection, c'est être et faire tout ce que conseillent de parfait, dans une vie personnelle et sacerdotale, la piété, l'humilité, la charité, l'abnégation de soi-même. Exercer veut dire recherche, effort, accomplissement. C'est un mot qui comprend puissance et énergie, empire sur soi-même et force intérieure se produisant au dehors par des résultats évidents.

Des savants se sont demandé si un prêtre, sans être parfait lui-même, pouvait exercer la perfection. Il y a, en effet, un axiôme : *Extra statum perfectionis perfecti multi, intra statum perfectionis multi imperfecti.* Mais S. Augustin dit : *Nemo potest dare quod non habet.*

On dit que Judas prêcha le royaume de Dieu ; que la vérité a une puissance vitale qui lui est propre ; que même le péché mortel dans le prêtre n'empêche pas l'*opus operatum,* — c'est-à-dire la grâce des sacrements ; que tout prêtre peut enseigner aux autres à être humbles, charitables, purs et pieux ; que si la terre est bonne et la semence de bonne qualité, peu importe la main qui la confie au sol — tout cela peut être vrai. — L'amour et la miséricorde de Notre-Seigneur pour les âmes ne permettront pas que des torts soient causés aux fidèles par les mauvais

prêtres, ou même par les prêtres imparfaits qui ont reçu le sacerdoce sans la perfection intérieure requise pour l'ordination, ou qui, l'ayant reçue dans de bonnes dispositions, l'ont perdue dans la suite. Tout cela encore peut-être vrai. Mais ce n'est pas là *exercere perfectionem*. Un prêtre, dans cet état, n'exerce pas ou ne manifeste pas au dehors ce qu'il ne possède point : la grâce et la vérité, qui viennent de Jésus-Christ, opèrent leurs propres effets par son intermédiaire, mais pour sa condamnation. Elles opèrent comme les grâces *gratis datæ,* qui sont données pour la sanctification des autres, mais qui ne sanctifient point ceux qui les dispensent. Telle n'est point la doctrine de l'Eglise ; et le sacerdoce de notre divin Maître n'est pas une grâce *gratis data.* C'est un sacrement qui sanctifie ceux qui le reçoivent, et leur confère une grâce sacramentelle , permanente et inépuisable pour qu'ils en remplissent les devoirs avec fidélité et avec fruit.

Cette doctrine est clairement exprimée dans le Pontifical. Dans la première préface, pour l'ordination des prêtres, l'Evêque avertit les candidats qu'ils ne doivent s'élever qu'avec une grande crainte à une dignité aussi sublime que le sacerdoce; et qu'ils doivent apporter tous leur soins à posséder « une sagesse céleste, l'intégrité morale et une mûre observance de la justice. » Plus loin, nous lisons que Notre-Seigneur, quand il choisit les soixante-douze

disciples et les envoie prêcher devant lui, nous enseigne et par ses paroles et par ses actions, que les ministres de son Eglise doivent être parfaits dans le double amour de Dieu et des hommes, et qu'ils doivent être *fondés en vertu*. L'Evêque leur rappelle l'obligation de conserver dans leurs mœurs l'intégrité d'une vie chaste et sainte. Puis enfin, il termine par ces recommandations : « Réalisez ce que vous faites en cet instant ; imitez la sainteté qui vous est imposée, afin qu'en célébrant le mystère de la mort du Sauveur, vous puissiez mortifier tous les vices et toutes les convoitises de vos membres. Que votre doctrine soit la médecine spirituelle du peuple de Dieu. Soyez, par la bonne odeur de votre vie, les délices de l'Eglise du Christ, afin que, par vos prédications et vos exemples, vous puissiez édifier la maison qui est la famille de Dieu. »

Dans la seconde préface l'Evêque prie encore : « Renouvelez en eux l'esprit de sainteté, afin qu'ils puissent recevoir de vous la charge de la seconde dignité, et qu'ils puissent, par l'exemple de leur conversation, imposer une règle de vie morale. Qu'ils soient avec nous de prudents collaborateurs ; qu'en eux brille éclatant le modèle de toute justice (1). »

De même le Concile de Trente ordonne que tous les clercs manifestent dans leur vie, par

(1) Pontif. Rom. in Ordinatione Presbyteri.

leur costume, leur maintien, leur tenue, leurs paroles, et en toutes choses, la gravité, la modestie et la piété, et qu'ils évitent même les moindres fautes qui, en eux, seraient grandes ; de telle sorte que « leurs actions inspirent à tous le respect (1). » Ces paroles expriment l'exercice de la perfection dans son sens le plus complet, sens qui signifie : — d'abord que le prêtre doit montrer dans sa propre vie la pratique d'une parfaite charité ; puis, qu'il doit répandre cette pratique en inspirant aux autres cette même loi de charité.

Enfin, sans nous étendre plus longuement, il est d'une évidence manifeste que la perfection intérieure requise pour l'ordination, est aussi requise, comme une condition essentielle, pour exercer la perfection à l'égard des autres. Elle impose au prêtre, après son ordination, l'obligation la plus rigoureuse de persévérer par tous les moyens nécessaires, dans cette vie parfaite.

Heureux le prêtre qui persévère dans cette oblation de lui-même qu'il fit au jour de son ordination ! Malheureux entre tous les hommes le prêtre qui s'en écarte ! A celui-ci peuvent s'appliquer ces divines et terribles paroles : « J'ai contre toi, que tu as délaissé, ta charité première (2) ; » ou celles-ci : « Plût à Dieu que tu fusses

(1) Sess. XXII. De Ref. cap. I.
(2) APOC. II, 4.

froid ou chaud. Mais parce que tu es tiède et ni froid ni chaud, je commencerai à te vomir de ma bouche (1) ;» ou bien encore: « Tu as le renom d'être vivant et tu es mort (2). » Si le sacerdoce était l'état *perfectionis acquirandæ*, un tel prêtre pourrait facilement recouvrer sa ferveur. Mais il est l'état *perfectionis exercendæ, conservandæ, et amplius augmentandæ*. Le prêtre a déjà reçu la plus sublime vocation dont l'homme ait été l'objet, après la maternité divine de Marie et la paternité adoptive de Joseph : en même temps il a reçu la plus grande des grâces, puisqu'elle était proportionnée à cette vocation. C'est à chacun de nous que S. Paul dit : « Sois l'exemple des fidèles dans les discours, dans la manière d'agir, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté. Ne néglige pas la grâce qui est en toi, qui t'a été donnée en vertu d'une prophétie, avec l'imposition des mains des prêtres. Médite ces choses, sois-y tout entier — *hæc meditare, in his esto:* afin que ton progrès (c'est-à-dire, ton avancement dans la sainteté), soit connu de tous. Veille sur toi-même et sur la doctrine, avec une constante application. Car, en agissant ainsi, tu sauveras et toi-même et ceux qui t'écoutent (3). »Dans ces paroles, nous voyons l'*exercitium perfectionis*

(1) Id. III, 15, 16.
(2) Ibid. III, 1.
(3) I Tim. IV, 12-16.

in se, et in alios, l'exercice de la perfection personnelle et pastorale, dans la propre vie du prêtre d'abord, puis dans son action sur son troupeau. *Ut perfectus sit homo Dei* (1).

Les trois chapitres précédents et celui-ci n'ont eu qu'un seul but, à savoir : montrer combien nombreuses et combien strictes sont les obligations qui imposent au prêtre une vie de perfection. La notion d'obligation s'est tellement identifiée avec les lois, les canons, les vœux et les contrats que, si l'on n'en pouvait pas démontrer l'existence, cette obligation n'existerait pas non plus. Il est vrai que lois, canons, vœux et contrats imposent des obligations à ceux qui y sont soumis. Mais tous les devoirs ne naissent pas de lois, canons, vœux ou contrats. Il en est qui sont distincts de ces liens et qui leur sont antérieurs. La foi, l'espérance, la charité, la contrition, la piété enchaînent l'âme par les devoirs les plus certains et les plus rigoureux. La loi de liberté nous enchaîne par les liens de l'amour, de la reconnaissance et de la générosité. Comparés à ceux-ci, tous les autres liens sont ce que la lettre qui tue est à l'esprit qui vivifie. Ces liens de Jésus-Christ obligent tous ses disciples, et à bien plus forte raison ses prêtres. Sur eux pèsent tous les devoirs qui naissent de leur participation à sa charge éternelle, de leur caractère sacerdotal, de

(1) II Tim. III, 17.

leur ressemblance toute spéciale avec leur divin Maître, de leurs pouvoirs divins de consacrer et d'absoudre, devoirs imposés encore par leurs relations personnelles avec Jésus, avec sa Présence sacramentelle et avec son Corps mystique. Si tout cela n'exige pas la perfection intérieure des hommes qui aspirent au sacerdoce, avant que leurs mains aient été sacrées pour le saint sacrifice et que le joug du Seigneur ait été placé sur leurs épaules, qu'est-ce que Dieu a jamais ordonné, ou qu'est-ce que le cœur humain a jamais pu concevoir, pour astreindre les hommes à la perfection ?

CHAPITRE V

Vrais moyens de Perfection

Saint Paul dit : « Nous savons que tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui, selon son décret, sont appelés à être saints : car ceux qu'il a connus par sa prescience, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût lui-même l'aîné de beaucoup de frères ; et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glori-

fiés (1) : » c'est-à-dire qu'il les a comblés de gloire en les adoptant comme fils de Dieu. Tel est le but de notre prédestination en tant que chrétiens ; et les moyens qui nous conduiront à ce but sont la vocation, la justification et l'adoption. Ces moyens, avec les grâces du S. Esprit qui y sont attachées, ont tout ce qu'il faut pour nous faire réaliser en nous la conformité avec le Fils de Dieu, et en cette vie et dans l'éternité. Ce n'est jamais la faute de Dieu, quand ses œuvres n'arrivent pas à leur fin : si elles la manquent, c'est que nous leur empêchons de l'atteindre. Toute âme régénérée reçoit une grâce suffisante pour parvenir à la sainteté. Nous sommes tous appelés à être des saints : non pas, sans doute, dans la même mesure ou au même degré, car « une étoile diffère d'une étoile en éclat. » Les voies et les vocations des hommes sont nombreuses au-delà de toute expression par leur étendue et leur variété ; mais tout homme reçoit une grâce suffisante pour atteindre la fin à laquelle il est appelé, une grâce proportionnée aux difficultés du chemin qui doit le conduire à cette fin.

S. Bernardin de Sienne exprime en terme bien connus cette loi souveraine de l'Esprit Saint (2).

(1) Rom. viii, 28-30.

(2) « Omnium singularium gratiarum alicui rationabili creaturæ communicatarum generalis regula est quod quandocumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donet, quæ illi personæ sic electæ et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant. » — Serm. de S. Joseph. tom. iv, p. 231.

De tous ceux qui sont prédestinés à être conformes à l'image de Jésus-Christ, les tout premiers sont ceux qui participent à son sacerdoce et à son caractère. Ils sont appelés à lui ressembler, afin qu'ils puissent être les représentants de sa personne, et des reproductions de son esprit. Ils reçoivent donc tous les moyens proportionnés et suffisants pour réaliser en eux la plus étroite conformité avec leur divin Maître.

Deux sortes de moyens sont accordés aux prêtres pour une telle fin : les uns sont d'une nature générale, et les autres d'une nature particulière. Nous nous en tiendrons, pour le moment, aux moyens généraux, renvoyant les autres à un chapitre postérieur.

Il y a trois moyens généraux : le premier est la grâce sacramentelle du sacerdoce ; le second, l'exercice du sacerdoce, et le troisième, l'exercice de la charge pastorale.

I. Le premier moyen conduisant à la perfection sacerdotale, est la grâce sacramentelle de la prêtrise. Selon les uns, elle est inhérente au caractère ; selon d'autres, elle en découle. Tous les sacrements confèrent la grâce sanctifiante ; mais comme chacun d'eux est institué pour une fin distincte, chacun d'eux aussi communique une grâce spéciale et propre à cette fin. C'est ce que S. Thomas nous représente en ces termes : « Comme les vertus et les dons produisent, en outre de la grâce ordinaire, une

certaine perfection déterminée et particulière aux actes propres des puissances de l'âme; ainsi la grâce sacramentelle produit, en outre de la grâce ordinaire, des vertus et des dons, un secours divin, *auxilium divinum*, pour atteindre la réalisation de la fin propre au sacrement (1). » Mais ce secours divin n'est pas donné une fois pour toutes; c'est un secours premier et initial, semblable à une source qui forme un torrent et dont s'échappent de nombreux *auxilia* ou secours pour le moment du besoin, de l'épreuve, du danger ou de la tentation.

Il est de foi que non seulement l'ordination confère, — à moins que l'indignité du candidat n'y mette obstacle, — une grâce sanctifiante proportionnée à l'état sacerdotal; mais encore qu'elle confère un secours divin, spécial, distinct, adéquat, permanent et multiple, rendant le prêtre capable d'accomplir tous les devoirs de son sacerdoce. Un prêtre reçoit trois caractères, et par conséquent une triple grâce sacramentelle, comme fils, comme soldat et comme prêtre. Ces secours divins ne manquent jamais de la part de Dieu. S'ils manquent, c'est le prêtre qui a failli. La faute en est à son péché, à sa nonchalance, à sa paresse, à son insensibilité pour ces secours divins qui le pressent et lui donnent la force de remplir le devoir ou de répondre aux inspirations

(1) Summa Theol. P. III. q. LXII. a 2.

devant lesquelles il recule. A sa question : « Qui est capable d'un tel ministère ? » S. Paul répond : « Je puis tout en celui qui me fortifie. »

Il est de foi divine que Dieu ne commande rien d'impossible. De foi aussi, que celui qui correspond à une première grâce en reçoit une nouvelle. Le sacerdoce est vraiment un état élevé et une rude tâche. On ne peut que louer ceux qui reculent devant cette tâche par humilité, par défiance d'eux-mêmes et par une sainte frayeur. Mais, quand une fois on a reçu l'empreinte du caractère indélébile, reculer et hésiter, c'est ressembler à Pierre au milieu de la tourmente des vents et des flots. Notre-Seigneur lui reproche sa lâcheté : « Homme de peu de foi, pourquoi crains-tu ? » Ces paroles doivent constamment retentir à nos oreilles. Si nous avons commencé à déchoir, c'est que nous avons commencé à craindre. Et alors nous commençons à regarder à droite et à gauche, en avant et en arrière ; à penser que le salut, le repos et la sainteté peuvent se rencontrer dans telle ou telle position, partout, excepté dans la nôtre. C'est un manque d'humilité et de foi. Si nous voulions seulement correspondre à la grâce que nous avons reçue, nous n'aurions jamais de défaillance : à mesure que nous répondrions à cette grâce, elle serait augmentée, doublée, multipliée à l'infini en récompense de notre humilité, de notre fidélité et de notre simple confiance en notre divin Maître. Aucun

homme n'a autant de talents que le prêtre à faire valoir en attendant le retour de son Maître. Et aucun homme dès lors ne peut se préparer une aussi riche récompense. De notre bienheureuse Mère seule on peut dire qu'elle a correspondu à toutes les lumières, à toutes les inspirations, et à toutes les grâces de l'Esprit Saint ; et qu'elle y a correspondu promptement, pleinement, de telle sorte que l'augmentation de la grâce en elle ne saurait être appréciée et que nous l'appelons une immensité de grâces. Mais tout prêtre, — quelle que soit la distance qui le sépare d'elle par suite du péché originel, de ses défauts, de ses chutes, de sa correspondance tardive et insuffisante aux grâces précieuses et innombrables qu'il a reçues ; — tout prêtre peut se mériter et s'entasser un immense trésor de sanctification, qui s'augmentera pendant toute sa vie et se multipliera à tous les instants de plus en plus jusqu'à sa mort.

S'il arrivait qu'un prêtre, au début de sa carrière, ait mis par son péché ou par son indolence, obstacle à la grâce de son ordination, il peut, en revenant sincèrement à Dieu, faire revivre en lui cette grâce que le péché avait enchaînée. Si, dans le cours de sa vie, il perd sa ferveur ou même la vie spirituelle, le sacrement de pénitence la lui rendra, et la contrition peut encore faire revivre en lui la grâce sacramentelle. Qui donc pourrait désespérer ? L'espérance honore notre divin Maître. Que notre espérance soit donc intime et forte, qu'elle persévère jusqu'à la fin !

II. Nous avons dit, en second lieu, que le sacerdoce lui-même est une source de sanctification pour le prêtre. Il est un frein, un préservatif et un abri contre le monde, il est un levier qui nous pousse constamment à un plus haut degré d'union avec Dieu. Un prêtre est séparé du monde pour la plus grande gloire de Dieu. Sur tous les actes de sa vie sacerdotale comme sur les vases du Temple, sont écrits ces mots : *Sanctificatus Domino* (1). Au sens de ces mots doivent aussi correspondre ses actions personnelles. Les paroles du Psalmiste doivent être d'une vérité absolue dans la bouche d'un prêtre : « Je n'ai demandé qu'une seule chose au Seigneur, et je la rechercherai : c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, afin que je contemple les délices du Seigneur, et que je considère (la beauté) de son temple ; car il m'a caché dans son tabernacle (2). » La « seule chose » de la vie d'un prêtre est d'habiter près de Notre-Seigneur sur l'autel, de porter la clef du tabernacle, et d'être comme un disciple *ad latus Domini*, — à côté de son Seigneur. Le titre : « *Alter Christus* » est à la fois une joie et un reproche. Si nous sommes identifiés avec Notre-Seigneur, il habitera en nous et règnera en nous. « La charité du Christ nous presse ; » — c'est-à-dire, son amour pour

(1) Zach. xiv, 21.
(2) Ps. xxvi, 4-6.

nous nous presse de l'aimer, de le servir par toutes les puissances de notre être ; car il est mort pour nous afin « que nous ne vivions plus pour nous-mêmes. » « J'ai été attaché à la croix avec le Christ ; or je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi (1). »

Si la présence de Jésus remplit notre âme ; si elle s'empare de notre intelligence, de notre volonté, de nos affections ; il vit en nous et, par lui, nous vivons d'une vie surnaturelle. Notre liberté nous reste cependant tout entière ; mais son esprit et ses inspirations règnent sur nous. Nos pensées sont ses pensées ; nos paroles, ses paroles ; nos actions, ses actions. Quel océan de suavité inonderait notre vie tout entière, si, comme prêtres, nous pouvions dire : « Je vis, non pas moi ; mais le Christ vit en moi ! » Le monde n'aurait plus rien en nous : nous ne le chercherions et ne le craindrions pas. Le sentiment de notre prédestination et de notre vocation, de notre justification et de notre adoption ; la conscience de notre seconde et plus haute vocation, qui est de reproduire en nous, par une conformité d'un genre et d'un degré tout particuliers, l'image du Fils de Dieu, en participant à son sacerdoce, serait un mobile qui nous pousserait à tendre constamment à la plus sublime perfection.

(1) Gal. II. 19, 20.

III. Enfin, l'office pastoral est aussi en lui-même une école de perfection. Avant tout, en effet, c'est une vie d'abnégation de soi-même. Un pasteur a autant d'actes d'obéissance à faire qu'il a d'âmes à servir. Les bons et les méchants, les malades et les bien portants, les jeunes et les vieux, les sages et les insensés, les partisans du monde et ceux qui le fuient, — mais qui pour cela n'en sont pas plus sages, — les pénitents et les impénitents, les convertis et les non convertis, les lapses et les relapses, les endurcis et les révoltés: il doit veiller sur tous. Il ne lui est permis d'en négliger aucun, — encore moins d'en rejeter un seul, — jamais, à aucun instant, et en aucune circonstance possible. S. Philippe avait coutume de dire qu'un prêtre ne doit pas avoir une minute à lui, et que beaucoup de ses conversions les plus consolantes se présentaient à des heures ou à des moments inattendus et inopportuns. S'il les renvoyait parce qu'elles viennent à des heures indues, à l'heure du souper ou autre semblable, elles pourraient être perdues. Puis il y a les épreuves du caractère, de la patience, de la possession de soi-même quand il faut supporter les esprits étranges et indiscrets qui viennent à lui; les épreuves de ses forces et de son courage provenant des appels du jour et de la nuit auprès des malades et des mourants, appels qui arrivent ordinairement l'un après l'autre et juste quand il est allé prendre un moment de repos; les

importunités fatigantes et continuelles des personnes et des lettres, au point que le bruit de la cloche ou du marteau à sa porte est un avertissement auquel il faut répondre constamment et sans hésitation : toutes ces choses font de la vie d'un pasteur une vie aussi pénible et, chose étrange à dire, aussi isolée que s'il était dans le désert. Il n'est pas de cilice qui mortifie le corps comme cette vie de constante abnégation de soi-même mortifie la volonté. Or, quand la volonté est mortifiée, le serviteur est conforme à son Maître, et son Maître est le type de toute perfection : « *Si ergo dilectionis est testimonium cura pastionis, quisquis virtutibus pollens gregem Dei renuit pascere, pastorem summum convincitur non amare* (1). »

Il faut ajouter que la charge pastorale est la plus excellente école de charité, et la charité est la perfection de Dieu et de l'homme. C'est la charité qui l'a poussé à devenir pasteur, et c'est la charité qui lui fait un devoir de donner sa vie pour son troupeau. Du commencement à la fin de sa vie, la charité est le mobile urgent qui détermine, soutient et dirige l'emploi de toutes ses forces vitales. Il n'ignore pas qu'il est *vicarius charitatis Christi*. C'est la charité qui, habituellement, virtuellement, ou actuellement,

(1) S Grég. in Reg. Past. p. 1. c. v.

inspire toutes les actions d'un prêtre fidèle. Et dans chaque action, comme la charité se traduit en acte, elle reçoit un accroissement dans le cœur par l'effusion de l'Esprit Saint, qui est la charité de Dieu. « Dieu est charité ; et quiconque demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui (1). » Or, où Dieu réside, là est la sainteté ; car, bien que la charité et la sainteté soient distinctes, elles sont inséparables ; elles naissent et disparaissent, grandissent ou s'affaiblissent simultanément, comme la lumière et la chaleur qui ne vont pas l'une sans l'autre.

Nous pourrions entrer dans de plus longs détails en parlant de l'humilité, de la pureté, de la piété, de la générosité et des autres vertus, qui sont en constant exercice et en accroissement permanent dans la vie des prêtres et des pasteurs. La mortification et la charité sont les deux conditions de la perfection ; et il est inutile de s'étendre plus longuement pour montrer que tout, dans la vie sacerdotale et pastorale, demande la pratique la plus complète de ces vertus.

Quant aux autres moyens de perfection, qu'il nous suffise pour le moment de les énumérer : ils fixeront plus tard notre attention.

En premier lieu, il y a la loi et le devoir de la

(1) I. S. J. IV, 16.

chasteté avec toutes ses sauvegardes et ses saintes perfections.

Secondement, la vie et l'esprit de pauvreté qui limite un prêtre dans ses revenus ecclésiastiques, et donne à un pasteur des conseils péremptoires sur l'administration de tout patrimoine qu'il pourrait posséder.

Troisièmement, l'obéissance à l'Eglise, à l'évêque, à la loi, à la discipline, à la voix vivante de l'autorité, et qui peut être aussi minutieuse et aussi importante que peut le désirer quiconque a la ferme volonté d'obéir.

Ces trois obligations sont les vrais moyens de perfection. Il faut y ajouter :

Quatrièmement, l'habitude de la prière et de la méditation, qui est l'habitude de la contemplation.

Cinquièmement, la Messe quotidienne, avec sa préparation et son action de grâces, les nombreuses relations du prêtre avec le Saint Sacrement quand il distribue le Pain de vie à son troupeau, dans les bénédictions, dans les processions, dans les expositions et dans ses visites personnelles à notre divin Maître.

Sixièmement, le confessionnal : Le prêtre qui a la fidélité et la patience d'un père, d'un médecin, et d'un juge des âmes fait, au confessionnal, plus de progrès dans l'histoire vivante du péché et de la douleur, du repentir et de la conversion, de la sainteté

et de la perfection, qu'il n'en pourrait faire avec tous les livres qu'il a dans sa bibliothèque.

Septièmement, la prédication de la parole de Dieu pour laquelle la méditation de chaque jour et l'étude de la sainte Ecriture sont d'une nécessité capitale. S. Augustin dit « que la prédication d'un homme sera plus ou moins sage, selon son plus ou moins de progrès dans la sainte Ecriture (1). »

Huitièmement, les sept visites que le prêtre rend à la cour céleste par l'office divin de chaque jour.

Neuvièmement, la règle de vie qui lui a été donnée et qui a été gravée en lui pendant son séminaire, règle qui, au moins dans ses grands traits, est devenue pour lui une seconde nature, et qui est tout à la fois le règlement, le frein, le conseiller et l'ordonnance de sa vie dans son union avec Dieu.

Enfin, la loi de liberté, la plus sublime et la plus impérieuse de toutes les obligations et à laquelle nous reviendrons plus tard.

Avec de tels et de si nombreux moyens de s'affermir dans la perfection intérieure de son ordination, et de se rendre constamment de plus en plus conforme à l'esprit et à la vie de son Maître, nul prêtre ne peut, si ce n'est par sa propre faute, rester inférieur à un degré quelconque d'humilité, de charité et de sainteté. Dieu a fait pour nous plus que nous ne pouvions

(1) De Doct. Christ. lib. iv, 5.

demander ou imaginer. Et « les dons et la vocation de Dieu sont sans repentir (1). » C'est-à-dire qu'il ne change ni d'esprit ni d'intentions à l'égard de ses prêtres, qu'il a choisis pour être ses représentants, et pour être, comme lui, « la lumière du monde » et « le sel de la terre. »

(1) Rom. xi, 29.

CHAPITRE VI

Fin du Prêtre

La fin de l'homme est la gloire de Dieu. La fin du chrétien est une plus grande gloire de Dieu. La fin du prêtre est la plus grande gloire de Dieu.

I. L'homme est l'œuvre la plus parfaite de Dieu pendant les six jours de la création. S. Paul dit que « la femme est la gloire de l'homme ; » mais que

« l'homme est l'image et la gloire de Dieu (1). » Les œuvres de Dieu ont suivi une progression ascendante de la création de la lumière à celle des créatures inorganiques et inanimées ; de celles-ci à celle des créatures organiques et animées ; puis, de celles-ci à la créature raisonnable. Aux yeux de Dieu, il n'y avait pas de créature supérieure à l'homme, si ce n'est les saints Anges, intelligences pures et spirituelles, simples et immortelles, immaculées et glorieuses, sanctifiées et illuminées par l'Esprit-Saint. L'homme avait été créé un degré au-dessous des Anges, parce que sa nature spirituelle était revêtue d'un corps pris du limon et de la poussière de la terre, et sujette par là même, non au péché, mais aux imperfections d'une nature terrestre. Il était néanmoins l'image de Dieu. Sa mémoire, son intelligence et sa volonté sont une image des trois Personnes égales et indivisibles de la Très-Sainte Trinité. Il était donc la gloire de Dieu, bien plus que toutes les autres créatures, car aucune autre ne pouvait rendre à Dieu le λογικὴν λατρείαν, l'*obsequium rationabile*, l'obéissance de raison et de foi, et le servir comme un fils et comme un ami.

Et l'homme, une fois créé, fut couronné de gloire et d'honneur. Sa nature était elle-même sa gloire, car il reflétait les perfections de Dieu. La lumière

(1) I. Cor. xi, 7.

de sa raison était sa couronne, radieuse de la science de Dieu et de lui-même. Et Dieu l'établit au-dessus de toutes les œuvres de ses mains. Il lui donna la souveraineté et l'empire, — un pouvoir d'user et de jouir que lui conférait un don divin, et qui n'était limité que par la loi des perfections divines. Ce pouvoir ne permettait pas d'outrepasser les intentions et les conditions de l'empire que Dieu déléguait à l'homme.

L'homme était donc les prémices de l'ancienne création.

II. Ce que le premier Adam était parmi les créatures, le second Adam l'est parmi les hommes. Le premier homme n'avait que la stature et les perfections de l'homme, uni à Dieu, il est vrai, par le Saint-Esprit qui habitait en lui ; mais il n'était qu'un homme et en aucune façon ne dépassait les proportions de l'humanité. Le second homme est Dieu incarné, et notre humanité est édifiée en lui. En tout semblable à la nôtre, sauf le péché, son humanité, formée de la substance de sa Mère immaculée, était pure et bénie, comme la terre était vierge avant que le péché n'y entrât. L'Incarnation fut la nouvelle création de Dieu. S. Paul écrit : « Dieu qui a dit à la lumière de resplendir au sein des ténèbres, a éclairé lui-même nos cœurs, pour faire briller la connaissance de la gloire de Dieu, sur

la face du Christ Jésus (1). » Le Christ était, dans une double plénitude, l'image de Dieu. Il était l'image éternelle du Père comme Dieu ; et l'image reflétée de Dieu comme homme. L'original et la reproduction étaient unis en lui ; et la gloire de sa face est la lumière du monde. « Dieu, qui jadis a parlé à nos pères par les prophètes plusieurs fois et de plusieurs manières, en ces jours nous a parlé par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a fait les siècles (2). » Toutes les lumières de la nature, de la raison, et de la révélation continuelle, faite par les prophètes et les hommes de Dieu, trouvaient leur complément dans la révélation pleine et finale de Dieu par Jésus-Christ, « la splendeur de sa gloire et la parfaite image de sa substance (3). » Toute sainteté, toute justice, toute sagesse, toute miséricorde, toute humilité, toute charité, toute compassion et toute tendresse ont été révélées en la personne de Jésus-Christ. Jésus-Christ est donc les prémices de la nouvelle création.

III. S. Jacques écrit : « Il nous a engendrés volontairement par la parole de vérité, afin que nous soyons un certain commencement de sa création (4) ; » c'est-

(1) II. *Cor.* IV, *6.*
(2) Hébr. I, 1, 2.
(3) IV. Id. 1, 3.
(4) S. Jac. 1, 18.

à-dire que ceux qui sont régénérés par l'eau et l'Esprit-Saint sont les prémices des nations. Le mot ἀπαρχή désigne le commencement de la moisson ; la première gerbe qui, une fois fauchée et liée, était apportée devant le Seigneur et offerte comme prémices du champ (1). C'est l'image du Corps du Christ parmi les nations : réunion de ceux qui ont été régénérés, et qui, par une nouvelle naissance, se sont élevés de la mort spirituelle à la vie spirituelle, et ainsi se sont acquis une part à l'immortalité du Christ. Ils sont les membres d'un Chef divin, qui est « les prémices de ceux qui dorment (2). » En lui aussi ils sont ressuscités, et ils sont devenus participants des vertus du siècle futur (3). S. Paul dit que nous avons « les prémices de l'Esprit (4). » S. Pierre représente le peuple chrétien comme « une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, » dont la mission, dans le monde, est « d'annoncer les grandeurs de celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (5). » De plus, nous devenons « les prémices pour Dieu

(1) Lévit. xxiii, 10, 11.
(2) I. *Cor.* xv, 20.
(3) Hébr. vi, 5.
(4) Rom. viii, 23.
(5) I. S. P. ii, 9.

et pour l'Agneau, » c'est-à-dire pour la plus grande gloire de Dieu (1).

En conséquence, si les régénérés sont les prémices du monde, les prêtres de Jésus-Christ sont les prémices des régénérés. Si les prémices sont pour une plus grande gloire de Dieu, les prémices des prémices doivent être pour sa plus grande gloire. Etre choisis parmi le peuple choisi, les élus des élus ; participer au sacerdoce du Fils incarné, à son caractère et à sa puissance ; être les témoins visibles de son esprit et de sa perfection ; être *aliorum perfectores ;* avoir mission de rendre les autres parfaits ; être consacrés pour offrir continuellement le Christ comme victime pour les péchés du monde ; nous offrir nous-mêmes à Dieu en union avec lui ; et, de plus, nous offrir nous-mêmes à lui pour remplir la mission dont il nous a chargés : qu'y a-t-il de révélé qui puisse, plus que tout cela, rendre gloire à Dieu, en dehors du culte éternel et des perfections de la cour céleste ? Un prêtre est constitué pour continuer l'œuvre de son Maître. L'œuvre de son Maître a été de sauver et de sanctifier le genre humain. Il est choisi, il est appelé, il est consacré pour rendre visibles et sensibles la vie, l'esprit, la parole et la volonté de Jésus-Christ. S. Bernard dit : « Nourris le troupeau par ton esprit, par tes lèvres,

(1) Apoc. xiv, 4.

par tes œuvres, par ton esprit de prière, par les exhortations de tes paroles, par les exemples de toutes tes actions. Quand Notre-Seigneur disait : « Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie, » il entendait que ses prêtres devraient perpétuer dans le monde, non seulement sa vérité et ses saints sacrements, mais son propre esprit, sa ressemblance et sa vie. Il nous a donné tous les moyens nécessaires pour remplir cette mission. Il a choisi, instruit et formé ses Apôtres ; il se les est assimilés par une action directe et immédiate. Il choisit, il appelle ses prêtres ; il ne se les identifie pas moins maintenant qu'au commencement, bien que son action ne soit que médiate, par la tradition divine et par l'action de son Corps mystique s'édifiant lui-même dans la charité. Denis l'Aréopagite, (ou quel que soit cet auteur), dit : « Celui qui parle d'un prêtre, parle d'un homme très-auguste, absolument divin et tout-à-fait versé dans toute la science sacrée (1), » c'est-à-dire, dans la science de Dieu. S. Ignace appelle le prêtre « le point culminant de toute bonté parmi les hommes (2). »

Que l'on considère les devoirs ou l'esprit de la vie sacerdotale, ce sera donc un axiôme : qu'un

(1) De Cælest. Hier. cap. i.

(2) Ep. ad Smyrn. recensio longior, c. ix.

prêtre est choisi pour la plus grande gloire de Dieu.

De là, il suit encore que tout prêtre doit avoir gravées dans son cœur ces paroles de S. Paul : « J'estime que tout est perte, comparé à l'éminente science de Jésus-Christ mon Seigneur, pour qui j'ai voulu tout perdre, et je regarde tout comme du fumier, pour gagner Jésus-Christ; » — « pour le connaître, ainsi que la vertu de sa résurrection et la participation de ses souffrances, je me suis conformé à sa mort, afin de parvenir de quelque manière à la résurrection des morts : non que j'aie déjà atteint jusque-là, ou que déjà je sois parfait; mais je poursuis afin de saisir le but pour lequel j'ai été saisi par Jésus-Christ. Mes frères, je ne crois pas l'avoir saisi; mais seulement, oubliant ce qui est derrière moi et m'avançant vers ce qui est devant, je marche sans cesse vers le terme, vers le prix de la vocation céleste de Dieu dans le Christ Jésus (1). » Ces paroles de l'Esprit Saint expriment le but, les aspirations et les efforts d'un prêtre fidèle, qui marche toujours en avant, et qui toujours s'élève de plus en plus dans la vie de Dieu, — dans la vie céleste de la science et de la force, dans la vie de la Croix et de la conformité avec le Fils de Dieu. On ne saurait rien ajouter à ces paroles sans en

(1) Philip. III, 8-14.

diminuer l'énergie. Il n'est pas un degré de sainteté ou de perfection auquel ne doive aspirer un prêtre. Ne pas tendre au but le plus élevé serait manquer à notre vocation. « Ne pas avancer dans la vertu, ne pas se dépouiller de soi-même pour devenir un homme nouveau, mais languir dans le même état, est un vice (1). » S. Grégoire de Nysse dit : « Que personne ne se plaigne de voir combien la nature change facilement; mais que chacun change constamment pour devenir meilleur et se transformer de gloire en gloire ; que les progrès dans la vertu grandissent chaque jour, et qu'on ne pense jamais avoir atteint le faîte de la perfection. Car la vraie perfection consiste en ceci : ne jamais rester stationnaire en face de ce qui est plus parfait, et ne point vouloir mettre des limites à la perfection (2). » S. Bernard dit aussi : « Jacob vit sur l'échelle des anges qui montaient et descendaient. En vit-il s'arrêter ou s'asseoir ? Il n'est pas possible de rester immobile sur une faible échelle, et dans l'incertitude de cette vie mortelle rien ne peut rester sans mouvement. Nous n'avons pas ici une cité permanente, mais nous cherchons la cité future. Il faut monter ou descendre. On n'est pas sûr d'être bon, si on n'a pas le désir de devenir meilleur : et l'instant où vous

(1) S. Greg. Nyss. Orat. iv. § 124, tom. 1, p. 147.
(2) Id. Orat. de Perf. Christ. tom. 1, p. 298.

commencez à ne pas vouloir devenir meilleur, vous commencez à cesser d'être bon. » Si ce conseil est vrai pour tous les chrétiens, de quelle force irrésistible n'est-il pas pour tous les prêtres. Le même Docteur dit encore : « *Solus Deus melior se ipso esse non vult, quia non valet* (1). »

Si telle est notre prédestination, où en sommes-nous ?

I. Du prêtre pécheur, il n'y a rien à dire. Depuis la chute des anges, il n'y eut jamais rien de si horrible que la chute de Judas. Et depuis la chute de Judas, rien qui inspire plus de terreur que la chute d'un prêtre. *Mane eras stella rutilans : vespere conversus es in carbonem.* Le matin, semblable à une étoile dans tout l'éclat de la pureté, le soir, noir et mort comme un charbon. Et ce malheur peut être causé non seulement par les péchés de la chair, — qui étaient impossibles aux anges, — mais encore par ceux de l'esprit, tels que les péchés contre la charité, la piété et l'humilité. Le péché de Judas, autant que nous pouvons en juger par les Ecritures, était un péché de l'esprit, qui se termina par la vente et la trahison de son divin Maître. Parce que nous sommes chastes et purs, il ne s'en suit pas que nous soyons exempts de péché mortel. S. Jérôme dit : *Perfidus Judæus,*

(1) S. Bernard, Epist. xci, 2, 3, tom. 1. p. 265.

perfidus Christianus, ille de latere, iste de calice sanguinem Christi fudit.

II. Du prêtre mondain, il n'y a que peu de mots à dire. Si l'amour du Père ne peut pas subsister en celui qui aime le monde, la chasteté et la pureté ne nous sauveront pas. Car si « la concupiscence des yeux » ou « l'orgueil de la vie » sont en nous, nous sommes déjà morts : *Nondum apparuit judicium et jam factum est judicium* (1). » Un des signes caractéristiques des derniers jours, c'est qu'on verra les hommes « s'aimant eux-mêmes, » et « aimant les voluptés plus que Dieu (2). » Des prêtres de ce genre peuvent n'encourir ouvertement aucun reproche, mais ils pourraient bien être de ceux « qui recherchent leurs intérêts, non les intérêts de Jésus-Christ (3). »

III. Que peut-on dire d'un prêtre relâché ? Les principaux signes du relâchement sont : de vivre sans règlement, de dire la sainte Messe par routine, avec peu de préparation et peu d'action de grâces, d'éprouver du dégoût pour le confessionnal ; de l'éviter autant que possible ; de manquer d'exactitude et de régularité dans l'accomplissement des devoirs de sa charge. Un prêtre qui en est là ne tarde pas

(1) S. Aug. Tract. xii. in Joan.
(2) II. S. Tim. iii, 2-4.
(3) Philip. ii, 21.

à se trouver mieux dans le monde qu'avec les prêtres. Les habitudes, le ton, la conversation, et les manières faciles du monde sont mieux de son goût. Il habite une maison de missionnaires ou un presbytère, mais ce n'est pas son *chez lui*. Son chez lui est là où est son cœur, et son cœur est dans le monde. Il est toujours disposé à prendre part à une récréation avec les gens du monde, ou à se mêler avec des femmes ; mais il ne l'est pas toujours à se rendre au chevet d'un malade, à entendre le récit d'une douleur, ou à dire l'office divin. Sans réserve dans le rire, il est sans courage au milieu des larmes. S'il s'agit d'être prudent et circonspect, il n'est qu'étourderie, et souvent il est aveugle sur des choses que voient tous ceux qui l'entourent, mais que lui seul ne peut pas ou ne veut pas voir. Il aime l'argent, et il se réjouit de voir venir les oblations et les présents (1). Il peut donner au monde tout le temps qu'on voudra, et il trouve toujours du loisir pour ce qui est de son goût. Habile parleur, il a des dispositions à la critique. Il saisit le côté ridicule des hommes et des choses ; il sait amuser une compagnie et on le recherche. Son état n'est pas loin de cette tiédeur qui produit, selon S. Bernard, « la courte et rare componction, les pensées

(1) « Quis est in vobis, qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito ? » Malach. 1, 10.

sensuelles, l'obéissance sans dévotion, les propos imprudents. » De ces mêmes fautes, le docteur dit encore : « Qu'on ne se dise pas intérieurement que ces choses sont légères. Ce n'est pas une affaire que je me permette ces péchés véniels et ces légers manquements. Ce n'est là que de l'impénitence : c'est le blasphème contre le Saint-Esprit, et il est sans rémission (1). » Ailleurs, il ajoute : « Ne méprisez pas ces choses, parce qu'elles sont légères, mais craignez-les parce qu'elles sont nombreuses. » Et le Concile de Trente dit : « Que les prêtres évitent les fautes légères ; elles sont grandes chez eux. Une tache sur le vêtement d'un laïque est à peine visible; mais une tache sur l'aube d'un prêtre frappe les yeux de tout le monde.

Comme il nous serait bon de nous rappeler chaque jour, et partout où nous pouvons nous trouver, que nous sommes prédestinés et consacrés pour la plus grande gloire de Dieu ! Le genre de vie et les manières permises aux fidèles, ne le sont pas aux prêtres. C'est à tous les hommes que S. Paul dit : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi

(1) Nemo dicat in corde suo : Levia sunt ista, non curo corrigere, non est magnum si in his maneam venialibus minimisque peccatis. Hoc est enim, dilectissimi, impænitentia, hæc est blasphemia in Spiritum Sanctum, blasphemia irremissibilis. » Serm. I. De Sanctis, tom. III. p. 2066.

que vous fassiez, faites-le pour la gloire de Dieu. » Si telle est la loi du devoir pour l'homme du monde, quelle ne sera pas l'obligation pour le prêtre ?

CHAPITRE VII

Dangers du Prêtre

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici élève le prêtre à un tel état de grandeur, que la première pensée qui se présente est celle de ses dangers. S'il vient à tomber, quelle chute profonde ! Pour se maintenir sur le pinacle du Temple et pour prévenir la chute il faut un contre-poids surnaturel et une grande attention. Il est donc bon,

— il est même nécessaire — d'énumérer aussi bien que de peser les dangers qui nous environnent.

Tous, peut-être, nous pouvons nous rappeler avec quel sentiment de crainte pieuse nous nous sommes préparés à notre ordination ; avec quelle joie, quelle espérance nous reçûmes le caractère indélébile de la prêtrise; quel désappointement fut le nôtre, le lendemain matin ou peu de jours après, à notre réveil, en nous retrouvant les mêmes hommes qu'auparavant. Nos aspirations, toutes de piété et d'espérance, venant se heurter à la froide et dure réalité de cet état que nous constations, produisaient sur nous un effet pareil à celui d'un vent âpre et desséchant sur les premières fleurs d'un arbre. Mais l'impression en était salutaire. C'était une impulsion et un avertissement qui nous faisaient trembler. Alors, nous comprenions mieux des paroles comme celles-ci : « Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israël; vous écouterez la parole de ma bouche, et vous leur annoncerez ce que vous avez appris de moi. Si, lorsque je vous ordonnerai de dire à l'impie : Vous serez puni de mort, vous ne le lui annoncez pas, et si vous ne lui parlez pas, afin qu'il se détourne de la voie de son impiété, et qu'il vive, l'impie mourra dans son iniquité, mais je vous redemanderai son sang. Si au contraire vous annoncez la vérité à l'impie, et qu'il ne se convertisse point de son impiété, et qu'il ne quitte

point sa voie impie, il mourra dans son iniquité : mais pour vous, vous aurez délivré votre âme (1). » C'est avec le poids d'une pareille mission pesant sur lui, que le prêtre, au sortir de son ordination, fait ses débuts dans la vie pastorale. Alors commencent les dangers. S. Jean Chrysostome, après avoir parlé des épreuves des Evêques et des prêtres, montrant combien ils sont exposés aux langues et aux caractères de toutes sortes, qui les accusent de choses contradictoires et s'offensent de ce qu'ils font ou ne font pas, ajoute ces paroles : « Le sacerdoce demande une grande âme ; car le prêtre a d'innombrables misères qui l'accablent en lui-même, et il a besoin d'avoir constamment l'œil ouvert (2). » C'est là l'écho d'un avertissement. Cherchons à le pénétrer plus avant.

I. Pour un prêtre qui fait ses débuts dans la vie sacerdotale, le premier danger est la perte des soutiens sur lesquels il s'est appuyé si longtemps pendant son séminaire. Au lancement d'un navire, on fait tomber tous ses étais : le voilà qui plonge dans les flots. Désormais son salut ne dépend plus que de son propre équilibre. Ainsi en est-il du prêtre : il sort du séminaire ; le voilà dans le champ du travail ; dorénavant il ne doit plus compter que sur Dieu et sur la

(1) Ezéch. III, 17-19.
(2) Hom. III in Acta App. t. IX p. 29.

fermeté de sa propre volonté. L'ordre, la règle, la division du temps et du travail; le son de la cloche, toute la journée, depuis la première heure du matin jusqu'aux derniers tintements du soir ; l'exemple, l'influence mutuelle, l'amitié réciproque des collègues dans cette vie sainte ; bien plus encore, l'expérience, les conseils, la sagesse et la charité des supérieurs : — voilà tout autant d'appuis qui soutiennent la vigilante attention et la persévérance des élèves ecclésiastiques, jusqu'au moment où, investis de la prêtrise, ils s'en vont loin des vieux murs de la famille et voient la porte se fermer derrière eux. Les voilà jetés dans le désert du monde ; séculiers comme l'étaient les Apôtres, — c'est-à-dire, dans le monde, pour le salut du monde, n'étant point du monde, mais en guerre avec lui ; de tous les hommes, les moins séculiers, pourvu toutefois qu'ils ne deviennent mondains et que le sel ne perde sa saveur. Alors, ils méritent qu'on leur applique ce titre dans toute son extension, et ils sont véritablement séculiers.

Le premier danger pour un prêtre, à son entrée dans le monde est donc la privation de tout cet entourage dans lequel il avait, jusque-là, trouvé tant de soutiens. Pour la première fois il sent son propre poids l'écraser comme un lourd fardeau. Il éprouve un pénible sentiment de sa solitude et de sa liberté sans limites. Tout dépend de sa propre volonté et de son libre choix. Ses instants, ses occupations, ses

devoirs, jusqu'aux heures de sa Messe et à ses jours de confession; ses visites, ses amis, ses distractions, — tout cela n'a d'autre règle que sa propre volonté. C'est une liberté qui, si l'on en use généreusement, change chaque chose et chaque jour en un précieux trésor, mais qui, si l'on en abuse, ne produit que pauvreté spirituelle, confusion et danger. Car une vie de liberté sans frein est une vie entourée d'innombrables tentations. L'atmosphère même est chargée de périls. Bien peu d'esprits se suffisent à eux-mêmes au point de ne pas désirer entendre des voix humaines, et jouir des sympathies de leurs semblables. Un prêtre qui sort du séminaire, a besoin de compagnie, et souvent il la cherche dans la société. Il ne connaît pas encore le caractère des personnes au milieu desquelles il doit vivre, ni la réputation des familles où on l'invite. Avant qu'il ait acquis cette expérience, il se trouve enlacé dans des relations qu'il voudrait n'avoir pas choisies, et par des invitations qu'il refuserait, s'il en avait le courage. Les gens du monde sont hospitaliers; ils ont pitié de la solitude d'un prêtre ; ils aiment le recevoir à leur table. Parfois même, les meilleurs sont les moins discrets, et mettent le plus d'empressement importun dans leurs invitations. Comment un cœur jeune et sans expérience résistera-t-il à ces entraînements et à ces excitations au relâchement, à l'irrégularité, au laisser-aller et à la dissipation ? La vie tout entière d'un

prêtre peut dépendre de ses premiers débuts ; et il a été trop peu de temps dans le monde pour pouvoir profiter d'une expérience qu'il n'a pas encore payée.

II. Avoir déjà longtemps vécu dans cette vie constitue un autre danger pour le prêtre. Il y est entré dans tout l'éclat du caractère imprimé en lui au jour de son ordination. S'il avait gardé sa fidélité et sa ferveur, l'exercice de la prêtrise n'aurait fait qu'ajouter une nouvelle splendeur à son caractère et à sa vie sacerdotale. Mais bientôt « l'or pur s'est terni (1). » Le jeune prêtre s'est acclimaté à son entourage. Il a peut-être été placé parmi des prêtres plus âgés qui, quoique bons, ont cédé au relâchement et au laisser-aller. Sa première charité diminue et le vieil homme reprend le dessus. Il est le même homme qu'auparavant ; ou peut-être les vieilles habitudes du cœur renaissent-elles avec toute la force de la réaction. Il avait pris la résolution de régler sa vie conformément aux nombreux conseils d'un esprit plus élevé : mais il en est venu à se borner à la pratique des commandements. Il n'a pas rétracté ses bonnes résolutions ; mais souvent il y est infidèle : elles ne subsistent plus que comme des intentions ou des promesses conditionnelles qu'il se fait à lui-même, avec la pleine latitude et la large clause de les observer quand ce sera possible. Il ne

(1) Sam. iv, 1.

retranche rien au but ou au modèle qu'il s'est fixé, par un changement formel dans ses intentions ; mais il suit un niveau inférieur et se fait de moins en moins des reproches à mesure que le temps marche.

Un tel prêtre peut bien encore être fidèle à la lettre de son règlement de vie et aux prescriptions de son *horarium*, mais l'esprit intérieur a certainement baissé. Peu de ses actions sont faites avec une intention actuelle ; beaucoup avec une intention virtuelle ; et la plupart, seulement avec une intention habituelle. Il ne manque jamais sa Messe ; il n'évite pas le confessionnal, et ne néglige pas de répondre à l'appel des malades : mais l'esprit ou le cœur qu'il met à l'accomplissement de ces devoirs a diminué. Il est exact et régulier par routine, et par suite d'une habitude dont, peu à peu, il se rend de moins en moins compte. Dans la récitation de l'Office divin, une bonne partie est dite sans attention au sens des paroles. Un psaume en suit un autre, sans même qu'il s'en aperçoive ; et, quand il a fini, il n'a pas gardé le souvenir d'un seul verset. On en peut dire autant des mystères du Rosaire. Même pendant la Sainte Messe, les distractions arrivent en foule au *Memento* des vivants et au *Memento* des morts. Ses pensées suivent un double courant dont il a conscience. La célébration matérielle de la Messe peut être irréprochable, mais les pensées étrangères empêchent absolument la perception des paroles. Ainsi,

également au confessionnal, il entend avec un esprit absent, et il absout avec distraction. C'est pire au chevet des malades et des mourants : il est machinalement correct dans l'administration des derniers sacrements, mais pas un mot de consolation ou d'encouragement ; pas un mot qui parle de repentir ou de confiance. Et cependant, un tel prêtre peut avoir le cœur bon, une vie exemplaire, mais c'est une source tarie, ou, selon l'expression de S. Jude, *nubes sine aqua* — une nuée sans eau. Il n'y a, en lui, aucun rafraîchissement pour les fatigués et les altérés, et ceux qui chercheraient en lui les sources de vie et de consolation, ne les y trouveraient pas.

III. Il y a un autre danger pour le prêtre : c'est son trop d'occupations. Qu'on ne se figure pas qu'une vie occupée ne peut pas être une sainte vie. La vie la plus affairée peut être une vie toute de piété. La sainteté consiste, non pas à faire des choses extraordinaires, mais à faire toutes les choses communes avec une ferveur extraordinaire. Nulle vie ne fût jamais plus morcelée, plus remplie de travail, que celle de Notre-Seigneur et de ses Apôtres. Ils étaient entourés par les foules, et « il y avait les allants et les venants, de sorte qu'ils n'avaient pas même le temps de manger (1). » Il n'en est

(1) S. Marc. vi, 31.

pas moins vrai qu'une vie occupée a besoin d'une constante ponctualité et d'une habitude soutenue de la prière. Ce n'est ni piété ni charité pour un prêtre d'abréger la préparation à la Messe ou l'action de grâces, parce que des personnes l'attendent. Il doit servir Dieu d'abord, et ensuite il lui sera permis de servir son prochain. L'heure et demie que doit prendre la Messe d'un prêtre lui appartient et ne lui appartient pas. Elle constitue les prémices de sa journée ; et ces prémices appartiennent à Dieu : il en a l'usufruit, mais non la propriété, le *dominium*. Il ne peut pas les aliéner ; et si un prêtre le fait, il se verra forcé de dire à la fin : *Vineam meam non custodivi*. La sauterelle et le ver rongeur font leur œuvre de destruction secrètement, mais sûrement.

L'excès d'ouvrage conduit souvent à ne rien faire convenablement. Tout se fait avec précipitation et d'une manière superficielle. Il n'y a rien de perdu dans le temps qui est consacré à l'oraison mentale et aux entretiens d'union avec Dieu. Une parole, venant d'un cœur occupé de la sorte, produit plus d'effet que cent paroles tombant des lèvres d'un homme desséché par un travail exagéré. L'activité de l'intelligence et du corps, constamment surmenée, ne peut que rendre un esprit absorbé par les choses naturelles, extérieures et matérielles. Ce résultat se manifeste au confessionnal et dans la prédication. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire : « Mon

confesseur est un saint homme, mais il ne me dit jamais un mot en dehors de ma pénitence et de l'absolution ? » Et comme nous reconnaissons, à ne pas nous y tromper, tout ce qu'il y a de superficiel, dans une source d'où s'échappent les flots d'une éloquence brillante, froide et recherchée !

IV. Un autre danger dans la vie d'un prêtre, le contraire du précédent, c'est d'avoir trop peu à faire. Si, comme nous l'avons vu, l'exercice du sacerdoce et des fonctions pastorales est, de sa nature, un moyen de sanctification, il s'en suit que le prêtre se causera un préjudice d'autant plus grand, qu'il suspendra ou omettra plus longtemps cet exercice. Mais ce n'est pas là seulement une perte négative. N'avoir pas un champ assez vaste, pour donner un plein développement à ses facultés, est la cause de l'inertie et de l'incapacité de plus d'un prêtre de haute intelligence et capable de grands efforts. Il y a deux choses qui donnent toute leur activité aux facultés secrètes des hommes. La première est une grande force de volonté qui rend un homme indépendant des stimulants extérieurs. L'autre est la tâche que lui imposent le devoir et la responsabilité. Peu d'hommes ont assez de force de volonté, — beaucoup en ont trop peu, — pour s'imposer cette tâche, ou pour développer leurs facultés. On rencontre parfois des prêtres qui, étudiants ou séminaristes , faisaient concevoir de grandes

espérances pour l'Eglise, et qui ont été par nécessité placés dans une sphère si étroite que leurs facultés n'y ont pas trouvé un exercice suffisant. Cette sphère était trop resserrée pour leur zèle. Mais, quand nous parlons ainsi, nous ne devons pas oublier les paroles de S. Charles qui nous dit : qu'une seule âme est un diocèse assez grand pour un évêque. En recherchant le nombre, on perd de vue le prix d'une âme en particulier, et la récompense assurée à celui qui en aurait sauvé, ne serait-ce qu'une seule. Ce serait un travail suffisant pour un prêtre chargé du moindre troupeau. Mais ce sentiment demande beaucoup de réflexion et une grande force de volonté. L'inaction amène, chez la plupart des hommes, le relâchement et l'amour du bien-être. Une petite paroisse devient un *poste de sommeil*, et un prêtre y devient lui-même un inoffensif *mangeur de lotus*. D'abord, on perd son temps, les facultés s'annihilent : de même que les muscles perdent leur vigueur par le manque d'exercice, ainsi le cerveau et la volonté deviennent inertes et s'engourdissent. Un homme énergique saura toujours se créer du travail. Le temps dont il dispose ne lui paraît jamais trop long. Il saura s'occuper alors même qu'aucun travail ne lui est demandé. Les prêtres qui n'ont charge que d'une poignée d'âmes, peuvent devenir théologiens et auteurs, et peuvent, par leurs écrits, rendre à l'Eglise des services plus durables que par

leur activité. Le loisir et la tranquillité sont deux conditions nécessaires pour les études sacrées. S. Augustin a dit : « *Quamobrem otium quærit charitas veritatis ; negotium justum suscipit necessitas charitatis. Quam sarcinam si nullus imponit, percipiendæ atque intuendæ vacandum est veritati* (1).»

Mais pour cela, il faut l'amour de l'étude, une conscience qui ne fléchisse pas et une ferme volonté. Car la plupart des hommes de bien succombent au bien-être d'une vie qui, tout irréprochable qu'elle soit, ressemble trop à celle du serviteur qui enfouit son talent. Quand un homme n'a pas assez de travail, ou n'a pas des études suffisantes, pour occuper son esprit, il subit les tristesses de la monotonie, et il soupire après les changements. Il est las d'être inoccupé, et il cherche quelque chose qui l'intéresse. Il ne trouve rien chez lui : il cherche au dehors. Son cœur erre d'abord à l'aventure, puis il le suit. Il dissipe et tue le temps ; c'est-à-dire que sa vie est dispersée et gaspillée, pleine d'ennui et de dégoût pour toutes choses, et ce dégoût finit par se faire sentir jusque dans ses actes et ses devoirs de religion. Un prêtre peut être chaste et réservé en tout : mais l'ennui est le sentier dont les pentes conduisent à la paresse, et la paresse est un des sept péchés qui donnent la mort à l'âme. Pour la plupart des hommes, trop de travail vaut mieux que pas assez.

(1) S. Aug. De Civ. Dei, lib. xix. c. xix. tom. viii, p. 426.

V. Ce dernier danger conduit directement à un autre qui est la tiédeur. C'est à un Evêque que Notre-Seigneur disait : « Tu n'es ni froid ni chaud ; plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud. Mais parce que tu es tiède et ni froid ni chaud, je commencerai à te vomir de ma bouche (1). » Le vomissement n'est pas encore complet, mais il est commencé ; et si le prêtre ne se connaît pas lui-même, il s'achèvera. Un prêtre relâché est de tous les hommes celui qui mérite le plus de compassion. Quand son sacerdoce ne lui offre plus de douceur, il devient bien vite sans goût, puis plein d'amertume. Le retour perpétuel des mêmes exercices et des mêmes devoirs devient une chose purement machinale et automatique. *Sancta, sancte :* c'est la prescription du Concile de Carthage. Mais quand les choses saintes n'apportent plus ni soutien ni rafraîchissement, elles deviennent un joug qui blesse et un fardeau qui écrase. De tels prêtres omettent facilement la célébration de la Messe et n'en souffrent point.

Ils peuvent encore prêcher les hauts enseignements de la vie spirituelle, et avec autant d'éloquence que jamais. Mais leur cœur n'est pas d'accord avec leurs paroles ; et pour les oreilles qui les entendent, il y a un son creux dans tout ce qu'ils disent. Ces hommes

(1) Apoc. III, 15, 16.

liront la vie des Saints, et éprouveront le désir de leur ressembler. Ils essayent et n'y parviennent pas. Ils conservent dans leur esprit la perception d'une haute perfection dont ils parlent habituellement ; puis, ils se figurent qu'ils l'ont réalisée : parfois, c'est une illusion inconsciente, mais qui est dangereuse ; parfois c'est une illusion volontaire, ce qui est bien pire. Tout est vide et creux dans ces hommes. Leur cœur est sur une pente rapide : on voit les signes précurseurs de la ruine totale. Les paroles d'Isaïe sont aussi vraies qu'effrayantes : « Cette iniquité retombera sur vous comme une haute muraille qui, s'étant entr'ouverte, et ayant menacé ruine, tombe tout d'un coup lorsqu'on ne croyait pas sa chute si proche. » Bien souvent, quand un prêtre tombe, tous les hommes s'en étonnent, excepté un ou deux qui l'ont suivi de près, et excepté lui, parce que sa conscience connaît bien le secret de sa chute. Et quand ce malheur arrive, il est terrible, parfois même irrémédiable. La « haute muraille » se précipite dans une ruine extrême : plus elle est élevée, plus la ruine est sans espoir. C'est encore la pensée du Prophète : « Elle se brise comme un vase de terre qu'on casse avec effort en mille morceaux, sans qu'il en reste seulement un têt pour y mettre un charbon pris d'un feu, ou pour puiser un peu d'eau dans une fosse (1). » Quand les anges

(1) Is. xxx. 13, 14.

tombèrent, ils tombèrent pour toujours ; car pour eux il n'y avait point de rédemption. Quand un prêtre tombe, il peut se relever, car son Maître est d'une miséricorde infinie. Mais depuis que Satan est tombé, pareil à l'éclair, du haut du ciel, il n'y a pas de chute semblable à celle d'un prêtre.

CHAPITRE VIII

Secours du Prêtre

Parfois nous faisons cette réflexion, ou du moins, nous avons cette pensée : « Si j'avais su ce que c'était que d'être prêtre je ne me serais jamais engagé dans cet état. Je cours tous les dangers des autres hommes, et beaucoup d'autres qui sont particuliers au prêtre. Le prêtre est revêtu d'une dignité qui le met en évidence,

et il a charge d'âmes dont il devra rendre compte. Le monde et Satan entretiennent envers lui une inimitié et une malveillance toute particulière. Quel avantage me procure cette vie ? Je ne vaux pas mieux que mes pères ; et si je tombe, ma chute sera grande, peut-être irrémédiable : « *Grandis sacerdotis dignitas, sed grandis ruina.* » Des pensées de ce genre viennent souvent des suggestions du tentateur et d'un égarement de notre cœur. Mais si nous ne cherchons pas à nous tromper à plaisir, le cœur plus fidèle se reprend bien vite, et alors nous disons : « J'ai les mêmes dangers que les autres hommes, mais j'ai des grâces bien plus abondantes. Ils ont la grâce sacramentelle de fils et de soldats, mais j'ai de plus la grâce sacramentelle de prêtre. » Quelque grands que soient les dangers d'un prêtre, sa grâce sacramentelle est plus grande. Il a des secours à la fois généraux et particuliers dans l'exercice de son sacerdoce, et qui sont plus que suffisants pour tout devoir, pour tout danger et pour toute tentation.

Nous avons déjà parlé des secours généraux du sacerdoce et de la charge pastorale : nous allons entrer dans le détail des secours particuliers que le prêtre rencontre dans tout le cours de sa vie.

I. En premier lieu, et au-dessus de tous, il faut mettre la Messe de chaque jour. « Quand le matin arriva, Jésus se tenait sur le rivage. » Le jour

commence avec la présence de Jésus ; l'autel est le rivage du Monde Eternel, et Jésus y descend à notre parole. A la sainte Messe, nous le connaissons, et cependant nos yeux sont voilés. Il y est sous une autre forme. Nous ne pouvons pas le voir ; mais nous savons que c'est le Maître. Il nous prépare et nous donne le Pain de Vie. Quand nous dépenserions une vie entière à nous y préparer, un tel contact divin avec sa Présence serait plus qu'un dédommagement de toutes nos prières, de toutes nos pénitences, et de toutes les mortifications de notre cœur (1). Mais il vient à nous, non pas une fois seulement dans notre vie, mais chaque matin. Chacune de nos journées commence avec lui. Si nous passions la première heure du jour en la présence, — certaine quoique invisible — de notre ange gardien ou de notre saint Patron, ce serait à la fois un frein et une excitation. La familiarité pourrait finir par affaiblir en nous le vif sentiment d'un contact si étroit avec le monde surnaturel, et nous pourrions cesser de nous en faire une idée exacte. Mais la sainte Messe est plus que tout cela. Elle est la Présence personnelle du Seigneur des Anges et des Saints : et cependant, par suite de la familiarité avec la condescendance excessive de sa profonde humilité, nous pouvons perdre peu à peu

(1) S. Grégoire de Nazianze dit : « La vie la plus longue ne serait pas une préparation suffisante au sacerdoce. » — Orat. II. § LXXI.

la vivacité de nos sentiments. Le Concile de Trente nous enseigne que la Présence de Jésus est au-dessus des lois et de l'ordre de la nature (1). Il est là, Dieu et Homme, dans une réalité personnelle et en substance : et quand nous tenons le Saint Sacrement dans nos mains, nous sommes en contact avec le Créateur, le Rédempteur et le Sanctificateur du monde. Le Concile dit encore qu'il est présent, non comme dans un lieu, mais qu'il y est comme une substance (2). Dans l'ordre divin, il n'y a ni temps ni espace. Nous sommes en contact avec le monde éternel ; ce contact est réel, substantiel et personnel, aussi bien de la part de Jésus-Christ que de la nôtre. Nous le voyons face à face par la vision de la foi. Après cette vision, il ne reste plus que celle des bienheureux. Après la consécration, tout voilé qu'il est, nous sommes déjà admis auprès de lui. *Nobis quoque peccatoribus,* à nous aussi pécheurs, il nous est accordé partage et amitié avec les Saints et les Martyrs de la cour céleste. De la consécration à la communion, nous sommes avec lui, avec autant de vérité, — mais avec une plus profonde conviction, — que Cléophas et son compagnon, sur le chemin d'Emmaüs. Et si nos yeux sont voilés, notre intelligence ne l'est pas. Nous le voyons sous une

(1) Catech. Trid. ad Par. p. iv. c. 2.
(2) Ibid. p. ii. c. iv, 36.

autre forme ; mais nous le connaissons pendant que nos yeux le contemplent. Nous lui parlons comme à notre Seigneur, à notre Maître, à notre Ami ; par une conversation intérieure, il nous répond en des termes qu'il n'est pas donné à l'homme d'exprimer. Sa Présence sur l'autel ne dure pas longtemps ; mais ces quelques instants renferment un abîme de lumière et de paix. Nous disons la Messe tous les matins de notre vie, mais jamais nous ne pénètrerons complètement ce mystère de sa proximité personnelle. Il n'y a pas de limites fixées à l'abondance des suavités (1), qu'il répand de tout côté, comme une mer sans bornes. Et cependant toutes ces suavités sont cachées dans le Saint Sacrement, à la disposition de ceux qui le cherchent avec une sainte crainte. Avant de se séparer de nous pour un instant, et pour revenir le lendemain, il prend et nous donne son Corps sacré et son Précieux Sang, comme au Cénacle, le soir de ses adieux, et comme à Emmaüs, quand il disparut aux regards des disciples. Il disparaît, mais peu de temps après il se retrouve au milieu de ses disciples. Comme dit encore le Concile : « Jésus, ayant aimé les siens pendant qu'il était en ce monde, les aima jusqu'à la fin. » — Pour qu'il pût n'être jamais éloigné des siens, il nous donna, par un conseil inexplicable de sa sagesse, un gage de son

(1) Ps. xxx, 20.

amour qui est au-dessus de l'ordre et des conditions de la nature (1), » — c'est-à-dire sa Présence perpétuelle voilée à nos yeux. Quand l'archange Raphaël quitta Tobie et son fils qui ne devaient plus le revoir, ils restèrent « trois heures la face prosternée contre terre (2). » Quelle ne doit pas être notre action de grâces après la Messe !

Si je ne parle pas de la Communion, c'est que je le crois inutile. Il n'est pas un prêtre qui n'en sache sur ce point plus qu'on ne pourrait dire. La couleur et la saveur ne sont point du domaine ni de l'appréciation de l'intelligence seule. Il n'y a que la vue et le goût qui peuvent s'en rendre compte. Aussi l'Esprit-Saint dit-il : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux (3). » Il faut goûter d'abord et voir ensuite ; mais il faut voir par une vue intérieure qui n'a besoin d'aucune lumière et qui n'est point sujette aux limites des sens. Dans chaque Communion nous devenons la chair de la chair du Christ, l'os de ses os ; et si notre cœur est pur, nous devenons aussi le cœur de son Cœur, la pensée de sa pensée, la volonté de sa volonté, l'esprit de son esprit. Nous trouvons des bornes en nous : en lui, nous n'en rencontrons aucune. Si notre cœur était préparé,

(1) Catech. Trid. P. II. c. IV, 3.
(2) Tob. XII, 21, 22.
(3) Ps. XXXIII, 9.

comme il pourrait et comme il devrait l'être, par le repentir et la piété, la grâce sacramentelle, même d'une seule Communion, suffirait pour produire en nous la sainteté du corps, de l'âme et de l'esprit. Les vertus qui, de la présence de Notre-Seigneur, émanent dans notre cœur, sont proportionnées à notre capacité à les recevoir. Et cette capacité est en raison de notre préparation à la fois éloignée et prochaine : c'est-à-dire en raison de notre préparation avant de monter à l'autel, et de notre union habituelle avec Dieu. Notre-Seigneur dit : « En ce jour-là vous connaîtrez que je suis dans le Père, que vous êtes en moi, et moi en vous (1). » « En ce jour-là, » c'est-à-dire « quand je serai dans la gloire du Père, et que le Saint-Esprit sera venu. Alors vous connaîtrez que, par la Communion substantielle de mon Corps et de mon Sang, vous êtes en moi et moi en vous. » Le sentiment de la Présence divine en nous, nous enveloppant de toutes parts, est la mutuelle cohabitation promise dans ces paroles. C'est le sens de l'Apôtre S. Paul quand il disait : « Je vis ; non, pas moi, mais le Christ vit en moi. » Jésus-Christ devient le guide de toutes les puissances vitales de notre être, qu'il élève par son union avec elles. Par sa puissance créatrice il prévient et dirige chacun des battements de notre cœur et chacun de

(1) S. Jean xiv, 20.

nos soupirs ; comme il prévient et dirige nos pensées, nos paroles et nos actions. L'union avec lui perfectionne notre liberté et notre puissance d'action. Il est le moteur, l'agent divin qui nous aide en toutes choses, à faire sa volonté, mais qui demande de notre part une entière soumission. Nous sommes libres dans nos pensées, dans nos actions et dans nos paroles ; mais notre liberté est sous la direction et la sauvegarde de sa grâce et de sa puissance. Il vit en nous, et nous vivons par lui. Quel secours pourrait manquer à un prêtre qui aime sa Messe de chaque jour ? La Messe contient tous les secours : *nutrit, præservat, reparat, delectat et auget.* Jésus est notre nourriture, notre abri, notre délassement, notre bonheur et notre force.

II. Le second soutien de la vie d'un prêtre est l'Office divin. Sept fois par jour les actes du culte divin montent de l'Eglise, à travers le monde entier, jusqu'au trône de Dieu. L'Eglise militante, l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante adorent la Très-Sainte Trinité par un accord incessant de prières et de louanges. L'Eglise entière est le sanctuaire, et l'Office divin est le rituel du chœur de la terre s'unissant aux louanges, aux actions de grâce et doxologies qui composent le rituel des chœurs célestes. Tout prêtre a sa place dans ce chœur, et chaque jour il fait sept visites à la cour des élus.

L'Office est une partie de la tradition divine. C'est un témoignage perpétuel rendu à Dieu et à la foi. Il est l'œuvre de la main des hommes; mais ces hommes étaient des saints, et ils y ont travaillé sous la direction du Saint-Esprit. La composition du Rituel peut bien être l'œuvre de mains humaines; mais les éléments dont il est composé sont les paroles de l'Esprit de Dieu. Les psaumes et les écritures, ouvrage des hommes inspirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, sont intercalés dans un merveilleux tissu de prières et de louanges, qui nous met en communion avec les Saints et tout le royaume de Dieu. Le retour perpétuel des solennités et des fêtes de l'année, — hiver et printemps, été et automne, — ramène constamment la suite de la révélation entière. Les Prophètes et les Apôtres, les Evangélistes et les Saints nous parlent d'une voix qui ne s'éteint jamais. Toute l'histoire du royaume de Dieu repasse continuellement sous nos yeux.

Une âme pieuse demandait à S. Pierre Damien « pourquoi nous disons *Dominus vobiscum*, comme si plusieurs personnes étaient devant nous, quand même il n'y a personne avec nous ? » Il répondit : « C'est que nous ne sommes jamais seuls. Nous prions toujours avec l'Eglise universelle, et nous prions Notre-Seigneur d'honorer de sa présence tous les fidèles de la terre. » Nous disons : « Le Seigneur soit avec vous, » car nous adorons Dieu pour toute

l'Eglise visible, et en compagnie de ceux dont l'union avec Notre-Seigneur est déjà parfaite. Nous faisons ces sept visites au monde de la lumière et nous récitons le Saint Office parce que l'Eglise nous l'impose sous peine de péché mortel. Deux raisons nous obligent à cette récitation : la gloire de Dieu et notre propre sanctification.

C'est la sagesse de l'Eglise et son amour pour ses prêtres qui leur imposent cette grave obligation. L'Eglise prend de la journée d'un prêtre tout le temps que demande son office, une heure et demie à deux heures. Ce temps n'appartient plus au prêtre, mais à Dieu et à l'Eglise. Le prêtre ne peut point l'aliéner, car il n'est pas à lui ; mais, par obéissance et sous peine grave, il est obligé de le consacrer à sa propre sanctification. Le visage de Moïse était lumineux après son entretien avec Dieu. Notre visage devrait briller d'un éclat divin ; ou du moins, notre cœur devrait resplendir des feux de l'amour et de la lumière intérieure de la cour céleste. Quand nous disons nos heures, « nous nous approchons de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant, de la céleste Jérusalem, d'une troupe de plusieurs milliers d'anges, et de l'Eglise des premiers nés qui sont inscrits dans les cieux, et de Dieu, le juge de tous et des esprits des justes parfaits (1). » Quelle ne

(1) Hébr. xii, 22, 23.

doit pas être la piété habituelle, le recueillement, l'humilité en paroles et en esprit, de celui qui, sept fois par jour, est mêlé au chœur des Saints devant la face de Dieu? Après la Sainte Messe, quel secours plus grand pourrait-on trouver pour parvenir à la perfection sacerdotale ?

III. Le troisième soutien du prêtre est l'oraison mentale. L'Office divin est une prière vocale, mais dont la simple récitation remplit l'âme d'abondants sujets d'oraison. La vie d'un prêtre est la *vita mixta* de Notre-Seigneur ; et, pour notre instruction, Jésus a passé ses jours dans le travail et ses nuits dans la prière. La vie d'un prêtre est tout à la fois une vie contemplative et une vie active, et ces deux sortes de vie ne sauraient être séparées sans préjudice et sans danger. *Hæc meditare, in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus.* Les choses qui devaient faire l'objet des méditations et la vie tout entière de Timothée, étaient toutes les vérités et tous les préceptes de la foi, mais surtout « la lecture, l'exhortation et l'enseignement, » — c'est-à-dire le dépôt de la révélation dans toute sa plénitude et dans tous ses détails. Dans la lecture, notre esprit ne va pas plus loin que le livre, dans la méditation, notre intelligence et notre cœur ne s'arrêtent qu'à Dieu. La prière est un acte vivant de foi et de désir, qui nous porte à une plus entière connaissance de Dieu et à une union plus étroite avec lui, par les

affections et les résolutions, — c'est-à-dire, par le cœur et la volonté.

Le premier effet de l'oraison mentale c'est de réaliser les choses de la foi, — c'est-à-dire, de nous représenter le monde invisible comme s'il était visible, et le monde futur comme s'il était présent. *Réaliser* veut dire avoir la perception vive et permanente des choses invisibles comme si elles étaient sensibles, et des choses futures comme si elles avaient déjà eu lieu. Nous lisons que Moïse supporta la colère de Pharaon comme s'il voyait Celui qui est invisible. Toute la terreur de ce roi de la terre s'évanouissait devant le sentiment de la divine Présence enveloppant ce trône qui n'a point d'égal parmi les majestés d'ici-bas. Saint Paul dit que nous marchons à la lumière de la foi et non de la vue ; les choses de la foi sont éternelles, tandis que les choses que nous voyons ne font que passer. Le monde invisible est la substance, le monde visible n'est que l'ombre. Pour l'esprit qui n'est pas surnaturel, ce monde avec ses bruits et ses lumières éblouissantes est palpable, et dès lors il le croit réel. Le monde invisible est impalpable; et, bien qu'on ne puisse le nier, il n'a sur un tel esprit aucune action et aucun pouvoir. La grande multitude des hommes passent toute leur journée comme s'il n'y avait pas un monde invisible et un monde à venir. Ils ne méditent pas. Ils disent des prières, mais leurs prières

ne sont point mentales. L'esprit ne s'arrête pas pour fixer ses pensées et ses aspirations sur Dieu, sur la gloire de la Très-Sainte Trinité, sur la beauté de la sainte Humanité, sur le bonheur de la Mère de Dieu, sur le repos et la joie des Saints, sur la communion qui nous unit à eux ici-bas, sur la part qui nous est promise pour l'avenir dans leur douce félicité, sur la présence permanente de Jésus avec nous, sur l'Esprit Saint habitant dans toute âme pure et humble, et surtout dans l'âme du prêtre pur et humble, du pasteur fidèle et fervent. Si nous considérions ces choses avec l'attention que le négociant apporte sur la place d'un marché et dont il entoure ses marchandises, ou bien encore avec l'attention que le banquier déploie pour surveiller ses placements et ses lingots d'or, alors nous vivrions dans ce monde sans être de ce monde, semblables à ceux qui sont ressuscités avec le Christ (1), et qui sont déjà « bénis en lui dans les demeures célestes (2). » Cette réalisation des choses invisibles et célestes est plus puissante que toutes les règles du dehors pour garder et fortifier un prêtre. Elle est une lumière et une force intérieures, qu'il porte avec lui en tout temps et en tout lieu, et qui vivifient la grâce sacramentelle de son sacerdoce : c'est là un secours

(1) Col. III, 1.
(2) Ephes. I, 3.

divin et infaillible dans tous ses périls et dans tous ses besoins.

IV. Un nouveau et puissant secours dans la vie d'un prêtre, est la prédication de la parole de Dieu.

Saint Paul disait : « Dieu m'a envoyé, non pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile. » Le Concile de Trente dit que la prédication est le devoir essentiel des Evêques (1); et si c'est un devoir capital pour l'évêque, à combien plus forte raison pour le prêtre? Si Isaïe avait peur de parler au nom de Dieu, parce qu'il était « un homme aux lèvres impures (2), » quelle idée nous ferons-nous de la sainteté et de la dignité du prédicateur? Si un prophète osait à peine parler au nom de Dieu, où trouverons-nous les orateurs de la chaire? Cette fonction, qui leur avait été dévolue comme un soutien, devient pour eux une occasion de chute. Etre choisi et envoyé par Dieu pour parler aux hommes en son nom; pour venir, en qualité de messager *a latere Jesu* prêcher la pénitence et la rémission des péchés, montrer le chemin de la sainteté et de la perfection en son Nom, par ses paroles et par son autorité, — qui oserait assumer une telle mission si l'obligation ne lui en était pas imposée? Parler au nom de Dieu froidement, sans soins, sans la science voulue, et

(1) Sess. xxiv. De Ref. c. iv.
(2) Is. vi, 5.

sans la préparation nécessaire, quelle témérité et quel danger ! Prêcher par ostentation, par envie de paraître, par vanité et sans aucune solidité de doctrine (1), n'est-ce pas provoquer notre divin Maître et scandaliser les âmes ! Les âmes à la foi simple, humbles et ferventes, reconnaissent instinctivement le prédicateur qui se prêche lui-même. Même les hommes du monde, accoutumés au langage concis et expressif de la vie sérieuse, discernent bien vite ce qu'il y a de conventionnel et de peu fondé dans une prédication. Ils écouteront au contraire avec plaisir un prédicateur convaincu, lors même que son langage manquera d'élégance et de culture (2). Moins le prédicateur parlera son propre langage et plus il parlera celui de Dieu, plus il sera sûr de forcer l'attention et le respect de ses auditeurs. On sent qu'il a droit de parler, et qu'il parle au nom et avec les paroles de son Maître. On sent aussi qu'il s'oublie lui-même pour ne songer qu'à la mission qu'il a reçue de Dieu et aux âmes qui sont devant lui. Il leur enseigne ce que Dieu lui a d'abord appris à lui-même. Il a prié dans ce but,

(1) S. Augustin dit d'un prédicateur de ce genre : « *Foris tumescit intus tabescit.*

(2) S. Jérôme dit : « *Multoque melius est a duobus imperfectis rusticitatem habere sanctam quam eloquentiam peccatricem.* » Ep. ad Nepot. tom. iv. p. 263.

et il a réfléchi sur son sujet. La vérité a passé par son esprit et sa conscience, pour venir à son cœur, et il parle de l'abondance du cœur. Le sage dit : « La bouche du sage est dans son cœur ; mais le cœur de l'insensé est dans sa bouche, » et c'est un cœur bien vide. Si « au jour du jugement nous devrons rendre compte de toute parole inutile (1), » quel compte ne devrons-nous pas rendre des paroles que nous aurons, pendant de longues années et toute une vie, prononcées au nom de Dieu ? « Ma parole, dit le Prophète, n'est-elle pas comme un feu et un marteau qui met les rochers en poussière ? » Et si ces mots doivent s'appliquer avec autant de vérité à nous qu'au prophète lui-même, quel sera le jugement porté sur ce flux intarissable de paroles froides et insignifiantes, qui, au lieu de pensées, n'offrent que rhétorique creuse : paroles insignifiantes parce qu'elles sont sans efficacité, et sans efficacité parce qu'elles sont de notre propre fond ? Dans quel cœur avons-nous fait jaillir une étincelle ? Quelle âme endurcie avons-nous émue ? Et si notre parole a été sans fruit, n'est-ce pas parce que nous n'avons pas d'abord appris de Dieu lui-même ce que nous enseignons aux autres ? Si nous cherchions en lui cet enseignement, il mettrait dans notre bouche une sagesse à laquelle même nos adversaires ne pourraient opposer ni résistance, ni

(1) S. Mat. xii, 36.

contradiction. Avant de prêcher, la meilleure préparation est la prière. Il nous faut, il est vrai, méditer le sujet de notre prédication, et faire nos méditations sur nos sermons, et non point nos sermons sur nos méditations ; car nos méditations sont pour notre sanctification personnelle, et nous ne saurions plus sûrement toucher le cœur des autres qu'en leur enseignant des vérités déjà mises en pratique par nous. C'est pour cette raison que le devoir de prêcher la parole de Dieu exige que nous restions toujours comme des disciples aux pieds de notre divin Maître. Pendant que nous prêchons sa vérité, celle-ci réagit avec une efficacité merveilleuse sur nous-mêmes. Ses traits s'impriment profondément dans notre intelligence, dans notre conscience et dans notre cœur. Elle est un puissant levier pour notre volonté ; elle remplit notre âme et garde vivantes dans notre souvenir les méditations des longues années qui ne sont plus, en y ajoutant sans cesse de nouveaux accroissements de lumière. Puis elle fait descendre une bénédiction toute spéciale dans le cœur du prédicateur : *Qui inebriat inebriabitur et ipse.* Celui qui fait couler abondamment sur les âmes les eaux rafraîchissantes de la vie en ressentira lui-même abondamment la douce fraîcheur. Celui qui les abreuve sera abreuvé lui-même à l'instant où il parlera au nom de Dieu. Un humble prêtre, qui prêche comme il prie, est en

communication avec la source des eaux vivifiantes ; il y trempe ses lèvres, et souvent il s'étonnera de se voir des pensées toutes nouvelles, et de voir les mots qui viendront sur ses lèvres. C'est l'accomplissement de la promesse : « Celui-là recevra de moi et il vous le communiquera. » — *Ille plus dicit qui plus facit.* — Quelques paroles d'un saint prêtre font plus que les nombreux discours d'une éloquence purement humaine.

La prédication est donc un auxiliaire constant et surnaturel qui aide la perfection sacerdotale et pastorale.

V. Enfin, le confessionnal est le dernier soutien que nous voulons énumérer. Saint Grégoire-le-Grand dit que les prêtres sont comme le bassin d'airain qui était à la porte du Temple, et dans lequel le peuple puisait l'eau de la purification avant d'entrer. Ils reçoivent les péchés de tout le peuple, mais doivent se garder eux-mêmes toujours purs (1). Jésus étendit la main et toucha le lépreux en disant : « Sois guéri. » Le prêtre touche le pécheur et celui-ci est purifié. Mais le prêtre a besoin de veiller et de prier, *ne lepra possit transire in medicum.*

Nous étudions la théologie morale dans les livres ; mais il n'y a pas un livre si plein d'enseignements que le confessionnal. Un prêtre peut difficilement

(1) Reg. Pastoralis. lib. II. c. II.

oublier la première fois qu'il s'est assis au tribunal de la Pénitence. D'un côté comme de l'autre viennent successivement des voix qu'on dirait sortir et du ciel et de l'enfer. C'est d'abord la confession d'un pécheur noir comme la nuit ; vient ensuite la confession d'un enfant qui a conservé son innocence baptismale ; après, c'est celle d'un pénitent vraiment contrit, suivie de celle d'une âme qui s'ignore elle-même et qui ignore sa dégradation ; puis vient un pauvre pénitent au cœur humble et simple ; enfin, suivent les mondains, les intrigants, et les menteurs manifestes. Tous les traités des théologiens de Salamanque ne peuvent apprendre à un prêtre ce que son confessionnal lui enseigne constamment. S'il a assez d'humilité pour recevoir cet enseignement, son confessionnal lui apprendra cinq grandes vérités.

Il lui enseignera d'abord la connaissance de lui-même, en rappelant à sa mémoire la pensée de son propre état et en lui montrant son visage dans le miroir de la vie des pécheurs.

Secondement, il y apprendra à se repentir lui-même, en voyant la douleur des pénitents qui ne veulent admettre aucune consolation.

Troisièmement, le confessionnal enseignera au prêtre la délicatesse de conscience, en le mettant en contact avec ces âmes innocentes dont l'œil est simple, et dont tout le corps est plein de lumière, et qui s'accusent d'omissions et de résistances à la

volonté de Dieu dont, peut-être, nous nous rendons coupables nous-mêmes, chaque jour, sans y faire attention.

Quatrièmement, il lui apprendra les aspirations du cœur, en lui montrant ces âmes ferventes dont le seul désir, comme l'unique effort, au milieu de lourdes et incessantes occupations, est de rendre de plus en plus étroite leur union avec Dieu.

Cinquièmement, il lui fera écouter les reproches de sa propre conscience, en face de son peu de progrès dans la vertu, comparé à la générosité et à la fidélité de ces cœurs, qui ne rencontrent qu'obstacles de toutes parts, et qui, néanmoins, par leur humilité, leur renoncement, leur charité et leur union avec Dieu, nous sont bien supérieurs, à nous qui avons reçu tous les dons du temps et de la grâce nécessaires pour arriver à la perfection.

Mais si nous voulons que ces enseignements soient efficaces, nous devons faire pour le Sacrement de Pénitence ce que nous ferions pour le Sacrement de Baptême, c'est-à-dire, faire vivre en nous son divin caractère et sa vertu divine. Le confessionnal est la première partie de son devoir qu'abandonne un prêtre tiède. Parfois il lui est pénible d'entendre les reproches que lui font malgré eux ses pénitents. Parfois il se lasse de rester assis de longues heures, et d'être en contact avec des pénitents grossiers et peu attrayants. Parfois il entend et absout sans dire

un mot, n'ayant rien à dire, soit parce qu'il manque de piété intérieure, soit parce qu'il n'a pas prêté à la confession une attention suffisante.

Si cependant le prêtre remplit régulièrement sa charge de père, de juge et de médecin, le confessionnal devient un des secours les plus efficaces et les plus puissants pour travailler à sa propre sanctification.

Que pourrait-il donc manquer au prêtre pour le maintenir dans cette perfection qui était la sienne quand il s'est présenté à l'ordination? Ces cinq grandes grâces du Sacerdoce : la Sainte Messe, l'Office divin, la pratique de l'oraison mentale, — c'est-à-dire la vie de contemplation, — la prédication de la parole de Dieu, l'absolution des pécheurs et la direction des âmes au confessionnal, ces grâces ont toutes une influence directe, puissante et considérable sur la vie et sur l'âme du prêtre. S'il commet une faute d'action ou d'omission, s'il cède à une tentation, ou s'il manque à un devoir, il ne peut jamais prétexter comme excuse le manque de savoir ou le manque de puissance pour agir conformément à son sacerdoce. Une telle excuse serait accuser notre divin Maître de nous commander l'impossible, ou d'exiger de nous un service difficile, comme un maître sévère, sans nous donner en abondance les secours nécessaires. C'est une tentation, et c'est une faute très-commune, d'accuser notre état et les circonstances où nous nous trouvons, et de nous

imaginer que nous serions meilleurs dans une autre position ou dans un autre milieu. Si nous ne faisons pas un effort complet et généreux, avec tous les secours qui nous entourent, nous serons au-dessous de notre tâche dans toutes les conditions et dans tous les milieux. Si les dangers d'un prêtre sont grands, ses secours sont plus grands encore.

CHAPITRE IX

La charge pastorale, source de confiance

Il n'y a pas à en douter, les secours du prêtre sont plus grands que ses dangers. Mais la crainte et l'inquiétude peuvent nous saisir, et ce sont des sentiments qui ne raisonnent pas. La prévision d'une responsabilité de plusieurs années, le sentiment de notre faiblesse, les insinuations et la puissance du péché, la pensée de nos derniers

moments : — tout cela parfois pèse lourdement sur nous. La vue journalière du mal ; les chutes, nombreuses autour de nous, de ceux qui avaient bien commencé et longtemps persévéré ; l'égarement de ces prêtres qui furent nos camarades d'étude et nos collaborateurs ou même nos amis ; le souvenir de ces nombreuses occasions qui nous ont entraînés sur le bord du précipice où nos pieds ont été si près de glisser : — voilà qui entretient vivant dans l'âme du prêtre le sentiment de la crainte, et cette crainte vient de l'Esprit Saint. *Confige carnes meas timore tuo* doit être notre prière de chaque jour. Nous avons déjà vu plusieurs motifs de confiance, nous en étudierons encore un, je veux dire la charge pastorale.

Saint Pierre renia trois fois son Maître, trois fois Jésus lui demanda s'il l'aimait : et trois fois il lui confia la charge de son troupeau. Cette charge était donc un signe de pardon, une preuve d'amour, et un gage de salut. Ce gage ne fut pas donné à Pierre pour lui seul. Par lui, il se communique à nous tous. La charge pastorale que nous recevons par l'intermédiaire de Pierre est également pour nous la marque de notre amour, une preuve de l'amour de Jésus, et un gage de salut.

I. D'abord, être revêtu du sacerdoce, comme nous l'avons vu, c'est la plus haute marque de prédestination. Le prêtre est appelé et ordonné pour

la plus grande gloire de Dieu. Il est les prémices des prémices de la nouvelle création. Il est appelé à approcher plus que tout autre de notre divin Rédempteur, et à être son coopérateur pour arracher ses élus à ce monde pervers. En lui sont réunies toutes les marques de complaisance que Dieu a jamais données à l'homme. Pierre de Blois dit : « Un prêtre a la primauté d'Abel, le patriarcat d'Abraham, le gouvernement de Noé, l'ordre de Melchisédech, la dignité d'Aaron, l'autorité de Moïse, la perfection de Samuel, le pouvoir de Pierre, l'onction du Christ (1). » Ce sont là tout autant de sceaux cimentant la promesse écrite du Christ de nous sauver. Ce ne sont pas de simples titres, mais des réalités. Le bon Pasteur disait de ses disciples : « Mes brebis écoutent ma voix ; je les connais et elles me suivent. Et je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses et personne ne peut le ravir de la main de mon Père (2). » Si nous nous arrachons volontairement à cette main divine, nous causons notre propre perte. Aucune puissance n'est capable de nous en arracher malgré nous, tant que notre volonté reste conforme à la volonté de Dieu. « Si

(1) Serm. lx. ad Sacerdotes. Opp. p. 373.
(2) S. Jean x, 27-29.

Dieu nous voulait faire mourir, il n'aurait pas reçu de nos mains l'holocauste et les libations que nous lui avons offertes; il ne nous aurait point fait voir toutes ces choses, et il ne nous aurait point prédit ce qui doit nous arriver (1). » L'acceptation de nos œuvres par Dieu, chaque lumière et chaque grâce qu'il nous accorde, notre persévérance d'une année à l'autre, d'un jour à l'autre, sont pour nous des gages de salut. « Désormais je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait ce que fait son maître. Mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis : et je vous ai établis afin que vous alliez, et que vous rapportiez du fruit (2). » Avoir été choisi par lui du milieu du monde, c'est un fait qui, par sa nature, nous révèle son intention de nous sauver. Nous appeler du rang de ses serviteurs au rang d'amis; nous admettre à la connaissance de son œuvre et de sa volonté; nous faire aussi connaître les communications de son Père; nous avoir choisis quand nous ne pensions pas à lui, nous avoir rendus capables de le servir : — tous et chacun de ces signes de grâce sont des gages de sa volonté bien arrêtée de nous sauver, si nous ne nous trahissons pas nous-mêmes.

(1) Juges xiii, 23.
(2) S. Jean. xv, 15, 16.

II. De plus, être pasteur, c'est posséder la plus abondante source de grâces. Nous avons déjà vu le secours infaillible de la grâce sacramentelle proportionnée à nos besoins, à nos devoirs et à nos dangers. Nous avons vu également la grâce accordée à la position qui nous est confiée. Nous n'avons pas besoin de nous arrêter de nouveau sur ces points. Mais il y a, dans l'exercice de la charge pastorale, une double ressource qui nous aide d'une façon toute spéciale à opérer notre salut. L'une, est une continuelle augmentation de charité ; l'autre, est le continuel exercice du renoncement.

« Dieu est charité, et quiconque demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui (1). » Or Dieu est la vie de l'âme ; et où la vie habite, la seconde mort n'a aucune puissance, si ce n'est par suite de notre infidélité. Dieu ne retirera jamais ses dons. Il ne veut la mort de personne, pas même celle du pécheur. Il discute avec lui : « Pourquoi voulez-vous mourir (2) ? » « Vous ne voulez pas venir à moi, pour que vous ayez la vie (3). » Celui qui aime Dieu a la promesse et le gage de la vie éternelle.

Ainsi raisonnait Saint Paul. Sa conversion, sa vocation, son apostolat, sa mission : voilà pour lui

(1) I. S. Jean. iv, 16.
(2) Jér. xxvii, 13.
(3) S. Jean. v, 40.

tout autant de gages de l'amour de Dieu, et d'un amour inaltérable de la part de Dieu. Mais notre amour envers Dieu peut augmenter pendant toute notre vie. Tout acte de piété envers lui est récompensé par une augmentation d'amour. Toute fervente prière du cœur active la grâce de la charité. Tout acte de contemplation et d'adoration produit un surcroît d'amour dans la dernière et la plus humble des âmes, au milieu de la vie la plus occupée et la plus surchargée. A combien plus forte raison en est-il ainsi dans la vie d'un prêtre et d'un pasteur, dont tous les efforts, en pensée, en parole et en action, sont pour le royaume de Dieu? Toute Messe que nous célébrons, chaque récitation de l'Office divin, peuvent être des actes inspirés par l'amour de Dieu, et produisant des accroissements de cet amour dans notre cœur. L'augmentation de la charité, dans notre union avec Dieu, peut se développer à chaque instant. Toutes les aspirations, tous les désirs, tous les actes intérieurs d'obéissance, de patience, de soumission, de désir ardent envers Dieu, nous unissent avec lui par un amour plus intime, dilatent notre cœur par son amour, en changeant notre espoir en confiance et en activant nos progrès. *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum* (1). A mesure que le cœur se dilate l'amour

(1) Ps. CXVIII, 32.

de Dieu augmente, et à mesure que l'amour augmente, il dilate de plus en plus le cœur.

Mais, où est l'amour de Dieu, là aussi est l'amour du prochain. Où il y a une source, il y a aussi un ruisseau. Comme le ruisseau coule de la source, ainsi l'amour de Dieu se répand lui-même en amour pour l'homme. Le ruisseau prouve que la source existe. C'est pourquoi Saint Jean dit : « Nous savons que nous avons été transférés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères (1). » Notre amour pour eux prouve notre amour envers Dieu ; et celui qui aime Dieu demeure en Dieu, et a été transféré de la mort à la vie ; car Dieu est notre éternelle vie, et il demeure en nous-mêmes dans cette vie. Le continuel exercice de l'amour du prochain pour tous, — pour notre troupeau, pour nos parents, pour nos amis et pour nos ennemis, — dans toute l'extension de la charité, est une école de perfection et de persévérance.

Et cette vie de charité est d'autant plus parfaite qu'elle exige de nous une plus grande mortification personnelle. Or, la vie sacerdotale et pastorale est une vie d'abnégation de chaque jour et de chaque instant. Nous sommes appelés à mourir à nous-mêmes, à nos désirs, à notre volonté et à notre bon plaisir, et pour nous plier aux ordres et aux caprices

(1) S. Jean. III. 14.

de tous, des bons et des mauvais, des raisonnables et de ceux qui ne le sont pas, « me faisant tout à tous, dit l'Apôtre, pour les sauver tous (1). » C'est un étrange résultat de nos travaux qu'une partie seulement des âmes soient sauvées. Et cependant, pour cette partie, il nous faut mourir à nous-mêmes, sortir de nous-mêmes et abandonner tout droit sur nous, dans l'intérêt des élus. Le mot *expropriatio* a un sens profond dont nous devons être pénétrés. « Nous ne nous appartenons pas ; » nous avons perdu toute propriété sur nous-mêmes ; car nous avons été achetés au prix du Précieux Sang. C'est le sens des paroles de Saint Paul, quand il dit : « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais Jésus-Christ Notre-Seigneur ; et nous nous déclarons vos serviteurs par Jésus (2). » Combattre à côté de notre Maître le péché, le monde et Satan, ce n'est pas une position qui dépende de nous, mais de celui qui nous a prédestinés et appelés à son service. Sa volonté, et non la nôtre, si ce n'est par la correspondance à sa grâce qui nous a prévenus, nous a désigné un tel poste dans ce combat. « Vous ne m'avez pas choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis (3). »

III. Enfin, être choisi et envoyé pour sauver les autres, c'est le sort de Judas ou le sort du disciple

(1) I *Cor.* IX, 22.
(2) II *Cor.* IV, 5.
(3) S. JEAN. XV, 16.

bien-aimé. Il dépend de nous d'avoir l'un ou l'autre. Nous pouvons donc bien nous défier de nous-mêmes, et demander à Dieu : « Seigneur, qui suis-je ? » Mais si nous aimons les pauvres, nous n'avons pas besoin d'avoir le moindre doute, car Judas ne se souciait point des pauvres ; et si nous aimons notre divin Maître, le doute ne nous est plus possible, car Judas l'a vendu. Nous ne sommes pas le disciple bien-aimé, car il était sans tache, et nous sommes pécheurs ; mais nous sommes disciples, et nous sommes bien-aimés, et notre partage abonde en signes de salut. Saint Vincent de Paul disait: « O Jésus, pourquoi êtes-vous venu sur la terre ? Pour l'amour de vos frères. Pauvre prêtre, qu'est-ce qui t'a fait te résigner au froid, à la faim, aux fatigues, à la solitude qui est la tienne au milieu du monde, aux intempéries du temps et aux rigueurs de l'hiver ? L'amour des âmes. » Mais qui nous a donné cet amour ? C'est un sixième sens que le petit nombre possède, et que le grand nombre ne saurait comprendre. La vocation du prêtre est de manifester la perfection en lui-même, et de l'exercer envers les autres. Il a des grâces personnelles de salut non-seulement pour sauver les autres, mais il a aussi des grâces de sainteté pour leur sanctification (1). Il est choisi

(1) Il nous faut d'abord être purs nous-mêmes, et alors purifier les autres ; pleins de sagesse, puis rendre les autres sages ; devenir

comme la lumière pour répandre la lumière, comme le sel pour prévenir la corruption, comme la bonne odeur du Christ, semblable à l'encensoir placé entre les vivants et les morts. Si, après toutes ces prérogatives, il devient un réprouvé, il faudra, certes, qu'il ait été d'une bien grande infidélité envers l'Esprit Saint.

Quel motif de confiance manque donc au prêtre? Il est environné de toutes parts des marques de l'amour et de la puissance de Dieu. La volonté de Dieu de le sauver éternellement lui est manifestée par toute espèce de signes et de gages, qui ne le cèdent en rien à une révélation directe et personnelle. Cette confiance, solide et immuable, est un motif d'abnégation dans les plus grandes choses et de renoncement dans les moindres. L'espérance est une source de joie, et la joie est une source de force. Les timides et les peureux ne sont que faiblesse et inaction. Ceux qui espèrent et qui ont confiance sont tout énergie et tout courage. La crainte ne fait pas honneur à notre divin Maître. Mais la confiance émane du sentiment de son amour. L'espérance est un don du Saint-Esprit, répandu en nous au Baptême

lumière et répandre la lumière; nous tenir près de Dieu et lui conduire les autres; être saints et sanctifier; guider les autres par la main et leur donner des conseils en toute connaissance de cause. » — S. Grég. de Naz. Orat. II. § LXXI.

et mûri par l'exercice. Saint Paul dit que c'est l'espérance qui nous sauve, et il ajoute cette prière : « Que le Dieu d'espérance vous remplisse de toute joie et de paix dans la joie, afin que vous surabondiez dans l'espérance et la vertu de l'Esprit Saint (1). »

Les trois cents hommes de Gédéon qui burent l'eau dans le creux de leur main avaient plus de valeur pour la bataille que la multitude de ceux qui se prosternèrent à terre pour boire, et que les deux cent vingt mille timides et peureux qui se retirèrent (2). » La proclamation que voici retentit aujourd'hui le long des rangs de tous ceux qui aspirent au sacerdoce : « Y a-t-il quelqu'un qui soit timide et craintif? qu'il s'en aille, et retourne en sa maison, de peur qu'il ne jette l'épouvante dans le cœur de ses frères, comme il est déjà tout effrayé et saisi de crainte (3). » Quand une fois Notre-Seigneur lui a désigné un poste dans les rangs du combat, un prêtre n'a aucun sujet de crainte. S'il est fidèle, la main de son divin Maître sera comme un casque de salut sur sa tête.

A toutes les heures d'inquiétude et de crainte, d'hésitation et de découragement, nous pouvons dire : « Dieu, dans sa prescience, m'a prédestiné à

(1) Rom. xv, 13.
(2) Juges. vii, 3-7.
(3) Deut. xx, 8.

être prêtre : il m'a appelé, m'a justifié et m'a adopté dans la gloire de ses enfants. Il a imprimé sur moi le sceau qui est la marque distinctive de ses soldats, et le caractère de ses prêtres. Il m'a guidé et gardé dans ma jeunesse, comme dans un âge plus avancé, et il m'a préservé jusqu'à ce jour, soutenant ma persévérance par le secours infaillible et toujours présent des grâces nombreuses qu'il m'a accordées dans tous mes besoins. Dans les diverses attaques dont je suis l'objet, je sais qu'il veut mon salut. Qu'aurait-il pu faire pour me sauver, et qu'il ne l'ait fait? Il n'y a qu'une chose qu'il ne fera pas : il ne m'enlèvera jamais ma liberté. Et c'est là mon seul danger. Si je me trahis de mon plein gré, ou si je l'abandonne, alors je périrai ; mais si ma volonté reste unie à lui, il me guidera et me gardera, non-seulement contre mes ennemis du dehors, mais encore contre moi-même. Pourvu que je n'aie point la volonté de l'affliger, et que j'aie la ferme volonté de lui rester attaché, il me conservera jusqu'à la mort. » — « Le fondement solide de Dieu reste debout, muni de ce sceau : le Seigneur connaît ceux qui sont à lui, et qu'il s'éloigne de l'iniquité quiconque invoque le nom du Seigneur (1). »

Nous avons donc, dans notre état même, le plus haut motif de confiance.

(1) II. Tim, 11-19.

L'état aussi bien que l'œuvre des prêtres et des pasteurs, s'ils sont fidèles à notre divin Maître, sont bénis partout dans l'Eglise universelle. Dans les pays de l'ancien monde, où le peuple est nombreux et corrompu, où la foi et la piété sont affaiblies, ceux qui ont la charge des âmes ont beaucoup à souffrir. Veiller sur une vie qui vacille et qui s'en va, est le plus triste devoir de l'amour et de la patience. Pendant trois cents ans, les nations de l'Ancien Monde se sont écartées de la lumière et de l'ordre de la foi, les unes avec rapidité et violence, les autres, d'un pas lent et insensible, mais continuel. Une fausse réforme a engendré la révolution, et la révolution a détourné de leur mission les souverainetés et les états de la chrétienté, laissant l'Eglise isolée comme à son origine. Les pasteurs du troupeau ont à subir de nombreuses tristesses au sujet des âmes qui se précipitent à leur perdition, et des outrages dont on abreuve l'Eglise. Il est pénible de voir un peuple catholique ou un peuple chrétien tourner le dos à la lumière. Malgré tout, les pasteurs fidèles ont la consolation de savoir qu'ils sont du côté de Dieu, et qu'ils combattent pour les droits de Dieu. Dans toutes leurs amertumes, ils ont une joie intime que personne ne peut leur ravir. Saint Jean Chrysostome dit : « La lutte des moines est grande, et nombreux sont leurs travaux ; mais si l'on compare leurs peines à celles d'un prêtre qui remplit bien sa

mission, on trouvera entre eux une aussi grande différence qu'entre un homme privé et un roi (1). » Et la consolation des prêtres est dans les mêmes proportions.

Mais si cela est vrai des premières contrées qu'a occupées l'Eglise, à combien plus forte raison est-ce vrai de l'Angleterre. Chez nous, l'Eglise est à la fois ancienne et nouvelle. Nous ne sommes qu'une poignée, mais nous sommes indépendants du monde et des cours, et nous sommes en dehors de l'atmosphère corrompue du patronage séculier et de toute protection séculière. La vraie protection de l'Eglise, c'est sa propre indépendance ; et sa liberté fait sa puissance. Nous sommes pasteurs d'un troupeau qui descend des martyrs et des confesseurs, et dont la ferveur n'est pas éteinte dans leur postérité. Nous sommes, en un sens tout particulier, les pasteurs des pauvres ; car les riches se sont éloignés de nous, et les immenses richesses de l'Angleterre sont dans des mains qui ne nous connaissent pas. Mais vivre parmi les pauvres fut le sort de notre divin Maître, et partager son sort est un gage de sa sollicitude. Nous ne sommes pas seulement les pasteurs des pauvres ; mais nous sommes pauvres nous-mêmes. La pauvreté est la condition du sacerdoce dans ce royaume, le plus riche du monde.

(1) De Sacerdotio. lib. vi, 5.

Il s'en suit que nous sommes unis les uns aux autres par une mutuelle charité et par des services réciproques. Nos fidèles nous sont unis par un amour généreux et par une mutuelle confiance : nos prêtres sont unis les uns aux autres et ils sont unis à leurs évêques. Ils sont unis entre eux par les liens d'une affection fraternelle, aussi étroite, sinon plus, qu'en aucune autre partie de l'Unité catholique. Si toutes ces prérogatives sont pour nous, qu'y aura-t-il contre nous ?

CHAPITRE X

Prix du temps pour un Prêtre

Après la grâce, le temps est le plus précieux don de Dieu. Et pourtant combien nous perdons de l'un et de l'autre ! On dit que le temps fait tout. Il nous apprend bien des choses, nous arrache à de nombreuses illusions, nous fortifie dans nos bons propos, et guérit nombre de blessures. Cependant le temps ne fait rien de tout cela. Le

temps ne fait rien par lui-même, mais il est la condition de toutes ces choses que Dieu fait dans le temps. Le temps est plein de l'éternité. De l'usage que nous en aurons fait dépend notre sort là-haut. Chaque jour nous offre ses occasions, et chaque heure nous apporte ses grâces. Le Concile de Sens applique ces paroles : « Voici que je me tiens à la porte et que je frappe, » à l'action permanente du Saint-Esprit sur le cœur. Ceci est vrai de toute âme vivante ; c'est là un secours pour tous les fidèles, une invitation, à augmenter chaque jour de leur vie leur récompense éternelle. Chacun récoltera ce qu'il aura semé, soit en quantité, soit en qualité. A tous est assigné un temps de semailles et un temps de moissons pour l'éternité. Si nous manquons le temps des semailles, nous perdons la récolte. Il est possible qu'il nous soit accordé un autre temps pour semer et pour récolter ; mais ce temps est différent du premier. Celui qui est perdu, est perdu pour toujours.

Or, si le temps est si précieux pour tous, ne l'est-il pas par-dessus tout pour un prêtre ? Et heureux celui qui peut rendre compte de son temps ! Il y a des hommes qui semblent n'avoir aucune idée de sa valeur. Quelques-uns n'y réfléchissent jamais. Les uns sont tellement indolents que le temps s'écoule avant qu'ils aient fait un mouvement pour l'employer. D'autres sont si insouciants qu'ils le perdent de plein

gré. D'autres sont tellement en dehors de toute règle et de toute ponctualité que c'est le temps qui les use. Ils sont toujours pressés et toujours en retard, jamais prêts et jamais disposés.

Il y a, dans la Sainte Ecriture, deux questions que le prêtre ferait bien de se rappeler partout où il va. L'une est celle que Dieu fit à Elie, quand, sur le mont Oreb, il se lamentait sans agir : *Quid hic agis, Elia ?* — « Que fais-tu là, Elie ? » Cette question nous empêcherait d'aller dans beaucoup d'endroits, et nous ferait retirer bien vite de beaucoup plus encore. L'autre est celle de Notre-Seigneur : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des intérêts de mon Père ? » Celle-ci, nous ferons bien de l'avoir présente à l'esprit quand des amis, bons et hospitaliers, nous invitent chez eux ; quand notre propre faiblesse nous fait rechercher des divertissements ou des sympathies dans le monde, et même un travail en dehors du sillon où chacun de nous a été placé pour diriger la charrue. Qui peut apprécier la valeur du temps pour un prêtre ? Si, pour tous les hommes, le temps est plein de l'éternité, celui d'un prêtre est plein non-seulement de son éternité à lui, mais encore de l'éternité d'une foule d'âmes qui lui sont ou qui ne lui sont pas connues. Nous essayerons donc de calculer le prix de ce temps.

I. Ce prix de notre temps nous est d'abord révélé par la Sainte Messe. Les prémices du temps d'un

prêtre appartiennent à Dieu, et il lui en fait l'offrande chaque matin à la Sainte Messe. Aucune raison, aucune occupation ne doit nous faire omettre la demi-heure de préparation et la demi-heure d'action de grâces, car il n'est pas en notre pouvoir de les aliéner. C'est ce qui doit, avant tout, nous donner une idée de la valeur de notre temps. Là, nous parlons avec Dieu, nous communiquons avec notre divin Maître, et rendons grâces à la Très-Sainte Trinité. Avec quelle ferveur ne devraient pas être employées les heures d'une journée ainsi commencée? Les parfums et les ardeurs de ces instants devraient nous suivre tout le jour, nous pénétrer du sentiment de nos rapports avec notre Maître qui est aux cieux, nous apprendre à être aussi économes du temps, aussi effrayés de le perdre, et aussi vigilants pour empêcher qu'on ne nous le dérobe, que les gens du monde le sont à l'égard de leur argent. Dieu a une telle estime du temps qu'il ne nous le donne que jour par jour, heure par heure, et moment par moment. Et il ne nous donne jamais un instant sans reprendre celui qui l'a précédé. Nous n'avons jamais simultanément deux heures ou deux minutes. A chaque instant du jour, nous pouvons, si nous voulons, renouveler l'intention avec laquelle nous avons dit notre Messe le matin. Nous pouvons faire revivre nos prières et nos actions de grâces au moins par des aspirations. Notre journée entière

serait alors embaumée par notre Messe et par notre communion.

II. La science qu'un prêtre peut acquérir par l'emploi régulier de son temps nous donne une seconde preuve de sa valeur.

Labia sacerdotis custodient scientiam. Mais comment les lèvres du prêtre conserveront-elles la science de Dieu et des âmes, s'il n'est pas un homme qui se livre aux études sacrées ? La théologie de nos premières années est bien vite obscurcie par suite des défauts de la mémoire, et par la poussière des affaires de la vie. Et dès lors, de quel prix est pour un prêtre chaque instant qu'il peut arracher à des occupations actives pour revenir à ses vieux livres, ou pour pénétrer plus avant et plus profondément dans ses premières études ? C'est une excellente chose que d'avoir des livres toujours ouverts, pour les lire à tous les moments disponibles. Il doit y avoir, même dans la vie la plus affairée, certaines *horæ subsecivæ*. C'est ce que nous appelons vaguement des heures de loisir. Ce sont les heures enlevées, pour ainsi dire, à la dérobée sur les principaux devoirs et les plus importantes occupations du jour. Il n'y a pas de critérium qui montre mieux que celui-là si un prêtre connaît le prix de son temps. Certains hommes font tout comme s'ils ne faisaient rien ; et d'autres ne font rien en se donnant l'air de tout faire. Un prêtre qui apprécie son temps manque

rarement d'en trouver assez pour chaque chose. Un esprit ponctuel peut ordonner les heures de sa journée de façon à économiser quelques instants, et à faire un sage emploi des intervalles que lui laisse la succession de ses travaux et de ses devoirs. Des livres qui traitent de matières compactes et concises demandent une heure d'attention suivie ; d'autres, traitant de sujets moins précis, peuvent se lire aux instants pris à la dérobée. Il en est qu'on peut prendre à toute heure. Un rude travailleur conseillait un jour à un ami d'avoir « des livres de cinq minutes. » Et nombre de livres pourraient se lire dans une année en y donnant cinq minutes par jour. Le tout, c'est d'avoir l'habitude de la réflexion, et la ferme volonté de ne pas quitter ce que nous lisons avant de l'avoir compris, ne serait-ce qu'une page, ou même une seule phrase. On dira peut-être que c'est taxer le temps d'un prêtre avec trop de sévérité. Mais si nous nous demandons combien de temps nous perdons, dans la journée, à des livres qui ne sont point nécessaires, aux journaux, aux conversations prolongées, aux visites sans utilité et en dehors de notre ministère, à des réflexions et à des hésitations sans fin pour savoir ce que nous voulons lire ou faire ; — si nous calculions tout cela, le plus fervent trouverait que beaucoup de temps lui a été dérobé, qu'il en a perdu et gaspillé beaucoup d'autre.

III. Un troisième moyen d'apprécier notre temps sera de considérer le bien que nous pouvons faire, si nous le passons au confessionnal. Il n'est pas d'indice plus certain de ferveur chez un prêtre que l'amour du confessionnal. C'est le premier devoir qu'un prêtre relâché évite et auquel il se dérobe. Y rester assis pendant de longues heures, le jour et la nuit, sans impatience, sans saillies de mauvaise humeur, c'est un signe certain de l'amour des âmes. Nous n'essayerons pas d'apprécier la valeur comparative de la prédication et de l'audition des confessions : ces deux choses sont incommensurables. Chacune a sa valeur propre. Mais combien ont un grand zèle et un grand empressement pour prêcher, et qui n'apportent que lenteur et délai à venir s'asseoir au confessionnal. Nulle ostentation de soi-même, nulle excitation naturelle, aucun attrait subtil et d'un genre personnel, à rester assis pendant de longues heures, pour écouter le récit des péchés et des ennuis, et souvent les conversations inconsidérées d'une foule de personnes dont la plupart nous sont inconnues. C'est comme la pêche à une seule ligne : des heures d'attente ne sont récompensées que par une seule capture. Mais c'est, au sens le plus élevé du mot, l'œuvre du pasteur, — c'est-à-dire la sollicitude des âmes. Et cette œuvre exige, à un degré supérieur, l'abnégation de soi-même, la répression des emportements du caractère, et le

généreux amour des âmes, et tout particulièrement des âmes des pauvres.

Mais quel emploi du temps pourrait être comparé à cette sollicitude et à cette direction des âmes (1)? Savoir que nous avons le pouvoir de lier et de délier, que nous pouvons, au confessionnal, ramener à la pénitence les âmes sur le point de périr, conduire à la perfection les âmes pénitentes, conserver les innocentes dans leur union avec Dieu ; savoir que Dieu est glorifié et par ceux qui se sauvent et par ceux qui périssent : il semble qu'il y aurait là de quoi convaincre un prêtre que sa première pensée doit être de donner au confessionnal autant de jours et autant d'heures que possible. Au lieu de n'y trouver que fatigues, il devrait n'y voir que consolations. Au lieu d'abréger les heures ou de diminuer le nombre des jours de confession, il devrait les multiplier, si c'est possible, et encourager ses frères à faire de même pour le salut des âmes.

Mais ce n'est pas seulement à l'église que la patience et la charité d'un confesseur sont mises à l'épreuve. Tout ce que nous venons de dire s'applique particulièrement au soin des malades, à la bonne

(1) « Vraiment il me semble que c'est l'art des arts et la science des sciences que de diriger les hommes, les plus divers et les plus variables des animaux. » — S. Grég. de Naz. Orat. II. XVII. tome I. p. 21.

volonté avec laquelle nous devons leur donner le temps voulu pour les instruire, pour les consoler et les encourager, surtout aux approches de la mort. Les malades et les mourants ont beaucoup de peine à penser à eux-mêmes. Le poids de la douleur et d'un corps mourant attriste et appesantit l'âme. C'est à ce moment d'ennui et de terreur que la voix d'un vrai pasteur encourage et soutient les délaissés. Les paroles de foi et d'espérance, de repentir et de confiance, qu'il leur murmure tout bas, avec les promesses de Dieu, avec les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, remplissent l'âme qui est devenue incapable de penser, et qui ne peut plus trouver en elle-même lumière, paix et consolation. Ce n'est point assez d'administrer machinalement les derniers sacrements ; il faut encore ajouter les dernières consolations et les dernières sympathies du Bon Pasteur, qui connaît ses brebis, et qui est connu d'elles comme leur secours et leur consolation dans leur dernier passage à l'éternité.

IV. Ce que nous pouvons faire de notre temps, en le consacrant à la prière, nous donne une autre mesure de sa valeur. Le « priez sans cesse (1) » de S. Paul n'est pas une figure forcée de rhétorique. Il signifie que partout et toujours nous pouvons nous entretenir avec Dieu, par nos aspirations, par nos

(1) Thessal. v, 17.

désirs et par notre volonté. Ceux qui vivent en union avec Dieu, qui ont conscience de sa présence, et qui rapportent à lui leur vie tout entière, prient non-seulement quand ils s'entretiennent avec Dieu, mais encore quand ils travaillent pour lui. *Laborare est orare*. La vie d'un pasteur peut être une communication permanente avec Dieu. La valeur du temps que nous donnons à la prière peut être appréciée de deux manières : d'abord, par les réponses que nous y recevons ; puis, par la réaction qui se produit en nous. Quant aux réponses, qui pourrait dire la perte de ceux qui prient peu, et les avantages de ceux qui s'entretiennent habituellement avec Dieu ? Les occupations des prêtres et des pasteurs sont tellement surnaturelles de leur nature, que nous n'en cherchons que des résultats surnaturels, et n'en demandons pas d'autres à Dieu. La conversion des pécheurs et le salut des âmes comprennent virtuellement tous les travaux de notre ministère spirituel ; et portent un caractère si clairement divin dans leur origine, si surnaturel dans leurs moyens, que nous les demandons comme des faveurs, et non comme les résultats de notre action propre. Il est à peine possible de douter que la fécondité de la vie, pour certains pasteurs, et la stérilité, pour certains autres, ne soit proportionnée à leurs prières, et n'en soit la conséquence. Ceux qui prient beaucoup, reçoivent beaucoup ; ceux qui prient peu, reçoivent

peu. Ceci ne demande aucun développement. Il n'est rien que nous ne puissions demander, ou absolument ou conditionnellement ; et il n'est aucun bien que Dieu ne soit disposé à nous accorder : car il met sa félicité à nous combler de ses dons.

Mais c'est par la réaction qu'elle produit en nous que la prière nous donne d'une manière prompte et certaine notre propre mesure. Nous sommes ce que nous sommes devant Dieu, et rien autre, ni meilleurs ni pires. Et nous sommes ce que nous fait notre union avec Dieu. Notre visage devient brillant, ou sombre et ténébreux, selon que la prière nous unit plus ou moins à Dieu. Le calme, le recueillement, la joie et l'espérance de l'âme sont la récompense de la prière. L'inquiétude, la distraction, la tristesse et la timidité de l'âme sont la conséquence du manquement à ce devoir. En réalité, la prière nous donne le niveau de notre état, et nos œuvres seront selon ce que nous serons nous-mêmes. Un prêtre qui prie beaucoup fera en une heure ce que ferait avec peine en plusieurs jours un prêtre qui prie moins. Les paroles d'un prêtre constamment uni à Dieu ont une vie, une chaleur, une énergie et une force de persuasion que ne saurait donner aucune qualité naturelle. Nous faisons peu, parce que nous prions peu ; et parce que nous prions peu, nous restons ce que nous sommes. Si le temps que nous perdons, si les instants qu'on nous dérobe, étaient consacrés aux entretiens avec Dieu,

et non avec le monde, tout notre ministère serait animé d'un esprit plus élevé ; il serait plus fécond en résultats, et plus durable dans ses effets.

V. Le but de la vie d'un prêtre donne une dernière mesure de la valeur de son temps.

Le prêtre doit être le témoin de son divin Maître en enseignant la vérité et en lui rendant témoignage ; mais surtout en menant une vie exemplaire, et en faisant sentir, qu'il en ait conscience ou non, l'influence de l'esprit qui l'anime. Malheur à lui si on s'aperçoit que son témoignage ou l'influence de son esprit et de sa vie est en opposition même avec le moindre des commandements de Dieu ! Grand est le danger, grave est son manque de loyauté; si son témoignage est douteux, équivoque ou obscur. Il serait semblable à un écriteau placé au bord du chemin, et que personne ne pourrait lire. Et il aurait forcément à répondre des âmes qui périraient par sa faute.

Le prêtre doit être aussi la lumière du monde. Mais si son esprit et sa vie ne montrent qu'une lumière pâle et vacillante, qui voudra se confier à sa direction ?

Il doit être également le sel qui purifie l'âme, la vie et les relations des autres hommes. Mais s'il n'est pas pur dans ses actions, dans ses paroles et dans ses pensées, son contact sera plutôt la ruine que l'appui de ceux qui vivent autour de lui. L'influence

du prêtre n'est jamais négative. Toujours il édifie ou détruit, gagne ou perd, pour lui et pour les autres.

La grandeur du danger, pour un prêtre vivant et travaillant au milieu du monde, n'échappe à personne. Son champ de travail est le monde, parmi le froment et l'ivraie. Les esprits malveillants sont souvent les moins dangereux, parce que ce sont des ennemis manifestes ; mais les bons qui sont souvent imprudents, légers ou relâchés, empêchent par leur bonté toute défiance de sa part, et nuisent à sa dignité avant qu'il ne s'en aperçoive. Ils lui gaspillent son temps par leurs visites, le lui dévorent par leurs invitations ; ils l'entravent par leur verbiage, l'entourent des replis de ce que l'on appelle la société, c'est-à-dire des gens de toutes sortes, et de divertissements qui, tout inoffensifs qu'ils sont, n'en sont pas moins en disproportion et en désaccord avec la gravité du sacerdoce. Des intimités faciles naissent d'abord sans qu'on s'en rende compte ; les fascinations et les attraits du dehors troublent le calme de l'âme, et lui font perdre l'équilibre de sa vie spirituelle. La conversation et la présence de certaines personnes offrent tant de charmes qu'elles deviennent une partie de nos pensées, un de nos besoins de chaque jour. Peu à peu se contracte une fausse relation, innocente peut-être, mais qui devient l'objet d'un attachement immodéré, et qui éloigne le prêtre du Maître divin, l'unique Ami auquel il avait donné tout son cœur.

Quelles embûches sont dressées sous ses pieds, quels gouffres sont ouverts le long de son chemin ! Comme il avance insensiblement, sans se rendre compte des distances, jusqu'à ce que s'ouvre derrière lui un abîme où s'engouffre son passé ! Tout ceci nous indique aussi la valeur du temps, sans que ce soit cependant l'œuvre du temps. Mais le prêtre en est arrivé à ce résultat avec le temps, pendant qu'il faisait bon marché de son temps et le gaspillait, ou pendant qu'il se le laissait dérober.

A ce danger, le meilleur et le plus sûr remède est un emploi sage et bien déterminé de notre journée et de chacun de nos instants. Tout prêtre doit avoir un double *Horarium*. La première partie règle sa journée, fixant l'heure du lever et du coucher, de la Messe et de l'office, des études, de la direction des âmes au confessionnal et au foyer des malades et des pauvres. Cet *Horarium* doit déterminer l'espace et la durée du temps accordé à ces divisions de la journée. Aucun point n'y est laissé pour le monde ou la société, car la vie d'un prêtre est en dehors du monde : sa maison est le sanctuaire où habite son divin Ami ; les Saints et les Docteurs qui lui parlent dans ses livres, font sa société. Après le coucher du soleil, la soirée est le moment le plus précieux de la journée d'un prêtre. C'est le seul temps qu'il puisse appeler le sien. Heureux le prêtre qui en connaît le prix, et insensé le prêtre qui le passe inutilement dans le monde !

La seconde partie de l'*Horarium* doit régler les grands traits de notre vie. La plupart des hommes consacrent un tiers de chaque jour au sommeil, y compris le temps voulu pour le lever et le coucher. Il faut à peu près trois heures pour la Messe et l'office : qui peut dire le temps requis pour les prières privées et la lecture spirituelle, pour l'étude, pour le confessionnal et le soin des âmes ? Qui peut fixer la durée de chacune de ces occupations ? Au monde et à la société, certains prêtres donnent fort peu ; d'autres, donnent trop. Si donc nous vivons soixante-dix ans, nous aurons passé plus de vingt-trois ans à dormir ; environ sept ans pour la Messe et l'office ; — ce qui fait environ trente ans pris sur soixante-dix. Comment sont employées les autres quarante années ? Il serait bon pour nous d'entendre partout ces paroles : *Quid hic agis, Elia* (1) ? et à chaque instant du jour, celles-ci : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des intérêts de mon Père ? »

(1) III. Rois. xix, 9-13.

CHAPITRE XI

Chagrins du Prêtre

Nous lisons deux fois dans les Evangiles que Jésus a pleuré, et une fois seulement qu'« il s'est réjoui dans le Saint-Esprit (1). » Il pleura au tombeau de Lazare, et sur Jérusalem quand il vit cette ville du mont des Oliviers. Il se réjouit en rendant grâces à son Père de ce qu'il avait révélé

(1) S. Luc. x, 21.

les mystères de son royaume, non pas aux sages de ce monde, mais aux humbles et aux petits. Notre-Seigneur fut l'homme de douleurs : en cela aussi il faut qu'un prêtre lui ressemble, car le disciple n'est pas au-dessus de son maître. Mais les trente-trois années de tristesses intérieures ne rendirent pas notre divin Maître morose et mélancolique, et ne laissèrent pas une sombre empreinte sur son visage. Les fruits du Saint-Esprit étaient en lui dans toute leur plénitude, et « les fruits de l'Esprit sont la charité, la joie, la paix (1). » Jamais visage ne fut plus que le sien rayonnant du divin amour et de la joie divine. Or, nous ne ressemblerions pas à notre Maître si la tristesse paraissait dans nos traits, et les larmes dans notre voix. Néanmoins, un prêtre doit être un homme de douleurs. S'il a l'intuition de la foi pour voir les péchés du monde, et s'il a un cœur tout de compassion pour ressentir les ravages de la mort aussi bien dans le corps que dans l'âme, il prendra forcément part aux afflictions de notre divin Rédempteur.

I. La première douleur d'un prêtre est le sentiment de son indignité personnelle.

Ces paroles de S. Paul doivent être présentes à l'esprit de tous les prêtres : « Je rends grâces à celui qui m'a fortifié, au Christ Jésus, Notre-Seigneur, de

(1) Gal. v, 22.

ce qu'il m'a jugé fidèle en m'établissant dans son ministère. Moi qui, auparavant, étais blasphémateur, persécuteur et injurieux ; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu parce que j'ai agi en ignorant, dans l'incrédulité. Or, la grâce de Notre-Seigneur a surabondé avec la foi et la dilection qui est dans le Christ Jésus. C'est une parole de foi et digne d'être entièrement acceptée, que le Christ Jésus est venu en ce monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. Mais aussi, j'ai obtenu miséricorde, afin qu'en moi le premier, le Christ Jésus montrât toute sa patience, et que je servisse d'exemple à ceux qui croiront en lui pour la vie éternelle (1). » Ces paroles montrent que S. Paul ne se considérait pas lui-même comme fidèle ; qu'il avait conscience de sa grande indignité passée ; qu'il avait reçu son pardon parce qu'il avait péché par ignorance ; qu'il ne connaissait pas un plus grand pécheur que lui-même ; et que, pour cette raison même, il avait été choisi pour être un témoin vivant de la patience de Jésus et une preuve de la souveraineté de la grâce du salut, afin que personne ne désespérât jamais.

Quel prêtre peut regarder sa vie passée sans s'étonner qu'il ait été appelé à la prêtrise ? Combien de nos premiers condisciples en étaient à tous les points de vue plus dignes que nous ! Ils ne furent

(1) I. S. Tim. I, 12-16.

jamais coupables de ce nombre de péchés, de folies et d'imprudences, que nous reconnaissons en nous-mêmes. Que de choses nous avons faites sachant bien que nous ne devions pas nous les permettre ! Combien nous en voyons maintenant à une lumière dont nous manquions alors par notre faute ! Il n'est personne dont nous connaissions autant de mal que de nous-mêmes, non pas qu'il s'agisse peut-être de manquements à la lettre de la loi, mais de graves péchés intérieurs commis au moment où nous étions comblés de grâces précieuses. L'amour, le pardon, l'espérance, la confiance et le salut que nous prêchons aux autres, peuvent d'abord se constater en nous. Si la miséricorde de Dieu n'avait pas été infinie, non-seulement nous ne serions pas prêtres, mais nous n'existerions même pas.

« Parmi les hommes, qui sait ce qui est de l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui (1) ? » Ceux qui nous connaissent le mieux savent peu de choses de notre vie intérieure remontant jusqu'à notre premier âge de raison. Notre vie tout entière y est enfermée et nous apparaît actuellement comme en un seul coup d'œil : — notre enfance, notre jeunesse, notre adolescence, notre virilité, distinctes et continues, se montrent à nous en un seul instant. Il y a des lumières d'un grand éclat qui viennent de Dieu, et il y a des

(1) I. Cor. II, 11.

taches sombres qui viennent de nous. Comment est-il possible que j'ai été choisi pour être prêtre ? Je me connais bien plus de fautes que je n'en connais de mes camarades d'enfance, qui n'ont pas été appelés à venir si près de Dieu. Serait-ce que Dieu a vu que je ne me sauverais pas autrement ? Serait-ce que je ne suis point fait pour lutter contre le monde, ou même pour vivre dans le monde ? Que sans les secours et les garanties de la vie et de l'état sacerdotal j'aurais succombé sous les tromperies, sous la force ou sous les fascinations du monde ? Quand je me rappelle ce que j'étais, comment est-ce que mes lèvres osent annoncer la parole de Dieu ? Quand je préviens les hommes contre le péché, pourquoi ne disent-ils pas : « Médecin, guéris-toi toi-même ? » Quand je leur parle de leurs fautes, je les entends dire : « Tu as une poutre dans ton œil, » et, comme dit S. Grégoire, *ulcus in facie*. Et quand je prêche le règne de l'amour de Dieu dans le cœur, la générosité, le renoncement, connaissant ce que je suis, — mes impatiences d'hier et mes lâchetés d'aujourd'hui, — une voix me dit : « Tu es un mur blanchi. » Tout prêtre qui se connaît n'ignore pas le découragement, la tristesse et l'accablement qui résultent d'une multitude de croix et de déceptions ; mais aucune de ces douleurs n'est pénible comme la conscience de notre indignité. Saint Grégoire de Nazianze dit de lui-même : « Ce qui me tenait dans un état d'abaisse-

ment et d'humiliation, c'est qu'il eût été mieux pour moi d'entendre « la voix de la louange, » que de me poser en maître de choses qui sont au-dessus de ma portée, à savoir, de la majesté, de la sublimité, de la grandeur (de Dieu) et des purs esprits qui ont peine à comprendre la splendeur du Dieu qui se cache dans les abîmes, qui place sa retraite dans les ténèbres ; qui est la lumière très-pure et inaccessible aux yeux de la multitude, qui est en toutes choses et hors de toutes choses ; qui est la beauté même et au-dessus de toute beauté ; qui illumine la pénétration et la sublimité de l'âme et qui lui échappe, se retirant toujours à mesure qu'on le conçoit, et élevant celui qui l'aime en s'éloignant de lui et en lui échappant des mains quand il croit le tenir (1). »

Qui ne s'est rappelé le jour de son ordination et n'a dit : « Qui m'accordera d'être comme j'ai été autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu prenait soin de me garder ; lorsque sa lampe luisait sur ma tête, et que je marchais dans les ténèbres à la lueur de sa lumière ; comme j'étais aux jours de ma jeunesse, lorsque Dieu habitait en secret dans ma maison (2). »

II. Un autre chagrin est causé au prêtre par les péchés des gens pervers de son troupeau. La principale douleur intérieure de Jésus, et qui dura toute

(1) Orat. II. § LXXVI, tom. I, p. 49.
(2) Job. XXIX, 2-4.

sa vie, fut le contact quotidien de sa divine sainteté avec les péchés du monde. En voyant la dégradation et l'avilissement de la création de Dieu, il disait : « O Père juste, le monde ne vous a pas connu. » Le monde ne connaît pas son Créateur. Ne pas le connaître est un profond mépris de la divine Majesté. Et cependant Jésus a prié sur la croix pour ceux qui ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Mais de ceux qui nous sont confiés quel est celui qui ne connaît pas Dieu ? Même la plus grossière ignorance ne saurait être qu'une ignorance affectée. Si nous avons en nous le cœur de notre Maître, les péchés qui nous environnent de toutes parts, les péchés de la chair et de l'esprit, les ravages et les destructions de Satan parmi les hommes, les femmes et les enfants, doivent nous causer une peine continuelle. La mesure de notre haine du péché et de notre amour des âmes sera celle de la douleur personnelle et constamment sensible que nous causera la mort spirituelle des âmes. Nous pouvons supporter avec patience les mauvais traitements et l'ingratitude. Tout ce qu'on peut dire ou faire contre nous ne saurait nous peser beaucoup. Le prêtre est *signum cui contradicetur:* il est en butte à toutes les bordées et à toutes les pierres des langues mensongères et méchantes. Et bien que ces attaques ne puissent nous faire aucun mal, il n'en est pas moins vrai que se sentir haï, méprisé et ridiculisé est une peine cuisante pour la

chair et le sang. Toutefois, ce n'est là qu'un chagrin tolérable. Nous pouvons en éprouver du ressentiment, mais le ressentiment même, calme la douleur. La tristesse profonde nous vient de notre amour, de notre compassion et de notre pitié pour les âmes : cette tristesse est une marque de ressemblance avec le bon Pasteur. Comme le disait Saint Paul aux Corinthiens qui s'insurgeaient contre lui : « Pour moi, je dépenserai tout très-volontiers, et je me dépenserai moi-même par-dessus pour vos âmes, quoique en vous aimant davantage je sois moins aimé (1). » Déjà Notre-Seigneur avait dit : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous (2). » Etre haï est donc une preuve de notre fidélité.

Nous vivons avec le spectacle des âmes qui meurent constamment sous nos yeux. La plaine des ossements desséchés était un spectacle lugubre ; les fêtes de joie et les excès des âmes qui meurent spirituellement sont une vue bien plus affreuse. Mais il n'y a que l'intuition de l'âme qui puisse discerner ce spectacle : c'est pour cela que des hommes peuvent vivre au milieu sans l'apercevoir ; et même nous, qui devons avoir les prémices de l'Esprit, nous ne le distinguons que dans la mesure de notre discernement spirituel.

(1) II. Cor. xii, 15.
(2) S. Jean. xv, 18.

Les hommes de mauvaise vie sont les meurtriers des âmes. Par une intention directe, ou par l'influence funeste de leurs exemples, ils détruisent l'innocence et arrêtent le repentir. Nous pouvons voir l'infection s'étendre de foyer à foyer, et d'une âme à l'autre. Le règne du péché et les ombres de la mort dominent dans des âmes et dans des familles qui ont été longtemps, mais en vain, l'objet de notre vigilance. Parfois l'influence de Satan n'est rien moins que visible: sa présence est facile à constater, et sa puissance se fait bien sentir par l'écroulement de plusieurs années de travail. Dans chaque troupeau il y a les ennemis de Dieu, ouverts et déclarés, secrets et ténébreux. C'est d'eux que Saint Paul dit: « Il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé (et je vous en parle encore maintenant en pleurant) qui marchent en ennemis de la croix et du Christ: leur fin est la perdition, leur Dieu est le ventre, et leur gloire est dans leur ignominie, et ils n'ont de goût que pour les choses terrestres (1). »

III. Mais outre les péchés des méchants, un prêtre souffre encore de la tiédeur des bons. Penser que des âmes devraient être si bonnes, et qu'elles ne sont pas meilleures; qu'elles devraient être si remplies de lumières, et qu'elles en ont si peu; qu'elles devraient accomplir tant de bonnes actions et qu'elles ne font

(1) Philip. III, 18, 19.

pas davantage ; qu'elles devraient avoir si peu de défauts, et quelles ont si peu de qualités, qu'elles devraient être si irréprochables, et qu'elles méritent si peu d'éloges ; les voir si pleines de bons sentiments, et si pauvres en bonnes œuvres ; si disposées à donner, et si resserrées dans leurs bienfaits ; si régulières dans leurs dévotions, et pourtant si peu dévotes ; si pieuses, et cependant si mondaines ; si prêtes à louer les bonnes actions des autres, et si difficiles à se remuer pour les imiter ; si portées à critiquer l'inertie et l'inconstance, les omissions, les fautes et la tiédeur chez les autres, et en même temps, si stériles elles-mêmes, si molles, si peu actives et si lâches : ce sont là tout autant d'anomalies et de contradictions au point de vue spirituel, qui sont pour le prêtre une affliction, un tourment et une continuelle déception. Où il croyait rencontrer un appui, il n'en trouve point ; où il croyait pouvoir mettre sa confiance, il ne découvre que trahison ; où il croyait marcher sur un terrain solide, il ne rencontre qu'un terrain mouvant sous ses pas. Il y a, dans la tristesse que nous ressentons à cause du péché, quelque chose qui nous unit à Dieu. Cette tristesse nous fait tenir sur nos gardes, et nous avertit que nous sommes à la tête de la mêlée, et que nous ne devons jamais nous dépouiller de « l'armure complète de Dieu. » C'est une lutte que nous soutenons contre la perversité des âmes dans les hautes

places de la ruse et de la force, où les âmes périssent sous nos yeux et, où nous sommes nous-mêmes exposés au danger. Cette lutte affermit et tient en éveil notre courage et notre empire sur nous-mêmes. Mais les bassesses et les mesquineries des gens de bien, leurs petitesses et leur égoïsme, la recherche de leurs aises et l'insensibilité raffinée qu'ils montrent en face des douleurs, des souffrances, et des péchés qui se commettent autour d'eux: — voilà qui nous irrite et nous excite sans ranimer notre empire sur nous-mêmes. Nous sommes tentés de nous alarmer et de nous plaindre de ces désillusions qui nous viennent des gens de bien; et nous comprenons les déceptions de Saint Paul quand il disait, en parlant de Timothée: « Je n'ai personne qui ne fasse tant qu'une âme avec moi, et qui avec une affection sincère ait pour vous tant de sollicitude. Car tous cherchent leurs intérêts, non les intérêts de Jésus-Christ (1). » En règle générale, ceux qui parlent le plus agissent le moins, et ceux qui sont constamment à demander pourquoi ceci ou cela n'est pas fait sont les derniers à faire ce qui est nécessaire. Dans notre troupeau, il y a ceux qui parlent et ceux qui agissent: ceux qui agissent gardent le silence, et le travail se fait; ceux qui parlent le plus trouvent à reprendre et à ce que font les autres et à la manière dont ils le

(1) Philip. II, 20, 21.

font. Récriminer est le concours qu'ils apportent au travail, et ils n'y apportent guère autre chose. Il est triste et étrange de voir combien est petit le nombre de ceux qui offrent leur action personnelle. Ils donneront de l'argent, mais non leur temps et leurs peines. Faire l'aumône demande moins d'abnégation que payer de sa personne. Et assister personnellement les malades, les affligés et les pécheurs, a plus de prix aux yeux de Dieu que tout l'or et tout l'argent.

IV. Un autre chagrin est suscité au prêtre par les faux frères. Sous ce nom, nous pouvons comprendre non seulement les apostats et les hommes d'une foi peu solide, mais ceux qui manquent de franchise et ceux qui trahissent des secrets, ceux qui chuchotent, murmurent et calomnient, ceux qui sont constamment à rôder chez le prêtre pour observer, noter, recueillir et colporter tous les sujets de plainte, de mécontentement et d'irritation qu'on exprime contre lui. Les personnes de ce genre sont ordinairement prodigues en démonstrations de respect, d'attachement personnel, de dévouement et de loyauté. Elles sont d'une obséquiosité servile, et leurs protestations de bonne volonté sont sans mesure. Qui peut suspecter ces personnes sans jugement téméraire et sans se montrer d'un esprit peu généreux? Plus un prêtre est bon, plus il est confiant. Il croit que les autres lui ressemblent; il a la dissimulation en horreur, et il s'imagine que les autres en sont incapables. C'est

pour cela qu'il répond avec simplicité et sans défiance ; et quand il lui est permis de parler, il répond à tout ce que désire savoir celui qui l'interroge. En peu de temps la tête du prêtre est environnée comme d'une nuée d'insectes par une foule de malentendus, de faux rapports, et d'histoires controuvées. Qui peut dire d'où, pourquoi et à quel propos ? Les amitiés sont rompues, des ressentiments s'allument, la paroisse est divisée, des dissentiments règnent entre les familles. Enfin, le pauvre prêtre se rappelle le jour, l'homme, et les questions qu'on lui a faites. C'est une leçon pour la vie ; ce n'est peut-être pas la première, ni la dernière. Et cependant les gens du monde blâment sa réserve et son silence, comme s'il n'avait pas appris à être prudent par la douleur qui le dévorait comme un cautère. Les faux frères sont assez méchants ; les fausses sœurs le sont plus encore, et le sont d'autant plus qu'elles écoutent avec moins d'attention et sont plus infatigables à conter des histoires.

Ce sont là des sujets de tristesse, mais il y en a de bien plus affligeants, parmi lesquels il faut mettre les faux frères qui déblatèrent contre tous les actes de l'autorité et en critiquent toutes les paroles. Ils sont complètement en désaccord avec ceux qui leur sont supérieurs. Le curé de la paroisse ne fait jamais rien de bien, et il est incapable de rien faire de bien. Et ces récriminations font naître le mécontentement

chez les autres. Ces procédés qui, en soi, méritent peu d'attention, n'en finissent pas moins par mettre une paroisse en révolte contre le curé. L'esprit de critique, une fois soulevé, devient acharné et impitoyable. Plus de paix, plus de charité ; et la malveillance surgit entre les fidèles et le pasteur dont les mains leur distribuent l'absolution du Précieux Sang et le Pain de la vie éternelle. A première vue, quelques-uns peuvent s'étonner que Saint Paul, après avoir fait la honteuse énumération des péchés de la chair, ajoute « les inimitiés, les contentions, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les divisions, » et termine la liste par « les homicides, les ivrogneries, les excès de table et autres choses semblables (1). » La vérité est que les péchés spirituels d' « inimitiés et de dissensions » sont plus diaboliques que les péchés de la chair, car Satan n'a pas de corps ; et ils sont plus opposés à Dieu, parce que ce sont des péchés de l'esprit, et que Dieu est charité.

V. Il faut ajouter une dernière cause de profonde tristesse pour un prêtre, la chute d'un frère. C'est peut-être quelqu'un qui a grandi avec lui depuis son enfance, et qui a été ordonné avec lui, le même jour ; ou un prêtre sur lequel il a veillé avec la sollicitude et les espérances d'un frère aîné. Autrefois innocent, il avait un brillant esprit, un cœur simple une

(1) Gal. v, 19-21.

intelligence pleine de lumière, et des qualités naturelles largement développées. Ses débuts étaient pleins de promesses. Chacun considérait son avenir comme une vie de nombreux services et animée par la perfection sacerdotale. Il tombe, ou tout d'un coup, comme un arbre qui se rompt et montre qu'il était atteint au cœur ; ou comme un arbre dont les feuilles se flétrissent, puis tombent : une maladie que personne ne peut comprendre a envahi l'arbre tout entier. Une tentation secrète, un entraînement dangereux, une intimité imprudente, un obscurcissement de la conscience, une brèche à son règlement, des négligences dans l'examen particulier, des omissions dans ses prières, une occasion fatale au moment où la conscience est réduite au silence, où la volonté est faible et la tentation forte : — la première chute a lieu ; et après celle-ci il est facile de tomber et de tomber encore. Il franchit l'abîme et s'avance à travers un monde inconnu *ubi nullus ordo et umbra mortis*. Il s'étonne de se trouver lui-même dans un état si étrange, si nouveau, et de n'en être pas plus effrayé. Jadis il pensait qu'il mourrait à la suite d'une chute de ce genre ; maintenant il trouve que la vie est complète en lui. Dieu seul, et un autre avec Dieu, connaît la vérité ; et il n'est point nécessaire que la vérité paraisse jamais au grand jour. Le sceau de la confession la couvre ; et extérieurement il est toujours le même homme, — prêtre et pasteur. Qui la

connaîtra, cette vérité, s'il ne se trahit pas lui-même ? S'abstenir de son travail, cesser de se montrer et de se faire entendre, ne pourrait qu'attirer l'attention et éveiller la curiosité. Il continue comme auparavant, ou plutôt, il se montre et parle plus que jamais. Personne ne le soupçonne. La pierre du mur est silencieuse, et la poutre du toit ne pousse pas des cris d'horreur : qui donc pourrait savoir ? Personne ne pourrait rien prouver, lors même qu'on soupçonnerait. La sûreté pour lui, c'est l'impunité, et l'impunité conduit à l'impénitence. A la fin, tout paraît au grand jour, non pas tant par les recherches des hommes que par le doigt de Dieu. Une longue impunité donne le temps et l'occasion de réitérer ses crimes pendant un grand nombre de jours ; et la pratique quotidienne d'une piété simulée et des péchés secrets lui endurcit le front et le cœur. Il défie tout témoin, nie toute évidence, et persiste à tromper tous ceux qui peuvent être trompés. Mais le prêtre qui l'aime et qui sait tout ne peut pas être trompé ; il éprouve une vive douleur au sujet de cette âme sur laquelle le caractère sacerdotal fut empreint d'une manière indélébile, le jour où ce malheureux fut consacré pour être la lumière du monde, le sel de la terre, l'image du Fils de Dieu, un pasteur de son troupeau. Cette douleur est rendue plus amère par la pensée des âmes que la chute de ce prêtre a entraînées dans son naufrage, du scandale donné aux

fidèles et à ceux du dehors, de la sainteté du sacerdoce qui a été ternie, de l'Eglise qui a été déshonorée, et de notre divin Maître qui a été de nouveau vendu et trahi. Quelle douleur saurait être plus profonde ? On ne peut rien dire, si ce n'est : « Hélas ! hélas ! mon frère (1) ! »

(1) III. Rois. XIII, 30.

CHAPITRE XII

Le Prêtre exposé aux fausses accusations

Dieu aurait pu racheter le monde par une manifestation de sa gloire : il a voulu le racheter par l'humiliation. Les hommes ont rejeté Jésus, et ils se détournaient de lui comme s'ils avaient eu honte de le reconnaître. C'est le partage que Jésus nous a légué. Jésus a été faussement accusé. Jamais homme ne le fut plus que lui. On l'appelait Samaritain, et on disait qu'il était possédé

du démon. C'était un homme « de bonne chère, un buveur de vin, un ami des publicains et des pécheurs. » C'était un imposteur, un séducteur, un séditieux; il soulevait le peuple, se faisait passer pour roi et prophète, bien qu'il ne fût qu'un ambitieux et un blasphémateur. Le Sauveur subit tous les châtiments du péché, sans être cependant coupable de péché.

I. Les fausses accusations lui étaient odieuses à cause de sa parfaite sainteté. Se soumettre au baptême comme s'il eût été pécheur fut de sa part un acte de divine humilité. On le regardait comme un des pécheurs de Jérusalem. Il était pénible d'être même soupçonné. Mais se voir accusé comme un pécheur fut pour Jésus une humiliation infinie. L'amertume du péché pénétra son âme innocente. Il éprouva l'horreur et la honte même de ceux qui sont accusés injustement. Des hommes innocents assignés devant un tribunal, accusés à tort, mais avec habileté, de crimes atroces, nous ont avoué ensuite que, pendant un certain temps, ils avaient éprouvé en eux l'horrible sentiment de la culpabilité. Et leur haine pour le mal qu'on leur imputait était d'autant plus vive qu'ils étaient plus innocents. Les coupables souffrent peu de cette haine, car le péché émousse en eux le sentiment de la bassesse, de la grossièreté, et de la malice infinie du péché. L'agonie de notre divin Sauveur au Jardin des Oliviers fut causée par la vue des péchés du monde et par son contact avec ces

mêmes péchés. Les péchés du genre humain avant le déluge, les péchés des tribus d'Israël, les péchés du monde chrétien, et surtout les péchés de ses prêtres : — voilà ce qui lui arracha une sueur de sang. La sainteté de Dieu, mise en contact avec les péchés du monde, l'attrista « jusqu'à la mort. » Car, bien que Dieu ne puisse pas s'attrister comme Dieu, le Dieu Incarné fut attristé par les souffrances de son humanité sans tache dans ce monde de péché.

Par conséquent, plus la vie et le cœur d'un prêtre seront innocents et purs, plus vive sera sa douleur quand il se sentira en butte aux fausses accusations. Ceux qui l'attaquent savent bien peu la peine qu'ils lui infligent. Ils n'ont point sa délicatesse de conscience, sa pureté de cœur, sa passion jalouse pour la gloire du Sacerdoce et du Nom de notre divin Maître. Jusque-là « ils ne savent pas ce qu'ils font. » Les personnes grossières et incultes, celles qui sont vindicatives et malveillantes, et même celles qui sont insensées et inconsidérées dans leurs paroles, sans mauvais vouloir peut-être, mais par un grand défaut de prudence, font souvent à un bon prêtre des blessures qui ne se guériront jamais. Ces personnes s'inquiéteraient peu qu'on parlât ainsi d'elles-mêmes, et c'est peut-être là leur seule excuse, qui est d'une bien mince valeur.

II. Les fausses accusations contre notre divin Sauveur vinrent de ceux à qui il ne cessait de faire du

bien. Pendant trois ans il leur parla avec douceur et affabilité du royaume de Dieu. Il guérissait leurs malades, purifiait leurs lépreux, ouvrait les yeux à leurs aveugles, nourrissait ceux qui avaient faim et ressuscitait leurs morts. Le peuple l'écoutait avec joie, et les enfants venaient à lui sans crainte. De lui émanait une vertu qui illuminait, qui sanctifiait et qui consolait. Et cependant on le haïssait; un jour on chercha à le tuer, et une autre fois le peuple voulait le précipiter du haut d'une montagne. On parlait contre lui et on l'accusait faussement. On répondait à son amour par la haine, et à sa patience par le dénigrement. C'était ajouter à sa peine une douleur toute spéciale.

Tout prêtre doit être disposé à subir le même traitement. Ceux que nous avons le plus obligés sont souvent les plus ingrats; au premier reproche ou au premier refus, quelque léger qu'il soit, ils éclatent en paroles amères et malveillantes. Il est passé en proverbe que les hommes oublient les vingt fois où nous avons dit oui et ne se souviennent que de la seule fois où nous avons dit non. Des dix lépreux un seul vint remercier Jésus, et c'était un Samaritain. Prêtres, lévites et juifs passèrent à côté du blessé étendu au bord du chemin. Il ne s'en trouva qu'un seul qui lui porta secours, et celui-là encore était un Samaritain. Les Juifs étaient aveuglés par l'excès de lumière, et rassasiés par l'abondance des grâces. Ils

acceptèrent tout comme un droit et crucifièrent le Dieu de gloire. Les Samaritains, au contraire, malgré le peu de lumière et de grâce qui leur était donné, furent plus prompts à comprendre la bonté et la loi de Dieu. Ainsi en est-il souvent parmi notre troupeau. Les plus favorisés s'éloignent avec dégoût, et ce sont ceux auxquels nous avons donné le moins de soin qui nous montrent le plus de gratitude.

III. Les fausses accusations contre Notre-Seigneur lui vinrent surtout de ceux qui le connaissaient. Nous lisons qu'à un certain moment, même ses frères ne croyaient pas en lui. Et à la fin l'un de ses douze disciples le trahit. Il arrive souvent que le prêtre est calomnié par une personne à laquelle il a montré une amitié toute particulière et qui a été de sa part l'objet d'une rare sollicitude. C'est peut-être une âme sur le bord de l'abîme et qu'il a arrachée comme on enlève un tison du brasier. Les moins reconnaissants et les plus malveillants pour nous sont souvent ceux que nous obligeons le plus. Parce que nous avons tant fait pour eux, ils exigent davantage ; et parce que nous ne pouvons faire plus, ils laissent éclater leur jalousie et leur vengeance. Ce serait bien peu de chose si des ennemis, qui ne nous connaissent pas, parlaient défavorablement de nous ; mais quand des amis intimes, auxquels nous avons librement donné notre confiance, que nous avons pris sous notre tutelle, qui ont vécu sous notre toit et qui ont rompu le pain

avec nous — quand ceux-là se tournent contre nous et nous accusent, le coup est bien plus amer. *Inimici hominis domestici ejus*. La sollicitude, la bonté et la patience que nous leur avons montrées, tout est perdu. Ils sont dominés par quelque passion de jalousie ou d'intérêt personnel. Ils se détournent d'abord de nous, puis se tournent contre nous. De la part d'étrangers et d'inconnus, nous l'aurions mieux supporté ; mais de leur part, c'est une ingratitude trop révoltante. Il nous connaissent mieux que les autres : leurs accusations n'ont donc point pour cause l'ignorance ou l'erreur. Ils en connaissent la fausseté, parce qu'ils connaissent la vérité : c'est là ce qui fait leur tourment. Ils ne peuvent rien trouver de vrai à dire contre nous ; c'est pourquoi ils s'irritent et vont chercher des mensonges dans l'arsenal de Satan. La sœur Emmerich dit qu'à Gethsémani Satan demanda à Notre-Seigneur ce qu'il avait fait de tout l'argent des terres que Marie avait vendues à Magdala.

IV. Et ce n'est pas seulement un petit nombre, mais la majorité des hommes qui croyaient les fausses accusations dont notre divin Maître était l'objet. Les méchants les acceptaient avec empressement, et se réjouissaient de voir qu'il était comme l'un d'eux. Il leur avait adressé des reproches et des avertissements ; ses exemples les avaient irrités ; il avait condamné leur commerce de perversité, déjoué leurs plans, et peut-être arraché de leurs mains des

âmes innocentes. C'était une joie pour eux de le voir noirci par des accusations qui, quoique fausses, n'en laisseraient pas moins leur empreinte et ne s'oublieraient jamais. Ce trait de la calomnie était assez acéré. Mais ce fut bien plus amer pour le divin Maître de voir que les bons le croyaient coupable, qu'ils l'abandonnaient, le fuyaient et se détournaient de lui. La malveillance des esprits pervers était plus facile à supporter que la condamnation des bons qui, trompés, croyaient ce qu'on disait contre lui. Les gouvernants et les chefs du peuple, — les scribes et les prêtres, les hommes qui professaient la plus rigoureuse observance et la connaissance la plus complète de la loi, — désapprouvaient et condamnaient son enseignement qu'ils taxaient d'exagéré aussi bien que son genre de vie extraordinaire : Parfois il passe toute la nuit en prière, et parfois il boit et mange avec les pécheurs. Si cet homme était un prophète, il saurait que ce sont des pécheurs ; il ne les connaît pas, il n'est donc pas un prophète. Et s'il n'est pas un prophète sa conduite est prétentieuse, et c'est témérité à lui de condamner même les scribes qui siègent dans la chaire de Moïse. Est-il un des chefs du peuple qui ait cru en lui ? S'il n'en est point, personne ne devrait croire en lui. Nombre de bons prêtres sont critiqués, blâmés, accusés et condamnés, publiquement ou à voix basse, et tout ce qu'on dit contre eux est cru et répété. Ils gênent dans les

maisons où ils étaient habituellement si bien accueillis. Les amis qui s'empressaient de les saluer, se tiennent à distance. Le mensonge a fait son œuvre, et le contredire ne pourra jamais le détruire. Il suit le prêtre comme une ombre ; il attriste ses pas, quelle que soit la direction qu'il leur donne. Cette calomnie est devenue une partie de sa réputation : la majorité du peuple l'accepte comme vraie. Ses confrères partagent cette conviction. Son Evêque la croit et ne le justifie point. Les saints anges en connaissent la fausseté. Mais le prêtre était prédestiné à être conforme au Fils de Dieu : or, Jésus a été calomnié, et les hommes ont pris la calomnie pour la vérité.

V. Enfin, notre divin Maître mourut sous une nuée de fausses accusations. Il ne fut jamais justifié, bien que les témoins n'aient pu s'accorder entre eux. Qu'importe qu'ils se soient contredits ? Le grand-prêtre et les scribes le condamnèrent, et la foule s'écria : « Crucifiez-le. Qu'avons-nous besoin d'autres témoins ? » Son nom fut déshonoré, et il mourut sur la Croix, délaissé par ses amis, rejeté des hommes, et abandonné de Dieu. Il mourut comme un malfaiteur entre des malfaiteurs, en présence de la foule qui, jusque-là, avait cru qu'il était un prophète, et qui, maintenant, le considérait comme un blasphémateur. Ce titre honteux lui resta même après sa mort : « Ce séducteur disait, pendant qu'il était encore en vie. » Il a laissé cette même destinée, en partage,

après lui, à ceux qui sont les siens. « Dieu nous montre, nous, les derniers des Apôtres, comme destinés à la mort, puisque nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes insensés pour Jésus-Christ, et vous êtes prudents en Jésus-Christ ; nous sommes faibles, et vous êtes forts ; vous êtes honorés, et nous méprisés. Jusqu'à cette heure nous endurons et la faim et la soif, nous sommes nus, nous sommes meurtris de coups, et nous n'avons pas de demeure stable ; et nous nous fatiguons, travaillant de nos mains ; nous sommes maudits, et nous bénissons ; nous souffrons les persécutions, et nous les supportons ; nous sommes injuriés, et nous prions ; nous sommes devenus comme l'ordure du monde, comme la balayure de tous jusqu'à présent (1). » Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur. S'ils ont appelé le Maître de la maison Beelzébub, à combien plus forte raison ceux de la maison (2). » Pourquoi nous plaindrions-nous de nous voir noircis par les fausses accusations, et écrasés par leur poids ? L'innocence calomniée est un point d'étroite conformité avec le Fils de Dieu.

Trois pensées, naissant de tout ce qui précède, peuvent, et nous tranquilliser, et nous fortifier, quand

(1) I. Cor. iv, 9-13.
(2) S. Math. x, 24, 25.

nous sommes l'objet de la calomnie. La première, c'est que l'innocence, souffrant à cause du péché, souffre pour les pécheurs. C'est ce que Saint Paul appelle « accomplir ce qui manque aux souffrances du Christ (1). » Les souffrances du Chef ont racheté le monde. Les mérites infinis de la Croix nous ont acquis toutes choses. Mais les souffrances du Corps mystique et de chacun de ses membres, sont unies à la Passion de Jésus, et, par lui, montent jusqu'au Père comme un acte d'obéissance, de patience et d'oblation personnelle.

La seconde pensée est que les pécheurs ne sont jamais si près de leur divin Maître que lorsqu'ils souffrent injustement. Saint Pierre dit : « Mes très-chers, ne soyez pas surpris du feu des afflictions, qui s'allume en vous pour vous éprouver, comme s'il vous arrivait quelque chose de nouveau. Mais réjouissez-vous d'avoir part aux souffrances du Christ, afin qu'à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez aussi avec transport. Si vous êtes outragés pour le nom du Christ, bienheureux serez-vous, parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son esprit reposent en vous (2). » Si nous nous tenons à côté de Notre-Seigneur, nous souffrirons et pour lui et avec lui. Partout où est sa Croix, là il est aussi.

(1) Col. I, 24.
(2) I. S. Pierre. IV, 12-14.

Nous ne sommes jamais si près de lui qu'aux moments où nous avons le plus besoin de lui. Nos confusions, nos douleurs, et les brûlantes amertumes de notre cœur sont des preuves qu'il est tout près de nous, et qu'il ouvre notre intelligence à une science que les livres ne sauraient nous communiquer. Que de fois n'avons-nous pas lu ces mots : « C'est une parole de foi, que si nous sommes morts avec lui nous vivons aussi avec lui ; si nous souffrons, nous règnerons avec lui (1). » Etre calomnié est pour le serviteur le trait suprême de ressemblance avec son Maître.

La troisième pensée, c'est que notre divin Maître a un but plus élevé à nous faire atteindre. Il nous y prépare par la souffrance, en nous privant des consolations sans lesquelles les mercenaires refusent de le servir, en purifiant notre amour de tout ressentiment contre ceux qui nous traitent avec mépris, de toute faiblesse et de toute pitié envers nous-mêmes. Tant que nous n'aurons pas accepté le partage de notre Maître, dont les trois compagnons, dit la B. Angèle de Foligno, furent la pauvreté, la douleur et le mépris, nous ne serons pas dignes d'être les prêtres ou les soldats de ce Cœur qui fut percé. Pour chacun de ses serviteurs il mesure le travail à ses forces. Au plus grand nombre il donne une tâche plus commode ; à quelques-uns une tâche plus pénible ; et à quelques

(1) II. Timot. II, 11, 12.

autres une tâche très-difficile. Tous les prêtres sont également sur le Calvaire ; mais les uns sont plus près de la Croix que les autres. A chacun le Sauveur donne de sa Croix la part qu'il peut porter. Il en est que cette Croix ne fait qu'effleurer un instant ; sur d'autres, elle tombe souvent de tout son poids : les uns doivent la porter longtemps, à l'exemple de Simon le Cyrénéen ; les autres ont les moqueries ; ceux-ci ont le vinaigre et le fiel ; ceux-là les désolations suprêmes, et un petit nombre les fausses accusations au milieu desquelles mourut le divin Maître. Saint Romuald, Saint Pierre martyr, Saint François de Sales, Saint Joseph Calasanz, Saint Vincent de Paul et beaucoup d'autres ont goûté ces amertumes. C'est ce qui en fit des Saints et les rendit propres à remplir leur mission, car ils étaient appelés à faire l'œuvre des Saints. Si donc nous participons à leur sort, c'est une marque certaine de l'amour du Sauveur et de sa volonté de faire de nous en quelque sorte des instruments de sa puissance. Ne succombons, dès lors, jamais sous ce fardeau ; ne le redoutons pas : n'allons pas chercher des défenseurs humains, ni recourir aux habiletés humaines pour nous justifier. Laissons ce soin à notre Sauveur. « Découvrez au Seigneur votre voie, et espérez en lui. Il fera lui-même — ce qu'il faut pour vous. — Il fera éclater votre justice comme une lumière, et l'équité de votre

cause comme le soleil en plein midi (1). » Quand il vous donne cette preuve de sa bienveillance toute spéciale, rendez-lui grâces; dites : *Benedicam Dominum in omni tempore.* Je bénirai le Seigneur dans toutes les circonstances : au temps de la paix et au temps de la tourmente ; au temps de la joie et au temps de l'affliction ; au temps où les hommes ont confiance en moi, et au temps où ils se défient de moi ; au temps où ils font mon éloge, et au temps où ils font peser sur moi des choses blâmables dont je n'ai pas connaissance, et des mensonges que le public accepte comme des vérités.

(1) Ps. 36, 5, 6.

CHAPITRE XIII

L'Ami du Prêtre

Il n'est pas possible de nier que la vie du prêtre ne soit une vie d'austère solitude. A partir du jour où l'ordination l'a séparé du monde, on peut avec vérité lui appliquer ces paroles : « Il est sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours ni fin de vie ; mais, ressemblant ainsi au Fils de Dieu, il demeure prêtre

perpétuellement (1). » Il quitte patrie et amis. On oublie sa naissance, son nom et sa race. Personne ne se demande où il est né, ou ne s'inquiète de savoir où il mourra. Il est séparé du monde, et jamais il n'est plus seul que lorsqu'il se trouve dans des rues tumultueuses et dans des appartements encombrés. Il a pour compagnons, il est vrai, son troupeau, ses frères dans le sacerdoce, l'Eglise visible tout entière et tous les Saints. Mais tout cela n'est point suffisant. Nous éprouvons le besoin de quelque chose de plus proche. Les prêtres parfois cherchent ce quelque chose dans les amitiés et dans les relations innocentes d'une liaison plus intime. Comme tout le monde, ils ont besoin du *solatium humanitatis*. Mais en recherchant ou en acceptant ce *solatium,* ils tombent souvent dans un piège. « Car on est esclave de celui par qui on a été vaincu (2). » Quel que soit le vainqueur, il traîne sa victime en servitude. Il n'y a pas d'esclavage plus grand pour un prêtre qu'un attachement personnel déréglé. Au jour de son ordination il donna son âme entière à son divin Maitre, il reçut en retour la liberté qui l'affranchissait de toute amitié désordonnée et de tout coupable attachement. Cette liberté consiste dans le parfait équilibre de son âme. Cet équilibre a son contrepoids

(1) Hébr. vii, 3.
(2) II. S. P. ii, 19.

dans l'amour de Dieu qui règne sur toutes les affections du prêtre, en perfectionne les ardeurs et la tendresse à l'égard de tous ceux qui l'abordent, mais leur empêche de s'attacher à qui que ce soit au point de déplacer ce contrepoids ou de perdre le parfait équilibre de l'âme. Les réunions fréquentes, une correspondance chargée, les nombreuses visites, l'ennui du chez soi, la recherche continuelle de la société, la perte du temps, le dégoût de la solitude : tels sont les signes certains d'une âme déréglée. Quand un prêtre trouve ses soirées ennuyeuses, sa chambre trop solitaire, ses livres sans attraits, il est évident qu'il a perdu son équilibre. Il est sous l'esclavage de quelqu'un ou de quelque chose, et il a perdu la parfaite liberté de son cœur. Saint Jérôme dit : « Que le clerc qui sert l'Eglise du Christ commence par comprendre le sens de son nom, et, après avoir trouvé la définition de son nom, qu'il s'efforce d'être ce que ce nom signifie. Car, si κλῆρος en grec est la même chose que lot en latin, les clercs reçoivent donc ce nom, ou parce qu'ils sont le lot du Seigneur, ou parce que le Seigneur est leur lot — c'est-à-dire l'héritage des clercs. Par conséquent celui qui est lui-même l'héritage du Seigneur, ou qui a le Seigneur pour héritage, doit vivre de telle sorte qu'il puisse à la fois posséder le Seigneur et être possédé par lui. Celui qui possède le Seigneur et qui dit avec le prophète : « Le Seigneur et mon partage, » ne peut

rien avoir en dehors du Seigneur; car s'il a quelque chose en dehors de lui, le Seigneur ne sera point son héritage — *pars ejus non erit Dominus* (1). »

« Dieu s'entretenait avec Abraham comme un homme parle avec son ami. » Je ne vous appelle pas des serviteurs, mais des amis, dit Notre-Seigneur. L'ami du prêtre est son divin Maître, et son amitié suffit. Mais elle ne suffit qu'à ceux qui se reposent sur elle seule. Elle ne peut pas être mêlée à des amitiés inférieures. Elle doit régner en nous comme sur un trône. Notre-Seigneur nous a promis « d'être avec nous tous les jours jusqu'à la consommation du monde. » Il a même établi, « au-dessus de l'ordre et des conditions de la nature, » un moyen de présence personnelle, par lequel il est constamment avec nous. L'ami du prêtre est Jésus au Très-Saint Sacrement, habitant pour toujours au milieu de nous. Le prêtre, le matin, à midi et le soir, est en commerce continuel avec lui. Il y a entre eux de perpétuelles relations d'amour et de protection d'une part, et de l'autre, d'amour et d'hommages.

I. Cette divine amitié consiste d'abord et par-dessus tout dans une parfaite conformité de notre volonté avec la sienne. L'amitié a été définie : *idem velle, idem nolle*. Cette conformité naît de notre identification avec le Sauveur. Si nous sommes semblables

(1) De Vita Clericorum, tom. iv, p. 259.

à lui, nous aimerons et nous détesterons ce qu'il aime et ce qu'il déteste. Les choses qui ont de l'amertume ou de la douceur pour lui en auront aussi pour nous : « Contemplant à face dévoilée la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur (1). » Mais un prêtre doit offrir au monde la ressemblance de son Maître ; et cette ressemblance est une condition d'admissibilité aux Saints Ordres. Sa volonté doit donc être identifiée à la volonté du Seigneur. Et tant que les volontés sont identifiées, l'amitié ne saurait défaillir. Nous savons quelle est sa volonté à notre égard. Il veut « que tous les hommes soient sauvés (2). » Il veut notre sanctification (3). Il veut que nous ayons pleine confiance en lui, que non-seulement nous disions en paroles, mais encore par toutes nos actions : « Que votre volonté soit faite, et non la mienne. »

Il veut aussi notre bonheur, et il le veut avec une ardeur divine qui dépasse toutes les impatiences de nos désirs. Le premier désir des hommes, celui qui les dirige tous, c'est le désir du bonheur. Tous leurs efforts tendent au bonheur, ou du moins à ce qu'ils prennent faussement pour le bonheur ou qu'ils se

(1) II. Cor. III, 18.
(2) I. S. Timot. II-4.
(3) I. Thess. IV, 3.

figurent devoir le leur procurer. Mais la plupart des hommes ne parviennent pas à être heureux, parce qu'ils ne peuvent discerner le vrai bonheur du faux. Le bonheur est dans la sainteté. Il n'y a qu'une seule voie conduisant à ce but unique; tous les autres désirs nous en éloignent. Le divin Maître veut notre bonheur selon la seule forme véritable, par la vraie et unique voie où nous pouvons le trouver. Si nous le désirons comme lui, là aussi notre volonté sera la même que la sienne. Et cette union, fondée sur une réalité divine, durera éternellement.

II. L'amitié n'est pas seulement l'union de deux volontés, mais une mutuelle bienveillance entre deux amis. *Amicus alter ego. Sacerdos alter Christus.* La volonté d'un ami n'est pas uniquement une bienveillance austère d'une rigoureuse justice; elle est encore une bonté généreuse. Quelquefois l'ami le plus fidèle est trop élevé au-dessus de nous, trop exigeant dans sa sagesse et dans sa conduite à notre égard. Nous avons confiance en lui, mais nous n'osons l'approcher. Il n'en est point ainsi de notre Ami divin. Il est plein de bonté et de compassion; il connaît nos infirmités, et il les aborde avec toute la tendresse de la compassion. Nous savons que nous sommes dans ses mains et que c'est lui qui ordonne notre vie tout entière. S'il nous châtie, c'est parce qu'il nous aime. Il n'a point de plaisir à nous affliger. C'est uniquement parce que l'affliction nous est nécessaire qu'il la veut

pour nous. Si elle ne nous était pas nécessaire, elle ne viendrait pas. Aucune épreuve inutile ne nous arrive si ce n'est par notre propre faute. Et quand elle nous frappe, il s'en afflige. C'est qu'il ne pourrait nous protéger contre nous-mêmes, sans nous priver de notre liberté, et sans, par-là même, nous réduire à l'état de machine. Mais tout ce qu'il veut nous enseigner par la douleur et par l'épreuve, il le veut selon la mesure et dans les proportions de nos besoins. Moins d'épreuves ne nous sanctifieraient ou ne nous sauveraient pas. Jamais il ne nous en enverra plus qu'il ne faut. Pour le moment, nous ne voyons pas la fin de son action ou le but de ce qu'il fait pour nous. Ainsi ces paroles, adressées à Pierre, ont aussi été dites à notre intention : « Ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant, mais tu le sauras plus tard (1). »

Nous savons aussi qu'il nous veut tout le bien qui nous est nécessaire, que sa Providence ou sa grâce ne nous feront jamais en rien défaut pour le combat de cette vie ou pour notre salut éternel. Nous exigeons toujours qu'il nous donne des marques de sa bienveillance avant de nous confier en lui. Mais quand nous voyons les preuves, la confiance aveugle n'a plus lieu. C'est au moment de la tristesse et de l'épreuve et quand tout secours humain nous fait défaut, que nous devons avoir confiance. Nous avons

(1) S. Jean. xiii, 7.

lu que des personnes, pressées par de profondes angoisses, sont venues frapper à la porte du tabernacle pour y demander le pain des forts. Un prêtre a toujours ce libre accès auprès de son Maître dès qu'il en éprouve le besoin. Il est le gardien de son Seigneur qui habite sous son toit ou tout près, dans le sanctuaire. C'est à lui qu'il rend compte de toutes ses inquiétudes et de toutes ses tribulations personnelles et pastorales. Tout ce qui lui arrive, toutes ses perplexités, ses dangers et ses besoins, tout est l'objet de ses épanchements en sa présence. Son sacerdoce l'assure qu'il est prédestiné à devenir conforme à l'image du Fils et que, dès lors, tous les évènements de sa vie coopèrent à son bien sous la direction d'une volonté divine et pleine d'amour.

III. Il y a de plus dans l'amitié un échange de bons procédés, non pas de services stipendiés, reposant sur des conventions ou l'intérêt personnel, mais de services rendus avec empressement, avec joie et reconnaissance. « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai désignés pour que vous alliez et portiez des fruits (1). » Il a été notre Maître avant que nous ne fussions ses serviteurs, et il savait ce qu'il voulait faire de nous et par nous. Nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes : nous avons été achetés à grand

(1) S. Jean xv, 16.

prix. Tout ce que nous sommes est à lui. Toutes les facultés et toutes les puissances de la nature, toutes les grâces et tous les dons du Saint-Esprit sont sa propriété. Toute la vie d'un prêtre, s'il est fidèle à son sacerdoce et à lui-même, est, ou peut être, et dès lors, doit être un dévouement au service de son Maître. Même les actions ordinaires de notre vie de chaque jour lui sont consacrées, car nous sommes absolument son bien. « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu (1). »« Quoique vous fassiez en parole ou en œuvre, faites tout au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces à Dieu et au Père par lui (2). » Inspirant toutes les actions, ce mobile, actuel, virtuel, ou au moins habituel, renouvelé chaque matin à la Messe et après la Messe, comme pendant le jour, est un service constant rendu par amour et dévouement à notre Ami divin.

A combien plus forte raison les actions sacrées de notre Sacerdoce revêtent-elles ce caractère ! La commémoration quotidienne que nous faisons de lui au commencement de chaque jour, l'oblation de son Cœur Sacré, avec toutes ses adorations, pour la gloire de la Très-Sainte Trinité, l'offrande de son

(1) I. Cor. x, 31.
(2) Col. iii, 17.

Corps et de son Précieux Sang qui a racheté le monde, qui intercède constamment pour les péchés sans cesse renouvelés du monde, qui hâte la délivrance des âmes dans l'expiation et les introduit dans la vision de la paix ; la nourriture de la multitude par le Pain du ciel : — toutes ces actions du service divin faites en son honneur, nous les accomplissons à chaque Messe que nous disons. Il est difficile qu'une journée ainsi commencée se termine dans les froides dissipations et dans les divertissements confus du monde. Pourquoi les saintes émanations et la ferveur de notre messe ne nous animent-elles pas toute la journée ? La sainte Messe est la note dominante, et d'après elle doivent s'harmoniser tous nos instants. Toute parole dite au nom de Dieu ; tout acte, quelque peu important qu'il soit, fait en son honneur, accompli avec une intention actuelle ou dans l'exercice habituel des devoirs de prêtre ou de pasteur ; tout sacrement administré ; toute prédication de la parole de Dieu ; toute âme recherchée et trouvée ; tout pécheur converti ; tout pénitent encouragé ; — ce sont là tout autant d'actes d'un service personnel rendu à notre Ami divin. Dans ce service peuvent également être compris l'emploi consciencieux du temps, la patience dans les ennuis, l'humilité dans l'épreuve des fausses accusations auxquelles n'échappera jamais un prêtre fidèle. Et pendant que notre journée est pleinement dévouée à son service, il nous assiste lui-même

continuellement avec une fidélité qui est supérieure à la nôtre. Nous savons peu comme il nous dirige et nous garde, comme il nous entoure de toutes parts et étend sa main sur notre tête, quand les traits enflammés de l'esprit mauvais volent épais comme grêle autour de nous. Nombreux sont les dangers que nous connaissons ; mais bien plus nombreux encore sont ceux que nous ne soupçonnons pas. Nous prions Dieu de nous délivrer de nos fautes secrètes : nous avons besoin de le prier qu'il nous délivre de nos périls inconnus. Il y a au-dessus de nous un bouclier qui nous protège en tout sens au moment où l'assaut nous est livré de toutes parts, et où nous nous doutons si peu de la proximité de l'attaque. Toute la journée au milieu du monde, parmi les bons et les méchants, les hommes et les femmes, mêlé à ceux qui sont bien intentionnés comme à ceux qui ne rêvent que malices, à ceux qui ont de la loyauté comme à ceux qui n'ont qu'hypocrisie, heureux est le prêtre qui peut revenir, le soir, près de son Maître et n'a besoin que de se laver les pieds. Combien qui s'en vont, le matin, *a latere Jesu*, purs et paisibles, et qui, le soir, reviennent tristes et abattus, le cœur plein de souvenirs indignes d'un serviteur et d'un ami! Lui, cependant, il est toujours le même. Nos inconstances et nos changements nous remplissent de ténèbres, et nous perdons nos lumières du matin. Un souffle destructeur, une flétrissure sont tombés

sur nous. Pour lui, il est immuable dans son amour, dans sa pitié et dans sa miséricorde. Avant que nous allions prendre notre repos, il nous absoudra de nos chutes et de nos défaillances du jour. Le sentiment de ce mutuel échange de bons procédés resserre les liens qui unissent des amis l'un à l'autre.

IV. En outre, l'amitié est patiente ; mais ici nous ne montrons pas de réciprocité à notre Ami divin. La patience est toute de son côté, et c'est une patience inépuisable. Sa manière d'agir ne change jamais. Son cœur est toujours plein d'amour. Quand nous revenons à lui, nous le trouvons tel que nous l'avons laissé, car en lui il n'y a pas de variation, et pas même ombre de changement. L'Amour éternel est immuable, et le cœur humain déifié ne saurait changer. De même qu'il supporta, dans ses premiers disciples, les disputes, les rivalités, les ambitions et les lenteurs à croire, ainsi nous supporte-t-il encore aujourd'hui. Seulement les premiers disciples n'étaient pas prêtres alors et nous le sommes. Après leur ordination, ils furent revêtus de force et élevés au-dessus d'eux-mêmes. Nous, nous commençons par notre sacerdoce et par notre ministère pastoral, et nous avons encore de nombreux défauts qu'ils avaient avant la réception de leurs pouvoirs surnaturels. Et cependant il habite au milieu de nous, silencieux et calme, témoin de toutes nos fautes, mais ne voulant point les voir. Il nous les pardonne, comme il pardonna à Pierre, en réitérant

l'ordre de paître son troupeau. De plus, sa patience est généreuse. Il en faut peu pour le satisfaire : un mot pour nous accuser, un remords intérieur, un reproche que nous nous adressons, et tout est fini. Personnellement nous ne pouvons, et nous ne devons pas oublier les paroles et les actions indignes de lui ; mais lui, il ne veut plus les voir. « Il ne veut pas rompre le roseau brisé ni éteindre la mèche qui fume encore (1). » Il attend en toute patience et plein d'espoir notre avancement dans la perfection. Et c'est lui qui fait les premiers pas pour nous attirer à lui, avant même que nous ayons songé au retour. Le sentiment de notre indignité nous retient dans la crainte et l'hésitation, jusqu'à ce qu'une impulsion donnée à la volonté triomphe de nos résistances. Il faut une conscience bien ferme pour chercher à se connaître véritablement. Nous voyons nos fautes même sans y fixer notre attention. Les regarder nous trouble et nous humilie ; rompt cette paix où nous ne devrions trouver aucun repos, tant que nous n'avons pas fait preuve de franchise et de loyauté à l'égard d'un si bon Maître, toujours disposé à nous pardonner si nous n'étions pas si prompts à nous pardonner nous-mêmes.

V. Enfin, dans l'amitié il y a une mutuelle communauté de vie. Quand des amis sont enchaînés par les liens de l'amour, il y a entre eux une union étroite,

(1) Is. XLII, 3.

lors même qu'ils seraient aussi loin l'un de l'autre que l'Orient l'est de l'Occident. Le sentiment intime de l'union des volontés, de la bienveillance mutuelle, des services réciproques, de la patience et de la tendresse ; le souvenir des anciens jours d'affection et de bonheur, font que l'ami absent est à nos côtés, et le rendent, malgré la distance, comme présent à nos regards. Les lettres vont et viennent ; les messages sont échangés ; nous sentons que nous avons part à tous les désirs de nos amis, comme ils ont aussi part à tout ce qui nous intéresse. Telle est la communauté de vie entre les amitiés humaines, même quand les amis sont séparés par la distance. Elle est d'autant plus intime et plus ardente, qu'ils sont plus rapprochés. Les membres d'une famille ne sont pas continuellement tous ensemble ; mais chacun d'eux sait qu'ils sont tous sous le même toit et qu'ils sont tous unis de cœur et de volonté. Mais quel que soit le rapprochement de deux amis, quelle conviction qu'ils aient de leur intimité, leur amitié n'est point comparable à l'amitié qui unit un prêtre à son Sauveur. Nous pouvons aller à lui à tout instant. Lors même qu'il garde le silence, nous connaissons sa pensée et ses intentions. Il nous fait toujours bon accueil quand nous venons à lui. Il écoute tout ce que nous lui disons et il nous console en prêtant l'oreille à nos paroles ; car c'est un soulagement que de pouvoir décharger son cœur auprès d'un ami, bien qu'il ne

nous réponde pas. Nous savons que nous avons toute sa sympathie ; qu'il sent nos douleurs avec nous et pour nous ; que tout ce que nous disons est noté et gravé dans son souvenir, et que s'il ne nous parle pas maintenant, le jour n'est pas éloigné où nous l'entendrons nous dire : « Entrez dans la joie de votre Seigneur. »

Aucun prêtre n'est donc sans ami. Il y a toujours un Ami auprès duquel nous pouvons trouver le repos parfait, le repos inaltérable. Les autres amis nous causent souvent de la peine et des déceptions. Seul, l'Ami divin ne nous trompe jamais. Nous comprendrons d'autant mieux son amitié que nous saurons davantage nous maintenir libres de toute exagération dans nos attachements humains. A lui nous devons notre cœur tout entier dès l'instant de notre ordination, et si nous nous tenons bien dans cet équilibre nous reconnaîtrons que son amitié seule nous suffit. C'est notre acharnement à courir après les sympathies humaines qui nous empêche de ressentir les sympathies de notre Dieu. Saint Paul pouvait dire : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.* Il s'est rencontré des âmes qui ont prié Notre-Seigneur de mettre des bornes à ses consolations qu'elles trouvaient excessives pour elles. Ils étaient entièrement détachés de la créature ceux qui priaient ainsi. L'éloignement de toutes les amitiés humaines, importunes et absorbantes, qui, frappant nos sens et nos regards, sont

constamment à notre portée, et ainsi dérobent si facilement ce que nous devons à notre Ami divin; cet éloignement sera la mesure du repos, de la suavité et des satisfactions que nous trouverons en lui.

Si nous sommes faibles et que nous nous égarions dans les amitiés humaines, nous apprendrons bien vite qu'il n'y a pas de repos ailleurs qu'en Dieu. Nulle créature n'est assez grande pour qu'une âme puisse trouver le repos en elle, assez constante pour qu'elle puisse se confier en elle; nulle n'est assez désintéressée pour qu'elle puisse nous donner une place. Le prêtre qui s'appuie sur des amitiés humaines, quelles qu'elles soient, quelque saintes qu'elles puissent être, verra bientôt qu'au lieu de repos il n'a trouvé que trouble, et qu'au lieu de consolations il n'a trouvé que pénibles et continuelles inquiétudes. *Quid enim mihi est in cælo, et a te quid volui super terram? Defecit caro mea, et cor meum; Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* (1).

Et qu'on ne s'imagine pas qu'un prêtre qui s'attache exclusivement à l'Ami divin aura moins d'empressement ou de tendresse, ou moins de sollicitude pour son troupeau et ses amis, pour les faibles et les délaissés. Plus il est étroitement uni à son Maître, plus il lui devient semblable. Personne n'a au cœur tant de chaleur, tant de tendresse, tant de compassion.

(1) Ps. LXXII. 25, 26.

tant de désintéressement et tant de miséricorde, que le prêtre dont le cœur a pour mobile et pour point d'appui l'ineffable amitié de Jésus, et qui est absolument libre de tout attachement humain. Son âme est plus ouverte et plus dilatée pour recevoir les effusions de la charité de Dieu. Nous nous rétrécissons, non pas en Dieu, mais en nous-mêmes. L'amour divin inondera notre cœur selon nos dispositions à recevoir cet amour : mieux nous serons disposés, plus nous en serons pénétrés. La prière de Saint-Paul pour tous les chrétiens d'Ephèse doit surtout s'appliquer aux prêtres et aux pasteurs : « Je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ afin que vous puissiez connaître avec tous les saints qu'elle est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur (de la charité de Dieu) ; et connaître aussi la charité du Christ, qui surpasse toute science, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu (1). » Jamais homme ne ressemblera à Jésus dans les trente-trois années de ses angoisses intérieures et de ses sympathies pour les hommes, comme le prêtre dans le cœur duquel règne exclusivement son divin Maître.

(1) Eph. iii, 18, 19.

CHAPITRE XIV

Le Prêtre Prédicateur

Le Concile de Trente enseigne que la prédication est le principal devoir des Evêques (1). Saint Paul dit de lui-même : « Le Christ ne m'a pas envoyé baptiser, mais évangéliser (2). » Qu'est-ce en effet que prêcher ? C'est parler aux hommes au nom de Dieu. C'est faire connaître le

(1) Sess. xxiv. De Ref. c. iv.
(2) I. Cor. i, 17.

Verbe de Dieu (1). C'est remplir les fonctions d'ambassadeur pour le Christ (2). C'est « le ministère de la réconciliation (3), » le salut offert aux hommes. « Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Ou comment croiront-ils en celui qu'ils n'ont pas entendu? Et comment entendront-ils sans qu'on leur prêche? Et comment prêchera-t-on si on n'est pas envoyé? Comme il est écrit : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent la bonne nouvelle de la paix, qui annoncent les biens (4)! » Qu'ils sont beaux les pieds du messager qui vient « sur la montagne, » selon l'expression du prophète, — c'est-à-dire de celui qui, chargé d'une mission, descend des collines éternelles!

Dans le principe, c'étaient les Evêques seuls qui prêchaient. Les besoins de la foi les forcèrent à déléguer aux prêtres cette charge, leur charge principale. Denis l'Aréopagite les appelle pour cette raison des illuminateurs. Ils étaient donc prédicateurs, messagers et évangélistes. Ils n'étaient pas des orateurs de la chaire.

I. La prédication des Apôtres était la prolongation, dans toute sa majestueuse simplicité, de la voix de

(1) I. S. J. I, 1-3.
(2) II. Cor. V, 20.
(3) Ibid. — 6.
(4) Rom. X, 13-15.

leur divin Maître. Le peuple « était saisi d'étonnement aux paroles qui sortaient de sa bouche. » Bien sûr, « jamais homme ne parla comme cet Homme. » Et cependant un enfant pouvait comprendre ses paroles ; elles étaient aussi claires que la lumière ; elles étaient peu nombreuses et elles étaient persuasives. C'était l'intelligence de Dieu Incarné parlant à l'homme dans le langage de l'homme. C'était la Vérité elle-même pénétrant par des paroles articulées dans l'intelligence des hommes. Pour la brièveté, la simplicité et la clarté, les paroles de Jésus peuvent servir d'exemple aux prédicateurs, comme sa vie peut servir d'exemple aux pasteurs de son troupeau. Nous ne pouvons pas nous imaginer en notre divin Maître les efforts étudiés de rhétorique ou d'action oratoire. Le calme, la majesté et le pouvoir de la vérité étaient les marques caractéristiques de ses discours aux hommes.

Les sermons de Saint Etienne, de Saint Pierre et de Saint Paul dans le livre des Actes, sont la prolongation de sa parole divine. On peut dire en toute vérité de ces saints qu'il réalisa en eux sa promesse : « Celui qui vous écoute m'écoute. » Nous constatons encore ces mêmes marques dans les Epîtres de Saint Paul, de Saint Pierre et de Saint Jean. Leur caractère respectif se montre dans leurs écrits, mais nous y voyons toujours conservées la concision, la simplicité et la clarté des enseignements de leur Maître.

L'absence de tout art, de tout effort réfléchi pour produire de l'effet, était le résultat de leur sentiment d'une mission divine. L'obligation qui leur incombait leur faisait rejeter bien loin toute basse pensée de se rechercher eux-mêmes. Saint Paul dit carrément aux Corinthiens qu'il ne voulait faire usage d'aucun des artifices de leurs rhéteurs, d'aucune des spécieuses subtilités de leurs philosophes. Il y a une puissance et une grandeur inexprimables dans la simplicité de ces quelques mots : « Pour moi, lorsque je suis venu vers vous, mes frères, je ne suis pas venu avec la sublimité du discours et de la sagesse vous annoncer le témoignage du Christ : car je n'ai pas cru savoir quelque chose parmi vous, si ce n'est Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Et c'est avec faiblesse, et avec crainte, et avec beaucoup de frayeur que j'ai été parmi vous ; et mon discours et ma prédication ne consistaient pas dans les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais dans la manifestation de l'esprit et de la puissance de Dieu : afin que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu (1). » Ces sentiments de faiblesse, de crainte et de frayeur étaient inspirés à l'apôtre par la conscience que sa mission divine était une mission de vie et de mort. Et sa frayeur des raisonnements humains lui venait de l'intuition

(1) I. Cor. II, 1-5.

de la foi, qui lui disait que la foi divine doit avoir pour fondement la vérité divine, et que la sagesse de l'homme n'est pas la parole de Dieu. L'éloquence humaine ne peut produire que la foi humaine. La vérité divine a une puissance sacramentelle qui convertit l'âme à Dieu.

II. La prédication des Apôtres était inspirée par une plénitude de lumière et de ferveur qui leur était personnelle et qui était incommunicable. Cette plénitude avait deux causes. La première, c'est qu'ils avaient vu le Verbe Incarné. « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous (1). » (Nous vous annonçons) : « Ce qui était au commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons considéré, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie; car la vie s'est manifestée et nous l'avons vue, et nous l'attestons, et nous vous annonçons la vie éternelle qui était dans le Père et nous est apparue (2). » « Ce n'est pas en suivant des fables ingénieuses que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais après avoir été les contemplateurs de sa grandeur (3). »

(1) S. J. 1-14.
(2) I. S. J. 1, 1, 2.
(3) II. S. P. 1-16.

Voilà ce qui établissait leur esprit dans un état spirituel que nous appelons réalité. Ce qu'ils annonçaient, ils l'avaient vu; ce qu'ils enseignaient, ils l'avaient appris des lèvres de leur Maître. Ils ne pouvaient avoir aucun doute, aucune hésitation, faire aucun changement, aucune concession en présence d'une contradiction quelconque. « Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous (1)? » disait Saint Paul. Leur commerce personnel avec Notre-Seigneur et la mission qu'ils avaient reçue directement de lui donnaient à leurs discours et à leur vie un poids que rien ne pouvait contrebalancer. Leur prédication était l'expression spontanée de leur immuable conviction. Leur âme tout entière, leur intelligence leur conviction, leur cœur et leur volonté passaient entièrement dans chacune de leurs paroles. Leur prédication était le témoignage de témoins oculaires et auriculaires. Elle avait par elle-même une force au-delà de toute expression. Les mots entravent plutôt qu'ils ne favorisent l'action directe et la puissance de la vérité quand elle est énoncée par ceux qui croient ce qu'ils disent. Les personnes qui viennent d'échapper à un grand danger, ou d'avoir sous leurs yeux un tableau effrayant de la mort, ne font pas de longs discours. Autrement nous comprenons qu'ils n'ont qu'un sentiment bien faible de ce

(1) Rom. viii, 31.

qu'ils on vu et de ce qu'ils disent. Ceux qui ont assisté à la cène du Calvaire et qui y ont veillé pendant les trois heures, et ceux qui ont vu Jésus après sa résurrection, et Saint Paul qui l'a vu jusqu'à être ébloui par sa gloire, tous ceux-là, pendant leur vie entière, ont dû garder empreint dans chacune de leurs facultés, dans chacun de leurs sens, dans chacune de leurs fibres, le souvenir de la présence, de la Passion et de l'amour de Jésus. Il aurait été difficile pour eux de rester en repos. Ils devaient regretter de n'avoir pas cent langues et cent voix, cent organes divers pour faire connaître pendant toute la journée la Passion sur la Croix, la gloire de la Résurrection, et la paix du royaume de Dieu.

L'autre cause de la puissance et de la pénétration toute spéciale de la prédication des Apôtres est également incommunicable — je veux parler de l'inspiration du jour de la Pentecôte. « Ils furent remplis de l'Esprit. » Les langues de feu étaient le symbole de la lumière et du zèle avec lesquels ils annonçaient le Verbe de Dieu aux hommes. « Mes paroles ne sont-elles pas comme un feu, et comme un marteau qui brisent le rocher (1)? » Il en était ainsi des discours des Apôtres, dans toutes les parties du monde, où ils ont pénétré.

(1) Jérém. xxiii, 29.

On ne saurait se représenter ces messagers du royaume de Dieu travaillant à composer leurs discours, ou étudiant les règles et les beautés du style littéraire. Les récits de leurs prédications, que nous trouvons dans le Nouveau-Testament, sont simples et sans art comme ces développements de la nature qui, dans une forêt, nous révèlent la puissance et la beauté de Dieu. Leurs paroles et leurs écrits sont empreints de majesté dans leur élévation; profonds et pathétiques, ils sont d'une beauté sans recherche, comme la grandeur et la simplicité de la mer et des cieux. Leur être tout entier était pénétré des faits divins et des divines vérités dont ils annonçaient les réalités éternelles. Ils n'avaient aucunement besoin de préparation, ni d'étude, pas même de réflexion. Ils parlaient comme leur Maître avait parlé devant eux: « Nous disons ce que nous savons, et nous attestons ce que nous avons vu (1). »

III. Mais peut-être, nous dira-t-on, que notre condition est tellement différente, et tellement éloignée de celle des Apôtres, qu'il faut que nos prédications soient le fruit de la préparation, de l'étude et des efforts de l'intelligence. A cela, nous pouvons répondre oui et non. Prenons d'abord l'affirmative. Non-seulement la préparation est nécessaire à un prédicateur, mais cette préparation

(1) S. J. III, 11

va peut-être beaucoup plus loin que ne prétend le contradicteur. Par préparation, on entend ordinairement une composition écrite avec soin, et avec soin confiée à la mémoire. Il serait bon que tous les prêtres fussent fidèles à cette préparation. Mais la préparation requise pour un prédicateur remonte plus loin et doit être plus profonde. Il faut la préparation de l'homme et non du sermon. C'est la préparation éloignée, et non la préparation prochaine qui est surtout nécessaire. C'est l'homme qui prêche, et non point le sermon: et tant vaut l'homme, tant vaut le sermon. « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, dit Saint Paul, mais nous prêchons le Christ Jésus Notre-Seigneur (1). » Ceux qui seraient pénétrés de l'esprit et de la présence du Sauveur pourraient maintenant prêcher de la sorte, mais personne autre. La plupart des hommes se prêchent eux-mêmes — c'est-à-dire prêchent selon leur esprit naturel ; — la mesure et le genre de leurs talents ou de leur science acquise se manifestent dans leurs sermons, en font la valeur et le ton. Les éloquents prêchent avec éloquence; les savants prêchent savamment; les pédants avec emphase; les vaniteux, avec vanité; les ignorants, avec ignorance; les caractères aigris, en disputant; les froids, avec froideur; les indolents, avec indolence. Et quelles traces de la parole de

(1) II. Cor. iv, 5.

Dieu peut-on retrouver dans des prédications de ce genre? Peut-on dire que ces hommes « ne se prêchent pas eux-mêmes, mais prêchent le Christ Jésus Notre-Seigneur ? » S'il est vrai que nos sermons sont ce que nous sommes, il nous faut remonter bien loin dans notre vie pour nous préparer à prêcher. Il faut que l'enfant prêche, et il faut que le jeune homme prêche, pour que l'homme puisse prêcher. On peut nous alléguer que Saint Augustin fut un grand prédicateur, et pourtant qu'il ne commença qu'à un âge avancé. Saint Augustin, — et Saint Paul est dans le même cas, — appartient à une catégorie spéciale de prédicateurs, et nous en parlerons plus tard. L'Eglise, par l'organe du Concile de Trente, veut qu'à partir de douze ans, — l'âge sacré du divin docteur du Temple, — les jeunes gens, tonsurés et en soutane, « en habit de religion (1), » soient élevés dans les séminaires. Parlons d'abord de ceux-ci. Nous pouvons dire tout de suite que nous avons besoin, toutes proportions gardées, de ces dons que les Apôtres possédaient dans toute leur plénitude. Si nous étions nourris, comme nous devrions l'être, des faits divins et des vérités de la foi, nous ne serions jamais à court de sujets ; et si nous étions unis, comme nous devrions l'être, de cœur et de volonté, à notre divin Maître, nous ne manquerions jamais ni de lumière, ni de ferveur.

(1) Pontif. Rom. De Clerico faciendo.

Mais il nous faut revenir à la préparation. Si c'est l'homme qui prêche, la préparation est l'œuvre de toute une vie : il est nécessaire de s'y prendre de bonne heure. Dans notre enfance, nous devons apprendre notre langue maternelle : ce ne sera pas une tâche difficile, si ceux qui nous l'enseignent la connaissent eux-mêmes. Nous devons aussi apprendre de bonne heure à nous servir de notre raison. Il n'y a rien de si abstrait ou de si difficile dans la logique, rien que les enfants ne pourraient apprendre dès qu'ils connaissent leur grammaire. Cette préparation éloignée est d'une nécessité radicale et absolue. Puis, au temps voulu, vient l'étude de la Sainte Ecriture qui explique le Catéchisme. Alors, c'est la théologie qui étend les enseignements du Catéchisme, et en donne les développements selon la science de la foi. Ces études préparatoires, quand elles manquent, ne sauraient être supplées selon les occasions. Il faut qu'elles aient pénétré dans l'intelligence par une formation continuelle et progressive.

Il y aura toujours des exceptions à toutes les lois, même à celles de la nature. Parmi ceux qui voient, il y en a qui ont la vue trouble ; parmi ceux qui entendent, il y en a qui ne peuvent pas saisir la différence entre une note de musique et une autre. Ainsi peut-il être vrai, que, parmi ceux qui ont étudié, il y en ait qui soient incapables d'exprimer par des paroles les connaissances de leur esprit. Mais ce sont

là des exceptions, et il n'y a pas lieu de s'en occuper. L'agitation nerveuse, le manque d'empire sur soi-même, la timidité, l'inquiétude, le désir de réussir, et autres choses semblables peuvent souvent faire perdre à des hommes la possession d'eux-mêmes. Alors ils bégayent et se perdent. Mais nous pouvons établir comme une loi de notre esprit que tout ce que l'on sait réellement, on peut le dire avec assurance. *Verbaque prævisam rem non invita sequentur.* Nous pensons par des paroles, et toute pensée prend un corps au moment où elle naît dans notre esprit. Si donc nous prenons l'habitude de penser, nous acquerrons simultanément l'habitude d'exprimer nos conceptions en paroles mentales, et les expressions de la langue suivront : c'est une loi de la nature.

Le grand obstacle à la parole, c'est l'inhabitude de penser. Nous lisons ou nous copions les pensées des autres qui, dès lors, ne sont pas les nôtres : nous nous les approprions par la mémoire. Or la mémoire n'est pas la pensée ; et penser et se souvenir en même temps est un acte que peu de personnes sont capables d'accomplir. Nous pouvons nous fier entièrement à notre mémoire, ou entièrement à notre pensée ; mais ces deux actes de l'esprit se contrarient l'un l'autre, et ne peuvent pas impunément se combiner ensemble. Pendant qu'on cherche à se souvenir, l'acte de penser cesse ; et pendant que l'on pense, la mémoire n'agit plus. Quel besoin de mémoire peut avoir un homme

qui parle sous la pression d'une conviction vivante ? Tout homme est éloquent dans sa propre cause, dit un proverbe. Les hommes d'état, les avocats, les savants, les poètes, les militaires, les commerçants, tous, dans leur partie respective, trouvent sans efforts des paroles prêtes pour toutes les occasions, quelque imprévues qu'elles soient. Ils parlent avec facilité et abondance. Les pensées habituelles de chacun ont pour objet sa profession, son travail, ou son talent spécial : et, sans préparation, il est prêt à tout instant à en parler correctement et promptement. Pourquoi donc un prêtre ne peut-il sans préparation parler de Dieu et de son royaume, de sa vérité et de sa loi ? Si nous étions pénétrés de ces vérités, si nous les réalisions en nous, et si nous trouvions en elles cette vie que devraient être pour nous les convictions de notre raison et les affections de notre cœur, en parler serait pour nous-mêmes un bonheur. Nous n'éprouvons jamais de la fatigue ou de l'embarras à parler de ceux que nous aimons et des choses qui nous sont chères. Plus nous réaliserons en nous le monde de la foi, les vérités éternelles, la nature du péché, l'amour des âmes, leurs dangers mortels, moins nous trouverons de difficulté à en parler avec sincérité et avec simplicité. C'est le désir d'être éloquent et de briller comme un orateur qui engendre chez un homme le ton faux, la vaine gloire et la

fatuité (1). Si nous pouvions seulement nous oublier nous-mêmes et parler sérieusement de Dieu, nous trouverions moins de difficulté à prêcher; et le peuple nous écouterait avec plaisir, parce qu'il croirait que nous sommes convaincus de ce que nous disons. Il est prompt à saisir, on pourrait dire à sentir, si un prêtre parle du cœur ou seulement des lèvres. Les homélies des premiers Pères de l'Eglise sont sans affectation et sont remplies des textes sacrés (2). Saint Jean Chrysostome pourrait être cité comme un modèle de style fleuri; mais on ne trouve pas en lui cette déclamation pleine de soi-même et ampoulée qu'on vante comme éloquence de la chaire. Et Saint Jean Chrysostome parle le style de Saint Paul: son esprit est tellement semblable à celui de l'Apôtre que l'on a cru que ses écrits et ses discours étaient inspirés par une assistance spéciale de cet Apôtre. De tout temps les prédicateurs ont cherché à se faire ressortir eux-mêmes. On raconte qu'un jour Satan dit à Saint Bernard pendant qu'il donnait son sermon: « Vous avez prêché fort éloquemment; » et Saint Bernard lui répondit: « Je n'ai pas commencé

(1) « Conturbatus qui siccatus: siccatus quia exaltatus. » S. Aug. serm. 131, tom. v, p. 642.

(2) Saint Jérôme dit: « Sermo Sacrarum Scripturarum lectione conditus sit. Nolo te declamatorem esse et rabulam. » Ep. ad nepot. tom. iv. p. 262.

pour toi et je ne finirai point pour toi. » Nous lisons aussi dans la vie de Saint Vincent Ferrier que, devant prêcher en présence du Roi de France, il prépara bien son sermon. Il ne réussit pas et ne produisit aucun effet. Le lendemain il prêcha de nouveau après une faible préparation. « Hier, lui dit le Roi, j'ai entendu le frère Vincent : aujourd'hui j'ai entendu le Saint-Esprit. »

Cependant on peut dire avec vérité que l'éloquence de la chaire parut avec ce réveil du paganisme que l'on a sacrilègement appelé *Rinascimento* (Renaissance). La vanité littéraire tourna la tête des hommes. Le désir de copier les orateurs romains dans leur style, dans leur élocution et dans leur geste, fit disparaître la simplicité des prédicateurs chrétiens, et enfanta une race de pompeux rhéteurs, aussi froids que prétentieux et affectés. Ce défaut, une fois en vogue, se répandit et pénétra tous les rangs. Les Saints cherchèrent en vain à le combattre : — Saint Ignace avec son énergique clarté, Saint Philippe avec la parole de Dieu qu'il annonçait chaque jour, Saint Charles avec sa mâle simplicité — *virilis simplicitas*. Le torrent s'était répandu, et il triompha de toutes les oppositions. Le monde court à la remorque des orateurs de la chaire : ils flattent l'oreille et ne troublent point la conscience ; ils excitent des émotions, mais ne changent point la volonté. Le monde ne se lasse point d'eux, il n'en est ni

humilié ni blessé. Il est vrai que nous n'avons pas vu notre divin Maître, ni entendu sa voix; mais si par la foi et par l'oraison nous rendions véritablement réels en nous sa présence, sa vérité, sa volonté et le mandat que nous avons reçu de parler en son nom, nous éprouverions un vif sentiment du monde invisible et de ses réalités; et l'intensité de ce sentiment nous rendrait la parole facile. Nous devrons donc préparer avec un soin minutieux ce que nous avons à dire. Quand nous aurons un plan clair et précis dans notre esprit, les paroles, par une loi de notre nature, suivront le cours spontané de nos pensées. Mais pour cela, il faut absolument que, la plume à la main, notre sujet soit préparé avec soin, analysé, divisé logiquement, en termes et en propositions bien définis. Alors, ce plan ou analyse synoptique doit être médité de façon à rester gravé, non pas dans notre mémoire, mais dans notre intellect, de sorte que le tout, avec ses parties et sa suite, soit présent à notre esprit, non point à l'aide du souvenir, mais du raisonnement.

Ce genre de préparation exige plus d'efforts de pensée et plus de travail d'esprit qu'il n'en faut pour écrire une composition et l'apprendre par cœur. Voici quelle est la différence entre les deux procédés: le sermon écrit est ce que nous pensions au moment où nous l'écrivions; le sermon parlé est ce que nous pensons au moment de parler. Il est l'expression de la conviction actuelle de notre intelligence et du

sentiment de notre cœur. Il est donc réel, et ceux qui l'entendent en ressentent la réalité. Heureux ceux qui, par un tel travail intellectuel et moral, s'identifient avec la parole de Dieu et la parlent comme si c'était leur propre parole !

Nous ne serons pas inspirés, bien sûr ; mais nous ne connaissons pas de limites aux lumières et aux grâces que Dieu accorde à ceux qui les lui demandent. Il nous donnera *os et sapientiam*, bouche et sagesse pour parler au monde en son honneur. Il accomplit ses propres desseins par notre intermédiaire. Nous ne savons pas pour qui est envoyé le message. Il arrive souvent aujourd'hui que, plusieurs années écoulées, nous apprenons pour la première fois que quelqu'une de nos paroles, dite tel jour et en tel endroit, a pénétré une conscience, remué un cœur, ému une volonté et ramené une âme à Dieu. Nous ne saurons jamais, en ce monde, ce que Dieu a pu faire par nous, sans que nous en ayons eu même le soupçon. C'est pourquoi : « Jetez votre pain sur le courant des eaux ; car, après un long espace de temps, vous le retrouverez (1). » Quand toute cette préparation sera terminée, comme je viens de dire, il en reste une dernière : c'est de nous agenouiller devant notre divin Sauveur dans le Saint Sacrement, et de faire le signe de la Croix sur nos lèvres en l'honneur

(1) Eccles. xi, 1

de cette Bouche sacrée, qui parla comme jamais homme n'avait parlé, lui offrant notre confusion s'il lui plaît de nous humilier par un manque de succès, et le priant d'accomplir sa volonté par sa parole, même en la faisant passer par notre bouche. « Qui vous écoute m'écoute : » cette parole nous donne part à la promesse prophétique qui lui avait été faite à lui-même. « Mon esprit qui est en vous, et mes paroles que j'ai mises en votre bouche ne sortiront point de votre bouche, ni de la bouche de vos enfants, ni de la bouche des enfants de vos enfants, depuis le temps présent jusque dans l'éternité (1). » C'est pourquoi : « Semez votre grain le matin, et que le soir votre main ne cesse pas de semer, parce que vous ne savez pas lequel des deux lèvera le plus tôt, celui-ci, ou celui-là. Que si l'un et l'autre lèvent, ce sera encore mieux (2). »

En présence de ces paroles, que dirons-nous d'un prêtre qui prend un vieux sermon, peut-être sur l'Incarnation pour le dimanche de la Trinité, ou sur les péchés de la langue pour le jour de Noël, ou sur les joies du ciel pour un jour de Carême ; ou, ce qui est mieux encore, qui monte en chaire sans aucune préparation éloignée ou prochaine, sans méditation et sans prière ; qui choisit son texte au

(1) Is. LIX, 21.
(2) Eccl. XI, 6

moment même, comptant sur sa volubilité de langage et sur une suite de pieux lieux communs ? Dans un prêtre de ce genre, peut-on trouver la crainte salutaire, un sentiment de la sainteté de Dieu, du compte qu'il devra rendre de toutes les paroles inutiles ; y trouve-t-on l'amour des âmes, ou le désir de la gloire de Dieu, ou la conviction qu'il contriste l'Esprit Saint ?

CHAPITRE XV

Liberté du Prêtre

Un prêtre a-t-il plus de liberté qu'un laïque? A première vue, oui, parce qu'il a, en vertu de sa prêtrise, des privilèges qui l'élèvent au-dessus des autres et en font le juge, le censeur et le guide. De plus, il est recteur de sa paroisse, et il est intimement mêlé à tout ce qui s'y passe: il est sans contrôle (extérieur) le maître de sa maison, de ses instants, de ses habitudes; et, si l'on excepte

l'accomplissement de ses obligations spirituelles, il a le contrôle et la disposition de sa vie tout entière. Il peut aller où il veut, s'y arrêter aussi longtemps qu'il lui plaît, et choisir lui-même sa société. Il n'y a personne, de toute la journée, pour imposer un frein à sa liberté ou pour la contrarier ; et une liberté sans frein devient facilement de la licence. Il est absolument indépendant de tous, si ce n'est de son Evêque, et son Evêque est à distance. Un prêtre est donc, s'il surgit une question, juge dans sa propre cause ; il décide et s'applique lui-même la loi. C'est là, il faut en convenir, une grande et dangereuse liberté, bien plus étendue que celle d'un laïque.

Néanmoins il pèse sur le prêtre des obligations auxquelles un laïque n'est pas soumis. Il est lié à un degré spécial par la divine tradition de la foi et de la morale ; et cela, non-seulement pour y conformer sa vie, mais encore pour y faire conformer celle des autres. Il est lié par la discipline de l'Eglise catholique, par la loi pontificale, dont une partie lui est commune avec tout l'univers, et dont une partie est une loi spéciale du diocèse auquel il appartient. De plus, il est lié par trois obligations capitales : je veux dire, d'abord, par la loi de chasteté qui équivaut à un vœu. Cette obligation implique la séparation et l'abstention de tout ce qui pourrait porter atteinte à la pureté intérieure de son âme, ou détourner son cœur de l'amour suprême de son divin Maître. Il ne

peut avoir aucun attachement humain désordonné. Il est aussi tenu à l'esprit de pauvreté, et par conséquent obligé de vivre selon l'esprit de pauvreté. Il peut posséder un grand patrimoine et occuper un riche bénéfice. La loi ne l'oblige pas à donner son patrimoine aux pauvres. Il peut légalement le dépenser pour son entretien et celui de sa maison. Mais tout ce qui est légal n'est pas pour cela convenable ou sacerdotal. De son bénéfice il peut prendre pour l'entretien qui convient à sa position, mais tout ce qui est au-delà doit aller aux bonnes œuvres. Il peut être riche, mais s'il veut vivre en prêtre, il doit vivre pauvre. S'il vit comme un homme riche, bien qu'il ne commette pas de péché, sa vie n'est pas conforme à celle de son Maître. Et le serviteur ne doit pas être au-dessus de son Maître. Le degré de son amour sera la mesure de son désir de lui ressembler, et de ne pas choisir un autre sort que le sien.

En troisième lieu, le prêtre est tenu à l'obéissance. Et cette obéissance a sa règle dans les lois de l'Eglise et du diocèse; mais elle a sa raison d'être dans l'amour de Notre-Seigneur et des âmes, et son principe obligatoire dans la promesse faite, au moment de l'ordination, entre les mains de l'Evêque.

Mais, outre ces obligations qui naissent d'un contrat spontané à la réception de la prêtrise, il y a une loi, une obligation qui lie tous les membres du Corps mystique du Christ, et surtout les principaux mem-

bres de ce Corps, — les Evêques et les prêtres de l'Eglise, — je veux dire la loi de liberté. « Parlez et agissez, dit Saint Jacques, comme devant être jugés par la loi de liberté (1). » Cette loi est antérieure à toutes les autres lois, à toutes les obligations et à tous les vœux. Elle est universelle et atteint toute âme régénérée. Elle est suprême, et dans ses exigences elle n'a d'autres limites que notre pouvoir de l'accomplir.

Saint Paul, dans son Epître aux Galates, appelle la loi de Moïse loi de servitude, et l'Evangile loi de liberté. Dans son Epître aux Romains, il dit que la loi de servitude est une loi de péché et de mort. Mais Saint Jacques a un sens plus élevé.

I. Cette loi de liberté est, d'abord, la loi de Dieu écrite dans notre cœur au moment de notre régénération. En venant au monde, nous naissions dans l'esclavage du péché et de la mort. La connaissance de la loi, et même de l'existence de Dieu, était obscurcie en nous. Par la régénération, nous avons reçu de l'Esprit Saint les vertus de foi, d'espérance et de charité. Le baptême était appelé φωτισμοσ, et les baptisés illuminés (2). La connaissance de Dieu et de sa loi nous fut rendue. La volonté, blessée et affaiblie par le péché originel, fut affranchie de l'esclavage de

(1) S. Jacq. II, 12.
(2) Hébr. X, 32.

la faiblesse et rendue à sa liberté. C'est ce que Dieu avait promis par ces paroles : « Voici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, dit le Seigneur : je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leurs esprits (1).

Le baptême nous fait enfants de Dieu. Le Saint-Esprit, venant et habitant en nous, élève notre volonté et lui donne la force d'accomplir la volonté de Dieu. Par notre première naissance nous étions privés de l'Esprit Saint ; par notre seconde naissance notre volonté a été revêtue d'un pouvoir surnaturel. « A tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. » La faiblesse de la volonté et la violence de la passion avaient rendu la volonté esclave. Elle avait toujours sa liberté, mais elle était viciée par de basses affections et se trahissait elle-même. Par notre régénération, nous entrons dans la liberté des enfants de Dieu, liberté que Saint Paul décrit ainsi : « Il n'y a donc point maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ et qui ne marchent pas selon la chair : car la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a délivré de la loi de péché et de mort (2). » Les régénérés sont affranchis de la tache du péché originel, du pouvoir et des séductions du péché. Le plus grand danger du péché

(1) Ibid. x, 16.
(2) Rom. viii, 1,2.

est dans ses charmes et dans ses fascinations subtiles. Il enivre et trompe l'âme. Il l'entraîne par le désir et la trompe par ses dissimulations. Il n'est aucun des devoirs d'un enfant de Dieu que les âmes régénérées ne puissent remplir si elles en ont la volonté. Elles en ont le pouvoir aussi bien que la liberté. C'est donc là le premier pas dans la liberté des enfants de Dieu. Ils sont affranchis de la mort éternelle. Cette mort n'a sur eux ni droit ni puissance ; elle ne peut reprendre son empire sur eux que s'ils se trahissent eux-mêmes.

II. De plus, la loi de liberté est la volonté grandie par l'amour de Dieu. Servir Dieu, c'est régner. Aimer Dieu, c'est la liberté parfaite. *Ubi spiritus Domini ibi libertas* (1). *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* (2). Où est l'esprit, là est la liberté ; car l'Esprit de Dieu est amour, et là où est l'amour, là aussi est la liberté. Il ne saurait y avoir de la liberté où il n'y a pas de l'amour. Où n'est pas l'amour de Dieu, règne l'amour des créatures, et de la dernière des créatures, l'amour de soi. Et il n'est pas de plus grande servitude. L'amour des créatures entraîne avec lui les jalousies, les déceptions, les ressentiments et tout le cortège des tentations. Un prêtre qui a perdu sa liberté par

(1) II. Cor. III, 17.
(2) Rom. V, 5.

quelque attachement désordonné s'est rendu esclave. Il est, pour le bonheur et la paix de son âme, à la merci d'une créature inférieure à Dieu, de quelque chose d'inconstant, d'incertain et d'éphémère. Saint Augustin représente l'état où il était, avant que l'amour suprême de Dieu ne lui eût rendu sa liberté, comme une servitude de fer dont les chaînes avaient été forgées, non point par la main des hommes, mais par sa propre volonté.

Mais dans la suite, quand il eut recouvré la liberté des enfants de Dieu, il disait : « Aimez, et faites ce que vous voudrez ; » car, alors, notre volonté est la volonté de Dieu. Nous n'avons pas d'autre volonté que la sienne, et, en faisant sa volonté, nous faisons la nôtre. Car l'amour est la volonté, et la volonté est l'amour. *Pondus voluntatis amor.* Nous voulons comme nous aimons. L'amour dirige la volonté, lui donne l'impulsion et le mouvement. C'est par amour que nous nous attachons à Dieu. *Qui adhæret Domino unus spiritus est* (1). Cette union est une union de volonté, qui nous est révélée et qui est manifestée au monde par des signes évidents et indubitables. D'abord, elle transforme toutes les ambitions de notre vie. Avant, nous recherchions nombre de choses inférieures à Dieu ; choses peut-être mauvaises et dangereuses, ou choses innocentes et légitimes,

(1) I. Cor. vi, 17.

mais encore inférieures à Dieu. Nous en étions remplis, et nous organisions notre vie de façon à nous les assurer. Maintenant, notre ambition est toute différente. Nos aspirations ne s'arrêtent à rien en-deçà, mais vont au-delà de l'horizon. Le royaume de Dieu et Dieu lui-même ; la vision de Dieu et l'union avec lui : telles sont les ambitions qui deviennent la règle de notre vie.

Et la marche de nos ambitions est devenue celle de nos intérêts, — c'est-à-dire des désirs qui déterminent notre vie et nos occupations de chaque jour. Autrefois, c'était pour les choses attrayantes, innocentes et légitimes de ce monde, — car de choses différentes et moins inoffensives nous ne parlons pas ici, — c'était pour quantité de choses que nous vivions, que nous travaillions et dépensions nos forces, jusqu'au moment où une lumière plus haute descendit en nous, et où l'amour de Dieu naquit dans notre cœur. A partir de cet instant, nous dirigeâmes toutes les énergies de notre âme et de notre volonté vers des occupations plus élevées et plus austères. Le salut des âmes, la diffusion de la foi, l'extension du royaume de Dieu, la sanctification de son Nom, le règne de sa volonté dans tous ceux qui nous entourent : tels furent les intérêts qui absorbèrent toutes nos pensées et tous nos efforts. Nous avions cessé d'être de ceux qui cherchent leurs propres

intérêts, pour nous ranger au nombre de ceux qui cherchent « les intérêts de Jésus-Christ (1). »

A ces nouvelles ambitions et à ces nouveaux intérêts s'ajoutent aussi de nouveaux goûts, — c'est-à-dire une disposition intérieure et spirituelle qui nous fait trouver du plaisir et de la jouissance dans des choses qui, autrefois, étaient pour nous sans douceur et sans attrait, comme, par exemple, la prière, la lecture de l'Ecriture Sainte, la Sainte messe, la solitude du sanctuaire, quand nous sommes seuls en la présence du divin Maître ; ou comme toute autre chose, quelque légère qu'elle soit, que nous pouvons faire pour lui ; ou encore le renoncement à nous-mêmes, quand nous pouvons faire un plus généreux effort pour son service. Ce sont là les choses de l'Esprit de Dieu qui ne sont que folie pour l'esprit qui ne juge que par la raison et les sens. Tout ce qui nous faisait peur est maintenant plein d'attraits pour nous. Les croix, les déceptions, les contrariétés, les privations, qui ne sont que de faibles aperçus de l'amertume et de la tristesse de sa vie, deviennent des gages de son amour pour nous et des preuves de notre fidélité envers lui.

III. Enfin, la loi de liberté est la volonté devenue sa propre loi. « La loi n'est pas établie pour le

(1) Phil. II, 21.

juste (1), » mais pour les désobéissants. « L'amour est la plénitude de la loi (2). » « Celui qui aime le prochain a accompli la loi (3). » L'amour prévient tous les commandements. Il accomplit d'instinct, sans délai et avec plénitude, ce que l'empire de la loi peut seul contraindre à faire ceux qui n'ont pas cette volonté.

Saint Jean dit : « Quiconque est né de Dieu ne commet point le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pécher parce qu'il est né de Dieu (4). » Ce qui signifie que le Saint-Esprit, le sanctificateur, habite et règne en lui ; et que sa nouvelle nature, toute spirituelle et surnaturelle, se révolte à la vue du péché, quelles que soient ses formes et quels que soient ses attraits. Sans se faire violence, et sans une perturbation de toute son âme, il ne pourrait pas pécher ; et non-seulement il ne pécherait pas contre Dieu, mais pas même contre sa propre volonté. Si on mettait une volonté de ce genre dans la nécessité de commettre un péché mortel ou de mourir, elle choisirait bien vite la mort. Si elle avait à choisir entre un péché véniel de propos délibéré et la mort, elle préférerait encore

(1) I. Tim. I, 9.
(2) Rom. XIII, 10.
(3) Ibid. XIII, 8.
(4) I. S. J. III, 9.

la mort. Si on lui offrait deux genres de vie, avec d'égales espérances de salut, l'un sans la Croix et l'autre avec la Croix, elle prendrait la Croix, désireuse qu'elle serait de mieux ressembler à notre divin Maître, par reconnaissance pour tout ce qu'il a souffert en notre faveur, et en vertu de son généreux amour pour lui.

La loi de liberté est donc la loi qui détermine Dieu, *liberrimo consilio*, par le très-libre conseil de sa sagesse, à nous créer (1), et à nous donner son Fils pour notre Rédemption. Elle détermina le Fils à se revêtir de notre humanité, et à s'offrir lui-même volontairement sur la Croix. *Oblatus est quia ipse voluit* (2). C'est la loi de liberté qui détermina la Très-Sainte Trinité à nous prédestiner, à nous appeler, à nous justifier, à nous glorifier en nous adoptant comme enfants : à nous appeler à la prêtrise, à faire de nous les prémices des prémices de l'Esprit. De même que toutes les choses sont pour sa gloire, ainsi nous a-t-il ordonnés pour sa plus grande et pour sa très-grande gloire. Et tout cela, Dieu l'a fait sans aucune nécessité ou contrainte ; il l'a accompli uniquement et entièrement par sa libre volonté. Car la volonté de Dieu, c'est sa sagesse et son amour dans un acte parfait ; et sa sagesse et son amour sont

(1) Conc. Vat. Const. Dogm. de Fide. Cat. c. 1.
(2) Is. liii, 7.

sa loi. Il est sa loi à lui-même. La loi et la liberté sont distinctes, mais indivisibles. Et la loi de liberté fut manifestée au monde dans le Verbe Incarné. En Jésus-Christ nous voyons une volonté qui est sa loi à elle-même ; et ceux qui lui sont conformes deviennent, selon le degré de leur ressemblance, leur propre loi dans l'usage de leur liberté. Cette loi laisse bien loin derrière elle tous les commandements écrits : celui qui la met en pratique est comme le savant qui n'a plus conscience de son alphabet, et comme l'habile chanteur qui n'a plus conscience de la gamme. Le caractère de cette loi est qu'elle oblige plus que tout autre commandement. Elle ébranle le cœur, remue la conscience et exerce sur la volonté une pression continuelle. Par cette loi, nous serons tous jugés ; mais d'elle, les prêtres surtout auront à rendre compte (1).

Nous devons donc vivre maintenant d'après cette loi. Dans toute notre vie, nous n'avons jamais fait le mal dans un cas où nous n'aurions pu faire le bien. Nous avions toute liberté et tout pouvoir pour cela. De plus, nous n'avons jamais négligé de faire le bien dans une circonstance où il nous aurait été impossible de le faire. Nous n'avons jamais fait le bien, que nous

(1) « Si reddenda est ratio de iis quæ quisque gessit in corpore suo, quid fiet de iis quæ quisque gessit in corpore Christi quod est Ecclesia. » — Inter. Opp. S^ti Bern. Ad Prælatos in Concilio.

n'eussions pu faire mieux. Nous recevons une multitude de grâces, et nous ne correspondons qu'à un petit nombre, et encore y correspondons-nous avec une fidélité inégale et des efforts intermittents. Ce sont là tout autant de manquements à la loi de liberté.

Quel motif pourrait donc avoir un prêtre de ne pas tendre aux plus hautes aspirations ? Tous, nous sommes obligés, par la loi de nature, à obéir à notre Créateur avec les puissances et les affections les plus intimes de tout notre être ; par notre rédemption, nous sommes obligés à glorifier notre Rédempteur, car il nous a achetés pour lui-même. Par notre régénération, nous sommes tenus d'obéir au Saint-Esprit en notre qualité d'enfants de Dieu ; par la foi nous sommes tenus d'obéir à la loi révélée de Dieu ; par l'espérance, d'employer tous les moyens possibles pour obtenir la vie éternelle ; par la charité, d'aimer Dieu, *super omnia,* de toute notre âme et de toutes nos forces. Ceci est vrai pour tous les fidèles. Mais les prêtres, plus que tous les autres hommes : par une plus haute prédestination, par des grâces plus abondantes, par l'onction et le caractère de leur sacerdoce, par leur participation au caractère et au sacerdoce du Fils de Dieu, par la mission et la charge qu'il leur a confiée comme par les promesses qu'ils lui ont faites, par leur amour de disciples et d'amis, par reconnaissance et par générosité, — les prêtres sont tenus d'user de leur liberté, non avec regret ou

par force, mais avec joie, avec empressement, avec abnégation, même avec le dévouement et le sacrifice de soi-même dans ses formes les plus séduisantes et les plus pures, si c'était nécessaire, afin de le servir plus parfaitement, en travaillant à sauver les âmes pour lesquelles il a donné sa vie. « Toutes choses me sont permises, » mais je ne me permettrai pas pour cela de tout faire ou de jouir de tout ce qui m'est permis, car « toutes choses ne me sont pas avantageuses. » Elles ne seraient pas utiles à mon salut, à ma sanctification, à ma perfection sacerdotale. « Toutes choses me sont permises, mais toutes choses n'édifient pas. » Si, par exemple, j'égare une âme ; ou si je l'encourage à faire, avec danger pour elle, une chose qui n'en offrirait point pour moi, ou si je rends sa persévérance moins ardente ou ses aspirations moins élevées, ou si, par mon influence même involontaire, je démens ce que je me suis efforcé d'enseigner aux autres ; si je leur donne une cause de scandale, l'usage de ma liberté, alors, quelque légitime qu'il soit, non-seulement ne sera pas utile, mais sera nuisible à leur salut, et encore plus au mien.

Heureux le prêtre qui fait à son Maître le sacrifice absolu de sa liberté tout entière, et lui impose généreusement des bornes dans ses relations avec le monde ! S'il nous faut aller dans le monde, nous avons besoin d'entendre constamment retentir à nos oreilles ces paroles : *Quid hic agis, Elia?* Le prêtre

que l'on voit rarement dans la société est celui qu'on désire le plus avoir à ses côtés au moment de la mort. Saint Jérôme dit des prêtres : *Si quis sæpe invitatus ad convivia non recusat, facile contemnitur.* Notre-Seigneur, il est vrai, alla chez Simon et aux noces de Cana ; mais partout il fut le Fils de Dieu. Il n'alla nulle part que par charité divine. Si nous faisons usage de notre liberté pour lui comme il a fait usage de la sienne pour nous, nous vivrons dans le monde pour le sauver, mais nous vivrons en dehors du monde pour nous sauver nous-mêmes. Les prêtres et les pasteurs ont besoin d'une protection toute spéciale ; mais aussi une promesse toute spéciale de salut leur a été faite, et elle s'accomplira tant qu'ils useront de leur liberté pour l'honneur de leur Maître et avec une généreuse abnégation. « Père Saint, gardez en votre nom ceux que vous m'avez donnés. Pendant que j'étais avec eux je les ai gardés en votre nom. Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux n'a péri si ce n'est l'enfant de perdition. Je ne vous demande pas de les retirer du monde, mais de les préserver du mal (1). »

Notre-Seigneur s'est servi de sa liberté afin de mourir pour nous. Et il est mort pour nous racheter et pour reconquérir notre amour. Nous, nous usons de notre liberté afin de vivre pour nous-mêmes. Saint Paul

(1) S. J. XVII, 11, 12-15.

décrit les dangers des derniers temps. C'est une énumération de péchés, surtout de péchés spirituels, qu'il résume en disant que les hommes « s'aimeront eux-mêmes, » « qu'ils aimeront les voluptés plus que Dieu (1). » Il dit ailleurs que « tous cherchent leurs intérêts, non les intérêts de Jésus-Christ (2); » ce qui veut dire que les hommes sont des pécheurs qui violent la loi de Dieu ; ou des mondains en qui ne règne pas l'amour du Père ; ou des cœurs personnels qui ont un but en toutes choses, dans les plus hautes ambitions comme dans les plus misérables bénéfices ; ou des égoïstes dont l'esprit étroit ne se soucie point des autres : — c'est la fraternité de Caïn qui, le premier, a dit : « Suis-je le gardien de mon frère ? » Tant qu'ils ont leur place à l'église et un étranger pour y entendre les confessions, ils ne se soucient point de leurs ouailles. Les âmes peuvent périr tout autour d'eux, peu leur importe. Enfin, parmi ceux qui recherchent leurs intérêts personnels, il faut nommer les gloutons spirituels qui recherchent avec une trop vive ardeur les consolations et les jouissances de la religion, qu'ils abandonneraient bien vite, s'ils n'étaient alléchés comme des enfants.

Ceux qui recherchent les intérêts de Jésus-Christ, sont les âmes innocentes et les âmes pénitentes, les

(1) II. Tim. III, 4.
(2 Philip. II, 21.

âmes désintéressées et les âmes mortifiées, les bons soldats, auxquels leur zèle pour les âmes, pour l'Eglise et pour l'honneur du sacerdoce fait accepter les privations et la Croix. Les premiers usent de leur liberté pour eux-mêmes ; ceux-ci en usent pour leur Maître. Tout prêtre appartiendra forcément à l'une de ces deux catégories ; car il n'y a pas de neutralité possible où la loyauté est un devoir : il ne saurait y avoir autre chose que la tiédeur entre le froid et la chaleur.

Cinq signes nous indiquent que nous usons sagement et généreusement de notre liberté.

I. Le premier est de n'être pas contents de nous, si nous ne rendons pas à Dieu amour pour amour. Il nous a aimés d'un amour éternel, avant notre naissance ; d'un amour rédempteur, à partir de notre baptême ; et d'un amour d'ami, du jour où il nous a été donné de le connaître et de l'aimer. Quel amour pouvons-nous lui offrir en retour, si ce n'est un amour supérieur à toutes choses ; si ce n'est de l'aimer de toute notre âme et de toutes nos forces? Comment pouvons-nous être contents de nous, quand nous lisons ces paroles : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème, Maran Atha (1)? » Et ces autres : « Personne ne peut dire :

(1) I. Cor. xvi, 22.

Seigneur Jésus, sinon par l'Esprit-Saint (1). » Son amour et ses bontés pour nous sont de hautes et sévères réalités.

II. Le second signe est le zèle pour lui ; c'est-à-dire un désir ardent et irrésistible de consacrer tout notre temps, toutes nos facultés et tout notre pouvoir à l'accomplissement de sa volonté, à la diffusion de sa doctrine, à l'honneur de son Nom, au service de son Eglise et au salut des âmes.

III. Le troisième signe est de souffrir avec lui et pour lui, à cause des péchés commis par ceux qui ne le connaissent pas, et plus encore, par ceux qui le connaissent ; péchés contre la foi, contre l'unité et l'autorité de l'Eglise ; péchés contre l'amour de ce divin Sauveur commis par ingratitude ; contre sa personne, par sacrilège ; contre sa sollicitude pastorale, par les scandales qui perdent les âmes pour lesquelles il s'est livré à la mort. La vue des âmes qui périssent, soit au-dedans, soit en dehors du giron de l'Eglise, sera, pour ceux qui ont de l'amour et du zèle, un chagrin de tous les jours.

IV. Le quatrième signe est la générosité à nous consacrer nous-mêmes, et à consacrer notre liberté pour toute action ou tout sacrifice que peut demander son honneur, à nous dépenser et à nous voir immoler pour le salut des élus (2).

(1) Ibid. xii, 3.
(2) II. Cor. xii, 15.

V. Le cinquième signe est de nous réjouir dans les croix. Elles peuvent être de trois sortes. Ce sont d'abord les croix que nous méritons pour nos défauts, pour nos imperfections et pour nos péchés passés. Puis, ce sont celles que nous n'avons pas méritées, telles que les fausses accusations, le mépris et la haine dont nous sommes gratuitement l'objet. Enfin il y a les croix volontaires : — c'est-à-dire, celles que nous nous imposons par nos actes ou par la restriction de notre liberté, quand cette liberté pourrait être une cause de scandale pour ceux qui usent trop largement de la leur.

Le torrent qui entraîne aujourd'hui le monde chrétien tout entier le précipite rapidement vers une liberté qui dégénère en licence. C'est l'esprit du temps et la marche dangereuse des derniers jours. Nous sommes tellement acclimatés aux douceurs et aux mollesses de la vie, que nous allons jusqu'à interprêter les paroles de l'Esprit Saint et à leur donner un sens métaphorique et insignifiant. Qui prend maintenant comme une règle de vie ces paroles : « Loin de moi de me glorifier, si ce n'est dans la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, et moi pour le monde (1) ? » Quelle marque de crucifiement trouve-t-on dans notre vie peut-être sans tache, mais si facile ? Qui a pour règle de vie

(1) Gal. vi, 14.

ces autres paroles : « J'ai été attaché à la Croix avec le Christ. Or je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi. Car si je vis maintenant dans la chair, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi (1). »

Quelles marques des clous trouve-t-on dans notre vie trop commode, et quel signe indique que le Christ règne en nous, et par nous, qu'il règne sur toutes nos paroles et sur toutes nos actions? Nous semblons donner à la loi de liberté ce sens renversé : « Parlez et agissez comme des hommes qui, s'ils ne commettent pas le péché volontairement, ne veulent du moins rien se refuser à eux-mêmes ; » au lieu du sens vrai qui est celui-ci : « Parlez et agissez comme des hommes qui désirent mettre en toutes choses des bornes à leur liberté, afin de se rendre conformes au Fils de Dieu, qui s'est renoncé lui-même pour nous. »

(1) Ibid. II, 19, 20.

CHAPITRE XVI

Obéissance du Prêtre

Nous avons vu ce qu'il faut entendre par la liberté du prêtre. Tant qu'il ne viole pas les obligations de son sacerdoce et la discipline de l'Eglise, il a autant de liberté que tout autre homme. Mais si, dans l'usage qu'il fait de sa liberté, il est semblable aux autres hommes, il ne pourra pas dire à ses fidèles : « Soyez mes imitateurs,

comme je le suis du Christ (1). » Un prêtre qui, dans sa vie, use de sa liberté jusque dans ses dernières limites, est un prêtre relâché, et un prêtre relâché est un homme malheureux. Il est entouré de toutes parts de barrières qui font son tourment, parce qu'il ne les aime pas. Il sent peser sur lui le joug du sacerdoce, et ce joug le blesse, parce qu'il ne le porte pas avec joie. Le plus heureux des hommes est un prêtre exact, pour qui le joug du sacerdoce n'a que douceurs : les restrictions qu'il lui impose sont bien moindres que les limites qu'il met de son propre chef à sa liberté. Maintenant, qu'est-ce qui fait, même parmi les hommes de bien, la différence entre prêtre et prêtre ? Tous ont également les trois caractères de fils, de soldats et de prêtres de Jésus-Christ, et ils ont tous reçu, dans une mesure et des proportions respectives, les grâces sacramentelles qui en découlent. En quoi donc diffèrent-ils entre eux ? Cette différence semblerait établie par l'usage que l'un fait, et que l'autre ne fait pas, des sept dons du Saint-Esprit qui sont en eux.

Les vertus de foi, d'espérance et de charité sont des habitudes ; mais les dons du Saint-Esprit sont des facultés ou puissances qui perfectionnent ces vertus et leur font produire des actes. Trois de ces dons, — la crainte, la piété et la force, — perfectionnent

(1) I. Cor. IV, 16.

la volonté ; quatre perfectionnent la raison : les dons d'intelligence et de science perfectionnent la raison spéculative ; les dons de conseil et de sagesse perfectionnent la raison pratique. Ces sept dons, dans leur plénitude, constituent chez l'homme la sainteté ; leur développement partiel et inégal dans les âmes constitue les divers degrés de sainteté que nous voyons dans l'Eglise, ou fait de bons chrétiens, mais non des chrétiens parfaits. Le degré de leur développement respectif donne à l'âme un caractère spécial. Des prêtres excellent dans le conseil ; d'autres, dans les subtilités intellectuelles ; ceux-ci, dans la piété ; ceux-là, dans le courage, et ainsi de suite. Il ne nous arrive pas souvent de voir ces sept dons également développés dans le même sujet : cette plénitude constituerait la sainteté dans une âme, et les âmes saintes sont peu nombreuses.

Mais ceci nous donne la clef de ces nuances si variées que nous constatons parmi les bons prêtres. Ceux-ci ont la sagesse, mais non la science ; ceux-là ont la science, mais non la piété ; d'autres ont la piété, mais non le courage. Or, les théologiens nous disent que c'est la perte de ces dons qui rend les hommes insensés. Quand la raison et la volonté ne sont qu'imparfaitement développées, cette imperfection apparaît dans tout leur caractère. Quelques étymologistes font venir *stultitia* de *stupor,* et nous disent que *stultitia* est *luxuriæ filia*, la fille d'une vie molle

et facile. Nous constatons, même chez les bons prêtres dont la vie est facile, inoccupée et sans efforts, quoique régulière et irréprochable, une tendance à l'inertie et à la nonchalance de l'âme.

Même phénomène chez les hommes du monde. Leur vanité intellectuelle, leur indocilité, et leur indépendance en matières pratiques et spéculatives, viennent de leur peu de souci des dons d'intelligence et de conseil. Les hommes de science surtout sont exposés à cette étroite et fausse tendance intellectuelle. Mais nous n'avons pas, en ce moment, à nous occuper des hommes du monde : nous parlons des prêtres, — c'est-à-dire de nous-mêmes. Si parfois les prêtres sont prétentieux et vains, disposés au mépris et à la critique ; si leurs instructions ne persuadent et ne touchent pas, il ne faut pas en chercher la cause ailleurs. De même que la perte des sept dons produit l'engourdissement de l'esprit, au moins dans les choses spirituelles, ainsi les obstacles à leur développement et la négligence à les faire fructifier dans la pratique, produisent le manque de zèle et de sollicitude. La sainte crainte est le commencement de la sagesse. Elle est un don précieux qui nous préserve du mal ; mais sans la piété nous serons au moins froids et durs à l'égard de nos semblables. La piété filiale est l'affection tendrement aimante d'un fils ; mais sans la force, elle peut se refroidir et devenir chancelante. Si ces dons qui dirigent et perfectionnent la volonté,

rencontrent dans leur action des obstacles ou des difficultés, un prêtre ne sera qu'un faible soutien pour ceux qui ont besoin de son appui. De même, si sa raison pratique manque de droiture ou de lumière, il n'aura pas la confiance du troupeau qu'il doit instruire ; et si sa raison spéculative est obscurcie, il ne sera pas un guide sûr pour les âmes innocentes, pour les âmes pénitentes et pour les âmes oppressées par le doute.

Cinq choses entretiennent et développent en nous l'action des sept dons du Saint-Esprit. La première est l'esprit de pénitence. La pénitence fait disparaître les empêchements et les obstacles qui entravent et détruisent l'œuvre de l'Esprit Saint. La seconde est l'étude assidue de l'Ecriture Sainte ; car, par elle, le Saint-Esprit nous parle et perfectionne son œuvre en nous. La troisième est la prière quotidienne pour demander la lumière, au commencement du jour, au commencement de nos études ou de nos actions sérieuses. La quatrième est l'oraison qui garde vivants en nous, et notre union intime avec Dieu, et le sentiment de sa présence. La cinquième et dernière est un esprit de docilité, un sentiment de dépendance à l'égard de Dieu, qui fait que nous attendons de lui lumière, direction, force, protection et salut ; c'est encore avoir une oreille pour écouter sa voix au fond de notre conscience, avec la disposition d'obéir promptement, dès que sa voix se fait entendre.

Une âme docile ne cesse de dire : « Mon cœur est prêt, mon cœur est prêt ; » — « Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute. » Ces cinq habitudes développeront constamment les sept dons dans notre intelligence et dans notre volonté ; elles formeront en nous l'habitude de l'obéissance mentale, le *rationabile obsequium,* sans laquelle un prêtre ne peut pas être un *alter Christus,* une reproduction de son Maître.

C'est pourquoi nous essayerons de comprendre, plus clairement, en quoi consiste cette obéissance mentale.

I. D'abord, elle consiste dans une affectueuse soumission à l'Eglise. La soumission sans l'amour est une hypocrisie, et non point une vivante réalité. Obéir par obligation, obéir par crainte des châtiments ou des censures, n'est pas suffisant. La soumission de Notre-Seigneur dans son baptême nous sert d'exemple. Pourquoi lui, le Fils de Dieu, exempt de péché, fut-il baptisé du baptême des pécheurs ? Pourquoi fut-il baptisé, lui, le Supérieur par son inférieur, le Seigneur par le serviteur ? Pourquoi fut-il baptisé en présence de ses ennemis, comme s'il eût été tel qu'ils le jugeaient, un pécheur, et un ami des pécheurs ? C'est pour qu'il pût accomplir toute justice ; c'est pour que son humilité et sa soumission envers son Père pussent paraître au grand jour. Quel motif pourrait donc jamais alléguer un prêtre pour

autoriser sa désobéissance? La loi, ou les prescriptions, dira-t-il peut-être, sont inutiles, ennuyeuses ; sont sujettes à interprétation, émanent d'une autorité partiale ou mal informée. Que tout cela soit vrai ; le devoir et la grâce de l'obéissance n'en restent pas moins immuables, et un esprit docile obéira. Ceux qui critiquent l'autorité ne sont pas dociles. Même quand ils obéissent, ils perdent la grâce de l'obéissance et s'ils n'obéissent pas, ils devront en rendre compte à Dieu. L'esprit qui était en Jésus-Christ est l'esprit d'obéissance ; et l'esprit du Chef divin règne dans tout le Corps du Christ.

L'axiome : *Sentire cum Ecclesia*, veut dire aussi croire avec l'Eglise, espérer avec l'Eglise, aimer avec l'Eglise, et par conséquent obéir avec l'Eglise. Un prêtre est surtout *vir obedientiarum*, un homme de toutes les soumissions. Il obéit au Père comme enfant, au Fils comme prêtre, au Saint-Esprit comme disciple, à l'Eglise comme à sa Mère, à l'évêque comme au témoin visible et au représentant de toutes ces autorités, qui, au nom de Dieu, reçoit son obéissance en la personne de Jésus-Christ. Une telle obéissance grandit le prêtre ; c'est l'acte le plus noble de sa volonté. Qu'importe que son obéissance ait pour objet une grande ou une petite chose ? La même autorité règne dans tous les commandements et dans toutes les lois de la discipline ; elle nous parle par la voix vivante de celui à qui nous avons promis

obéissance. La prudence est un devoir pour lui, l'obéissance en est un pour nous. L'obéissance intérieure n'admet ni discussions, ni objections, ni critiques : elle obéit. Et au moment où il obéit, le prêtre est assisté par une Présence divine qui le bénit. L'absence de cette obéissance intérieure dénote l'absence du don de sagesse.

II. Une autre marque de l'obéissance, ou de la docilité spirituelle, est la dévotion envers les Saints. Ils sont nos modèles. Leurs conseils, leurs paroles, leurs pensées sont notre règle et notre guide. Saint Philippe nous prescrit de lire les auteurs qui ont une S devant leur nom. Ils furent autrefois ce que nous sommes aujourd'hui, faibles, combattus, tentés, pénitents, et même pécheurs. Nous serons plus tard, si nous persévérons jusqu'à la fin, ce qu'ils sont maintenant. Leurs exemples se présentent naturellement à nous, dans toutes les conditions de la vie, et dans toutes les phases de notre combat spirituel. Ils sont placés tout le long de notre chemin, dans tous les âges et dans toutes les conditions, comme des guides et des conseillers. Dans leur vie, nous voyons personnifiés les commandements, les lois et les conseils. Tout prêtre dévot a ses patrons. Un prêtre qui n'a pas des rapports intimes avec des Saints, comme patrons, ne peut avoir une vie que bien peu identifiée avec l'ordre surnaturel, dans lequel nous vivons, et bien peu conforme à cette communion

avec « les esprits des justes devenus parfaits, » qui doit être la nôtre (1).

Il ne suffit pas à un prêtre d'avoir de la dévotion envers la Bienheureuse Mère de Dieu. Elle n'est la patronne de personne, puisqu'elle est la Mère de tous. Nos rapports avec elle sont des rapports d'obligation, et non de choix. Nous ne pouvons pas avoir Dieu pour Père sans avoir l'Eglise pour Mère, et nous ne pouvons pas avoir Dieu pour Père sans que sa Très-Sainte Mère soit aussi notre Mère. Nous ne la choisissons pas comme patronne. Nous sommes ses enfants depuis l'instant de notre baptême, avant de la connaître, en vertu de la consanguinité spirituelle de l'Incarnation. De même, il est assez difficile aussi que nous choisissions Saint Joseph comme patron ; car il est le patron de l'Eglise universelle. Nous sommes ses enfants adoptifs ; c'est une conséquence de la Maternité de la Vierge Immaculée, notre Mère. Nos patrons sont des saints désignés par notre choix personnel.

Il faut qu'un prêtre soit d'un manque de sérieux étrange pour ne pas se créer de nombreuses relations avec « l'Eglise des premiers-nés qui sont inscrits dans le ciel (2). » Le jour ou le lieu de notre naissance, nos défaillances, nos fautes, nos besoins, nos

(1) Hébr. xii, 23.
(2) Hébr. xii, 23.

occupations, tout nous rappelle un grand nombre d'entre eux qui, pendant leur lutte ici-bas, ont passé par les mêmes épreuves que nous. L'habitude de l'âme, qui nous porte au culte des Saints, est un esprit de docilité et de vénération; l'habitude de l'âme qui détourne de ce culte, est un esprit de suffisance personnelle et d'indocilité. La dévotion envers les Saints et le sentiment de nos rapports avec eux est une partie du don de piété. Cette dévotion est l'affectueuse piété du cœur qui nous fait adorer la Très-Sainte Trinité de toute notre âme et de toutes nos forces; car l'amour et le culte sont des affections identiques, que leur objet soit infini et incréé, ou qu'il soit fini et créé. Mais le motif et le degré de ces affections offrent une différence infinie. A cause de l'immensité de Dieu, le culte que nous lui rendons n'a d'autres bornes que celles de notre nature. Le culte que nous rendons aux Saints est fini parce que les Saints sont des créatures.

L'amour du prochain commence par nos proches, et s'élève constamment de la terre au ciel, de notre foyer vers la cour céleste. Un auteur, auquel il avait été donné de voir une partie de la vérité, a dit avec raison que « l'Eglise Catholique était la plus grande école de respect. » Il voyait que le respect des enfants pour leurs parents, des sujets pour leurs chefs, du peuple pour ses prêtres, des prêtres pour leurs Evêques, des Evêques pour le Chef de l'Eglise,

est une habitude de l'esprit, qui ne diffère que dans ses degrés et ses accidents. En lui-même, ce respect n'est qu'une habitude de la piété filiale. Un prêtre, qui a de la dévotion pour les Saints, se permettra difficilement un manque de respect et de soumission, ou se laissera difficilement aller à la critique et aux murmures envers ses supérieurs. La France s'est vue infestée et désolée par un esprit de dérision s'attaquant à toute autorité, sacrée ou séculière. L'Angleterre a, jusqu'ici, échappée à cet esprit. Mais c'est partout qu'on trouvera des personnes disposées aux chuchotements, aux murmures, aux critiques, à la censure et au blâme. Elles n'épargnent personne ; et, moins que tous les autres, ceux qu'elles devraient le plus respecter, sinon à cause de ce qu'ils sont, du moins à cause de leur dignité. Les esprits ainsi disposés appellent sur eux la vengeance qu'ils méritent. Il n'est pas de prêtres qui soient aussi en butte aux critiques que ceux qui dénigrent leurs frères ; il n'en est pas qui soient aussi tournés en ridicule que ceux qui jettent le ridicule sur leurs supérieurs. L'esprit de critique, chez un prêtre, dénote l'absence du don de piété.

III. Un troisième indice de l'obéissance intérieure est la déférence pour les théologiens. Il est vrai que nous n'encourons la note d'hérésie que quand nous attaquons la foi ; mais nous pouvons encourir la note d'erreur, de témérité, d'offense aux oreilles pies, en

rejetant des opinions qui ne sont point de foi divine ou catholique. Le libre examen, vieux de trois cents ans, et érigé en loi, même en religion, a empoisonné l'atmosphère dans laquelle l'Eglise est forcée de vivre et de respirer. L'enseignement des théologiens, il est vrai encore, même lorsqu'il est unanime, ne fera pas un article de foi ; mais leur consentement crée une tradition intellectuelle contre laquelle nul ne peut, sans témérité, élever un jugement personnel. Ce serait téméraire à nous que de nous mesurer à l'un d'eux ; ce serait plus que téméraire que de nous élever contre leur jugement unanime. L'interprétation unanime des Pères constitue une règle qui fixe le sens des Ecritures à l'encontre de toute opinion privée. L'enseignement unanime des théologiens est le maximum, ou un degré supérieur de la certitude humaine sur des points de la vérité révelée et non révélée.

Si nous nous fions à notre raison individuelle, ne devons-nous pas plutôt nous fier à leur raison collective ? Si nous pensons que la lumière de l'Esprit de Vérité nous dirige, cette même lumière n'est-elle pas aussi leur guide ? Leurs lumières réunies et combinées ensemble éclipsent notre esprit particulier comme le soleil en plein midi éclipse et rend invisibles toutes les lumières inférieures à la sienne. L'habitude d'enseigner les autres engendre aussi une habitude de se former des opinions à soi et de s'y

attacher. Nous avons mission d'affirmer et de défendre la vérité, et ce rôle conduit facilement à l'affirmation de soi-même. Les professeurs de dogme sont facilement portés à devenir dogmatisants. Les prêtres rencontrent moins de contradiction que les autres hommes, et souvent la supportent avec moins de patience. Les hommes du monde, comme ceux qui sont au barreau ou au parlement, sont formés à la courtoisie et à l'indulgence par des contraditions continuelles. Ils sont souvent pour nous un exemple et un reproche. C'est l'absence du don de conseil qui donne lieu chez nous à l'entêtement et à l'impatience.

IV. Une autre marque d'obéissance ou de docilité spirituelle, c'est la crainte et la défiance des nouveautés en fait de doctrine, ou de pratiques religieuses, ou de dévotions. La théologie ou science de Dieu est une tradition divine, qui nous vient depuis le commencement, toujours grossissant et s'élargissant dans son unité et sa symétrie, jusqu'à ce qu'elle atteigne son complet développement. C'est un monument édifié, il est vrai, de matériaux anciens et nouveaux, mais les nouveaux sont, selon l'expression de Vincent de Lérins, *non nova sed nove.* Les monnaies de Rome, de Bysance, de l'Empire Britannique portent des effigies et des inscriptions nouvelles et diverses, mais l'or qui les compose est partout le même. Ainsi en est-il des définitions de la vérité ; elles peuvent être nouvelles, mais la vérité

est ancienne. Ce sont les vagues, toujours en mouvement, de cette mer qu'on appelle l'intelligence humaine, qui, soulevant à la surface la boue et les ténèbres, forcent l'Eglise à faire de nouvelles digues, et à garantir la foi par de nouvelles définitions. Mais on rencontre des esprits qui sont las des vieilles vérités, des vieux termes, des vieilles phrases, des vieux modes d'enseignement, des vieilles prières, des vieilles dévotions. Ils ont besoin du stimulant de la nouveauté : il leur faut de nouvelles couleurs, de nouvelles formes, de nouveaux moyens d'établir les anciennes doctrines. Les doctrines doivent être comme la mode ; il faut qu'elles changent constamment. Les critiques et les auteurs, les professeurs et les prédicateurs ont un vif désir de montrer de l'originalité : ressembler à leurs devanciers, c'est tomber dans le lieu commun ; tandis que, inventer de nouveaux moyens, de nouvelles méthodes d'exposer les anciennes vérités, crée une réputation. Il n'y a que l'Eglise qui puisse réviser la terminologie sacrée de la foi. Seule, « elle peut produire des choses à la fois anciennes et nouvelles. » Toutes les autres innovations sont des écarts du chemin battu, qui est le chemin sûr parce qu'il est battu, et qui est battu parce qu'il a été foulé par ceux qui nous ont précédés dans la foi.

Ce qui est vrai en théologie est d'une évidence plus vraie quand il s'agit de l'interprétation des

Ecritures sacrées. L'amour de la nouveauté est sans cesse à la recherche de sens nouveaux ; et la critique n'admet pas facilement des restrictions. Nous vivons dans un siècle de liberté intellectuelle sans limites. Les prêtres lisent sans scrupules ou sans hésitation des livres et des écrits qui tombent sous les lois de l'Index. On contracte facilement l'habitude de l'indépendance intellectuelle. Nous sommes entourés à la fois de Gnostiques et d'Agnostiques : d'une part, de ceux qui, à leur propre sens, sont plus sages que l'Eglise ; et d'autre part, de ceux qui s'imaginent que leur science est la mesure de tout ce qu'on peut savoir. Les Catholiques ne voudraient, de plein gré, prêter l'oreille à aucune de ces écoles de mensonge; et cependant, sans s'en rendre compte, dans leurs relations quotidiennes avec le monde, ils empruntent constamment quelque chose à leurs arguments erronés, à leurs principes et à leurs innovations. S'il s'agit de fausse théologie et de fausse interprétation de l'Ecriture, ils se tiendraient encore sur leurs gardes ; mais ils sont sans prudence en philosophie, et ils sont prêts à ouvrir oreilles et intelligence aux aberrations de la métaphysique moderne. Ils pensent que dès lors qu'il n'y a pas d'hérésie en philosophie, ils n'ont rien à craindre. Mais une fausse philosophie sape la foi, et une erreur philosophique, semblable à une poutre usée, affaiblit tout l'édifice de la théologie. Les prêtres, plus que tous les autres hommes, ont

besoin de se tenir sur leurs gardes, car ils doivent diriger et enseigner les fidèles. Il est dangereux d'admettre et de propager la moindre erreur intellectuelle. Nous avons besoin, dans notre vie, d'apporter une grande vigilance à l'égard de ce que l'on glorifie comme « la pensée moderne. » La pensée du monde moderne se fraye carrément sa voie en dehors de Dieu. L'amour de la nouveauté est un de ses symptômes, et le seul remède équivalent est le *donum scientiæ*, le don de science ou de connaissance, don qui fait voir Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu. Avec la lumière de ce don, nous pouvons, sans hésitation et sans crainte, traverser le monde entier des sciences abstraites ou appliquées.

V. Il nous reste encore un signe à indiquer : je veux parler de la défiance de soi-même sous toutes ses formes, et surtout quand nous avons à nous prononcer sur une question intellectuelle et morale. Pour acquérir cette défiance, nous n'avons qu'à nous rappeler trois choses : — d'abord, combien nous nous sommes trompés souvent dans nos opinions ; puis, combien nous avons peu lu ; et enfin, combien nous avons peu étudié. Lire est une chose, étudier en est une autre. Jamais un prêtre consciencieux ne fermera ses livres ; jamais un prêtre prudent ne répondra sur une matière grave sans les consulter. Jamais prêtre, qui se défie de lui-même, ne fera imprimer et publier un ouvrage, sans le faire passer sous d'autres regards

et le soumettre à la révision d'autres esprits : plus ils seront nombreux, mieux cela vaudra. Avant d'enseigner, il faut savoir comment on s'instruit soi-même. Et il faut apprendre à obéir avant de pouvoir diriger. Cette défiance de soi-même vient du don de crainte filiale, — c'est-à-dire, de la crainte d'offenser Dieu, soit dans sa loi, soit dans sa vérité, par toute action irréfléchie ou par toute parole inutile.

Aux prêtres surtout s'adressent ces paroles de Saint Jean : « Vous avez reçu l'onction de celui qui est Saint, et vous savez toutes choses. » Et parmi ces choses, il y a d'abord et surtout, la connaissance de Dieu et la connaissance de soi-même, d'où naît la défiance. C'est de notre divin Sauveur, dont nous partageons le sacerdoce, que le prophète Isaïe a dit : « L'esprit du Seigneur reposera en lui : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété. Et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur (1). » Tous les prêtres reçoivent une part de cette onction ; et la mesure du développement qu'ils donnent à ces sept dons par une obéissance raisonnée, est le degré de leur ressemblance avec le divin Maître.

(1) Is. XI, 2, 3.

CHAPITRE XVII

Récompenses du Prêtre

Le Prophète Isaïe a prédit de l'Homme de douleurs qu'il aurait ses consolations au milieu de ses épreuves : « Parce que son âme a été éprouvée, il verra et il sera rassasié (1) ; » ce qui veut dire : Il verra le fruit de ses travaux et de ses larmes même sur la terre. Ainsi en est-il de ses

(1) Is. LIII, 11.

serviteurs. Au milieu de ses ennuis et de ses labeurs, de ses inquiétudes et de ses déceptions, un prêtre a un grand nombre de récompenses. Dieu ne se laissera pas vaincre en générosité. Quiconque sacrifie quelque chose pour sa gloire, en sera dédommagé au centuple. Ce que Saint Paul disait à tous les fidèles s'adresse à plus forte raison aux prêtres. Ceux qui se dépouillent de tout pour l'honneur du Christ, deviendront riches en raison même et selon la mesure de leur dénûment: *nihil habentes, omnia possidentes* (1). Il dit encore: « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu (2). » Les droits que la loi donne aux riches sur les biens de ce monde, n'empêchent nullement les fidèles d'en jouir. La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient (3). Et par « l'héritier de toutes choses » nous héritons de toutes choses. La terre, la mer et les cieux ont été créés avant l'existence des lois humaines sur la propriété. Un prêtre qui n'a absolument que l'indispensable à son entretien, jouit sans encombre et sans responsabilité de toutes les œuvres de la nature, dans tout leur éclat et dans tous leurs charmes, et il en jouit peut-être à un degré plus élevé que le propriétaire du sol. La beauté du monde est un

(1) II. Cor. vi, 10.
(2) I. Cor. iii. 23.
(3) Ps. xxiii, 1.

héritage commun, et personne n'en jouit plus largement que ceux qui, grâce au *donum scientiæ*, voient Dieu en toutes choses, et toutes choses en Dieu (1). Le monde entier, pour eux, est semblable au buisson qui brûlait sur le mont Horeb. La présence et la gloire de Dieu sont partout. « Toutes choses » leur appartiennent ; et, « toutes choses » veut dire toute la révélation de Dieu, et toute la régénération du genre humain.

Un prêtre commence sa journée au pied de l'autel, dans l'ombre du sanctuaire, environné de la Présence divine et de toute la cour céleste. La vision de la foi, qu'il s'en rende compte ou non, devient une seconde nature. Il voit constamment le monde qui est invisible, et dont les beautés, les charmes et les parfums ne sont perceptibles que pour les âmes intérieures. L'encens de la sainte Messe, le matin, et de la Bénédiction, le soir, est un parfum des collines éternelles. Un prêtre, dont l'esprit est rempli par le monde d'ici-bas, doit être souvent, sinon toujours, en proie à l'abattement et à la tristesse. Un prêtre, dont l'esprit est plein du monde éternel sera toujours, — d'une façon habituelle et virtuelle, et très-souvent actuelle, — inondé de lumière, de paix et de joie. En

(1) « Fidelis homo cujus totus mundus divitiarum est, et quasi nihil habens omnia possidet inhærendo tibi cui serviunt omnia. » S. Aug. Confess. l. v, 4.

lui, s'accomplit la promesse que Dieu fait par son prophète : « Le Seigneur vous tiendra toujours dans le repos, » même au milieu des troubles et du tumulte de ce monde ; « et il remplira votre âme de ses splendeurs, » *implebit splendoribus animam tuam ;* au sein des ténèbres du dehors, son âme sera remplie des splendeurs du monde de la lumière. « Et vous deviendrez comme un jardin toujours arrosé ; » c'est-à-dire, pour l'ordre et la beauté, comme un jardin entretenu par Dieu lui-même, et arrosé par des sources permanentes ; « et comme une fontaine dont les eaux ne tarissent jamais (1). » Il ne sera pas seul à être fécondé par ces torrents qui s'échappent de « la Source des eaux vivifiantes, » qui est Dieu lui-même ; mais il sera lui-même une fontaine d'eau intarissable, fontaine formant des torrents qui iront arroser, non-seulement son intérieur, mais, en dehors de lui, tout ce qui l'environne : — torrents de lumière, de charité, de consolation et de salut. Car la grâce sacramentelle de son sacerdoce et les sept dons du Saint-Esprit seront toujours et partout, dans tous ses besoins comme dans toutes ses épreuves *Fons aquæ salientis in vitam æternam* (2).

Cela seul serait une riche récompense pour le prêtre le plus fervent, qui se serait dépensé pendant

(1) Is. LVIII, 11.
(2) S. J. IV, 14.

une longue vie pour le bien des élus. Mais il y en a encore d'autres.

1. La première est la joie que procurent à un pasteur les âmes de son troupeau. Il y a entre le pasteur et le troupeau un triple rapport : — une connaissance mutuelle, un mutuel amour, et une charité réciproque. La connaissance mutuelle consiste à connaître le nombre, le nom et les besoins de ses ouailles, une à une ; et à être connu d'elles comme leur père, leur ami et leur guide. La charité mutuelle consiste, pour lui, à les aimer pour l'amour de Notre-Seigneur, par amour pour elles-mêmes, comme les héritières de la vie éternelle, et comme ses enfants en Jésus-Christ. Et l'amour réciproque consiste encore, pour lui, à leur consacrer ses soins, son travail, son temps, ses forces, sa santé, et, si c'était nécessaire, sa vie même ; et pour elles, il consiste à lui rendre les devoirs de la charité filiale, de la générosité et de l'obéissance. Quand le pasteur et le troupeau sont ainsi unis, alors s'accomplissent les paroles de Saint Jean : « Je n'ai pas de plus grand bonheur que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité (1). » Le degré d'amour, que le cœur d'un prêtre éprouvera pour les âmes, lui fera comprendre cette joie, et sa joie se mesurera à son amour. Mais l'amour des âmes est un sixième sens. Certains

(1) III. S. J. 4.

hommes l'ont si peu, qu'ils semblent ne l'avoir point du tout : d'autres l'ont à un tel point qu'il devient le mobile de leur vie tout entière. On rencontre des prêtres qui ont un certain amour des âmes, il est vrai, mais si faible et si insensible, qu'ils ne trouvent que peu de joie et qu'une faible récompense dans leurs travaux. Mais chez ceux en qui brûle le feu sacré, rayonnent trois joies, si différentes qu'on ne saurait établir entre elles aucune comparaison, et pourtant si semblables qu'elles ont le même mobile pour origine.

La première de ces joies est celle qui vient au pasteur des âmes innocentes, — c'est-à-dire des enfants, qui ont encore gardé dans toute sa fraîcheur leur innocence baptismale, et plus encore des hommes et des femmes qui sont arrivés à la jeunesse et à l'âge mûr, avec l'innocence du premier âge. Il n'y a pas, en ce monde, de spectacle plus beau que celui d'une âme en état de grâce. Dans le royaume de leur Père, ces âmes brilleront comme le soleil (1). Déjà en ce monde, marchant sous le regard de Dieu, elles reproduisent si bien son image et sa ressemblance, que leur éclat n'est pas terni par l'ombre d'un péché volontaire. Ces âmes sont vraiment les cœurs purs qui voient Dieu, et les messagers de paix qui sont les enfants de Dieu. L'humilité, la pureté, la

(1) S. Mat. XIII, 43.

sincérité et la charité de ces âmes, dans toutes les relations de leur vie, particulièrement dans leurs rapports avec celui qui a été le guide de leur jeunesse, et aussi leur père et leur ami en Dieu, sont, pour un prêtre, le signe et le gage que son œuvre est bénie par notre divin Maître.

Le prêtre trouvera une joie toute différente de la précédente, et qui sera la récompense de toute sa sollicitude, de tous ses tourments, et de tous ses labeurs, dans la conversion des pécheurs et dans le retour des âmes à Dieu. La joie du Bon Pasteur qui retrouve la brebis égarée, se mesure à deux choses : — aux dangers qu'a courus cette âme et aux peines qu'a coûtées sa recherche. Parfois une âme, qui a longtemps persévéré dans l'innocence, tombe comme la foudre du ciel. Hier, elle était unie à Dieu ; aujourd'hui, cette union est brisée ; cette âme est morte. Toutes les grâces de son enfance et de sa jeunesse ne sont plus ; son éclat s'est évanoui et a fait place à la mort. Et une âme morte, comme un corps mort, dépérit bien vite. Un péché ouvre l'écluse, et la rapidité du torrent dépasse les lois de la nature. Une fois la première chute consommée, la facilité s'acquiert, non point par l'habitude, mais en vertu d'une nouvelle et étrange impulsion qu'on ne connaissait pas jusque-là. Vient alors l'insouciance dans la continuation du péché ; puis, le désespoir. Et le désespoir engendre dans l'âme l'aveuglement

et l'endurcissement. Tout prêtre a éprouvé ou éprouvera tôt ou tard cette douleur. Il se rappellera alors ses prières et ses efforts, ses espérances et ses déceptions, peut-être de plusieurs années, avant qu'il ait pu trouver et ramener à Dieu cette âme perdue. Saint Augustin nous cite comme exemple les trois morts qui furent ressuscités. La fille de Jaïr, qui venait de mourir, et rappelée à la vie avant que la décomposition ne fût commencée ; le fils de la veuve qu'on portait en terre, et déjà sous l'empire de la mort et de la décomposition ; puis, c'est Lazare, depuis quatre jours dans la tombe, enveloppé d'un linceul et les yeux fermés par des bandelettes, image du péché habituel qui produit l'aveuglement et la décomposition de la mort. Personne ne peut se rendre compte de la joie que procurent de telles résurrections, personne, si ce n'est le prêtre qui a reçu « son mort ressuscité (1). »

Enfin, il y a la consolation, toujours pleine de tristesse et d'inquiétude, que procurent ceux qui sont tombés plusieurs fois, sont plusieurs fois revenus, et qui se relèvent encore. C'est une joie mêlée de terreur. Car ceux dont nous « avons pitié avec crainte, » « en les arrachant au feu (2), » continuent longtemps, et peut-être toujours, à nous causer de perpétuelles

(1) Hebr. xi, 35.
(2) S. Jude. 23.

frayeurs. Néanmoins, quand le pasteur a fait pour eux tout ce qu'il peut, il lui est permis de se livrer au repos et à l'espérance. Si les âmes refusent le bienfait de la Rédemption, il ne peut pas les sauver. Dieu lui-même respecte la liberté qu'il a créée et qu'il leur a donnée. Elles peuvent se perdre elles-mêmes, si elles le veulent. A mesure que la vie s'avance, et que le ministère du prêtre, au milieu de son troupeau, l'a mis en contact avec les bons et les méchants, avec les innocents et les pénitents, il peut regarder autour de lui, comme le semeur, aux longs jours d'été, quand la récolte mûrit, contemple le champ de la moisson. Il voit la rouille et la nielle; et, ça et là, abattues par la pluie et le vent, des tiges pâles et malades : mais le champ est plein de vie, et le soleil brille sur les épis d'or ; encore un peu de temps, et la moisson sera recueillie et enfermée dans ses vastes greniers. Ainsi le prêtre, au milieu de ses nombreuses tristesses, peut se réjouir, comme au jour de la moisson : *lætabuntur coram te, sicut qui lætantur in messe* (1).

II. Un prêtre fervent trouve une autre récompense dans la reconnaissance de son peuple. Il peut dire : « C'est pourquoi, mes frères très-chers et très-désirés, ma joie et ma couronne (2). » — « Si je suis

(1) Is. IX, 3.
(2) Philip. IV, 1.

immolé au-dessus du sacrifice et de l'oblation de votre foi, je m'en réjouis et je m'en félicite avec vous tous. Et vous aussi réjouissez-vous-en et félicitez-vous avec moi (1). » — « Vous connaissez en partie que nous sommes votre gloire, ainsi que vous la nôtre, au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ (2). » — « Car quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le jour de son avènement (3)? » — « Car maintenant nous vivons, si vous demeurez fermes dans le Seigneur. Quelles actions de grâces, en effet, pouvons-nous rendre à Dieu pour vous, pour toute la joie qui nous réjouit à cause de vous, devant notre Dieu (4)? » Quand il compte ses brebis, il peut toujours dire : *Corona mea et gaudium meum.* Quand il voit le nombre des pécheurs, des impénitents et des familles naufragées qu'il a cherché avec tant de peine à sauver du péril, il se rappellera ses efforts et ses prières, comme il a, pour leur salut, « travaillé toute la nuit, » dans les ténèbres, sans presque un rayon d'espoir. « Il n'a rien pris, » mais il est prêt encore à jeter ses filets sur l'ordre de Notre-Seigneur,

(1) Ibid. II, 17, 18.
(2) II. Cor. 1-14.
(3) I. Thess. II, 19.
(4) Ibid. 8, 9.

et à se lancer de nouveau dans l'abîme d'où ses efforts et ses prières n'ont pas encore pu sauver ces malheureux. Ces pensées doivent nous être présentes dans nos travaux de chaque jour, comme elles l'étaient à notre divin Maître. Quand nous considérons ces pécheurs, nous prenons part aux tristesses de Notre-Seigneur sur la terre ; et quand nous tournons nos regards vers le champ blanchi pour la moisson, il nous donne une part à sa gloire dans le ciel.

Parmi son troupeau, le prêtre rencontre cinq sortes de compagnies qui le récompensent même dans cette vie. D'abord, toute âme pénitente a une histoire pleine du péché de l'homme et de l'amour de Dieu. Quelques-unes de ces âmes n'étaient rien moins que plongées dans le péché, et d'autres ont été arrachées du feu. Nous ne les connaissions pas auparavant; elles nous ont été amenées comme par hasard. Elles cherchaient, c'était leur pensée, à éviter notre confessionnal, quand elles y sont entrées. Elles pensaient nous échapper, quand, à leur insu, elles se sont laissé prendre dans le filet déployé autour d'elles, non point par nous qui n'avions pas d'elles la moindre connaissance, mais par la main de Dieu. Ramener les âmes à Dieu, voir l'image de Dieu resplendir de nouveau en elles, sur les ténèbres de leur passé, et veiller à leur fermeté et à leur persévérance dans le chemin de la vie : voilà une récompense qui excède toutes les peines.

Viennent ensuite les affligés.

Saint Barnabé avait un nom plus brillant qu'une couronne. On l'appelait *Filius Consolationis*, enfant de la consolation d'Israël, et messager des bonnes nouvelles et du bien. Il était appelé ainsi parce qu'il était « rempli du Saint-Esprit, » disciple du Paraclet, du divin Consolateur. Un prêtre a un double ministère à remplir. Il est médecin pour guérir à la fois le péché et la douleur : deux maladies distinctes mais inséparables, et dont chacune demande un traitement particulier. Bon nombre, qui peuvent guérir du péché, sont inhabiles à traiter la douleur. Avoir affaire aux pécheurs nous rend parfois sans compassion, comme si les douleurs étaient imaginaires. Nul ne saurait être enfant de consolation s'il n'a éprouvé de la douleur pour ses propres péchés, s'il n'a souffert dans la pénitence, souffert pour les péchés des autres, souffert à cause du désastre que la mort a étendu sur le monde. La béatitude : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés, » est une promesse que Dieu les consolera, non-seulement par son Paraclet, mais par ceux qui sont consacrés pour être « des enfants de consolation, » par les prêtres et les pasteurs, qui participent à l'office, à la tendresse et aux commisérations de notre Grand-Prêtre, l'Homme de douleurs, et la source de toute consolation.

Après les affligés vient une multitude de petits enfants.

Parmi les nombreuses récompenses d'un prêtre fidèle, il faut compter l'amour et la joie des enfants. Par la foi infuse en eux au moment de leur baptême, ils ont le sentiment, chez le prêtre, d'une paternité spirituelle. Les enfants entourent un prêtre, non-seulement par instinct naturel et attirés par sa bonté, mais par un instinct surnaturel qui les pousse à lui comme à quelqu'un qui leur appartient en droit. L'amour des enfants pour un prêtre est l'amour le plus désintéressé de la terre, et tant qu'ils restent innocents, cet amour les attache à lui par une confiance qui exclut toute crainte. Les plus timides et les plus revêches vont à lui comme à un appui et à un consolateur. Ils lui disent tout, — leurs espérances et leurs craintes, leurs peines et leurs défauts, — avec une impertubable confiance dans son amour et dans sa sollicitude. Aucun prêtre n'éprouve de joies plus intimes que celui qui aime ses écoles, et qui forme, sous son regard et par ses soins, les enfants qui entourent l'autel. C'est un des indices de sa ressemblance avec son divin Maître.

Après les petits enfants, ce sont les pauvres. Un prêtre est le dispensateur des aumônes de Dieu. S'il n'a rien à lui en propre, il reçoit en aumônes de la main de son Maître, et il distribue aux pauvres. Les vieillards, les infirmes, et les abandonnés se tournent

vers lui comme vers leur dernier espoir. Aucun prêtre n'oserait s'appliquer ce que Job disait dans sa profonde humilité ; mais tout prêtre fidèle devrait désirer qu'on dise de lui après sa mort : « L'oreille qui m'écoutait me publiait bienheureux ; et l'œil qui me voyait me rendait témoignage, que j'avais délivré le pauvre qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir. Celui qui était près de périr me comblait de bénédiction, et je remplissais de consolation le cœur de la veuve. Je me suis revêtu de la justice, et l'équité m'a servi comme d'un vêtement royal et d'un diadème. J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boîteux. J'étais le père des pauvres, et je m'instruisais avec un extrême soin des affaires que je ne connaissais pas (1). » L'homme le plus pauvre ne doit avoir aucune crainte de s'approcher d'un prêtre car un prêtre ne s'appartient pas ; — il appartient à son troupeau, et tous ont des droits sur lui, comme tous ont droit à ses services dans la charité de Jésus-Christ. Être aimé des pauvres, c'est le signe le plus certain que puisse avoir un prêtre qu'il n'est pas trop dissemblable de son Maître. Car la foule écoutait le divin Maître avec plaisir, et l'amour de la foule est une grande récompense. Quand le monde se plonge dans les ténèbres et se montre hostile, un prêtre cherche son refuge parmi ses pauvres. Presque tout

(1) Job. xxix, 11-16.

ce qu'il y avait de grand dans l'Eglise et dans l'état était contraire à Saint Thomas de Cantorbéry; mais les prêtres pauvres et les fidèles pauvres restèrent toujours avec lui.

Enfin, il y a une société dont le prêtre ne peut jouir tous les jours comme des précédentes, — je veux parler de la société des malades et des mourants. Les deux occupations capitales d'un pasteur sont de préparer les enfants aux combats de la vie et les malades aux luttes de la mort. L'école et la chambre des malades sont les deux champs principaux ou s'exercent la charité et la ferveur d'un prêtre. Le poids de la maladie est bien lourd pour le cœur et pour l'âme. Les malades sont souvent attristés et accablés par le sentiment de leurs fautes, du mal qu'ils ont fait ainsi que du bien qu'ils ont négligé de faire, et leur faiblesse les rend incapables de secouer ce lourd fardeau. Ils disent souvent qu'ils ne peuvent pas prier et qu'ils ne peuvent pas réfléchir : ils ne peuvent que rester au lit et souffrir. C'est à ce moment qu'un prêtre peut penser pour eux et donner de la vie à leurs propres pensées. S'il est vraiment « une source dont les eaux ne doivent pas tarir, » il portera le rafraîchissement à l'âme desséchée par la souffrance et consumée par les tortures intérieures. Ce qui est vrai des malades, l'est plus encore des mourants. A la dernière heure, la voix d'un bon prêtre est la voix du messager envoyé de Dieu, — c'est-à-dire la

voix de Dieu lui-même. Le nom de Jésus, les actes de foi, d'espérance, de charité, et de contrition qu'il murmure et soupire à cette oreille, qui bientôt n'entendra plus rien, sont le terme de sa sollicitude pastorale. La sanctification des souffrances chez les malades, la sainte confiance inspirée aux mourants à leur dernière heure, la gratitude que les malades et les âmes à leur départ expriment, même en termes entrecoupés, ou par un dernier et rapide regard de ces yeux tranquilles et reconnaissants, voilà pour le prêtre une récompense bien supérieure à toutes celles de la terre.

Quand les pénitents, les affligés et les enfants entourent le prêtre de leur affection, c'est le gage le plus certain qu'il est favorisé de l'amour de son Maître. Les amis particuliers de Jésus sont ses amis, et ils voient en lui et le serviteur et le Maître.

III. Une heureuse mort est la dernière récompense d'un bon prêtre. Le calme de sa conscience dans sa charité à l'égard de tous les hommes est le témoignage que l'œuvre de Dieu s'accomplit en lui. Le prêtre peut dire : « Ayant cette confiance, que celui qui a commencé en vous ce bon ouvrage, le perfectionnera jusqu'au jour du Christ Jésus (1). » *Ipse perficiet.* — « Nous savons que nous avons été transférés de la

(1) Phil. 1-6.

mort à la vie parce que nous aimons nos frères (1). » Ce n'est pas seulement chez nous une présomption et un espoir, mais c'est une certitude. Nous savons que là où nous voyons un ruisseau, il doit y avoir une source. Nous savons que l'amour pour nos frères découle de l'amour de Dieu. Quiconque aime Dieu est uni à lui, et la seconde mort n'a point d'empire sur ceux qui lui appartiennent. Un bon prêtre dira : « Ma conscience, il est vrai, ne me reproche rien, mais je ne suis pas pour cela justifié : or celui qui me juge, c'est le Seigneur (2). » J'attends sa sentence. Néanmoins, « si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons confiance en Dieu. (3). »

Et quand la dernière heure de ce prêtre sera venue, de toutes les familles, de tous les cœurs de son peuple, et du cœur de ses nombreux enfants spirituels, dispersés à travers le monde, s'échapperont des prières incessantes. Nul ne meurt si heureux, ou entouré d'une affection si générale et si vive qu'un pasteur. Sa carrière n'a été qu'une vie de charité envers les pénitents, envers les affligés, envers les enfants et envers les pauvres : ils ne peuvent le récompenser que par leurs prières, et leurs prières ont une grande puissance auprès de Dieu. Ils entou-

(1) I. S. J. III, 14.
(2) I. Cor. IV, 4.
(3) I. S. J. III, 21,

reront sa demeure à ses derniers instants, et la présence de Jésus l'assistera à son chevet. Il a vécu pendant de nombreuses années dans des relations étroites et constantes avec son divin Maître : maintenant, voici ce Maître qui l'appelle au repos éternel, à la récompense, grande, excessive, à la gloire et à la couronne qui lui sont réservées.

Pendant qu'il sera dans le lieu de l'attente et de l'expiation, chaque jour des prières seront offertes, et des Messes célébrées pour lui. Son troupeau fera alors pour lui ce qu'il aura fait pour les autres. Puis, vient son passage à la gloire essentielle : elle lui sera mesurée d'après les mérites qu'il aura entassés pendant sa vie, et les mérites se mesurent eux-mêmes à la charité. Dans la Vision Béatifique, il jouira d'autant plus de Dieu, qu'il l'aura plus aimé pendant sa vie. Et comme sa vie n'a été que charité envers les hommes, son bonheur sera parfait dans la Communion des Saints. A cette gloire, ajoutez la gloire accidentelle, l'augmentation continuelle de son bonheur et de sa joie qui lui viendra, après sa mort, du repentir des pécheurs et de la persévérance des âmes, repentir et persévérance qui sont le résultat des labeurs de sa vie. Quoique mort, il parlera encore ; l'héritage de ses travaux lui survivra. Le souvenir de son nom se répandra ; et, bien longtemps après, quand il sera dans le royaume éternel, continueront à lever les semenses qu'il aura jetées. Le

mal que nous faisons survit et se reproduit après nous ; la miséricorde de Dieu a voulu qu'il en fût ainsi du bien. Les semences jetées dans le sillon et répandues au bord des eaux, le matin et le soir, produiront une riche moisson qui sera recueillie par d'autres mains ; mais il en aura toujours la récompense.

Si telles sont les récompenses que le prêtre rencontre dans cette vie, et qui le suivent dans la cour céleste, quel grand amour ne devons-nous pas avoir de notre ministère ? L'office pastoral doit être aimé partout, parce que l'aimer est le gage et la preuve de notre amour pour notre divin Rédempteur. Ce ministère est aussi la plus parfaite école de charité, l'abnégation la plus absolue de soi-même, le plus généreux sacrifice de toutes choses, et même de notre personne, pour le salut des âmes. Il est, en outre, la plus abondante source de sanctification ; et comme nous vivons en exerçant la charité, tout acte de cette vertu l'augmente en nous. Si la charge pastorale doit être aimée partout, elle doit l'être surtout en Angleterre. Nous sommes les pasteurs des pauvres, et pauvres nous-mêmes, éloignés des cours et des honneurs, méprisés et relégués dans notre liberté apostolique. Indépendants, pour notre foi et pour notre action, de toute autorité humaine, des liens étroits et solides nous unissent au Siège de Pierre et à l'Eglise répandue dans le monde entier. Nous sommes les héritiers des Martyrs, des Saints,

et des Confesseurs de tous les siècles, depuis Saint Augustin jusqu'à nos jours. Leurs noms et leurs souvenirs règnent sur les villes et sur les campagnes de l'Angleterre. L'Eglise est chez nous comme aux premiers temps, lorsque, à sa naissance, elle commença dans la maison des fidèles, jusqu'au jour où, n'étant plus exposée aux lois pénales et quittant les retraites où elle se cachait, elle se montra à la lumière du jour. Et c'est là ce qui, en Angleterre, réunit ensemble les pasteurs et le peuple par les liens d'une mutuelle dépendance et par ceux de cette charité des premiers siècles, que le monde n'a pas encore flétrie de son souffle corrompu. Heureux le prêtre qui aime sa vie de pasteur et s'y consacre tout entier, se livrant chaque jour aux actes de charité les plus légers et les plus modestes envers tous ceux dont les besoins font appel à sa sollicitude, qui, sans même s'en rendre compte, entasse dans le ciel les paillettes d'or d'une vie toute d'humilité, et qui ne fixe ses regards que sur la récompense éternelle!

CHAPITRE XVIII

Le Presbytère

Le quatrième Concile provincial de Westminster a porté les décrets suivants :

1. « Que les Presbytères soient de vraies maisons de paix et de charité, de sobriété et de modestie ; en tout, un exemple manifeste pour les fidèles, « afin que nos adversaires n'aient aucun mal à dire de nous (1). » Que la simplicité soit leur

(1) Tit. II, 8.

ornement, et qu'on n'y trouve rien, dans l'ameublement ou les décors, qui dénote le luxe ou les désirs mondains. Qu'on n'y rencontre pas des tableaux comiques ou grotesques, ni aucune autre de ces peintures qui ne sont pas convenables aux regards d'un prêtre. Mais que dans tous les appartements il y ait un crucifix, ou l'image de la Très-Sainte Mère de Dieu, ou des Saints, ou des tableaux représentant la vie de notre Sauveur ou des scènes de l'histoire sacrée. »

L'ameublement de la maison d'un prêtre doit être simple et solide : simple, c'est-à-dire, en rien semblable à l'ameublement fantastique et coûteux des maisons du monde ; — et solide, parce qu'il doit servir à plusieurs générations de prêtres qui se succèderont. Autant que possible, cet ameublement doit être semblable dans tous les appartements. L'égalité est une partie de la charité fraternelle. Saint Paul avertit les Corinthiens qui avaient: « des maisons pour boire et manger, » de ne pas « couvrir de confusion ceux qui n'en ont point (1). » Si un prêtre a de l'argent et qu'un autre n'en ait pas, c'est de la charité que le plus riche soit comme le plus pauvre dans tout ce qui est accidentel, tel que l'ameublement et choses semblables. Les contrastes sont blessants, et offrent une tentation à ceux qui n'ont pas de la fortune.

(1) I. Cor. xi, 22.

La défense d'avoir des peintures bizarres et inconvenantes n'a pas besoin de commentaires. Il est très-salutaire qu'on voie partout le crucifix et de saintes images : c'est une école spirituelle pour nous-mêmes, et un témoignage silencieux pour le monde. La maison d'un prêtre ne peut pas être comme celle d'un laïque, il semblerait tout au moins rougir de son Maître.

Le Concile de Carthage dit : « Que les Evêques aient un ameublement, une table et un ordinaire de vie modeste et peu coûteux, et qu'ils ne cherchent à faire ressortir leur dignité que par le mérite de leur foi et de leur vie (1). » Si cette prescription concerne les Evêques, elle ne s'applique pas moins aux prêtres.

II. « Que la régularité soit observée en toutes choses. Que le prêtre dise la Messe à l'heure fixée. Et, bien qu'il doive être constamment prêt à entendre les confessions, qu'on le trouve exact surtout au confessionnal, ou du moins à l'église, aux jours et aux heures désignés, de crainte que le manque d'ordre et de régularité ne cause scandale ou préjudice aux âmes. Gardez l'ordre, et l'ordre vous gardera. »

Le manque d'exactitude, surtout pendant la semaine, est un défaut commun et une source de plaintes continuelles de la part des fidèles, et en particulier de la part des hommes qui exercent une profession

(1) Conc. Cartag. See. Conc. Trid. sess. xxv, c. 1. De Ref.

ou un commerce, et que ce défaut prive de la Messe ou entraîne dans des pertes sérieuses. On ne saura jamais en ce monde les âmes qui se perdent par suite du manque de régularité au confessionnal, ou du refus d'entendre une confession en dehors des heures fixées, au moment du dîner, de la récréation ou du souper. Avec quelle terreur nous devrions refuser d'entendre une confession, quand on nous demande, à moins que nous n'ayons la certitude préalable que le besoin n'est pas pressant. Mais qui peut avoir cette certitude ?

III. « Qu'aucune femme n'habite dans la maison du prêtre sans l'autorisation de l'Ordinaire. Les maîtresses d'école et leurs auxiliaires, étant plus distinguées que les autres par leur intelligence et leur caractère, sont par là-même plus exposées aux langues des calomniateurs : il est interdit de jamais leur permettre de résider dans le presbytère avec le clergé, si ce n'est pour des raisons connues de l'Evêque et approuvées de lui par écrit. « Que les personnes qui sont au service des prêtres, soient d'un âge avancé, modestes, prudentes, d'une vie irréprochable et attestée par l'expérience, afin que les prescriptions des Canons soient observées (1). » Que les prêtres emploient donc tous les moyens possibles pour se tenir en garde contre certaines femmes qui ont un

(1) I. Conc. Westm. Dec. xxiv, 4.

air impérieux et méprisent les pauvres du Christ, qui sèment la discorde par leurs bavardages, et deviennent véritablement la plaie d'une paroisse. En outre, nous interdisons aux prêtres de permettre aux maîtresses d'école, ou à leurs auxiliaires, ou aux personnes qui sont au service de la maison, de prendre place à table avec eux. »

Tout commentaire ne pourrait que nuire à la clarté de ce paragraphe.

IV. « Qu'aucun prêtre ne réside dans des appartements loués ou dans une maison privée sans le consentement préalable de l'Evêque (1). »

V. « Quiconque a la charge d'une Eglise, qu'il soit simple missionnaire, ou missionnaire en titre et recteur, doit se considérer comme l'intendant de Dieu, à qui est confiée une partie de la vigne du Seigneur. Qu'il soit donc zélé et fidèle, laborieux en tout, se rappelant que les chances de salut ou les dangers sont les mêmes et pour le commandant du navire et pour ceux qui sont à bord. Par conséquent, lorsqu'il y a deux ou plusieurs prêtres dans une mission, qu'un seul, sans autre dépendance que celle de l'Evêque, remplisse la charge qui lui est confiée, et que tous les autres exercent la leur sous sa dépendance. Les prêtres auxiliaires reçoivent des pouvoirs de l'Evêque ; mais, dans l'intérêt de l'ordre, nous

(1) Synod. Thurles. De Vita et Hon. Clericorum, n. 16, p. 33.

leur enjoignons de ne faire usage de ces pouvoirs que sous la direction du recteur de l'église. Pour cette raison, que les mots suivants, ou une expression équivalente, soient insérés dans la formule des pouvoirs : « Sous la dépendance du recteur de l'église à laquelle vous êtes attaché (1). » Le prêtre supérieur d'une église en a seul le gouvernement et l'administration. Il ne dépend que de l'Evêque, et ses auxiliaires dépendent de lui. Cette dépendance est exprimée dans les pouvoirs conférés à chacun. Aux prêtres supérieurs, il appartient donc de décider dans toutes les questions ; et le Concile ordonne et prescrit (*præcipimus*) aux prêtres auxiliaires de ne faire usage de leurs pouvoirs que sous sa dépendance, — c'est-à-dire, de lui être soumis. »

VI. « Au recteur ou supérieur sont confiés l'église et le peuple, les écoles et le presbytère, tous les biens de la mission, et enfin, même le clergé au service de la mission : de tout cela, par conséquent, lui seul, et lui exclusivement, doit rendre compte à l'Evêque. En outre, la loi ou la coutume veulent que les recteurs et leurs auxiliaires habitent ordinairement le même presbytère. Mais le presbytère est la maison du recteur tant qu'il remplit la charge de recteur et qu'il conserve ses pouvoirs diocésains. A lui seul appartient le droit de la gouverner et de

(1) I. Conc. Westm. Dec. xxv.

l'administrer : ce n'est pas seulement un droit, c'est encore un devoir. « Mais si quelqu'un ne sait pas gouverner sa maison, quel soin aura-t-il de l'Eglise de Dieu (1)? » Qu'il sache bien quel esprit doit l'animer lui-même, et comment on doit voir constamment rayonner de l'un à l'autre, parmi ses prêtres, une charité mutuelle et une respectueuse cordialité. Qu'il soit donc comme l'aîné au milieu de ses collaborateurs, non comme un maître dominant son clergé, mais comme un père, ou mieux encore, comme leur frère aîné. Car ils doivent être instruits et formés comme les serviteurs du Bon Pasteur, qui, le moment venu, seront dignes et capables de diriger eux-mêmes des missions. De plus, du fait que la sollicitude des âmes est principalement confiée aux supérieurs des missions, il ne faut pas que leurs subordonnés se croient affranchis d'un aussi lourd fardeau : leur devoir, sous la dépendance du supérieur, est de lui prêter leur concours pour la prédication, pour l'audition des confessions, pour l'enseignement du catéchisme aux enfants, pour la visite des malades, pour l'administration des Sacrements et pour l'accomplissement des autres devoirs du missionnaire. »

Dans ce paragraphe sont exprimés les principes suivants :

1. Le recteur ou prêtre supérieur est l'administrateur de toute la mission : de l'église, du peuple, des

(1) I. Tim. III, 5.

écoles, du presbytère, des biens et du clergé. Ce dernier point est le seul sur lequel nous voulons maintenant appeler l'attention. Le recteur est responsable de ses confrères, de leur conduite personnelle, sacerdotale et pastorale. Il doit rendre compte d'eux à l'Evêque, et ils sont obligés de reconnaître cette responsabilité. Leur conduite envers lui sera un jour la conduite de leurs auxiliaires à leur égard.

2. Ils doivent tous vivre ensemble sous le même toit. Un prêtre vivant seul est chose anormale, contraire à l'état ecclésiastique et sacerdotal. Il est souvent exposé à de graves dangers, et n'échappera jamais à de nombreux inconvénients. La liberté de vivre seul n'est pas salutaire ; et c'est se priver d'un grand bien que de perdre les leçons d'abnégation de soi-même que donne chaque jour la vie en commun.

3. Le recteur est tenu aux plus grands devoirs de charité et de considération à l'égard de ses subordonnés ; et eux sont tenus au devoir de l'obéissance, de l'amour fraternel, du respect mutuel les uns envers les autres, comme fils de roi, et surtout envers lui.

4. Un presbytère doit être un séminaire pastoral, pour que les prêtres y conservent intacte l'éducation de leur jeunesse, et qu'ils la perfectionnent à mesure qu'ils avancent en âge et dans le sacerdoce, afin qu'ils puissent aussi, un jour, en qualité d'aînés et de supérieurs, instruire et former les jeunes prêtres qui leur seront confiés.

5. Bien que le recteur ait principalement charge d'âmes, ses collaborateurs sont aussi, sous sa dépendance, responsables de tout le travail, de tous les manquements et de toutes les omissions qui se produisent dans l'œuvre de la mission.

VII. « La *mensa* ou table commune, au presbytère, est l'indice et le gage de la charité fraternelle que diminuent les absences. Si les absences se produisent fréquemment, elles détruisent complétement la charité. Que le prêtre aille donc rarement prendre place à des tables étrangères, et surtout qu'il n'y aille pas habituellement ; ayant la nourriture et de quoi nous couvrir, contentons-nous-en (1). »

C'est l'intensité de notre charité fraternelle qui nous fera plus ou moins comprendre la signification et l'importance de la *mensa communis*. Selon que nous avons plus ou moins d'indifférence pour les avis qui se donnent à la table commune, nous pouvons supposer, ou même être convaincus que notre amour fraternel a perdu de sa ferveur et de sa clairvoyance. La salutaire égalité de la fraternité chrétienne s'atteste et s'affermit par ce contentement personnel et par cette abnégation de soi-même qui inspirent à ceux qui ont de la fortune, de riches relations, ou de nombreux amis, de se renoncer eux-mêmes par égard pour ceux qui n'en ont point. C'est un danger pour

(1) I. Tim. vi, 8.

un prêtre d'avoir de nombreuses « maisons pour manger et boire, » et c'est une grâce pour les autres de n'en pas avoir.

Les maisons de mission les plus heureuses sont celles où, autant que possible, tout est en commun; où chacun se contente de son *honorarium,* de sa part des offrandes pascales et des oblations qui sont toutes mises en commun pour prévenir les partialités inconsidérées des fidèles, et parfois aussi les tentations des prêtres.

VIII. « Il est à désirer que la récréation commune des prêtres se passe en compagnie les uns des autres, en règle générale, et à la maison plutôt qu'au dehors. « Qu'il est beau et qu'il est agréable que des frères habitent ensemble ! » L'assistance aux récréations en commun affermit et corrobore la charité, et fournit chaque jour des occasions de la pratiquer en paroles et en actions. »

Il est difficile de connaître les hommes tant qu'ils ne se dévoilent pas eux-mêmes. Les relations officielles ne sont que réserve et artifice. En récréation l'homme se montre dans le prêtre. Il n'y a pas d'épreuve plus grande ou plus sûre pour l'humilité, pour la charité et pour la bienveillance réciproque. L'orgueil, les manières prétentieuses, les airs hautains, l'humeur difficile, le mépris de ce qui est inférieur, l'esprit de critique, l'habitude de dénigrer ceux que leur naissance, la culture de leur esprit ou

leur éducation ont placés au-dessous de nous, se découvrent en récréation comme au contact d'un réactif chimique, — je veux dire dans le laisser-aller des conversations qui ont lieu à la table commune ou immédiatement après. La récréation est le pilori de l'orgueil ; elle dévoile celui qui blesse ses frères, et l'affiche pour qu'il soit lui-même exécuté.

IX. « Que les prêtres évitent toute exhibition inconvenante pour des ecclésiastiques, les chasses bruyantes avec des chevaux et des chiens, les danses publiques et les jeux défendus, et les festins qui se prolongent jusqu'à des heures indues de la nuit (1). » « En outre, nous défendons absolument à tous les ecclésiastiques qui sont dans les ordres sacrés d'assister à des représentations scéniques, dans des théâtres publics, ou dans des endroits qui servent provisoirement de théâtres publics, et cela sous peine, pour les transgresseurs, de suspense *ipso facto :* cette suspense a été jusqu'ici en vigueur en Angleterre, et reste réservée aux Ordinaires respectifs. »

Puisse cette sage et salutaire tradition de nos pères ne jamais tomber en décadence. Le théâtre de leur époque était digne, intelligent et pur, comparé à la dégradation morale de la scène moderne.

(1) Conc. Westm. Dec. xxiv, 1.

Dans son épître à Donatus, Saint Cyprien parle des théâtres en ces termes : *Pœnitenda contagia... Adulterium discitur dum videtur, et lenocinante ad vitia publicæ auctoritatis malo* (1). Saint Jean Chrysostome appelle les pères qui conduisaient leurs enfants au théâtre παιδοκτόνους (2). Mais on nous dira peut-être que ceci s'adressait au théâtre païen. En 1596, le Concile d'Aquilée décréta : *Ad spectacula comediorum, sive ad bancas circulatorum et bufforum in plateis, qui alias exemplum esse debent maturitatis et prudentiæ accedere et assistere clericos non decet* (3). Le Concile de Trente porte le décret suivant : « Le Saint Synode ordonne que tout ce qui a été décrété en d'autres temps par les Pontifes et les saints Conciles touchant la vie, la dignité, l'instruction et la formation des clercs soit maintenu ; comme aussi les décrets touchant les jeux, les festins, les danses, les dés et la chasse ; et comme la défense de se mêler d'affaires séculières (4). »

X. « Ayant devant les yeux la précieuse maxime de la vie sacerdotale que nous donne l'Apôtre : « Tout m'est permis, mais tout n'est pas avantageux (5) ; » et encore : « Tout m'est permis, mais tout

(1) S. Cypr. Ep. I, p. 4, ed. Rigalt.
(2) Homélie contre les Jeux et les Théâtres, Opp. tom. VI, p. 274.
(3) Conc. Aquil, cap. XI.
(4) Sess. XXII. c. I.
(5) I. Cor. VI, 12.

n'édifie pas (1) ; » que les prêtres aient pour but, en toutes choses, le bien des autres, et pour eux une augmentation de grâces. Qu'ils n'aillent pas trop facilement ou trop souvent dans des lieux de réunions et d'amusements publics, même lorsqu'ils sont réputés innocents, de peur que la perte de leur temps ne fasse soupçonner en eux un esprit peu sacerdotal. A moins que des devoirs de nécessité ou de charité ne les retiennent, qu'ils rentrent de bonne heure, à la tombée de la nuit, au presbytère. C'est peu de nous abstenir des choses permises, si, animés d'un vrai zèle pour nos progrès dans la grâce, nous ne savons pas user des choses permises avec modération et pour l'édification générale (2). C'est pourquoi nous conjurons avec amour en Notre-Seigneur notre bien-aimé clergé d'observer les défenses ci-dessus mentionnées, non-seulement à la lettre, mais aussi dans leur esprit, les interprétant avec piété. »

Le moindre commentaire sur ces *minora moralia* ne saurait qu'en affaiblir la force pénétrante. Il n'y a qu'un point qui demande à être noté. D'après ces exhortations, nous devons observer ces défenses *secundum spiritum,* — comme des enfants qui seront, même en cette vie, jugés devant leur divin Maître

(1) Ibid. x, 23.

(2) « Habent sancti viri hoc proprium ut quo semper ab illicitis longe sint a se plerumque etiam licita abscindant. » — S. Greg. M. Dialog. lib. iv, c. xi.

par la « loi de liberté. » Ce n'est point assez ; mais, *pie interpretantes,* nous devons voir le sens intime de ces défenses avec un affectueux désir d'accomplir leurs prescriptions littérales, et même d'aller plus loin, si nous le pouvons. Le serviteur paresseux et défiant, les cœurs lâches et froids, se laissent diriger par la lettre, et cherchent les opinions probables pour éluder la lettre, *littera occidet*. Et ainsi nous servons sans générosité notre Maître si généreux.

XI. « Un esprit sévère et chagrin ne convient pas chez un prêtre que ses occupations mêlent constamment au peuple ; une modeste gaieté, si elle ne se manifeste qu'en temps opportun, ne doit pas être blâmée, mais est digne d'éloges. Nous louons donc ces missionnaires qui, imitant les exemples des Saints, s'efforcent d'éloigner la jeunesse confiée à leur sollicitude des représentations dangereuses en lui offrant des amusements inoffensifs. En agissant ainsi, qu'ils aient soin de distraire leur esprit, mais de ne point se laisser aller au relâchement ; et tout en procurant des distractions aux autres, qu'ils ne se fassent point tort à eux-mêmes. Cette recommandation demande à être observée tout d'abord quand il s'agit de confréries de femmes. Que les prêtres, autant que possible, fassent présider les divertissements de ces confréries par des femmes, et ne les président pas en personne de peur de donner prise aux langues des détracteurs. Mais que les prêtres

suppriment ces abus qui se sont glissés dans certains endroits d'organiser des bals en faveur des écoles et autres bonnes œuvres.

« Quant aux récréations publiques qu'on appelle excursions, nous avons appris avec peine qu'elles donnent lieu à de très-nombreux inconvénients. Nous pensons donc qu'il est mieux de les supprimer que de les encourager. Toutefois, pour ne pas paraître trop sévère sur des choses en soi légitimes, nous exhortons les pasteurs des âmes à ne point organiser de ces excursions à moins d'en avoir obtenu l'autorisation du Vicaire-Général.

XII. « Le costume des ecclésiastiques doit être tel qu'on puisse les distinguer absolument d'avec les laïques, et cependant qu'on ne les confonde pas avec les ministres hétérodoxes. Que ce costume soit donc de couleur noire ou sombre ; et que jamais, sous prétexte de voyage, les prêtres ne reviennent à la honte du costume séculier dont ils ont été affranchis. Nous prescrivons le genre de costume que le clergé séculier commença à porter, il y a quelques années. Dans leur intérieur, toutefois, il est de toute convenance que les ecclésiastiques portent la soutane, ou s'ils veulent, le vêtement appelé *zimarra* et la barette.

« Or, comme le signe distinctif du Clergé Catholique, dans le monde entier, est ce que nous appelons communément le collet romain, et qui, chez nous,

est reconnu comme ce signe distinctif par les protestants, sans provoquer de leur part ni mépris, ni insulte, nous voulons que tous les prêtres le portent dans l'exercice de leur ministère sacré, à moins que, par hasard, pour un certain temps et en raison des circonstances, les Evêques n'en décident autrement.

XIII. « A ces décrets, ce quatrième Synode juge avantageux dans le Seigneur d'ajouter certaines prescriptions. C'est pourquoi nous ordonnons que tout prêtre porte le collet romain, non-seulement dans l'exercice du saint ministère, mais en tout temps, de sorte que tout le monde puisse le reconnaître comme prêtre. Nous décrétons aussi que tous les ecclésiastiques se conforment à l'usage de Rome, de ne porter ni favoris, ni barbe. »

XIV. « Et si un prêtre, — à part des cas très-rares et approuvés par l'Ordinaire, — porte le costume ecclésiastique tellement modifié qu'il ne puisse être reconnu de tous comme un prêtre appartenant au clergé de cette province, ou au point de devenir suspect aux fidèles ou de leur donner notoirement du scandale, qu'on lui refuse l'autorisation de célébrer la Messe, et même d'assister aux offices divins dans le sanctuaire. »

XV. « Nos pères, réunis au Concile de Londres, en l'année 1248, déclaraient que quitter l'habit ecclésiastique était un abus très-grave et licencieux qui fait tourner Dieu en dérision, porte atteinte à

l'honneur de l'Eglise, et rabaisse la dignité de l'ordre clérical : c'est une trahison pour le Christ, si ses soldats portent un autre uniforme ; l'honneur et la dignité de l'Eglise sont offensés, quand au premier coup d'œil on ne peut pas distinguer un ecclésiastique d'un laïque; le prêtre devient une cause de scandale et encourt le mépris de tous les vrais fidèles. »

XVI. « L'Evêque de Chalcédoine, le second Ordinaire d'Angleterre et d'Ecosse, après le renversement de la Hiérarchie dans ces royaumes, exhortait dans les termes suivants nos prédécesseurs, compagnons des martyrs et eux-mêmes de vrais confesseurs de la foi :

« Que les missionnaires sachent se contenter de la nourriture qui leur est offerte. Qu'ils ne demandent rien en dehors de l'ordinaire à moins que leur santé ne l'exige. Dans leur costume, qu'ils ne portent rien qui dénote la vanité ou les dépenses exagérées ; qu'ils s'abstiennent de rires bruyants et de toute posture indiquant de la légèreté, tenant pour certain, selon l'expression de l'Ecclésiastique, que les vêtements du corps, que le rire éclatant et le maintien d'un homme le manifestent tel qu'il est.

« Qu'ils évitent la paresse comme la source la plus certaine des mauvaises tentations; et, pour cette raison, qu'ils aient toujours avec eux au moins les Saintes Ecritures : qu'ils en fassent l'objet de leurs constantes méditations.

« Qu'ils n'aient jamais de contestations avec aucun prêtre, et surtout avec leurs aînés ; qu'ils aient pour eux déférence et respect, afin que leurs exemples montrent aux laïques comment ils doivent se comporter envers les prêtres.

« Qu'ils se défient de l'habitude de faire des objections ou de s'opposer eux-mêmes à ce que les autres disent, comme ils avaient coutume de le faire dans les écoles pour s'exerçer, parce que, dans le commerce familier des hommes entre eux, cette habitude est profondément odieuse.

« Qu'ils ne croient pas facilement quel mal que ce soit de leurs collègues et de leurs frères ; et qu'ils ne répandent ce mal en aucune façon, ou ne prêtent point l'oreille à ceux qui le répandent. »

Sur ce sage et grave enseignement, si élevé dans son but et si minutieux dans son exposition, il n'est besoin d'ajouter qu'un seul mot. Nous ferons, nous aussi, preuve de bonne volonté si nous avons avec nous au moins les Ecritures sacrées, et si nous les méditons constamment. Saint Charles appelait la Sainte Ecriture le jardin de l'Evêque. Qu'ils sont peu nombreux ceux qui se promènent dans ce jardin, et moins nombreux encore ceux qui le cultivent. Et c'est cette cause qui fait qu'on prêche tant au peuple la parole de l'homme et qu'on lui prêche si peu la parole de Dieu. Sainte Thérèse disait que la cause capitale des maux de son temps était l'ignorance de la Sainte Ecriture :

« *Sal etenim terræ non sumus si corda audientium non condimus. Quia dum nos ab orationis et eruditionis sanctæ usu cessamus sal infatuatum est* (1). » A qui la faute de ce mal, si ce n'est au prêtre qui n'étudie pas la parole de Dieu, et qui, dès lors, ne l'enseigne pas au peuple ? N'avons-nous pas raison de demander : « Seigneur, est-ce moi ? »

(1) S. Greg. M. in Evangel. t. 1. pp. 1396-1399.

CHAPITRE XIX

Vie du Prêtre

Le quatrième Concile provincial a aussi défini, dans son douzième décret et dans les termes suivants, ce que doit être la vie d'un prêtre :

I. « Ceux qui ne sont pas saints ne doivent pas porter les mains sur les choses saintes (1). — Tous les fidèles du Christ, comme l'atteste l'Apôtre, sont

(1) Conc. Carthag.

appelés à être saints (1). Mais les prêtres doivent s'élever jusqu'à la perfection de la sainteté. « Car celui qui, par la nécessité de sa position, est obligé d'enseigner les choses les plus sublimes, est tenu par la même nécessité de manifester ces choses en lui-même (2) ». Cet avertissement est bien fait pour inspirer de la terreur. « Nul ne doit témérairement s'offrir aux autres comme guide dans la lumière divine si, dans sa condition et ses habitudes, il n'est absolument semblable à Dieu (3) ». Car ceux qui sont désignés pour le ministère divin sont élevés à une dignité royale, et doivent être d'une vertu parfaite (4) ». Et c'est bien ce que l'Eglise Catholique nous enseigne dans ses rites solennels, et par l'acte même qui nous confère le sacerdoce. De même que Dieu ordonna à Moïse « de se choisir parmi le peuple soixante-dix auxiliaires auxquels le Saint-Esprit distribuerait ses dons, » ainsi le Seigneur Jésus a choisi les prêtres de second ordre pour aider les Apôtres, — c'est-à-dire les Evêques catholiques, — afin qu'il pût, par eux, apprendre à son Eglise, en parole et en action, que ses ministres devaient être parfaits dans la foi et dans les œuvres, — ce qui signifie, établis dans la double vertu

(1) I. Cor. I, 2.
(2) S. Greg. Cura Past. P. II, c. III.
(3) De Eccl. Hier, c. V.
(4) S. Thom. lib. IV sent. Suppl. ad B. I, quæst. XI.

de l'amour de Dieu et du prochain (1) ». Les prêtres, en effet, sont choisis par Dieu, afin que, protégés par la céleste sagesse, par une moralité sans tache, et par la constante observation de la justice, ils puissent, « avec le secours des dons du Saint-Esprit, garder les dix commandements de la loi, et se montrer d'une maturité ferme et sûre dans leur science et dans leurs actions ; et afin que, conservant dans leurs mœurs l'intégrité d'une vie chaste et sainte, ils fassent briller en eux le modèle de toute justice (2) ».

II. « Que les prêtres se rappellent donc bien que la sainteté est présupposée en eux. — « Pour la réception des Ordres sacrés, la simple grâce sanctifiante ne suffit en aucune façon, mais il faut qu'elle soit accompagnée de la perfection intérieure : telle est la doctrine prouvée par le consentement unanime des Pères et des docteurs qui n'ont qu'une voix pour l'exiger (3) ». — L'Eglise de Dieu, et Dieu lui-même, l'auteur du sacerdoce, ne jugent donc aucune sainteté à la hauteur de la perfection sacerdotale (4), si ce n'est celle qui constitue dans l'âme une ressemblance avec le Grand-Prêtre Jésus-Christ Notre-Seigneur. Car le prêtre est établi, en présence du monde, pour

(1) Pontif. Rom. in Ordin. Presbyteri.
(2) Ibid.
(3) S. Alph. Theol. Mor. de Sacr. Ord. lib. vi, 57.
(4) S. Greg. Nanz. Orat. ii, lxvii.

être la vivante image de la vie de Jésus, au milieu des fatigues du désert, dans les privations de la pauvreté, et aussi dans ses souffrances en face des contradictions des hommes. »

Le Concile nous enseigne ici trois points : Premièrement, la perfection intérieure est requise avant l'ordination et comme une condition nécessaire aux Ordres sacrés ; secondement, l'état du sacerdoce est l'état de perfection ; troisièmement, un prêtre est obligé de se maintenir dans cet état et d'y persévérer jusqu'à la fin de sa vie.

Saint Bernard définit en ces termes la perfection de l'homme : *Hæc est hominis perfectio similitudo Dei.* Or, Dieu est charité. Par conséquent, la perfection consiste essentiellement dans cette *gemina Dei et hominis dilectione.* La perfection essentielle est une qualité de la personne. L'état dans lequel est constituée une personne est pour elle le moyen de la perfection.

La perfection de la charité est déterminée par son extension.

Le premier degré de cette extension a rapport aux personnes, aux amis et aux ennemis. Le second a pour but les actes, — c'est-à-dire l'accomplissement des préceptes et des conseils.

Mais le nouveau commandement, qui est double, renferme tous les commandements et tous les conseils.

Cette perfection personnelle ne signifie pas un état exempt de faute, et elle est compatible avec l'infirmité de la chair et avec les suites de cette infirmité, pourvu qu'il n'y ait aucune volonté délibérée de pécher.

Saint Bernard dit : *Indefessum proficiendi studium et jugis conatus ad perfectionem perfectio reputatur. Studere perfectioni, esse perfectum est; profecto nolle proficere deficere est* (1).

Telle est donc la nature de la perfection à laquelle tous sont appelés. Et c'est à cette perfection, comme l'enseigne le Concile, que doivent être parvenus, avant l'ordination, tous ceux qui désirent entrer dans le sacerdoce.

III. « Par la raison exprimée plus haut, on voit que la dignité du sacerdoce dérive d'une double source. Les prêtres sont les compagnons bien-aimés de Jésus et ils reçoivent une part à sa mission qu'il a lui-même reçue de son Père. « Comme mon père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie (2) ». Ils participent, en effet, au sacerdoce du Christ, et ils ont part à sa double juridiction sur son Corps naturel et sur son Corps mystique. Par les Ordres sacrés, ils sont fondés en pouvoirs « pour exercer le plus sublime ministère qui les met au service du Christ lui-même dans le Sacrement de l'Autel : ce service exige une sainteté

(1) Ep. cclv. tom. i. p. 534.
(2) S. Jean, xx, 21.

intérieure plus parfaite que ne l'exige même l'état religieux (1) ». De plus, les prêtres sont les amis du divin Maître, et c'est à eux qu'il disait sur le ton familier de l'amour : « Désormais, je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, parce que vous avez été instruits de tout ce que j'ai fait parmi vous (2) ». Et comme, d'après l'ordre établi dans la dispensation de la grâce rédemptrice, les serviteurs de Dieu reçoivent du Saint-Esprit des secours en rapport avec la grandeur de leur dignité ou avec les difficultés et les peines de leur charge, à aucun, sans contredit, il n'est accordé des grâces plus abondantes qu'aux amis de Jésus, notre Sauveur, qui participent à son sacerdoce et à sa mission. »

Nous avons vu quelle est la sainteté requise par les nombreux rapports qui unissent un prêtre à la personne de son divin Maître. Saint Thomas nous dit que la prêtrise exige une sainteté intérieure plus parfaite qu'aucun autre état sur la terre. Et comme cette sainteté est exigée par l'état lui-même, il est certain que les grâces et les secours de l'Esprit Saint sont toujours proportionnés à nos besoins et sont toujours présents quand le besoin se fait sentir. Nous disons constamment aux gens du monde que s'ils tombent, ce n'est point parce que Dieu leur est

(1) S. Thom. Summa Theol. 2da 2dæ, q. 184, a. 8.
(2) Pontif. Rom. § 1.

infidèle, mais bien parce qu'ils sont infidèles à eux-mêmes; qu'ils ont toujours et partout la grâce requise par les difficultés et les dangers de leur position. Avec combien plus de raison et de vérité ne pourraient-ils pas nous renvoyer ce conseil, à nous, prêtres, si nous tombons ! Nous sommes établis avant tout pour être la preuve de la suffisance toute-puissante de la grâce. C'est pourquoi un prêtre est inexcusable s'il cherche ailleurs qu'en lui-même la cause de son imperfection.

IV. « Quel grand amour de Dieu et des âmes doit donc brûler en nous, et quelles flammes doivent embraser notre cœur ! « La flamme du pasteur, dit Saint Bernard, est la lumière du troupeau. »

C'est qu'en effet, dans le prêtre doit vivre et régner le Cœur sacré de Jésus, principe et source de l'amour et de la ferveur. Nos missionnaires, enflammés d'ardeur et de zèle pour les âmes, s'efforceront, par une exposition fidèle, d'inculquer au peuple qui leur est confié le commandement de Dieu, dont la plénitude et la sainteté « dépassent toute expression. » Qu'ils se gardent donc bien, mettant les ténèbres à la place de la lumière, qu'ils se gardent de croire qu'ils font assez, s'ils préservent les fidèles du Christ du péché mortel. »

Saint Paul dit à tous les Chrétiens qu'ils sont morts et que leur vie est cachée avec le Christ en Dieu (1).

(1) Col. III, 3.

C'est pour cela qu'il les exhorte à tenir leurs pensées dans le Ciel. Il leur recommande aussi d'être parfaits (1) ; d'oublier les choses qui sont derrière eux, et de s'avancer vers celles qui sont en avant, pour atteindre le prix de leur haute vocation. Saint Jude dit : « Mais vous, mes bien-aimés, vous édifiant vous-mêmes, fondés sur votre sainte foi, priant dans l'Esprit Saint, conservez-vous dans l'amour de Dieu (2) ». Et de nouveau Saint Paul dit aux Ephésiens « qu'il prie afin que, comprenant avec tous les Saints quelle est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur de la charité du Christ, ils puissent être remplis de toute la plénitude de Dieu (3) ». Et c'est en présence de ces textes que nous entendons dire que la perfection est seulement pour les prêtres, pour les religieuses et pour les solitaires, mais que, pour les autres, nous avons fait le suffisant et le nécessaire, si nous cherchons à les préserver du péché mortel. Il y en a peu qui le disent, mais nombreux sont ceux qui agissent comme s'ils le disaient, et comme si c'était leur conviction. De quelle immense gloire Dieu est frustré ; de quelle sainteté les âmes sont privées, et de quels innombrables péchés véniels sont responsables ceux qui

(1) II. Cor. xiii, 11.
(2) S. Jude, 20, 21.
(3) Ephes. iii, 18, 19.

agissent ainsi ! Combien d'âmes, marchant sur les limites, peuvent passer du péché véniel au péché mortel ; et combien d'âmes, par suite de cette direction insuffisante, peuvent trouver leur perte !

C'est pourquoi le Concile provincial poursuit ses enseignements dans les termes suivants :

V. « Dès lors que les dons du Saint-Esprit sont multiples et impénétrables, et que les fidèles sont appelés, les uns avant les autres, à des degrés divers de la perfection, il n'est pas suffisant pour un prêtre de pouvoir distinguer scientifiquement entre lèpre et lèpre. Il faut encore qu'il puisse discerner entre esprit et esprit, pour qu'il n'aille point prêter l'oreille à l'esprit humain, ou même à l'esprit diabolique en le prenant pour l'Esprit de Dieu, et par-là se laisser entraîner dans l'erreur et y entraîner les autres avec lui. Car, parfois, ce ne sont pas seulement les fidèles d'une intelligence cultivée, mais encore les âmes simples et incultes du peuple, qui sont appelées à la plus haute perfection de la sainteté. C'est pourquoi le directeur des âmes doit discerner et connaître les élévations du cœur vers Dieu, et connaître, au moins par la science, sinon par son expérience personnelle, les divers degrés de la prière, au point d'être à même d'encourager les commençants dans la voie purgative, de diriger les plus avancés dans la voie illuminative, et de conduire les plus parfaits vers les sommets les plus élevés de la voie unitive. *Labia enim sacerdotis*

custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est (1). Dans chaque troupeau se trouveront des âmes qui, appelées de Dieu à marcher dans la voie des conseils, demanderont aux lèvres du prêtre la science de la vie spirituelle. Faisons donc tous les efforts possibles pour que, dans les voies secrètes de Dieu, on ne rencontre pas des brebis marchant en avant de leurs pasteurs. »

L'*Auctor Incertus* dit : « C'est vraiment une grande honte pour les prêtres et pour tous les clercs, quand on voit des laïques plus fidèles et plus justes qu'eux : comment ne serait-ce pas une honte pour eux d'être inférieurs aux laïques, quand ce serait un sujet de profonde confusion, même de leur être simplement égaux (2) ! » Et Saint Ambroise : « *Vides divisiones ? Nihil in sacerdotibus plebium requiri, nihil popular, nihil commune cum studio atque usu et moribus multitudinis. Sobriam a turbis gravitatem, seriam vitam, singulare pondus, dignitas sibi vindicat sacerdotalis. Quo modo enim potest observari a populo, qui nihil habet secretum a populo ? Dispar a multitudine ? Quid enim in te miretur, si sua in te recognoscat? Si nihil in te adspiciat, quod ultra se inveniat ? Si*

(1) Mal. II, 7. — Saint Jérôme dit : « Si sacerdos est sciat legem : si ignorat legem ipse se arguit non esse Domini sacerdotem. » — In Aggæum.

(2) Auctor operis Imperfecti inter Opp. Sti Joan. Chrys. Hom. VI.

quæ in se erubescit, in te quem reverendum arbitratur offendat? Supergrediamur igitur plebeias opiniones,.. ac detritæ vitæ orbitas declinemus. (1). » Sous l'Ancienne Loi, il était interdit au prêtre, pendant toute la durée de son service dans le Tabernacle, de faire usage de vin ou de boissons fortes (2). Quel renoncement convient aux Prêtres de la Loi Nouvelle, dont le service est sans interruption! Ils sont constamment, non-seulement dans le Tabernacle, mais dans le sanctuaire, devant le trône de la miséricorde et de la divine Présence.

L'ardeur que mettent les fidèles à gravir les sommets de la perfection est une des plus grandes récompenses de la vie d'un prêtre. Un peuple fervent fait supposer un pasteur fervent. La parole de Saint Bernard est pleine de vérité : *Flamma pastoris lux gregis.* Quand le prêtre sera embrasé des flammes du Sacré-Cœur, son peuple marchera aussi dans une grande lumière. Les âmes tiendront leurs regards et leurs aspirations tournées vers les voies les plus élevées du royaume de Dieu. Il sera alors pour elles *angelus Domini exercituum*, un protecteur et un guide.

VI. « Sûrement elle est bien étonnante cette parole de l'Apôtre : « Le Christ ne m'a pas envoyé baptiser,

(1) S. Ambros. Classis I, Epist. xxviii, 2, 3.
(2) Levit. x, 9.

mais évangéliser (1). » C'est pourquoi nous lisons dans le Concile de Trente que le principal devoir des Evêques est de faire connaître aux hommes la parole de Dieu. Ce qui est devoir principal chez les Evêques, doit être sûrement, pour tous, de l'importance la plus capitale. Mais de même que la simple et virile prédication de l'Evangile est le salut de ceux qui l'entendent, de même aussi une déclamation vaine et boursoufflée est une cause de scandale pour les fidèles et de ruine pour le prédicateur. Les mystères du royaume de Dieu ne doivent pas être exposés de la même manière que des exercices de rhétorique ou des élucubrations d'art littéraire. Le témoignage du Saint-Esprit n'a pas besoin des expressions persuasives de la sagesse humaine. La simplicité de la vérité divine méprise et rejette la pompe de nos discours, afin que notre foi ne soit point fondée sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu (2). Que tous les directeurs des âmes s'efforcent donc autant que possible, quand ils exposent les mystères de la foi, et qu'ils exhortent les fidèles à la piété, de ne rien se permettre qui ne soit empreint de simplicité et de gravité. »

VII. « La vie d'un prêtre, il est vrai, est périlleuse ; mais il est environné d'innombrables moyens de

(1) I. Cor. I, 17.
(2) Sess. XIV.

protection, comme il a d'innombrables secours pour arriver à la perfection. C'est qu'en effet, l'Eglise, mère prévoyante, en imposant au clergé l'office de la louange divine, réserve et assure à ses ministres des instants de repos au milieu de leur œuvre pénible de charité. Sept fois par jour elle leur enjoint de s'élever, cœur et âme, jusqu'au Roi des Saints et en présence de la cour céleste. Et si, par une seule communion du Corps et du Sang de Jésus, les hommes peuvent devenir des saints, rien ne saurait manquer, pour qu'ils deviennent et soient eux-mêmes des saints, aux compagnons, aux prêtres et aux amis de Jésus, qui se retrempent chaque jour par l'oblation de la Sainte Messe et la participation au Corps sacré et au Précieux Sang. Tout, dans la vie d'un prêtre, contribue à sa perfection : la méditation de chaque jour sur les choses saintes ; les études sacrées qu'il lui en coûte d'interrompre, les œuvres de charité qui, en même temps qu'elles épuisent les forces du corps en donnent de nouvelles à l'âme ; la pensée habituelle de la religion et de la dignité sacerdotale; le sceau d'un royaume et de la perfection qui fut mis sur sa tête au moment où il reçut la tonsure. »

VIII. « Ce n'est pas tout : ici, en Angleterre, engagés dans la lutte pour le règne de la vérité, nous avons reçu, pour acquérir la perfection sacerdotale, des secours tout particuliers de Notre-Seigneur qui a pitié de nos infirmités. Au sacerdoce, dont sont

investis les missionnaires, est confié le soin des âmes, et ils reçoivent dès lors tous les genres de dons inhérents à la condition de pasteurs; en outre, ils sont surtout les pasteurs des pauvres, de ces amis de Jésus, « qui n'ont rien pour nous récompenser; » ils sont pauvres eux-mêmes, entretenus par les aumônes des pauvres et ils savent s'en contenter. Ajoutez encore l'abnégation quotidienne et presque constante de leur volonté personnelle, pour soutenir le poids des misères d'autrui, pour consoler les malades, assister les mourants le jour et la nuit. Enfin, reste cette grâce, ce privilège insigne : le serment des missionnaires, par lequel, au seuil de l'apostolat qu'ils ont reçu, à l'exemple de l'oblation de Jésus sur la Croix, ils se sont offerts eux-mêmes à Dieu le Père, comme des victimes vivantes, quotidiennes et d'agréable odeur. »

Le quatrième Concile Provincial nous avertit que nous sommes engagés envers notre troupeau par *multiplici et conscientiæ et cordis ligamine,* — par de nombreuses obligations de la conscience et du cœur.

Le Concile dit d'abord : « Un prêtre missionnaire ne reçoit les oblations des fidèles pour aucun autre motif que parce qu'il est missionnaire ; » donc, il est tenu d'être tout entier à leur service. « Les prêtres missionnaires sont tenus de travailler sans relâche au salut des âmes de tous ceux qui sont confiés à leur sollici-

tude. Qu'ils se rappellent le moment solennel où ils furent investis de l'incomparable dignité du sacerdoce et où, agenouillés devant l'Evêque, ils promirent obéissance et respect à l'Ordinaire. Par conséquent, lorsqu'ils sont choisis et envoyés par l'Evêque, aux ordres duquel ils se sont soumis, dans toute la liberté de leur âme, pour remplir le ministère pastoral au milieu du troupeau qui lui est confié, il est manifeste qu'ils ont contracté les plus graves obligations que puissent imposer l'obéissance, de s'acquitter convenablement d'un devoir aussi important.

« En outre, par une faveur du Siège Apostolique, datant de trois siècles, il a été convenu que, en Angleterre, les prêtres, dépouillés de toute subsistance par des mains sacrilèges, seraient admis aux Ordres Sacrés sous le titre de missionnaires, et s'engageraient, par un serment vraiment apostolique, à travailler au bien de l'Eglise universelle — *in bonum universalis Ecclesiæ*. (C'est ce que Alexandre VII, dans le Bref *Cum circa juramenti vinculum*, en date du 20 juillet 1660, a expliqué avec toutes les conditions requises.) De sorte qu'ils peuvent s'engager eux-mêmes pour toujours, et autant qu'ils le veulent, à se dépenser pour la recherche et le salut des âmes de la nation anglaise. C'est cet engagement si puissant qui, pendant la cruelle persécution de tant d'années, donna naissance et force à cette constance prodigieuse et à cette étonnante patience qui ont fait, parmi nos

prêtres, tant de martyrs, la couronne et la gloire de notre clergé. C'est pour cela que le Saint-Siège, qui accorde encore aux Evêques d'Angleterre la faculté d'ordonner leurs sujets sous le titre dont nous avons parlé, exhorte nos missionnaires à se souvenir qu'ils doivent, chaque année et au jour anniversaire de leur ordination, renouveler leur serment, (leur accordant aussi à cette occasion une indulgence plénière). Le Saint-Siège les exhorte encore à méditer sérieusement sur la grandeur de la bonté divine envers eux, bonté qui les a faits les ministres du Verbe pour qu'ils proclament les merveilles de sa sagesse et de sa puissance, sur la couronne impérissable qui leur est préparée dans le Ciel, s'ils remplissent saintement leur devoir, et sur les rigueurs du jugement qui, au contraire, leur est réservé, si, par leur négligence ou leur paresse, — ce qu'à Dieu ne plaise, — une âme venait à se perdre.

« Enfin, de ces diverses obligations, prises dans leur ensemble, — c'est-à-dire, de l'équité, de la charité sacerdotale, de la promesse d'obéissance et de la sainteté du serment, — naît, entre le prêtre et son Evêque, le réciproque et doux engagement de remplir avec fidélité leurs charges respectives, unis ensemble par des travaux communs et une mutuelle collaboration (1). »

(1) Conc. Prov. iv. Dec. x. § 3-7.

IX. « C'est pourquoi, s'il arrive jamais, — et que Dieu nous en garde! — qu'un prêtre soit infidèle aux nombreuses grâces de son état, qu'il sache que des manquements, légers chez les autres, doivent être, chez lui, considérés comme graves. La plupart du temps, ce qui est à peine une faute chez un laïque, est un péché pour ceux qui sont dans les Ordres sacrés. »

Une tache à peine visible sur l'habit d'un laïque, ne saurait passer inaperçue sur une aube.

L'Eglise a la garde des âmes des fidèles, de la sainteté du sacerdoce, de l'honneur de la foi, de son honneur à elle, et de l'honneur de notre divin Maître.

Si c'est paraître trop sévère que de terminer par ces avis, rappelons-nous quelles furent les dernières paroles de Notre-Seigneur avant d'être trahi. Il pria pour ceux qu'il venait d'ordonner prêtres : « Et maintenant je ne suis plus dans le monde ; et ceux-ci sont dans le monde, et je viens à vous, Père saint. » — « Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux n'a péri si ce n'est le fils de la perdition (1). » Il y aura toujours du froment et de l'ivraie qui, jusqu'au jour de la moisson, croîtront ensemble dans le monde et dans le sanctuaire.

(1) S. J. XVII. 12, 12.

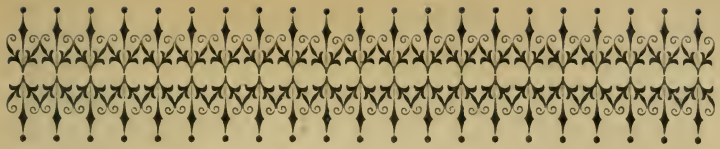

CHAPITRE XX

Mort du Prêtre

Tôt ou tard, — et le plus tard sera toujours bientôt, car la vie la plus longue est courte et s'écoule rapidement, — il se répandra dans le public que nous sommes mourants. Notre tour viendra. Nous qui avons vécu pour voir et assister tant de personnes à leur mort, comme si nous ne devions jamais cesser de vivre, nous serons un jour étendus sur notre lit de mort. Ce jour nous

surprendra-t-il ? Et aurons-nous le temps de recevoir les derniers Sacrements ? Les prêtres meurent souvent sans cette consolation. Quand les personnes de notre troupeau sont atteintes d'une maladie, quelque soudaine qu'elle soit, nous sommes toujours là pour veiller à leur chevet ; quand nous sommes malades, il n'y a pas toujours un prêtre à notre portée. Beaucoup de prêtres vivent seuls, loin de leurs confrères. De plus, les prêtres se familiarisent tellement avec la mort que, bien souvent, ils ne s'alarment pas assez vite, ou qu'ils n'ont pas conscience du danger. Il paraît étrange qu'un prêtre, qui a si longtemps préparé les autres à mourir, ait besoin qu'on l'y prépare. Quelquefois, il se fait illusion à lui-même ; quelquefois il diffère de jour en jour, et ce que l'on a souvent répété se vérifie souvent aussi : — il meurt sans les derniers Sacrements.

Il y a des hommes qui n'aiment pas à parler de la mort. En parler ne fait mourir personne. Mais, pour certains esprits, c'est un sujet de mauvais présage, comme un linceul vu à la lumière, ou comme l'horloge de la mort. En réalité, ils ne croient pas à ces présages ; néanmoins ils en éprouvent une terreur d'enfant. Ils ont peur de faire leur testament. Ils l'ont dans leur chambre, il n'y a plus qu'à le signer. Ils en renvoient la signature au lendemain, puis au jour suivant, et enfin, ils font tort à l'Eglise et laissent des embarras à tout le monde en mourant sans avoir fait leur

testament. Telles sont les anomalies de l'esprit humain. Un homme de bien n'aura jamais une telle frayeur de la mort, et un homme sage en parlera souvent. Joseph d'Arimathie avait fait creuser sa tombe dans son jardin pour l'avoir tous les jours sous les yeux. Saint Charles parlait constamment de sa mort. Si nous faisions ainsi, la pensée de la mort nous deviendrait chère et familière, comme le repos après la fatigue et comme le port assuré après les périls d'un voyage sur terre ou sur mer. La crainte de la mort nous empêcherait de résister au Saint-Esprit, ou de le contrister de propos délibéré par des actes en désaccord avec sa volonté. Et cette pensée de la mort nous ferait comprendre le sens de ces paroles : *Cupio dissolvi et esse cum Christo* (1). *Mihi vivere Christus, mori lucrum* (2). *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (3).

Nous disons fréquemment : *A subitanea et improvisa morte, libera nos, Domine*, et personne n'a plus besoin de le dire que le prêtre. Notre familiarité avec la mort affaiblit pour nous la terreur de son aspect, et nous pourrions cesser de la redouter aussi bien que de nous y préparer. C'est aux pasteurs surtout

(1) Philip. 1-23.
(2) Ibid. 1-21.
(3) II. Tim. 1-12.

que s'adressent ces paroles ; aux uns il est dit : « Je sais tes œuvres, et ton labeur et ta patience, et que tu ne peux supporter les méchants. » — « Mais j'ai contre toi, que tu as délaissé ta charité première. Souviens-toi d'où tu es déchu, et fais pénitence, et accomplis tes premières œuvres, sinon je viendrai à toi et j'ôterai ton chandelier de sa place, à moins que tu ne fasses pénitence (1). » — Et encore : « Je connais tes œuvres, tu as le renom d'être vivant et tu es mort. Sois vigilant et confirme les autres qui étaient près de mourir ; car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant mon Dieu. » — « Si donc tu ne veilles pas, je viendrai à toi comme un voleur, et tu ne sauras pas à quelle heure je viendrai à toi (2). » A un plus grand nombre d'entre nous s'adressent ces autres paroles : « Je sais tes œuvres, et que tu n'es ni froid ni chaud ; plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud. Mais parce que tu es tiède et ni froid ni chaud, je commencerai à te vomir de ma bouche. » Et combien nombreux sont parmi nous ceux qui vivent en repos dans une complaisance personnelle, et auxquels la Voix divine ne cesse de répéter, mais souvent en vain : « Car tu dis : Je suis riche et comblé de biens. et je n'ai besoin de rien ; et tu ne sais pas que tu es malheureux et misérable et pauvre et aveugle et nu.

(1) Apoc. II, 2-4, 5.
(2) Ibid. III, 1-3.

Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu, afin de devenir riche et de te vêtir de vêtements blancs, et que n'apparaisse pas la confusion de ta nudité, et .oins tes yeux d'un collyre afin que tu voies (1). » Si les exemples de mort que nous supposons ici comme les plus lamentables sont nombreux, c'est qu'il y a de nombreux genres de mort. La mort des âmes pénitentes et des âmes ferventes est toujours une bonne mort : il suffira d'un exemple pour chacun de ces genres de mort.

I. C'est d'abord la mort du prêtre pécheur. Il meurt peut-être sans recevoir les derniers sacrements, comme un être abandonné, que la mort dépouille justement de ce qu'il semblait avoir ; ou peut-être, chose plus effrayante encore, en recevant les derniers sacrements, mais se rendant coupable de sacrilège. A côté de l'immuable malice de Satan, on peut mettre l'endurcissement d'un prêtre impénitent. Si les prêtres qui tombent ne reviennent pas à Dieu avec plus de facilité et plus de promptitude que les autres hommes, ils peuvent devenir les victimes d'un aveuglement et d'un endurcissement du cœur plus affreux que tous les autres pécheurs (2). Ils ont

(1) Apocal. III, 17, 18.

(2) « Quis unquam vidit clericum cito pœnitentiam agentem ? » Auctor Incertus in Mat. Hom. XL. f. VI. p. 167. — « Laici delinquentes facile emendantur, clerici autem si semel mali evaserint inemendabiles fiunt. » S. Bonav. Pharetræ, l. I, c. XXII.

contracté une si longue familiarité avec toutes les vérités éternelles, ils les ont prêchées si souvent, ils ont été en contact si continuel avec toutes les choses saintes du sanctuaire, ils ont eu une si grande profusion de lumières, d'avertissements, et d'appels au repentir, ils ont eu une *gratia status* si abondante, et tout cela en vain, que leur fin est semblable à celle de l'homme moribond, pour lequel on a épuisé tous les remèdes, toutes les médecines, toutes les habiletés de la science : la mort s'acharne si fortement après lui qu'il n'y a plus d'espoir de le voir survivre. Que de fois ce malheureux a prêché les vérités qui ont converti et sanctifié les humbles, les cœurs purs, les âmes dont la vie était innocente ! C'était un mort qui prêchait aux vivants. Que de fois il a célébré la Messe avec un triple sacrilège, — en consacrant, en se communiant lui-même et en communiant les autres ! Sa vie intérieure et extérieure était condamnée par un jugement rigoureux ; c'était la vie d'un indigne trafic des choses saintes. *Sancta non sancte sed perverse, turpiter, et ad mortem.* La fin arrive. Un de ses frères dans le sacerdoce est debout à ses côtés ; mais quel est l'état de son âme ? Y trouverait-on un mouvement de vie, un battement du cœur, un éclair de connaissance de soi-même, une volonté de se repentir ? Dans le temps, c'était peut-être un enfant innocent, un jeune homme de beaucoup d'espérances, un étudiant habile, un séminariste qui promettait

beaucoup, un prêtre plein de précoces aspirations, d'intentions sincères et de bonnes résolutions. Mais, — péché de la chair ou de l'esprit, passion ou orgueil, — un vide s'est fait dans son cœur. Peut-être a-t-il connu le danger et y a-t-il résisté ; peut-être en a-t-il longtemps triomphé : au moment déplorable d'une occasion facile, de la fascination, de la faiblesse et d'une forte tentation, l'ennemi secret a maîtrisé sa volonté, et le prêtre est devenu un esclave. De nombreuses années se sont écoulées ; chutes, retours et rechutes sans nombre ; occasions et moyens de conversion perdus par sa faute, ou perdus par la faute et la folie des autres : le mal est devenu si profond que la racine ne peut plus s'en arracher, et la conscience a fini par se taire. Alors la fin est venue. *Recordare Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die.*

II. Ensuite, c'est la mort du prêtre insouciant. Il n'a jamais eu qu'un ennemi, mais le pire de tous, traître, se multipliant et toujours à ses côtés, — c'est lui-même ; c'est sa volonté facile, complaisante et paresseuse. Il ne s'est point fait d'ennemis, car il n'a mis à rien assez d'ardeur pour offenser quelqu'un. Tout le monde parle de lui en très bons termes. Le caractère sacerdotal n'a gardé en lui aucun trait apparent et caractéristique. On l'accueille bien dans ses visites ; il plaît en société, il est un hôte toujours disposé et agréable, au courant de la presse et de

tous les évènements du jour. Il est ce qu'on appelle un homme couru, ne faisant tort à personne si ce n'est à lui-même ; et ce tort qu'il se fait est tellement secret que Dieu seul, son ange gardien, son confesseur, et peut-être un ami inconnu et vigilant peuvent l'apercevoir. Pour lui, il ne voit rien, ou il voit difficilement.

Il n'omet pas complètement sa préparation à la Messe, mais elle est courte et précipitée. Il dit sa Messe rapidement, — à peu près en vingt minutes, — et machinalement. Son action de grâces est abrégée et vite expédiée. Il dit son office sans régularité, avec précipitation et avec peu d'attention du cœur ou de l'intelligence. Minuit le surprend avant qu'il ait dit Prime, et il profite du privilège des missionnaires pour remplacer l'office par le Rosaire, sans que les labeurs d'une mission légitiment cette liberté. Et cependant il répondra à l'appel des malades ; parfois il est vrai, il y met de la négligence, et parfois aussi il y répond trop tard. Au chevet des mourants, sa conscience lui fait vivement sentir qu'il y est à sa place comme prêtre, mais que ce n'est point sa place comme homme. Il donne les sacrements et récite les prières du rituel. Puis, le silence se rétablit ; il n'a plus rien à dire ! Les habitudes de sa vie et la suite ordinaire de ses pensées sont si loin de la mort et de l'éternité, qu'il n'a que bien peu de choses à en dire. Pour l'âme moribonde, c'est un désappointement ;

pour les amis qui l'entourent, c'est de la tristesse et du mécontentement. Quand la mort vient surprendre un prêtre de ce genre, elle le trouve peu préparé. Peut-être n'a-t-il pas eu assez de prévoyance pour envoyer chercher un confrère ; et dès lors, comme il n'y a plus qu'un instant, les derniers sacrements viennent trop tard. Comment un tel prêtre échappera-t-il à la sentence : « Mon peuple n'a rien eu à dire, » en prière ni en louange, « parce qu'il a été frustré de la science, » par la faute de son pasteur négligent : « parce que vous avez rejeté la science, je vous rejetterai aussi, pour que vous ne remplissiez plus en mon honneur les fonctions du sacerdoce (1) ? »

III. Vient ensuite la mort du prêtre relâché. Le relâchement diffère de l'insouciance. Un prêtre insouciant peut se représenter intérieurement un haut idéal et se tracer des théories rigoureuses sur le devoir. Mais son insouciance l'empêche d'y conformer sa conduite. Un prêtre relâché rapetisse son idéal et se fait une idée inférieure de ses devoirs. Il prend parti pour toutes les opinions qui favorisent la liberté humaine, et il accuse de rigueur et de Jansénisme ce qui n'est que la stricte exactitude. Il s'étend largement sur ces premières paroles de Saint Paul : *Omnia mihi licent*, et passe à pieds joints sur les autres : *sed omnia non ædificant*. Il prétend qu'il n'y a que deux états

(1) Osée. iv. 6.

de vie, l'état de liberté et l'état des trois vœux religieux ; que l'état de liberté est pour ceux qui aspirent à être parfaits, et que l'état des vœux est pour ceux qui tendent à la perfection. Il cherche à faire éviter deux écueils à ceux qui sont sous sa direction, le péché et la stricte exactitude : le péché, c'est naturel ; mais la stricte exactitude, parce qu'elle les conduirait aux scrupules et entraverait leur liberté. Pour s'excuser de nombreuses choses il allègue : « Je ne suis pas un religieux ; » et : « Je ne suis qu'un prêtre séculier. » Ces prêtres ne sont jamais embarrassés pour trouver des probabilités chez les docteurs et des variétés d'opinions. Tout ce qu'ils veulent, c'est une *communis opinio, et sine periculo tenenda*.

Avant la révélation du secret de tous les cœurs, on ne saura jamais quels désastres les hommes de ce genre causent dans la vie spirituelle de ceux qui sont soumis à leur direction ou à leur influence. L'effet direct d'un tel relâchement est de décourager les tendances à la perfection chez les âmes condamnées à vivre dans le monde. Et cependant tous les chrétiens sont appelés à la perfection, quel que soit leur état de vie. Si on cherche, il est vrai, à préserver les âmes du péché, on les abandonne à un degré inférieur d'une vie, peut-être irréprochable, mais où elles n'éprouvent ni « la faim ni la soif de la justice. » Si une telle vie est exempte de péché, elle est souvent

exposée aux occasions du péché. La liberté, dans le monde et dans tous ses relâchements ne s'arrête que quand le péché est évident. Mais le monde est enveloppé d'un réseau de pièges qui s'étend comme un voile et couvre toutes les nations. Quand l'un échappe, des vingtaines en sont victimes. Or, un prêtre qui forme ainsi l'âme des autres use assurément en premier lieu pour lui-même d'une liberté qu'il accorde avec si peu de réserve. Et on ne saurait douter que si un prêtre sévère trouve à la fois paix et douceur dans les restrictions qu'il sait imposer à sa liberté, un prêtre relâché trouve peu ce double bien dans la liberté qu'il s'accorde à lui-même. La théologie ne pourra pas toujours résister à sa conscience : tôt ou tard il finira par soupçonner et voir qu'il a perdu la ferveur et les élans de l'âme, aussi bien que l' « abondance de suavité » que Dieu tient en secret pour ceux qui le craignent. Au lieu d'une loi de liberté, il s'est fait un joug de son sacerdoce. Lorsqu'un tel prêtre voit venir le moment de la mort, il a souvent bien peu de sécurité, de joie ou de confiance. Il n'a pas agi généreusement avec son Maitre; et, au moment du besoin suprême, il reconnaît trop tard que ceux qui se sont le plus imposé de sacrifices pour son amour, lui sont aussi plus conformes ; et qu'ils sont aussi les plus libres ceux qui, par des sacrifices journaliers dans des choses permises, lui ont le plus immolé leur liberté.

Triste regard en arrière quand la vie va finir ! *Erubescet aliquando reus videri qui semper fuerat judex.*

IV. Après le prêtre relâché vient le prêtre mondain, celui qui est vraiment séculier de nom et d'esprit. Il finit par reconnaître qu'il a servi le mauvais maître, et qu'en essayant de servir deux maîtres, il a gagné « des gages pour les mettre dans un sac percé (1). » Le monde l'abandonne, le laisse les mains vides ; et, pour le monde éternel qui s'ouvre devant lui, il ne s'est acquis qu'une faible récompense. Je ne parle pas ici des prêtres mondains des siècles passés, mais je parle de cette mondanité qui peut encore nous infecter aujourd'hui en plein dix-neuvième siècle. Des ambitieuses rivalités et des contestations des anciens jours, de ces temps où les prêtres étaient courtisans, et où l'Eglise était riche et honorée, il n'est sans doute plus question. Mais le monde tend au prêtre des pièges d'un autre genre : la popularité, la flatterie, les plaisirs en corrompent et en perdent un grand nombre. Les artifices du monde inspirent à plus d'un prêtre le goût de la société, du bien-être, de la dissipation, du confortable, des plaisirs de la table et des conversations, des jouissances raffinées de la littérature et de la musique, du luxe des arts et de la mode.

La conséquence est que la vie du presbytère devient triste et monotone, les heures passées au

(1) Agg. 1-6.

confessionnal longues et pénibles, les visites des malades et des pauvres ennuyeuses, l'étude des livres sacrés sans attrait, la société des prêtres sans charme et sans intérêt. Le monde a volé le cœur de ce prêtre. Aussi ne le trouve-t-on plus dans sa chambre silencieuse, ni dans la compagnie de ses confrères, ni dans le sanctuaire, ni dans rien de ce qui est sacerdotal. Il est quelque part, au-dehors, dans quelque maison, à la recherche de quelque relation ou de quelque intimité. Quand vient l'heure de la mort, un tel prêtre n'a qu'à dresser ses comptes et à faire l'*horarium* de sa vie. Combien d'heures ai-je passées à l'autel, et combien dans le monde? Combien dans la maison des pauvres, et combien dans celle des riches? Combien en ai-je consacré à instruire les petits enfants, à consoler les affligés et à secourir les mourants? et combien en ai-je dépensé dans des conversations de table ou dans des salons? Combien d'heures ai-je gaspillées en allant de maison en maison, où jamais je n'ai entendu et où jamais je n'ai moi-même prononcé le nom de Dieu? Et combien de temps ai-je donné à la prédication de la parole de Dieu, le premier but de mon sacerdoce? Combien d'heures ai-je consacrées à quelque amitié favorite, et combien à prier Dieu, à m'entretenir avec lui? Faites le compte de ces heures, réduisez-les en jours et en années, et quel chiffre va se dresser devant nous! Mais ce compte est déjà fait dans le livre du

souvenir de Dieu. Si le prêtre mondain avait consacré à l'œuvre de sa perfection l'énergie et l'activité qu'il a dépensées dans le monde, il aurait pu devenir un Saint (1).

V. Enfin, — car il faut finir, — c'est la mort du prêtre fervent. Le monde ne l'a jamais connu : il a passé dans le monde comme une pâle lueur éclipsée par les prêtres courtisans du monde. Mais aux yeux de Dieu, quel contraste ! Jamais, depuis son ordination, ou même avant, jamais, depuis son second retour à Dieu, il n'a manqué un jour de faire son examen de conscience, et de se rendre compte de son état chaque année ; jamais il n'a manqué sa confession hebdomadaire, sa Messe de chaque matin et son office dit régulièrement aux heures voulues. Il a vécu comme s'il eût été aux côtés de son divin Maître. Commençant et finissant sa journée avec lui, il a ordonné toutes ses heures et toutes ses occupations du jour pour son service. Il a vécu au milieu de ses ouailles et leurs pieds ont usé le seuil de sa porte.

Sa dernière heure est venue, et une grande douleur envahit toutes les familles quand on apprend que le

(1) « Ecce mundus sacerdotibus plenus est, sed tamen in messe Dei rarus valde invenitur operator : quia officium quidam sacerdotale suscipimus, sed opus officii non implemus. » — S. Greg. Hom. xvii. in Evangelia.

père du troupeau est mourant et que les derniers sacrements lui ont été administrés. Et cependant quelle paix et quel calme dans cette chambre de mourant ! Il a depuis longtemps réglé ses comptes pour lui-même et pour son troupeau. Depuis longtemps il parlait familièrement de la mort, comme on parle d'un ami dont on attend l'arrivée. Il la redoute, comme le passage terrible des ténèbres de ce monde aux blancheurs éclatantes du Trône : il se sent pécheur, serviteur inutile, poussière, et il tremble ! Car l'Esprit-Saint lui a appris à connaître la sainteté de Dieu et l'abomination du péché. Mais c'est une crainte qui devient une assurance, car elle est un gage que le Saint-Esprit, que le Seigneur et le Maitre de la vie, réside en son âme, lui montrant clairement tout ce qu'il doit confesser et déplorer, et affranchissant son âme repentante de tous les liens du péché et de la mort. Pas une mort n'est aussi heureuse que celle des prêtres qui meurent entourés de leurs fidèles. Plus ils se sont dépensés, plus ils sont aimés ; plus ils sont aimés, plus ils sont assistés par les prières de tous ceux qu'ils ont conduits à Dieu. Admirable lien de la charité ! plus étroit et plus vivace que le lien du sang, il sera transfiguré dans le monde de lumière et il réunira le pasteur et le troupeau pour toute l'éternité, au jour où le troupeau sera compté et que le nombre en sera complet, où les pasteurs se groupe-

ront autour du Grand Pasteur des brebis réunies dans le bercail sur les collines éternelles.

Si telle est la mort d'un prêtre fervent, elle peut être subite ; elle ne saurait le surprendre. Sa vie tout entière est une préparation à la mort. Saint Charles, au moment de rendre le dernier soupir, disait : *Ecce venio ;* mais toute sa vie n'avait été qu'un avancement continuel vers Dieu. *Ipse perficiet,* disait Saint Vincent de Paul, lorsque Dieu accomplissait son œuvre en lui. Et Saint Hilarion : « Il y a soixante-dix ans que je sers un bon Maître ; pourquoi aurais-je peur de paraître devant lui? » Saint Bède mourut le soir de l'Ascension en récitant l'Antienne : *O Rex gloriæ, Domine virtutum !* Et Saint André d'Avellino mourut au pied de l'autel, en disant : *Introïbo ad altare Dei.* Un diacre d'Afrique, pendant la persécution, chantait à l'ambon les *alleluias* de Pâques, quand une flèche lui perça le cœur, et il alla continuer ses *alleluias* devant le Trône éternel. Il y en a qui sont tombés pendant qu'ils annonçaient la parole de Dieu. Heureux étaient-ils aussi ceux-là ! Une pareille mort, toute soudaine qu'elle est, n'inspire aucune terreur : elle est une grande bénédiction.

Il est bon d'avoir toujours ces pensées présentes à l'esprit, laissant l'heure et le genre de notre mort entre les mains de notre excellent Maître. Combien notre ferveur serait plus vive si, en allant à l'autel nous nous disions : « C'est peut-être la dernière Messe

que je vais dire ! » ou en allant nous confesser : « C'est peut-être la dernière absolution que je vais recevoir ! » ou, quand nous devons prêcher : « C'est peut-être la dernière fois que je vais parler au nom de Dieu ! » ou encore : « C'est peut-être la dernière fois qu'on m'appelle pour un malade ; — la prochaine fois on appellera pour moi ! » Combien des compagnons de mon enfance, de ma jeunesse et de mon âge mûr, sont déjà morts ! Et parmi ceux qui ont été ordonnés avec moi ou après moi, combien m'ont précédé ! *Venire differt ut minus inveniat quod condemnet*. Purifiez-moi, ô Seigneur, dans votre très-précieux Sang; et alors : « Venez, ô Seigneur Jésus (1) ! »

(1) Apoc. xxii, 20.

a — 4 Avignon. — Imp. Aubanel fr.